LORD HYLAND

HISTOIRE VÉRITABLE

This above all, to thine ownself be true,
And it must follow as the night the day,
Thou canst not then be false to any man.

Ceci d'abord : envers toi-même sois vrai, — et le reste suivra comme la nuit suit le jour; — tu ne pourras être faux envers aucun homme.

SHAKSPEARE.

Les années s'écoulent ; la vie distrait et sépare ; nous ne sommes les uns aux autres que des fantômes entrevus qui, en chemin, se perdent, et rarement se retrouvent.

Après l'avoir d'abord rencontré sur le bateau qui nous ramena des Indes, je revis, cependant, lord Hyland à Londres une première et même une seconde fois qui fut la dernière, celle aussi où il me dicta ses dernières pensées.

On me fit cette fois monter dans sa chambre, où je le trouvai alité, sans maladie grave, mais épuisé, si l'on peut ainsi dire, par l'inépuisable effort de son universelle charité. A de longs intervalles il m'avait écrit ou fait dire qu'il ne m'oubliait pas et de ne le point oublier. Il s'était encore rappelé à moi d'une autre façon. Je n'avais pas en effet ouvert un journal depuis dix ans, sans avoir vu son nom en tête de toutes nos listes de souscription. Quel que fût l'esprit des œuvres et pourvu qu'il les crût bonnes, il les soutenait de l'infinité de ses dons.

A son nom, le plus souvent, étaient joints ceux de ses petits-enfans, deux filles ou plutôt deux fillettes, que l'aïeul associait à ses bienfaits. Ce fut d'elles qu'après s'être amicalement informé

de moi, ce fut d'elles, des deux têtes blondes qu'il m'entretint tout d'abord et dont, en me les nommant, il me fit admirer les ravissantes miniatures.

Lord Hyland était fort changé d'aspect et de visage; les joues palissantes, les traits, les mains, le corps diminués, les yeux seulement plus limpides, plus clairs que je ne les avais jamais vus.

Il sourit en voyant que je l'examinais, et me demanda si, comme le premier médecin de la Reine, — qui s'entêtait pourtant à le vouloir soigner, — moi aussi j'allais lui dire qu'il vivrait cent ans et, par excès de flatterie, qu'un personnage de son importance ne pouvait mourir?

« Je ne crains pas la mort, comme le croit cet habile homme, me dit-il, je ne la crains ni ne la méprise. Ainsi que la naissance de ces deux chers enfans en qui je me sens une joie mystérieuse à revivre, j'envisage ma mort comme un de ces merveilleux ouvrages auxquels se plaît la nature. Tout en ignorant le but et les fins qu'elle-même se propose, j'ai le sentiment que le sort qui nous est réservé n'est point pour inquiéter celui qui s'y résigne. Des millions et des millions d'hommes sont morts avant moi, dont nous ne savons rien que ce que les vivans nous en disent, et la ferme confiance que j'ai de leur éternel repos, autant qu'elle me soulage pour eux, me rassure pour moi.

« Croyez bien que, si je vous parle ainsi, reprit-il, ce n'est point tant pour vanter la résignation et la tranquillité auxquelles mon esprit se prépare, que pour vous rendre compte de l'intime et dernière nuance du changement intérieur qu'il y a longtemps déjà je vous ai révélé. A nul autre qu'à vous, je n'en avais fait part, et, depuis vous, personne n'a su l'extraordinaire retournement qui, de la Foi la plus éprouvée, m'a fait passer, sans dommage, au sentiment le plus contraire.

« Je n'avais déjà que trop et trop différemment occupé les autres de ma personne, pour vouloir soulever un nouveau scandale, dont ma conduite extérieure ne rendait point l'éclat nécessaire. Les miens eux-mêmes m'ont plutôt deviné que compris. Ils s'en sont tenus aux heureux effets qu'ils furent les premiers à ressentir. L'idée qui conduit nos actions peut être indifférente. S'il y a plusieurs manières de croire et mille façons de penser, il n'y en a qu'une d'être humain aux hommes, et, tels qu'ils sont ou qu'ils veulent être, en compatissant à tous, de tous les aimer.

« Quand j'aurai cessé de vivre, continua-t-il en me serrant les mains, il sera bon cependant que, sans m'épargner en rien, vous disiez la vérité en ce qui me touche. Les morts sont mieux crus que les vivans. Les paroles et les actes qu'on rapporte d'eux

imposent davantage. La situation exceptionnellement favorisée que j'aurai occupée en ce monde ne manquera pas non plus de réveiller l'attention. Les hommes sont si vains que même ce qui a brillé et qui n'est plus les attire encore. Ma vie, en tout cas, et les particularités singulières qui l'ont accompagnée pourront intéresser ceux qui cherchent et qui songent, et, en les rencontrant dans un même homme, leur offrir un exemple plus frappant.

« Aux uns, alors, peut-être ferez-vous comprendre que l'amour du prochain ne se lie pas nécessairement aux vérités essentielles que les sectes enseignent; aux autres, que leur négation ne les oblige pas à nuire, et que vous-même en avez connu un, parmi eux, qui ne put véritablement aimer ses semblables que lorsqu'il fut libre de Dieu. »

I

Je fis la connaissance de lord Hyland sur le bateau qui nous ramena de Ceylan à Suez en 188...

Ce bateau était un grand bateau de l'*East India Company*, un très grand bateau, long de trois cent trente coudées, large et haut en proportion. Son nom, le *Samson*, donnait tout de suite à entendre que non seulement ceux qui l'avaient construit, étant Anglais, lisaient la Bible, mais qu'ils comptaient encore sur la force de leur bâtiment comme les Danites sur celle de Samson lui-même.

Il était en acier, en effet, et brûlait cent vingt tonnes de charbon par jour, autant par nuit. Sa masse et sa vitesse étaient telles que, pendant le dernier voyage, il avait, de son étrave, coupé en deux un bateau d'égale grandeur sans aucun dommage pour lui; ce qui donnait confiance aux passagers, — à lord Hyland lui-même, — et l'avait fait choisir de préférence.

Le *Samson* était à triple étage ; et une sorte de château central, surmonté d'une plate-forme, l'élevait encore au-dessus des flots. Ses deux cheminées semblaient deux tours. N'ayant point de mâts, il n'avait point de voiles, mais pour rappeler les blanches ailes, du moins sa coque était-elle peinte en blanc. Tel qu'il était enfin et qu'au départ nous l'avions vu dans le port de Colombo, le *Samson* n'avait plus du tout l'air d'un bateau. On eût plutôt dit d'un des monumens d'une de nos grandes capitales, d'un hôpital ou d'un ministère, ou, si vous l'aimez mieux, de quelque immense casino.

Cette dernière comparaison cependant eût été, de toutes, la moins exacte. Car si nous eûmes nos malades et nos morts, et si, pendant les vingt-deux jours de traversée, lord Hyland écrivit

plus de lettres qu'un ministre n'en signe en six mois, il arriva d'autre part que, grâce à la présence du lord-missionaire et à l'ascendant qu'il exerçait, on n'eut d'autre musique que celle des cantiques, et d'amusemens, que les lectures et les exhortations qu'il voulut bien nous faire. On avait supprimé les jeux pour ne lui pas déplaire. On fumait le moins possible, et, pour boire les liqueurs, on attendait qu'avec les dames il eût quitté la table.

Il est vrai que la contrainte et les privations que l'on s'imposait à cause de lui, le touchaient peu. A peine s'il faisait semblant de s'en apercevoir. Il était exigeant et, comme sont les apôtres, insatiable.

Son zèle envahissant m'eût été particulièrement insupportable, si l'excès n'en avait été tempéré par un langage et des manières capables d'étonner chez un Anglais en voyage. Je m'aperçus, une fois de plus, que, passé un certain niveau, la politesse fait les mêmes miracles en tout pays, qu'elle est partout la même, que le ton n'en est pas très différent.

Il avait aussi l'avantage de parler un français merveilleusement pur et presque sans accent. En rendant nos rapports plus aisés cette particularité fit promptement de notre sympathie réciproque une confiance qui, dans la suite, ne se démentit pas. J'ajouterai que cette parfaite connaissance du français, en enhardissant ses confidences, lui fit oser certains sujets qu'en sa langue il ne lui eût peut-être pas été permis d'approcher de si près.

A l'exception de voiles et de mâts, il y avait de tout sur cette ville flottante, — jusqu'à un bureau de poste, — et nous mangions tous les matins d'excellens petits pains frais. Les îles et les continens auraient péri dans un nouveau déluge que, comme l'arche, le *Samson* eût suffi à repeupler la terre submergée. Car outre les animaux de consommation ordinaires qui, de nouveau, auraient pullulé sur le monde, nous avions embarqué une ménagerie, ainsi que douze volières d'oiseaux rares, don de Sa Hautesse le nizam d'Hayderabad à Sa Majesté britannique.

Toutes les races de l'ancien monde étaient, d'autre part, représentées : celle de Cham par douze chauffeurs nègres qui, des profondeurs qu'ils habitaient, montraient aux curieux penchés pour les voir leur bon rire et leurs dents blanches; celle de Sem par deux barbiers arabes et un banquier israélite venu de Londres aux Indes pour visiter des mines de rubis; celle de Japhet enfin par le cuisinier chef, M. Renard, qui, comme moi, était Français, et par plus de deux cent cinquante Anglais des deux sexes, y compris lord Hyland, lady Hyland et leur fille lady Lucy, celle-ci blonde avec de doux yeux comme sa mère, un peu pâle et divinement élancée.

J'allais oublier John, le fidèle John, qui depuis vingt ans servait son maître auquel il s'était converti, et, pour la fille et la mère, deux femmes de chambre, l'une un peu rousse et l'autre brune, également jolies, dont le silencieux John, ainsi que je l'appris ensuite, avait quelque raison d'être également jaloux.

II

Il est probable que, sous l'ardente limpidité d'un ciel sans nuages, je n'aurais point, — même sur le *Samson*, — songé au Déluge et encore moins à un second déluge si, quelques jours après notre embarquement, le noble lord n'en eût soulevé l'hypothèse et prévu les épouvantables conséquences avec une évidente satisfaction. Son ordinaire enjouement s'en accrut, car cet homme terrible était gai, de cette gaieté propre aux militans que l'action enivre et l'excellence de leur mission soutient.

Lord Hyland avait fait trois fois le tour du monde et pénétré chez tous les peuples de la terre. Ce qu'il avait surtout remarqué dans ses voyages, — et aussi bien ne voyageait-il que pour cela, — c'est que les trois quarts des hommes ne lisaient pas la Bible et que ceux qui la lisaient n'en valaient pas mieux : ceux-ci, d'autant plus coupables à ses yeux, que la Parole leur avait *d'abord* été révélée. Ainsi qu'à Paul, l'Humanité ne lui apparaissait donc qu'une plaie du haut en bas, en telle sorte que la terre corrompue devant Dieu eût mérité d'être détruite.

Il n'en exceptait même pas ses compatriotes, ce que je note comme un fait rare, tout à la louange de son impartialité. Les connaissant mieux, il ne leur en était que plus sévère, s'il est possible. Il nous fit même à ce propos de Londres une peinture si abominable que, pendant un instant, nous ne pûmes vraiment souhaiter autre chose que de voir cette ville impure crouler sous les eaux.

C'est ici que par humour je crus bien faire de comparer le *Samson* à l'arche, comme j'ai dit plus haut, et en le faisant de m'adresser au commandant par courtoisie. Le commandant Hector était lui-même fort versé dans les Écritures. Il eût d'ailleurs été impardonnable de ne point l'être, car, selon les usages et règlemens de la marine anglaise, c'était lui qui, chaque dimanche, du haut d'une petite tribune drapée aux couleurs nationales, devait lire l'office aux Premières, assemblées dans le salon.

Ma comparaison parut flatter cet homme excellent, et il me remerciait déjà de la bonne opinion que j'avais de lui et de son bateau, quand, l'interrompant et non sans vigueur, lord Hyland affirma que pas plus que les habitans du reste du monde, ceux du *Samson* ne méritaient d'être épargnés.

« Je ne voudrais ici blesser personne, reprit-il, et aussi bien ne m'en prendrai-je à personne en particulier. Il ne me paraît point cependant que nous puissions nous prévaloir de vertus singulières. En nous séparant du reste du monde, les flots et la solitude privent seulement nos crimes et nos vices de leur champ et moyens accoutumés. Nous n'avons, en effet, ici, ni rues mal famées, ni cabarets élégans, ni poses plastiques comme à *Leicester-place*. Le manque de banques et de trafic empêchent que nous nous dépouillions les uns les autres, et il est certain que jusqu'ici on n'a pas encore tué.

« Mais si, par nécessité, Dieu se trouve, ici, moins offensé qu'ailleurs, est-ce à dire qu'on s'en préoccupe davantage? Non pas. Songe-t-on à l'essentiel? Nullement. Qui pense au salut? Personne. Ne m'avez-vous pas vous-même avoué, commandant Hector, que les Premières classes ne vous écoutaient pas avec toute l'attention désirable et que, dans l'attente du second repas, la plupart des assistans bâillaient; que d'ailleurs les deux tiers de ceux sur lesquels vous deviez compter manquaient sous différens prétextes, dont le plus habituel était qu'ils n'appartenaient pas à l'Église officielle que vous représentez.

« J'ai eu pour ma part quelque peine à me rendre maître des Secondes. Je ne parviens pas toujours à les réunir à l'heure exacte et lady Hyland elle-même n'obtient pas de tous les hommes qu'ils veuillent bien chanter, avec la franchise qu'il faudrait, les cantiques que je désigne. Les Troisièmes, il est vrai, me donnent plus de satisfaction. Elles sont rudes, mais dociles. Encore puis-je croire qu'elles n'agissent que par stupidité. Je ne doute pas, du reste, qu'ici comme ailleurs, mieux que le Livre que j'enseigne, ma naissance et ma fortune ne me fassent seules supporter.

« Je ne vous parle point de l'équipage, pour les trois quarts composé d'Hindous idolâtres. Je n'ai pas eu encore le loisir d'étudier leur langue. Du moins ne boivent-ils pas de boissons fermentées, mon cher commandant. — Et en montrant dans la main de l'excellent homme la pipe que celui-ci n'osait allumer. — Ils ne fument pas non plus, ajouta-t-il, ce que j'approuve en eux et recommande, car, croyez-moi, de même que l'ivresse mène à tous les crimes, le rêve et l'engourdissement disposent aux vices les plus honteux. »

Sous ces latitudes, je m'abstenais de toute boisson fermentée par prudence et m'essayais à ne plus fumer par hygiène. Sans s'embarrasser des motifs, et avant même que nous n'eussions parlé français, cette abstinence l'avait tout d'abord prévenu en ma faveur. Je ne croyais pas cependant que nous méritassions

tous d'être noyés par Dieu parce que le commandant Hector avait l'habitude de fumer sa pipe.

Je pris la liberté de le dire au noble lord, qui, tout en voulant bien sourire de la forme que j'avais donnée à ma pensée, ne m'accorda rien sur le fond.

III

Comme aux hommes, sa réprobation allait aux choses, autant pour le mauvais usage et l'abus que ceux-ci en font, que pour l'agrément ou l'utilité qu'ils en retirent. C'est ainsi qu'après avoir reproché sa pipe au plus innocent des pécheurs, il en vint à désapprouver les commodités que j'ai déjà dit que nous avions sur le *Samson*. L'excellente cuisine que nous faisait M. Renard, mon compatriote, achevait de le mécontenter. Car aussi bien qu'aux ingénieuses industries qui rendent aux hommes ce monde habitable, il en voulait aux arts qui les distinguent des autres animaux.

Je pensais toutefois que, si en vue du ciel il méprisait la terre, il n'était pas le plus mal partagé dans l'usage des douceurs qu'il est permis à quelques-uns de s'y procurer.

Rien ne lui manquait de l'abondance et des raffinemens dont s'entoure le riche. Non plus que du thé qui accompagnait deux des cinq repas que nous faisions par jour, il me semblait bien qu'il n'eût pu se passer aisément de la douche et des frictions que le fidèle John lui donnait chaque matin. Le linge qu'il portait était d'une particulière finesse, et je n'avais pas encore rencontré en voyage Anglais mieux habillé. Il y avait d'autant plus de mérite qu'il était de grande taille, et, quoiqu'en parfaites proportions, d'une corpulence peu commune.

« Si vous me voyez décemment vêtu, me répondit-il, quand notre intimité m'eut permis de lui faire part de quelques-unes de ces réflexions, ce n'est ni par goût ni par ancienne habitude d'élégance, mais bien par nécessité. Les hommes sont si corrompus qu'un vêtement négligé les indispose. Aux pauvres que j'enseigne, le moindre relâchement de ma part paraîtrait offensant ; aux riches, ambitieux ; aux uns et aux autres, affecté et faux. Étant connu de tous, j'ai pensé mieux faire de continuer à vivre selon mon état et ma condition. C'est ainsi qu'à Londres je ne me rends jamais, aux salles où je prêche, autrement qu'en carrosse, et que ma livrée s'y montre, comme à Windsor, aux jours de gala.

« En agissant ainsi, je pense me montrer plus simple à ma manière qu'à la leur les salutistes avec lesquels on a souvent le

tort de me confondre. Non pas que je n'approuve l'idée dont ils ont précisément tiré leur nom, et que leurs sociétés de tempérance ne soient exactement ce qu'il faut; mais parce que la mollesse de leur cœur et leurs perpétuels gémissemens m'éloignent d'eux autant, si ce n'est plus, que l'indécence de leur mise en scène et le tapage de leurs instrumens. »

La nature de ses préoccupations et son originalité m'attachaient à lui tous les jours. Je le laissais volontiers venir à moi quand la prédication, les cantiques et sa correspondance le lui permettaient. Sans entrer dans ses idées je lui montrais que je n'y étais pas indifférent. A défaut d'approbation, je lui donnais de l'attention, ce qui est peut-être fait pour flatter davantage.

Malgré l'outrance qu'il y mettait, sa mauvaise opinion des hommes n'était pas en soi si mal fondée que je ne pusse lui faire des concessions notables et croire avec lui que, par elle-même, l'humanité ne parvînt jamais à beaucoup changer. Je lui avais d'autre part avoué que je n'aimais pas trop à penser non plus que la vie fût à elle-même son propre but; qu'en tout cas, et à quelque parti qu'on s'arrêtât, la méditation de la mort était la part des meilleurs; qu'en les détachant de biens, comme eux, périssables, elle les élevait au-dessus d'eux-mêmes, — et autres belles choses qu'on répète depuis des siècles, faute de trouver mieux.

Avances insuffisantes qui plutôt le mécontentèrent.

A plusieurs reprises il me fit vivement sentir qu'aux prétentions philosophiques il préférait la commune insouciance, l'ignorance grossière aux vaines réflexions. Comme l'Apôtre, il en voulait surtout aux hommes de négliger Dieu autrement que par oubli, ne leur pardonnait point de songer à la mort sans songer au salut.

« Je vous plains, me dit-il, mais que n'ai-je moi-même senti plus tôt que le salut était la seule affaire au monde, la seule qui importe, et que de temps perdu jusqu'au jour où le Révérend Samuel vint enfin me retirer de l'abîme dans lequel j'étais plongé! Homme admirable, unique au monde par la parole et par l'esprit qui changea en fils de Dieu la pierre du chemin!

« Avant que je l'eusse recueilli chez moi et mis à l'abri, Samuel allait prêchant dans nos villes et nos campagnes sous l'injure dont le couvrait la foule ameutée, tandis que, secrètement causes du tumulte, les recteurs de paroisse requéraient encore la police contre lui. Tous plus acharnés et, sous leurs faces respectables, pires que les sauvages auxquels nous nous sommes depuis consacrés. Trois granges brûlèrent où l'apôtre avait couché. Une enquête eut lieu où deux doyens ruraux et un lord spirituel de la Haute Église furent compromis.

« Ils redoutaient sa prédication et les terribles vérités qu'il rappelait à leur criminelle indolence. On lui pardonnait d'autant moins qu'il était fils et petit-fils de pasteur. Il eût pu, en effet, signer, comme eux, les trente-neuf articles et jouir des profits que l'église officielle assure à ses membres, s'il n'avait d'abord compris que, sans entraves ni bénéfices, sa foi le mettait plus près de Dieu. — En l'empêchant de se marier, son état de pureté l'en rapprocha peut-être davantage.

« Il est en ce moment par delà les lacs de l'Afrique intérieure, — reprit-il en dirigeant vers l'Ouest des regards pleins de confiance ; — dégoûté de nos pays, il a préféré se jeter parmi les plus ignorans des hommes. Pauvres gens à qui l'idée d'un Dieu est si étrangère, paraît-il, que, pour traduire la Bible en leur langue, Samuel a dû inventer lui-même le mot qu'il fallait pour le nommer !

« Ces peuples et les régions inconnues qu'ils habitent m'eussent tenté, et je ne l'aurais point laissé partir seul si je n'avais craint moi-même de lui être moins un secours qu'un embarras. Malgré les apparences, mes cinquante ans, hélas! sont moins vigoureux que ses soixante années d'abstinence et de privations. Déjà mes cheveux grisonnent, mes membres usés n'ont plus la même vigueur, mes genoux faiblissent, et quand je parle longtemps la respiration me manque. Elle me manque aussi quand je m'élève au-dessus de certaines altitudes. Aux Indes d'où je viens, j'ai dû renoncer à visiter les missions himalaïennes que j'y entretiens. De même en Russie, l'an passé, je fus forcé de m'arrêter aux premières marches du Caucase.

« Ah! si dès ma jeunesse je n'avais, courant au pire, abusé des autres et de moi-même, ne m'auriez-vous pas permis de vous accompagner, Samuel, et au lieu de naviguer sur cette mer paisible, ne partagerais-je pas maintenant vos périlleux travaux? »

IV

Comme au désert les grains de sable, les sectes protestantes sont en réalité si nombreuses et entre elles si divisées que je crus bien faire de demander à lord Hyland à quelle secte il appartenait ou plutôt à quelle secte appartenait le maître et l'ami auquel il venait de rendre un si bel hommage.

« Mais à la sienne, me répondit-il un peu piqué. — Il est vrai qu'il importe peu, continua-t-il en reprenant sa bonne humeur habituelle. Notre secte, en effet, admet et comprend toutes les autres. A toutes elle concorde et sur l'essentiel à toutes se réunit.

« Il n'y a même ni sectes ni églises distinctes à nos yeux. Catho-

liques ou protestantes, grecques et russes schismatiques, nous ne faisons entre elles aucune différence. Nous ne sommes hostiles à aucune. Souvent, selon les divers pays que nous traversons, nous les soutenons de notre parole et, quand elles le veulent bien, de nos dons. C'est ainsi que, même aux salutistes, nous avons, en diverses occasions, prêté un secours efficace et que, lorsqu'ils ont fondé leur hôpital, j'ai tenu moi-même la truelle d'argent.

« Pour les autres comme pour nous, le nom de chrétiens nous suffit. Car, quelle que soit la doctrine des sectes, encore ne font-elles que travailler sur les mêmes Écritures, et quoi qu'elles puissent dire, y a-t-il certains points *essentiels* sur lesquels, sans cesser d'être chrétiennes, — ou même néo-chrétiennes comme la secte nouvelle dont vous m'avez parlée, — il n'est permis à aucune de broncher.

« En est-il une, parmi elles, continua-t-il en s'animant à mesure, qui, sans perdre son nom, puisse ne pas croire que l'Ancien et le Nouveau Testament ne soient l'un et l'autre les marques extérieures et sensibles par lesquelles Dieu se soit manifesté, et qui, croyant à la révélation et aux miracles qu'elle proclame, ose nier que, dès la naissance, les hommes nés criminels n'aient besoin d'être sauvés?

« Toutes le croient et l'enseignent. Toutes croient au péché et à la rédemption, aux Apôtres et à Moïse, qui ont dit et annoncé la faute et le rachat. Toutes, croient en Christ et en Adam, en qui toute foi réside, et sans qui il n'y aurait plus ni concupiscence ni grâce, ni indignité ni salut! »

Il me demanda si j'admettais.

J'admis, et non pas tant pour la commodité de la conversation que parce qu'il me semblait bien qu'au moins fallait-il qu'ils fussent chrétiens pour être hérétiques, et d'autant plus chrétiens, si j'ose dire, que détachés des églises et des convenances qu'elles imposent, Samuel et son noble ami ne tenaient à Dieu que par eux-mêmes, trop directement, trop sérieusement peut-être, mais du moins sans feintise ni fadeur, non plus que par élégance mondaine ou banale courtoisie.

« J'espère vous le faire connaître un jour, ajouta lord Hyland. Peut-être fera-t-il pour vous ce qu'il a fait pour moi, et qu'ouvrant vos yeux à la lumière il vous engagera dans la voie véritable où selon ma nature et mes forces je l'ai suivi.

« Mais avant de vous dire la chute que je fis ce jour-là en suivant le cerf, et l'inspiration soudaine qui, comme Ananias auprès de Saül, amena Samuel au chevet d'un blessé, je ne crois

pas inutile de vous montrer l'homme que j'étais et quels furent en moi les méfaits de la créature. »

Reprenant alors ce qu'il avait dit précédemment de Londres, il s'accusa d'avoir augmenté la somme des iniquités qui méritaient à cette ville d'être détruite. Lui-même avait épuisé les ressources de toutes sortes qu'elle offre aux raffinemens et aux complications des plaisirs les plus affreux. Réceptacle immonde où, par surcroît, l'hypocrisie des jours blanchit l'impureté des nuits. Sous ce rapport et avec certaines réserves, Paris, non moins immonde, non moins suspect, mais moins secrètement abominable, lui paraissait tout de même moins lâche, moins vil. Car, ainsi qu'au chasseur la bête puante, la débauche lui plaisait mieux debout que terrée.

C'était cependant à Paris où s'étaient commises celles de ses folies qu'à cause de leur sottise et de leur niaiserie même, il méprisait le plus.

Abandonnant sa femme et sa fille, il avait, en même temps que les Hertford, les Seymour, les Hamilton, habité Paris, qu'il avait étonné, comme eux, par ses profusions et ses excentricités.

Il eut autant de gilets qu'il y a de jours dans l'année. Il en eut même un en peau de criminel qu'il avait audacieusement montré aux bals des Tuileries. Le premier il s'était fait blanchir à Londres comme, lorsqu'il était à Londres, il se faisait blanchir à Paris. Il faisait venir du Cap la volaille qui paraissait sur sa table, et son écurie lui coûta moins cher qu'un mauvais cheval qu'il avait disputé à un Russe de sa bande, parce que ce prince en avait envie.

Quant aux femmes, par élégance, c'était aux pires qu'il s'adressait.

V

Ordinairement ces sortes de confidences viennent bien moins d'un excès de confiance qui pourrait flatter celui auquel elles s'adressent, que du besoin d'occuper les autres de soi, fût-ce à ses propres dépens. Il est même rare qu'on n'y ajoute pas afin de se parfaire, et pour qu'en parlant de soi, il vaille au moins la peine d'en parler.

Ce ne fut pas ce sentiment qui me parut guider lord Hyland en cette circonstance. S'il m'offrit ses fautes en exemple, il n'y insista que pour me montrer qu'il n'est désordre que Dieu ne débrouille, crimes dont il ne nous relève.

Encore y mit-il de la modestie en me disant que tous les dé-

bauchés d'une même génération se ressemblent, et que sa vie n'eût été, après tout, que celle d'un pécheur ordinaire, sans les facilités qu'il avait tirées des biens considérables que son père lui avait laissés en mourant. Le commandant Hector m'avait dit qu'il était, en effet, un des hommes les plus riches du Royaume-Uni; qu'en dehors de ses cinq châteaux, le noble lord possédait un hôtel à Londres et, dans cet hôtel, une galerie fameuse que les guides recommandent; mais où, depuis, au grand dommage des amateurs, il avait installé sa propagande et ses nombreux bureaux.

« Mon père, dit-il, grand amateur de navigation, était mort en mer, dans les hautes latitudes. Le corps ramené à Londres, les lords de l'Amirauté assistèrent officiellement à ses obsèques, quoiqu'il ne fît point partie de la marine royale. Mais dans les glaces du Nord il avait, entre autres découvertes, reconnu un groupe d'îles qui, sur les cartes, sont portées sous son nom. Iles Hyland, s'écria-t-il, îles inhabitées, rochers déserts d'où, vers Dieu du moins, ne monte nulle offense!

« Ma mère, reprit-il, reporta sur moi l'aveugle et extraordinaire affection qu'elle avait pour lui. Elle l'aimait, je crois, comme nulle femme n'a aimé au monde. Tout lui était permis jusqu'à l'oubli qu'il faisait d'elle. Celui-ci ne prenait pas toujours la peine de lui signaler sa présence à Londres, repartait en de nouvelles expéditions, sans l'avoir vue. Elle le supportait sans se plaindre, préférant, disait-elle, ce que lui-même avait préféré.

« Des diverses curiosités naturelles qu'il avait rapportées de ses courses lointaines, celles qui n'allèrent pas au *Museum* furent, après lui, placées dans des vitrines qu'elle soignait elle-même, de même qu'elle prit soin d'un jeune Lapon ramené du Pôle et dont elle pleura la mort comme s'il eût été son propre enfant. Tout ceci plus vrai que je ne vous puis dire et, dans le détail, encore plus saisissant.

« Comme à mon père, tout me fut permis et doublement, pour mon propre compte et pour le sien. Le silence maternel encourageait mes pires entreprises. Quand trop osé le scandale devenait public, elle opposait à l'opinion une invincible fermeté. A cause de moi peut-être et sans ignorer rien, pour tous elle se montrait la même.

« Ni éloge ni blâme sur les actions elles-mêmes, mais pour tous une sympathie, une tendresse, un empressement à venir en aide, qui, avec elle, je pense, a disparu du monde. On eût dit que le bien et le mal se teintait pour elle des mêmes nuances et qu'elle fût dans l'impossibilité de reprocher à personne ce qu'il était. Tant qu'elle vécut, il sembla bien que la plus pure, la plus

noble et la plus clairvoyante des femmes eût, sur ce seul point, perdu tout discernement.

« Chez elle, cependant, cette disposition alla si loin que l'annonce de ma conversion n'amena sur ses lèvres aucune des paroles auxquelles j'avais droit de m'attendre. Elle l'accueillit avec autant d'indulgence que mes pires folies. Elle n'en fut intérieurement touchée que dans la mesure où elle put aider à mes nouveaux projets. Son zèle à les soutenir fut admirable : mais elle ne parvint jamais à se rendre compte ni de leur mérite ni de leur utilité. Je me fusse fait Turc qu'elle l'eût pris de même et m'eût, de même, soutenu.

« Il est vrai que l'assistant à ses derniers momens je lui fis comprendre... »

Mais il n'acheva pas.

VI

Il y a des mortes que nous n'avons jamais connues et qui pourtant nous sont chères. Celle-ci devait me devenir plus chère encore, lorsque plus tard, à Londres, dans le salon d'étude où pour la première fois lord Hyland me reçut, j'eus vu d'elle un admirable portrait, où la noble beauté du paysage encadrait celle de toute sa personne. Avec des traits arrêtés, elle avait une douceur de physionomie singulière, et avec des yeux parlans, d'ardens et purs regards qui répondaient de l'immense amour qui intérieurement l'avait consumée. Mais la harpe galloise sur laquelle s'appuyait sa main blanche et les fières chansons qu'évoquait l'antique instrument, me firent peut-être encore mieux comprendre les hardiesses de son indulgence et le grand cœur qui les avait osées.

Je ne doutais pas, en effet, qu'au pays où elle était née, les vieilles chansons, autrefois chantées sous les chênes, n'eussent gardé assez de vertu pour agir en elle. Chansons mutilées d'âge en âge et redites par lambeaux, mais d'esprit sublime, qui recommandent de tout aimer, puisque tout est vivant. Inspirées de la terre, du ciel et des eaux qu'elles proclament, en lui apprenant à se confondre elle-même humblement dans les choses, peut-être lui avaient-elles fait sentir que les hommes non plus ne méritent ni fâcherie ni dégoût, qu'ils sont comme la pierre qui tombe ou la tige qui s'élève et qu'en leurs actions indistinctes, elle devait adorer l'effort mystérieux d'un monde où, aux dépens de chaque être et en dépit du mécompte, tout n'est qu'ordre, mouvement et beauté !

N'ayant point achevé, comme je viens de dire, lord Hyland rêva quelque temps accoudé sur la lisse. Nous nous étions ce soir-là isolés à l'arrière du bateau. Il n'y avait point de lune, mais, du sillage phosphorescent, de clairs scintillemens montaient jusqu'à nous dans la nuit chaude. Ce fut aux fantomatiques lueurs de ces eaux chargées de lumière que, pour la première fois, je crus surprendre quelque mélancolie dans ses yeux, et, dans son silence, tandis qu'il songeait à celle qui n'était plus, quelque remords des terreurs qu'il continuait d'inspirer aux mourans.

De gré ou de force il parvenait, en effet, jusqu'à eux; et lui-même m'avait raconté que, dans une ferme américaine, il s'était, en les tuant, débarrassé de deux chiens lancés contre lui et ainsi fait livrer les portes et le malade qu'on voulait défendre.

Tous les secours qu'il prodiguait ne tendaient qu'à préparer à l'acte suprême et, jusque dans les maladies qu'il soignait souvent de ses propres mains, il m'avoua ne chercher que la guérison des âmes. L'avenir éternel, le détournait du présent, et il voyait ce monde si loin de Dieu qu'il pensait souvent, comme il nous l'avait fait déjà sentir, que la vraie charité eût peut-être été d'y tout détruire.

Nulle pitié véritable, nulle autre pensée que celle du salut, et que si ces malheureux oubliaient Dieu dans le dernier passage, ils n'avaient plus droit qu'aux vengeances célestes. Sans séparer le Fils du Père, il semblait incliner au Dieu de Job, effroi des pécheurs, qui ne rend compte à personne. C'était à celui-ci que, comme les autres, il avait livré celle qu'il aimait le plus au monde. Et, sans qu'il eût besoin de me le dire, je sentais bien que le lien du sang, loin de les relâcher, n'avait fait que resserrer ses rigueurs.

Mais, bientôt, ne se reprochant rien, si ce n'est, sans doute, cet instant de faiblesse, il écarta de lui ce douloureux souvenir.

« Ce qu'il y eut d'admirable, reprit-il, c'est que le bruit de ma conversion causa d'abord plus de scandale en Angleterre que celui de mes débordemens. J'y devins de nouveau, et dans un autre sens, la proie des gazettes, au point qu'il me fallut moi-même écrire et me répandre en brochures, pour éclaircir publiquement ma conduite.

« Non seulement mes anciens compagnons, qui furent d'ailleurs les plus convenables en cette circonstance, mais les plus honnêtes gens du monde et la Cour elle-même se récrièrent. Deux ministres me furent successivement envoyés. Les membres les plus importans de ma famille intervinrent qui, comme eux, voulurent me

faire renoncer à mes vastes projets, et, parmi les plus décidés, mon beau-père, le Très Honorable L. G. T., ambassadeur de Sa Majesté en diverses capitales, homme grave et décent, à qui, ainsi qu'aux autres, les efforts du vice parurent moins redoutables que ceux de la vertu.

« Venu exprès de Rome à Londres où je préparais mon premier voyage de propagande, le Très Honorable avait d'abord commencé par me dire que je m'étais mis entre les mains d'un imposteur et montré, pour preuve, je ne sais quels papiers de police, dont la moindre fausseté était de décrire comme un petit homme replet et sanguin Samuel, qui est pâle autant qu'on peut être, et aussi décharné que je suis moi-même dense et corpulent.

« Mais il était surtout et principalement venu pour m'enlever ma femme et ma fille que j'avais enfin retrouvées. « Ah! me di- « sait ce sage et ce savant, — car il est l'un et l'autre, paraît-il, — « songez, monsieur, que votre femme et votre fille auront plus de « mal à reprendre avec vous la vie commune qu'elles n'en ont eu « d'abord à s'en voir priver. Songez que, si elles veulent bien vous « suivre, c'est plutôt par faiblesse et timidité naturelles que par « entraînement véritable, et que votre mère elle-même n'est pas « tellement de votre côté qu'elle se refuse à les garder chez elle, « comme elle a fait déjà, si celles-ci le préfèrent. Croyez bien, d'ail- « leurs, que, puisqu'elles ne semblent pas avoir le courage de se « séparer de vous, mon devoir est d'agir pour elles, et que je met- « trai tous mes efforts à les retirer à un père et à un époux qui, « après les avoir accablées par son absence, les achève par son « retour. »

« Je ne l'ai revu de ma vie, ajouta lord Hyland; mais par leurs paroles et, depuis, par leurs actions, ma femme et ma fille ont, d'elles-mêmes, si bien protesté contre cette insultante démarche que je m'en veux encore de l'espèce de scrupule où cet homme me jeta dans le premier moment. Il me fit un instant songer au divorce qui, en effet, m'eût rendu plus libre dans l'œuvre que j'allais entreprendre, mais m'eût fait manquer d'autre part au salut de deux âmes qu'entre toutes, je devais ramener. »

Or il se trouvait que l'ambassadeur ne m'était pas tout à fait inconnu. Le hasard avait voulu qu'à Rome, je lui eusse été présenté, l'année précédente, par son neveu William, attaché comme secrétaire à ce poste.

Je ne parlai point de sir William, auquel je vais bientôt revenir. Je ne dis point non plus à lord Hyland que le Très Honorable ne me paraissait point si coupable d'avoir, dès le début, essayé de soustraire sa fille et sa petite-fille aux singularités de

ce terrible apostolat. J'aurais cru, cependant me manquer à moi-même, en lui cachant que j'avais souvent entendu nommer son beau-père avec avantage, en diverses sociétés de diplomates; et qu'auprès de tous ceux qui l'avaient approché, il passait pour un homme rempli de sens et de science, et du commerce le plus sûr. J'ajoutai qu'en me paraissant tel à moi-même, ses manières aimables et son genre d'esprit m'avaient beaucoup plu.

A quoi lord Hyland me répondit plaisamment qu'il n'en savait pas sur lui aussi long que moi et qu'il était d'ailleurs d'autant mieux disposé à me croire qu'on ne pouvait être, en effet, spirituel, aimable et sage aux yeux des hommes qu'aux dépens de Dieu.

VII

Rome est la ville du monde où l'on va et où l'on retourne le plus volontiers. Les yeux et l'esprit y sont toujours satisfaits. Le fond est inépuisable. L'admiration ne s'y lasse jamais. Tout ce que les papes y ont laissé en est cause et aussi la belle antiquité. Rome est encore la ville du monde où, à la rencontre, on se lie le plus facilement. Partout ailleurs ceux qu'on coudoie sont trop affairés, les intérêts trop divers, les préoccupations trop différentes. Aucune idée commune et, dans cette fièvre et cette confusion, nul recueillement, nul repos possible, nul attendrissement. A peine a-t-on le loisir de s'attacher à ceux que l'on fréquente le plus. Faute d'attention on les connaît mal, ou peu, ou point. A Rome, au contraire, les inconnus eux-mêmes ne nous sont ni si étrangers ni si indifférens. Échappés, comme nous, aux soucis immédiats, ils ont fait trêve, et venus pour voir, ils voient et, à leur façon, ils comprennent. Un air plus subtil s'exhale de la terre qu'ils foulent. En s'insinuant en eux le passé les décharge d'eux-mêmes. Devant cette même Vénus, en cette même chapelle, la même pensée qui les y a conduits apaise les plus agités, délie les plus épais, ennoblit les plus vulgaires. Et si parmi la foule, il s'en trouve de meilleurs, de mieux préparés, ils se devinent, ils se rapprochent, ils osent se parler. Entre eux, le fil mystérieux se noue, la sympathie les lie et, pour peu que l'occasion s'y prête, l'amitié enfin les rassemble.

C'est ce qui m'était arrivé avec sir William. Après nous être plusieurs fois surpris aux mêmes musées, nous nous étions abordés en divers salons où l'aimable accueil encourageait notre présence. Je lui avais d'abord paru plus sérieux, sans doute, qu'il ne s'y attendait de la part d'un Français, comme lui m'avait semblé

moins inutilement concentré que le sont la plupart de ses compatriotes.

Sir William avait porté à Oxford le bonnet carré surmonté du petit gland d'or des étudians nobles, et pris, dans l'Athènes britannique, ce goût classique qui, pour n'être point naturel aux Anglais, n'en est chez eux que plus violent. Les goûts acquis ne sont pas d'ailleurs les moins forts et, pour être moins spontanés, les fruits qu'ils donnent n'en sont souvent que plus rares et plus savoureux.

Tout ce que les lettres grecques et latines peuvent donner de grâce et de solidité à un jeune esprit éloigné de toute pédanterie, tout ce que le sentiment des arts antiques et de leur païenne renaissance en Italie peut ajouter à la noble sensualité d'un cœur épris de beauté, mon nouvel ami le possédait à un degré que je n'ai rencontré que chez quelques privilégiés, gens discrets et timides, qui parlent peu de ce qu'ils aiment et rougiraient de l'étaler. Sa connaissance intime des auteurs et de tout ce qui s'y rapporte n'était surpassée chez lui que par une éloquence soudaine que la froideur et la correction habituelles de son maintien n'eussent jamais fait prévoir. Il m'apprit ainsi mille choses que j'eusse ignorées ou méconnues sans lui, et devant les chefs-d'œuvre il entretint en moi la flamme divine.

« Mais, hélas! me dit-il dans les derniers temps que nous passâmes ensemble, le passé ne guérit pas du présent. Le rêve et l'étude n'apportent qu'un vain soulagement à un mal sans remède. Les joies de l'intelligence ne consolent que la vieillesse, et comprendre la beauté des choses ou même la sentir ne font encore qu'affliger celui qui aime. Ni les madones, ni les déesses que nous visitons ensemble ne peuvent me faire oublier une forme charmante, ni les glorieux fantômes qu'évoquent les poètes, me distraire d'une autre image, qu'à tout instant mes yeux se représentent.

« Chère image qui, de tout ce que je vois, par comparaison, me désenchante; vers qui toutes mes pensées et tout ce que je suis s'élancent. O chère âme dès longtemps promise qu'une injuste volonté me refuse. O fiancée dont, sans autre raison que son mauvais caprice, un père insensé m'éloigne et me sépare. Ah! pourquoi notre amour même nous a-t-il empêchés de fuir ensemble et l'honneur défendu ce que les anneaux échangés eussent permis! »

Il m'avait déjà dit la noble idylle, les liens de parenté, les étés passés dans le même château, les beaux ombrages, et, sous les yeux d'une mère et d'une grand'mère adorablement bienveil-

lantes, croissant avec l'âge, en même temps que la mutuelle confiance, le mutuel amour, lorsque, en venant enfin au retour du père et à la séparation déchirante, ses yeux malgré lui se remplirent de larmes.

Elles redoublèrent quand il m'eut montré ce portrait qui ne le quittait pas; ces lettres, tendres échos des plaintes que je venais d'entendre; ces fleurs séchées et, à côté de la première marguerite, le pétale plus rare cueilli aux îles lointaines.

VIII

Si lord Hyland avait arraché sa fiancée à William, du moins n'était-ce pas au profit d'un autre. A différentes reprises, il m'avait dit qu'il ne comptait pas marier sa fille, qu'elle était ainsi plus libre, plus heureuse, qu'elle n'y pensait pas, ou, du moins, qu'elle n'y pensait plus. Ses idées sur le célibat s'étendaient aux femmes et, comme l'Apôtre, il considérait qu'il était de plus grande perfection de ne se point marier. Nos sœurs et nos missionnaires lui paraissaient d'excellens modèles que de lui-même Samuel avait suivis avec avantage et auxquels lady Lucy devait s'appliquer.

Il s'ôtait tout scrupule à cet égard, en se faisant fort du dévouement avec lequel la fille aidait la mère, et, comme de leur commun silence, s'autorisait de leur commune émulation à acquérir les mérites qui devaient servir un jour à les justifier devant Dieu.

Matin et soir, en effet, elles assistaient à la prédication et aux cantiques. Elles l'y suppléaient au besoin. La correspondance était infinie sur laquelle on les voyait ensuite penchées le reste du temps. Aux heures les plus chaudes, et tandis qu'à l'avant les Hindous eux-mêmes faisaient la sieste, à l'abri de quelque bout de toile aspergée d'eau, elles continuaient à écrire dans le *room*, sous la dictée de l'apôtre acharné aux papiers de propagande que lui renvoyaient de Londres ses propres bureaux. A terre, les mêmes travaux leur étaient rendus plus pénibles par le nombre et l'indiscrétion des futurs fidèles, l'insalubrité, les incommodités des divers climats.

Mais à quelque classe qu'elles appartiennent, les voyages et les fatigues qu'ils comportent ne sont point faits pour arrêter les Anglaises. Un vaste empire colonial offre aux ambitions ou aux curiosités de ceux qu'elles épousent tant d'attraits et d'appâts différens que, préparées à cette idée dès l'enfance, elles n'ont nulle répugnance à les suivre. Toutes ont vu des hommes noirs et des hommes jaunes; toutes ont promené sous d'autres constellations leur capricieuse audace ou les âpres convoitises de leur dévouement.

Aussi l'air d'abattement et de tristesse auquel se laissaient aller lady Lucy et sa mère quand elles ne se croyaient pas remarquées m'aurait-il plutôt surpris que la bonne volonté habituelle et le courage qu'elles montraient, si, la lumière se faisant dans mon esprit, je n'avais enfin identifié les noms et les parentés, et reconnu en lady Lucy celle dont m'avait si passionnément entretenu son désespéré cousin.

« La terre est petite, m'avait dit William au moment de nous séparer, le hasard peut un jour vous mettre en présence. Si les circonstances s'y prêtent et que vous puissiez lui parler, dites-lui que vous m'avez vu, et l'amitié qu'entre nous le destin avait pour ainsi dire formée par avance; dites-lui nos promenades et aussi les confidences que je n'ai pu m'empêcher de vous faire.

« Elle sait combien je suis avare de ce douloureux trésor. Elle jugera de notre amitié par l'étendue de mon indiscrétion. Elle devinera votre sympathie par le long détail auquel je me suis complu. La seule curiosité ne suffit pas à soutenir l'attention de celui qui veut bien écouter un malheureux qui s'épanche. Il faut encore qu'il compatisse à une peine qui n'est pas la sienne, qu'il prenne part à des maux dont il ne souffre pas.

« Dites-lui ce que mes lettres lui ont mille fois dit, que les années, les mois, les jours n'ont fait qu'ajouter à la force de mes sentimens, que la privation de sa vue et l'éloignement les augmentent s'il est possible et que si, avec eux, ma tristesse s'est accrue, cette tristesse aussi m'est devenue nécessaire, comme aux champs ensemencés l'apaisement des ténèbres et la rosée de la nuit.

« Répétez-lui ce qu'elle sait déjà, ce que ceux qui aiment ne se lassent pas de dire et d'entendre. N'oubliez pas non plus de lui raconter mes derniers enfantillages, son nom gravé sur l'écorce d'un chêne, et, dans ce vallon écarté, la fontaine antique que nul n'a encore nommée ni décrite et qu'en moi-même je lui dédie. Son eau est limpide où les oiseaux viennent boire, et depuis des siècles elle n'a point tari! »

IX

Aux mêmes gestes, aux mêmes inflexions, on devinait aisément que la fille et la mère avaient toujours vécu ensemble et qu'entre elles, l'union était profonde. Si leurs clairs regards se consultaient, l'entente était réciproque, et, pour les moindres choses, immédiate. Rien que dans la façon de se lever en même temps de table ou de marcher ou de s'asseoir l'une près de l'autre, l'harmonieux accord se sentait.

Elles semblaient deux sœurs, ce qui n'étonnera pas quand on saura que lady Hyland s'était mariée à seize ans et que lady Lucy avait passé l'âge précoce où, à l'imitation des rois, les petits princes ont coutume de marier leurs filles. A quelques différences près elles se coiffaient de même, portaient les mêmes toilettes, toutes charmantes, variées à souhait. La même idée qui poussait lord Hyland à se bien habiller faisait qu'il ne leur refusait rien de tout ce qui contribue à l'élégance des femmes les plus raffinées. Elles l'étaient par habitude et avec goût, c'est-à-dire avec simplicité et elles ne s'y absorbaient pas. La batiste et la mousseline étaient seulement plus fines, leurs robes mieux faites, leurs femmes de chambre mieux choisies.

Tant s'en faut que je veuille faire entendre par là que, sur les quatre-vingts filles ou femmes de fonctionnaires et notables commerçans qui chaque soir se décolletaient pour dîner, toutes fussent mal vêtues ou privées d'agrément. L'Inde d'où elles venaient et le ciel enflammé sous lequel nous naviguions, leur interdisaient les soies trop pesantes, les sauvaient des tons criards en ne leur permettant guère d'autre couleur que le blanc. De telle façon que si, dans leurs robes claires, toutes n'avaient pas l'air de fantômes, et qu'encore les faces rouges ne manquassent pas, il y avait de jolis visages et quelques formes légères dignes, autour de lady Lucy, le soir aux étoiles, de faire apparition.

Quand celle-ci eut, à son tour, découvert en moi le messager qu'à tout hasard, William lui avait annoncé dans ses lettres, ma tâche fut encore facilitée par l'approbation d'une mère qui, d'accord avec sa fille, ne la taisait que par fierté native et pour s'épargner la honte de nouveaux refus. Lady Hyland assista à l'entretien que nous eûmes et, comme à mes paroles, son sourire et ses larmes s'associèrent à la réponse dont lady Lucy me chargea pour son fiancé.

Ainsi que William, il n'y avait d'intéressant en elle que son malheur. Les amans que l'on sépare intéressent toujours; mais combien plus ceux que l'ardente et fidèle continuité de leur chagrin distingue, et ceux-là surtout dont tous les raffinemens de l'éducation et la délicatesse ne font pour ainsi dire encore que perfectionner les douleurs!

« Le malheur aussi a des ailes et peut s'envoler, me dit-elle quand j'eus répondu aux plus touchantes questions. — Ce serait trop vous demander de chercher à revoir William, reprit-elle ensuite, mais s'il arrivait que la volonté de Dieu vous rapprochât de nouveau, raffermissez son courage en lui disant que j'attends, que j'espère toujours, que jusqu'ici l'événement seul a été contre

nous. Qu'il ne croie pas que mon père soit si méchant. Il a l'âme naturellement généreuse; rien de petit n'est jamais entré dans son cœur. Il cédera, ou plutôt il reviendra de lui-même à un plus juste sentiment.

« Témoin et messager de sa tristesse, soyez le messager et le témoin de ma confiance. Répétées par une bouche humaine, mes paroles prendront une force, une chaleur que le muet papier et la pâle écriture, hélas! ne donnent point.

« Si vous le revoyez, remettez-lui aussi de ma part ce petit livre. Avec les plus doux sentimens il contient les plus belles pensées. Il m'a soutenue et consolée. La résignation qu'il enseigne n'est pas mollesse, et tel qu'il est, en ce monde même, il montre bien qu'il n'est pas défendu d'espérer d'être heureux. Si l'occasion vous manque, gardez-le en souvenir du bien que vous aurez fait à une inconnue que, pour ne plus revoir sans doute, vous allez bientôt quitter.

« Vous avoir vu et entendu m'a été doux et de vous avoir parlé m'a fait du bien. Vous m'avez apporté la seule joie que j'aie eue depuis la cruelle séparation. Je ne vous en remercie pas, ajouta-t-elle, tandis que ses yeux s'emplissaient de larmes. Toute parole serait au-dessous de ce que je voudrais. Dites-vous seulement que vous êtes, — avec lui, —le seul devant qui mes larmes ont osé couler. »

X

Sur le *Samson* qui continuait sa course rapide, rien de particulier n'était à signaler, si ce n'est la querelle et la double mort d'un matelot hindou et d'un chauffeur nègre, auxquels lord Hyland, d'abord, n'avait pas pris garde et qui peut-être s'en trouvèrent mieux.

Leurs compagnons cependant continuaient, les uns à prendre d'avance quelque idée de l'enfer dans celui qu'ils habitaient; les autres, les non-fumeurs continuaient à boire de l'eau, tandis que M. Renard, mon compatriote, continuait à nous donner d'excellente cuisine, tout en continuant, d'autre part, aux dépens de John, à enseigner le français à l'une et l'autre femme de chambre, qui continuaient elles-mêmes à y prendre goût.

Le banquier israélite, dont le nom mi-anglais mi-allemand avait sans doute dérouté les répugnances des barbiers arabes, continuait tour à tour — et fort imprudemment — à se faire raser par les représentans d'un peuple ennemi du sien. Il continuait, en outre, à préférer aux brochures que le noble lord faisait distribuer, les exhortations particulières qui le flattaient

davantage. Et avec lui, enfin, les deux cent cinquante Anglais des deux sexes continuaient à m'envier l'amitié visible et les longs entretiens que Sa Grâce voulait bien m'accorder.

A l'humeur des uns, comme à l'empressement des autres, je remarquai bientôt qu'on me considérait mieux. Cette considération s'augmenta quand on eut vu la faveur particulière que lady Hyland et lady Lucy me marquaient.

On me prit pour un personnage. Sans abuser de l'erreur, je profitai des avantages qu'elle m'offrait. Je ne fus plus heurté dans les couloirs, ni foulé dans l'escalier. On se desserrait pour me faire place à table. Les journaux, les *magazines* ne me furent plus sournoisement dérobés. Aux bains on ne me prit plus mon tour, et le temps que j'y restais n'amena plus les réclamations ordinaires.

Quoiqu'il nous vienne d'Angleterre, je n'oserais appeler *snobisme* un sentiment en soi si noble et si désintéressé, d'autant moins, ajouterais-je, que je profitais moi-même de l'admiration que le noble lord attirait sur lui. Elle aurait pu, cependant, me paraître excessive, si déjà, en diverses rencontres, je ne m'étais aperçu de l'ivresse particulière à laquelle le contact ou la vue d'un pair d'Angleterre exposent les Anglais les plus raisonnables.

Pourvu que son état soutienne son rang, ils l'aiment d'avance, et mis en présence supportent tout de lui avec enchantement. On les voit rougir de plaisir à son approche et, s'il leur parle, la joie qu'ils contiennent augmente cette rougeur et fait briller leurs yeux d'un éclat inaccoutumé. Ils ont le lord dans le sang, si l'on peut dire, comme l'Espagnol la danse, l'Allemand la musique et le Français la Révolution. Leur passion pour les chevaux et Shakspeare est moins violente, la satisfaction et l'orgueil qu'ils en tirent moins fondamentaux. Le Livre de la Pairie a un débit considérable, et si loin qu'on aille, on le trouve, comme la Bible, entre toutes les mains.

Nous en avions six exemplaires à bord que la présence de lord Hyland avait encore fatigués. Celle de lady Hyland et de lady Lucy, en ajoutant un élément nouveau à la curiosité, rendit le jeu complet, si je puis dire. Tout le monde, avant moi, avait lu et relu de qui elles étaient filles, petites-filles, tantes ou cousines, et que, duc d'E***, comte de K*** et vingt-deuxième baron Hyland, le noble lord remontait encore par sa mère à Howel le Bon, célèbre dans les chroniques galloises par les lois et les chansons qu'aidé des bardes, il avait composées pour ses sujets.

« Que voulez-vous, les lords sont les lords, me répondit le commandant Hector que j'avais mis sur ce sujet, et vous voyez

bien que je n'y puis résister moi-même. Soyez persuadé d'ailleurs que si, dans leur intérêt même, j'avais essayé de m'opposer aux désordres que celui-ci amène sur mon bateau, les passagers se seraient tous tournés contre moi, qu'ils m'en eussent voulu de les défendre. Mes directeurs, qui ne sont pas marins, auraient blâmé eux-mêmes mon manque de tact, et ma situation peut-être eût été compromise.

« Aussi, dans le salon commun, ai-je laissé installer l'espèce de grand bureau démontable que, dès le premier jour, son valet a tiré de trois caisses numérotées et remonté par morceaux. De même que de sonner la cloche à toute heure du jour pour les réunions, j'ai dû permettre à mes matelots de distribuer les brochures. Ce sont les mêmes raisons qui m'ont fait manquer à tous mes devoirs en autorisant Sa Grâce à se substituer à moi pour les prières officielles du dimanche; les mêmes raisons enfin qui, lorsque mon chauffeur nègre et mon matelot hindou furent parés dans le hamac funèbre, m'ont empêché de diriger moi-même l'immersion. »

Il s'en fallait cependant que le bon commandant fût au bout de ses peines, et lui-même n'aurait jamais imaginé qu'il allait être forcé d'en venir où il en vint.

Arrivés à Aden où nous devions ne rester que deux heures, lord Hyland en effet lui demanda de vouloir bien attendre le courrier de Zanzibar qui ne pouvait tarder et apportait certainement des nouvelles de Samuel dont on ne savait rien depuis six mois. Le malheureux Hector opposa les règlemens, les horaires, les services postaux, les citoyens et l'État lésés, rien n'y fit.

Toutefois n'avait-il accordé qu'un jour.

Nous en attendîmes cinq, sous le rocher noir et la citadelle de ce port incandescent. Lord Hyland avait d'ailleurs offert de payer à la compagnie et aux passagers les indemnités nécessaires. Les passagers, à l'unanimité, refusèrent toute indemnité, et, consultée télégraphiquement, la compagnie répondit qu'elle autorisait la relâche et s'en remettait au noble lord pour le règlement du prix.

Tout cela pour Samuel! me disais-je assez mécontent de notre position. En valait-il la peine et surtout était-ce bien l'homme que lord Hyland m'avait représenté? Le Très Honorable et lui, ne me paraissaient point s'entendre sur son compte. Un doute s'élevait dans mon esprit et je me demandais qui des deux avait raison.

J'interrogeai le commandant Hector qui, non seulement avait eu plusieurs fois Samuel à son bord, mais connaissait sa famille.

Celle-ci ne lui était précisément hostile qu'à cause de son intégrité. Elle ne lui reprochait autre chose que de ne point l'avoir fait profiter elle-même des avantages qu'une illustre amitié aurait dû procurer. L'humeur, chez cet homme excellent, ne fit point tort à sa justice. Sur chaque point il me confirma ce que son bourreau m'avait dit. Il ajouta seulement, qu'après les éclats de sa publique indignation, Samuel retrouvait du moins, dans la vie ordinaire, un calme, une douceur, une patience que le noble lord n'avait point et que, plus encore que son tempérament, sa situation sans doute ne comportait point.

En dissipant mes doutes, ces assurances me permirent de mieux m'intéresser au sort du missionnaire. Je m'associai aux appréhensions de son noble ami, si bien que, lorsque arrivèrent enfin les nouvelles de Samuel et de notre délivrance, je me précipitai aux informations, mais non pas si vivement que les deux cent cinquante Anglais qui, je dois le dire, dès que le lord nous eut quittés, se relâchèrent singulièrement des pratiques auxquelles ils s'étaient jusqu'alors soumis pour lui plaire.

Point de lettres de Samuel lui-même, mais toutes celles des diverses stations laissées derrière lui, annonçaient qu'il s'était encore enfoncé au delà des lacs intérieurs et sans doute perdu. Les unes disaient qu'il devait être mort, les autres entre les mains des traitans arabes, — ce qui eût été pire.

Touché au dernier point de cette terrible incertitude, lord Hyland envisageait pourtant les choses avec fermeté. Soit que l'amour de la famille les retînt près des rivages, soit que la protection de leurs consuls fût plus efficace que celle des représentans des autres nations, il me fit entendre que les missionnaires anglais risquent si peu d'être martyrisés, qu'il ne lui aurait pas déplu, pour l'exemple, que Samuel eût eu l'occasion de témoigner par son sang des vérités qu'il enseignait.

Il est vrai que, décidé à rejoindre immédiatement l'apôtre, il nous eût quittés à Aden même, s'il n'avait su trouver une meilleure occasion à Suez, où, en effet, après nous avoir une dernière fois réunis sur le pont, il nous fit assez bien sentir qu'en nous abandonnant, il abandonnait l'Europe à elle-même.

XI

A vouloir ainsi jeter son filet sur le monde, ce pêcheur d'hommes imposait d'une certaine façon. Tout en le trouvant détestable, — et particulièrement aux siens, — je ne pouvais m'empêcher d'admirer l'ampleur de son zèle, en même temps que la suite passionnée et les soins qu'il donnait à son universelle

entreprise. Le secours qu'il allait porter à Samuel et les raisons qui l'y engageaient me montraient mieux encore tout le cas qu'on devait faire de son caractère. J'étais surtout extrêmement touché du désintéressement que je voyais en lui et qui se rencontre assez rarement chez ses compatriotes. L'idée seule ne leur suffit pas. Toujours quelque arrière-pensée positive se cache derrière leurs sacrifices. Les dangers au milieu desquels leurs entreprises les jettent, les obstacles où leur opiniâtreté les retient, leur font risquer leur vie et la perdre sans plainte. Ils sont audacieux et braves. Ils savent mourir, — mais encore ne meurent-ils que pour faire leurs affaires.

Je n'insistai naturellement pas sur ce dernier point en m'adressant au Très Honorable que, venant de Naples où le *Samson* m'avait laissé, je trouvai seul à Rome, c'est-à-dire sans William, qui, dans l'intervalle, avait été déplacé et nommé à Rio.

Le Très Honorable était fort curieux de savoir l'idée que j'avais bien pu prendre de son gendre entre Ceylan et Suez, et, comme il me pressait de plus en plus, en faisant appel à toute ma sincérité, je finis par lui dire que, si l'Église Établie admettait le culte des saints, elle serait obligée, à tous les titres du noble lord, d'ajouter encore celui-là, le plus beau de tous, le seul personnel et qui ne se transmette point. J'ajoutai, pour répondre d'avance à toute objection, qu'on s'accordait pour reconnaître que les Apôtres n'avaient pas tous eu le même caractère et que tous les saints ne se ressemblaient pas; que, s'il y en avait de doux, il s'en était trouvé parmi eux de farouches, tous d'ailleurs fort incommodes à leur famille, ce qui n'empêchait rien.

Il me répondit qu'aux violens il n'était pas défendu de préférer les pacifiques, que du reste, toute sainteté mise à part, et en quelque genre qu'ils s'exerçassent, les excentriques ne lui agréaient point.

Je vis bien cependant qu'il me savait gré de n'avoir pas plus mal parlé devant lui d'un homme auquel, malgré tout, il tenait de si près. J'avais eu d'ailleurs le même genre de succès, auprès de lady Hyland et de lady Lucy, à qui la sympathie que je lui avais montré tout le temps du voyage avait été loin de déplaire.

Ce n'était d'ailleurs qu'après s'être longuement et minutieusement informé de celles que, dans le commencement, il avait essayé d'arracher aux aventures d'une vie singulière, qu'il en était venu à l'apôtre. Dès que je lui eus confirmé que sa fille et sa petite-fille n'étaient pas emmenées, et qu'elles continueraient, de Londres, à diriger la propagande, il avait admis et approuvé d'autant mieux la généreuse résolution de son gendre qu'après nou-

velle information il était revenu sur le compte de Samuel, qu'il me représenta à son tour comme un honnête homme, dont le seul tort, aux yeux du monde, était de n'avoir pas une piété médiocre.

Quoique lui-même eût eu besoin d'être converti et qu'il ne le désirât point, considérant que, faute de preuves suffisantes, il ne pouvait qu'ignorer l'inconnaissable, il avait toujours soutenu et servi les missionnaires en toutes circonstances. Ceux-ci ouvraient le chemin à la civilisation, c'est-à-dire au commerce, aux armées, aux administrations sans lesquels un État ne saurait vivre. Ils rapportaient ensuite de curieux spécimens et des remarques utiles aux sciences.

Toutefois, comme philosophe, ce n'était point à eux qu'allaient ses sympathies; elles allaient toutes aux sauvages qui, prétendait-il, n'avaient point en morale tant à apprendre de nous que le voulait bien croire la Société des Missions de Londres.

« Les hommes et les passions sont partout les mêmes, me dit-il, leur diversité n'est qu'apparente; le fond reste irréductible. Les mœurs elles-mêmes sont semblables, la manière seulement et les moyens diffèrent. Plus libre comme savant que comme diplomate, je puis bien vous dire ici qu'à part la couleur de leur peau, nous n'avons rien de sérieux à reprocher à ces braves gens. En sondant les cœurs et les reins, ils ne valent ni mieux ni moins que nous. Au lieu d'*ale* et de *pale-ale*, c'est de bière de palme qu'ils s'enivrent; au lieu de banknotes souvent maculées, ce sont de jolies petites coquilles que leur avarice amasse et que, mieux encore que le jeu et les plaisirs, leurs rois, comme chez nous, l'impôt et l'emprunt leur enlèvent. Ils tuent de près, et nous de loin. Secrète chez nous, leur polygamie est d'ordre public. Et, si chez eux les femmes honnêtes vont sans voiles, tandis que les seules courtisanes s'habillent, cela prouve seulement que, chez eux comme chez nous, il y a des unes et des autres, et que, malgré les prétentions de notre *Comité de Licence*, le vêtement n'y fait rien. »

L'ambassadeur m'avait promis de lui-même qu'il ne manquerait pas d'informer son neveu du détour que j'avais fait pour le voir. Quelques mois plus tard, en effet, je reçus une lettre de Rio dans laquelle, en me disant combien ma pointe sur Rome l'avait touché, sir William m'exprimait sa gratitude pour les attentions particulières qu'après l'inattendue rencontre il savait que j'avais eues pour lady Lucy. Outre les petits services que

j'avais pu lui rendre, je lui avais nommé, dans les douze volières, chacun des merveilleux oiseaux dont le *Samson* était chargé pour Sa Majesté, et souvent, le soir, lisant pour elle dans les astres, j'avais cru bien faire de lui prédire une meilleure destinée.

Le petit livre que vous m'aviez remis, lady Lucy, m'avait indiqué ce qui pouvait le mieux vous plaire. Ce n'était qu'une heureuse et simple histoire d'amour, pleine, comme votre cœur, d'oiseaux, de fleurs et d'étoiles. La vive impression qu'elle vous causait m'apprit à vous mieux connaître. En me permettant de la lire, vous me fîtes mieux comprendre que les âmes les plus naïves ne sont pas les moins fortes et que l'amour le plus tendre n'est pas le moins résolu. Et vous, William, peut-être m'avez-vous mieux touché encore en vous associant à elle pour me rappeler ces menues choses. En vous associant ensuite aux filiales angoisses de son cœur, vous sûtes, s'il se peut, me donner de votre bel amour une idée plus parfaite, et fîtes que pour elle je vous désirais davantage.

Elle n'eut point, il est vrai, à pleurer la perte d'un père qui lui fut rendu et dont l'heureux retour, William, allait combler votre mutuel amour. Mais tandis que vous redoutiez les dangers mortels du hasardeux voyage, je sentais bien, à mesure que vous m'écriviez, que ce n'était pas tant parce que la mort eût scellé l'injuste refus d'un sceau sacré que nulle main, peut-être, n'eût osé rompre, qu'à cause d'Elle et des larmes que vous lui eussiez vu répandre !

XII

Lord Hyland m'avait étonné sur le *Samson*. Il devait m'étonner autrement et davantage lorsque je le revis à Londres et qu'il eut bien voulu me raconter l'histoire de l'extraordinaire retournement que j'ai annoncé dès le début.

Je ne fus pas d'abord sans me demander si c'était bien là le même homme que j'avais devant moi, le même à qui ma main serrait la main, le même dont mes oreilles entendaient distinctement les paroles. Oui, le même, mais si différent d'âme et d'intention qu'après vous l'avoir représenté dans son premier état, je crains fort de mal réussir à vous le bien montrer dans le second.

Je savais bien que les Anglais ne se modifient point par nuances, qu'ils n'ont ni entre-deux ni demi-teintes, qu'ils passent tout d'un

côté ou tout de l'autre, que les franches oppositions leur plaisent, qu'entre les joies du Ciel, par exemple, et les tourmens de l'Enfer, leur Église n'admet point le Purgatoire, dont les miséricordes trop touchantes conviendraient mal à l'inflexibilité du caractère national. Il n'en est pas moins vrai que, sachant tout cela, ce complet changement m'avait mis d'abord mal à l'aise et presque déplu. Je craignis que ses nouvelles vertus ne me fissent regretter les anciennes, que l'intelligence, chez lui, n'eût gagné aux dépens du caractère. Je m'étais ensuite formé de lui une image si nette, et m'y étais si bien habitué, qu'il me fâchait un peu qu'il en eût ainsi dérangé les traits. L'avouerais-je enfin? J'avais pris sur lui quelques notes qu'il m'allait falloir retoucher, ce qui, en contrariant ma paresse ordinaire, humiliait en moi la perspicacité du psychologue.

Dans l'ensemble, ses traits et sa personne n'étaient pas changés. Il n'avait pas trop souffert des fatigues de la longue et pénible route. Voyageant en pays plat, la respiration, du moins, ne lui avait pas manqué. Quoique parti en assez mauvais état, la force de sa constitution avait pu reprendre le dessus, et, en s'entêtant au but, celle de sa volonté le lui faire atteindre. Sa voix seulement était plus grave, sa parole plus lente. Au lieu de l'irritante gaieté que j'ai dite, une bienveillance infinie se lisait dans ses yeux, tandis que la profondeur et l'étendue de son regard faisaient songer à celles des solitudes qu'il avait parcourues. Ses cheveux, prématurément blanchis, ne firent qu'ajouter à la surprise qu'il m'inspira.

Je ne l'avais pas d'ailleurs tout à fait perdu de vue pendant ces trois ans d'absence. Comme ils eussent fait d'un nouveau Stanley à la recherche d'un nouveau Livingstone, les journaux des deux mondes nous avaient tenus au courant de ses moindres actions. Ils nous avaient dit le départ de Suez, les larmes de lady Hyland et de lady Lucy, l'arrivée à Zanzibar, le palais, le sultan, les paroles de bienvenue, le café d'apparat et les sucreries; toutes les facilités accordées pour le recrutement et l'équipement de la troupe qui le devait suivre, les achats de toutes sortes, le campement, la pacotille, le nombre des caisses, celui des porteurs et des hommes armés, le tout accompagné d'illustrations qui, légèrement modifiées, avaient ensuite servi à célébrer son retour. Interprétant les rares nouvelles qui l'avaient précédé, on avait, dans l'intervalle et à mesure, représenté et décrit les paysages, les scènes, habituels à ces sortes d'expédition; le roi palabrant à la lueur des torches et, sous le bombax géant, les danses de gala, la route en forêt tracée à coups de hache, la descente des rapides.

Les noms bizarres ne manquaient pas, inventés à plaisir pour ajouter à la vérité des faits, donner plus de rigueur à la bonne information.

On avait, de même, raconté la rencontre du noble lord et de Samuel enfin retrouvé, mais mourant : celui-ci, à demi soulevé sur son lit de douleur, celui-là tendant les bras et s'avançant vers lui les mains frémissantes. On avait cité leurs dernières paroles, et quand Samuel eut expiré, on avait imaginé les réflexions du lord contemplant ces yeux et cette bouche éloquente qu'ombrait et ternissait déjà la moite ardeur du climat, — puis, après le détail de l'ensevelissement et des funérailles, on avait figuré enfin le tertre où, sous une petite croix de bois dur, les dépouilles du premier Anglais parvenu en ces lointains parages reposaient.

XIII

Parmi les lettres dont, en me quittant à Suez, lord Hyland m'avait chargé pour plusieurs de ses compatriotes du continent, lettres de propagande, sorte de bons de pain spirituel qu'enrôlé malgré moi, je devais remettre à mesure et au hasard de la rencontre, il s'en trouvait une adressée à lui-même et qu'il m'avait particulièrement recommandée, au cas où j'aurais occasion de venir à Londres et que lui-même s'y trouvât.

« Cette lettre, m'avait-il dit, me rappellera d'abord ce que moi-même je ne dois jamais oublier. En vous servant ensuite d'introduction immédiate, elle vous permettra d'ordonner aux drôles poudrés du vestibule que leurs culottes jaunes rendent presque aussi vains qu'à la cour leurs culottes blanches certains chambellans que j'ai connus. »

Me trouvant donc à Londres quelques mois après son retour et n'y ayant d'autre affaire que ma curiosité, je songeai naturellement à lord Hyland et à la lettre que j'avais pour lui. On me dit tout de suite l'endroit qu'il habitait. Tout le monde le connaissait et son hôtel encore mieux que sa personne.

Le commandant Hector m'avait recommandé cet hôtel comme une pièce d'architecture considérable, qui était aux autres hôtels particuliers de Londres ce que, dans les grands ports, le *Samson* lui-même était aux autres bateaux. Devant l'importance du monument, je pris une plus juste idée de celle du personnage. Je ne m'étonnai plus que la cour s'inquiétât de lui, qu'il eût éconduit

deux ministres, et forcé — ce qui m'avait paru incroyable — l'*East India Company* à autoriser la relâche.

Mylord était précisément revenu, la veille, d'une tournée de bienfaisance faite en Irlande et, en ce moment même, vivement commentée par l'opinion. En me disant cela, le fidèle John qui m'avait, avec ma lettre, enlevé aux culottes jaunes du perron, me montra, malgré sa réserve ordinaire, qu'il était du côté de l'opinion et loin d'approuver cette sympathie étrange.

On sait la haine et le mépris que les Irlandais inspirent aux Anglais véritables. Leur pauvreté les choque en même temps qu'elle leur fait peur. Sans entrer dans la bassesse et la lâcheté de ce sentiment, lord Hyland m'avait lui-même avoué sur le *Samson* que ces cinq millions d'ivrognes étaient les seuls habitans du globe auxquels il ne pouvait vraiment s'intéresser.

Rien cependant, non pas même cette surprenante tournée, n'aurait pu me mieux préparer aux nouveautés que j'allais apprendre que la vue du Très Honorable, tranquillement installé à lire dans le salon d'étude où le fidèle John m'avait introduit. Son apparition en ces lieux était plus significative à mes yeux que les distributions de blé dans les campagnes irlandaises. Le *Home Rule* promis de ville en ville à l'île-sœur, m'en disait moins que la présence de ce beau-père pour qui son gendre nourrissait une si parfaite aversion.

La réconciliation qu'elle supposait m'indiquait encore qu'il n'y avait plus à douter de l'union des deux êtres charmans que j'avais servis de mon mieux.

Dès l'entrée, le Très Honorable me confirma dans cette opinion, et le mois suivant, en effet, le mariage eut lieu en ce même château de Galles où William et Lucy s'étaient promis. La perfection du bonheur ne peut que rendre muet celui qui la voudrait dire. Je ne parlerai donc plus d'eux. Si cependant je rappelle ici les deux têtes blondes, les deux miniatures dont j'ai parlé en commençant, ce n'est que pour flatter l'orgueil d'une mère et m'associer aux joies d'un ami.

« A me voir ici, ma surprise égale la vôtre, continua le Très Honorable. A peine si je puis croire aux noces inespérées qui m'ont fait brusquement abandonner Rome et les travaux que j'y achevais dans le moment. Tout cependant se prépare magnifiquement et mon neveu a déjà quitté Rio pour n'y plus retourner, je pense. On m'a promis pour lui un poste en Europe, qui, après tant de voyages inutiles, procurera à ma petite-fille un repos bien

mérité. J'ai vu d'autre part la Reine. Elle avait bien voulu depuis longtemps se montrer favorable à ce mariage, et c'est à la finesse de ma diplomatie qu'elle a la bonté d'en attribuer l'heureuse conclusion. Je n'ai point détrompé Sa Majesté pour ne la point démentir, mais mes talens n'y sont pour rien. Ils sont même restés jusqu'ici impuissans à démêler les vraies raisons d'un revirement si extraordinaire. Car, tel que vous me voyez, je ne sais rien, si ce n'est que mon gendre m'a chargé à son retour d'avertir William qu'il lui permettait de lui écrire et que de son côté il lui a répondu les lettres les meilleures.

« Si ses véritables motifs m'échappent, il n'en est pas moins vrai que sa conduite passée à notre égard lui inspire, depuis ce retour, un regret et des repentirs que, sans manquer à sa dignité, il nous fait sentir en toute occasion. Il tolère maintenant mes rêveries et, pour mes collections, m'a rapporté de son expédition les objets les plus rares. Sa tendresse pour sa fille augmente de jour en jour, et en pleurant de joie, lady Hyland me répète qu'elle ne trouve pas qu'elle-même ait payé trop cher ses larmes heureuses. »

XIV

Le fidèle John était cependant venu m'avertir que, ravi de me voir, son maître allait bientôt paraître. Mais avant que celui-ci se montrât, j'eus le temps d'interroger le Très Honorable sur plusieurs détails particuliers qui n'étaient pas pour moi sans intérêt.

C'est ainsi que j'appris le banquet donné aux deux cent cinquante Anglais du *Samson* qui s'étaient tous empressés à venir féliciter le noble lord du succès de son expédition. Le commandant Hector tenait la place d'honneur; c'était d'abord à lui que lord Hyland avait bu, il lui avait ensuite présenté des cigares de sa propre main, ce dont l'excellent homme dut être plus étonné que des gratifications qui lui furent remises pour l'équipage et doublées pour les nègres et les Hindous. Lord Hyland avait ensuite attaché M. Renard à sa maison, autant pour encourager ses talens, qu'afin de ne le point séparer de John et des deux jolies caméristes sur lesquelles, je suppose, ils avaient fini par s'entendre.

Il avait enfin satisfait tout le monde, et même M. Goldmann, — c'était le nom du banquier, — en acceptant de dîner chez lui. Seul, en effet, parmi les invités du *Samson*, M. Goldmann s'était cru obligé, par délicatesse, à rendre au noble lord sa politesse. Il est vrai que cette délicatesse n'était pas allée jusqu'à empêcher qu'en insistant sur les splendeurs de cette réception et les beaux

noms de ceux qui y parurent, les journaux bien informés n'en eussent encore vanté l'intimité et l'à-propos.

J'appris de même que lord Hyland avait fait transporter ses bureaux hors de l'hôtel et remis en ordre sa galerie qu'il avait même enrichie de quelques acquisitions nouvelles; qu'il était devenu très attentif aux serres et aux jardins de ses châteaux; qu'il ne semblait plus rien mépriser des œuvres des hommes; qu'enfin, indulgent aux bêtes elles-mêmes, il essayait en ce moment de cochers français, moins sûrs peut-être, mais aussi moins durs aux animaux.

Ses sévérités s'étaient de même relâchées envers ses missionnaires à qui, comme il me le dit ensuite, il n'avait point voulu, d'autre part, retirer les avantages d'une situation sur laquelle pour eux et leur famille il leur avait donné droit de compter.

Mais ce qui par-dessus tout étonnait le Très Honorable, c'est que, dans ses effets, cette bienveillance singulière se fût étendue aux divers adeptes des religions que ses missions chrétiennes étaient précisément chargées de combattre; que, tout en continuant, par exemple, d'entretenir ses missions aux Indes, le même homme que nous avions connu soutînt en même temps de son argent les écoles musulmanes de Lahore, et se fût peut-être encore montré plus généreux pour celles des brahmaniques. En telle sorte que, s'il persistait à vouloir sauver les gens, n'était-ce plus à sa façon, mais à la leur, et que, d'ailleurs, ne leur demandant plus compte de rien, il semblait que, bien plutôt que de leur salut, il ne voulût plus s'occuper que des différens moyens de contenter leurs désirs.

« Je l'admire autant qu'il se peut, ajouta-t-il, mais, je vous le répète, sans avoir pu parvenir à démêler les secrètes raisons de cette transformation. Sur ce seul point, il élude et jusqu'ici n'a répondu à mes avances que par courtoisie. »

XV

« Ah! reprit-il, aussitôt si, après la mort de Samuel, il ne m'avait pas dit qu'il avait, parmi les infidèles, repris l'œuvre de ce soldat de Dieu, j'aurais pu croire qu'il lui était arrivé la même chose qui arriva au célèbre évêque de Natal, John-William Colenso, qui, au lieu de convertir les sauvages, fut, comme tout le monde sait, converti par eux.

« Ce sont gens simples, en effet, à qui les choses n'apparaissent que dans leur naturelle vérité, continua-t-il en me rappelant le

goût philosophique qu'il avait toujours eu pour les Africains. Leurs yeux ne sont point gâtés, ni leurs oreilles emplies de vaines disputes. L'évidence a pour eux des charmes que nous ne connaissons plus. Les dogmes ne sont pas pour eux les seules garanties morales. Ils n'ont lu ni Haevernick, ni Keil, ni Kurtz, et s'ils les lisaient, ces apologistes fameux ne les choqueraient pas moins par la faiblesse et l'arbitraire de leurs preuves, que par leur insigne mauvaise foi.

« Renonçant d'avance à toute pensée ambitieuse, ils ne croient pas ce qu'ils veulent, mais ce qu'ils peuvent. Ils ne cherchent la vérité que pour elle-même sans s'inquiéter du dommage ou du profit qu'ils en doivent retirer. Ils ne la prennent que comme elle est, c'est-à-dire triste comme eux quand au-dessus de leurs têtes les nuages s'amoncellent, tour à tour, et joyeuse quand le ciel s'allège et sourit.

« Leurs bouches ne veulent point non plus répéter des paroles apprises et, comme la flèche bien dirigée, leurs objections volent droit au but qu'elles transpercent : « Que Josué ait « arrêté le soleil, répondaient-ils à leur évêque, c'est affaire à vous « qui avez étudié l'astronomie à Cambridge, et nous ne sommes « pas astronomes ; que les eaux du grand fleuve se soient retirées « devant Moïse, c'est encore affaire à vous qui avez professé la « physique à l'école d'Harrow, et nous ne sommes pas phy- « siciens ; qu'Isaïe ait nommé votre grand Cyrus cinq cents ans « avant qu'il fût né, et, bien que ceci nous semble vraiment d'un « prophète, c'est affaire à vos historiens, et notre peuple n'a pas « d'histoire. Vous savez tout enfin, et en rien nous ne sommes sa- « vans. Nous n'avons même point de savans qui le soient pour « nous. Votre Grandeur ne nous a-t-elle pas elle-même mille fois « répété qu'il n'y avait point honte à cela ; que les savans chez « vous ne s'entendaient sur rien ; et que la façon dont ils se trai- « taient entre eux n'avait point de quoi nous faire regretter notre « ignorance ? Tout ignorans que nous soyons, nous ne le sommes « pas assez cependant pour croire que le lièvre ait quatre esto- « macs, comme le buffle que nous chassons dans les herbes hautes. « En affirmant positivement cela, le Livre des Livres, le livre « révélé évidemment se trompe, et il ne peut sur ce point tromper « un peuple qui vit de sa chasse et à qui les entrailles des animaux « sont connues. Doutant de cette révélation, nous sommes amenés « malgré nous à douter des autres ; en sorte que, tout en admirant « l'excellence de vos préceptes, nous inclinons à penser qu'ils « viennent plutôt de vous que de ceux qui vers nous vous en- « voient. »

Sans que nous l'eussions vu, lord Hyland s'était approché de nous pendant la harangue, et avec la voix, les yeux et sous l'aspect nouveau que j'ai déjà décrit :

« Pas plus que des chasseurs qui l'ont converti, dit-il, — après s'être réjoui de ma venue, — je ne pense pas mal de John-William Colenso. Je pense seulement que, si Dieu ne s'était point retiré de lui et qu'une grâce contraire à celle qui lui donnait la foi n'avait pas agi en lui, l'évêque de Natal n'eût ni pu, ni voulu se rendre à aucune preuve. Si Dieu lui fût resté sensible, il n'eût rien écouté de ceux-ci, ni de personne.

« Prouver est impossible en telles matières. D'où qu'elles viennent et à quelque affirmation qu'elles aillent, les preuves ne valent rien, l'insécurité où elles nous laissent est la même. Elles ne sont bonnes ni pour croire ni pour nier. Négative ou positive, la foi, ou si vous aimez mieux, la confiance suffit. L'une ou l'autre n'entre en nous et ne se soutient que par un don de sentiment que, dans l'un ou l'autre cas, ni nos mérites, ni notre volonté, ni notre désir, ni surtout notre raison ne nous obtiennent.

« C'est par sentiment que l'on croit, c'est par sentiment que l'on nie. En changeant de foi, l'évêque de Natal n'a fait, sans s'en douter et malgré lui, que changer de sentiment. La raison n'a été pour rien dans ses divers états de conscience. Il a fait tour à tour comme les théologiens et les philosophes, — et c'est au nombre de ces derniers que je me permets de vous ranger, mon cher beau-père, — qui tous ne font que sentir quand ils croient qu'ils raisonnent. »

XVI

Quand nous fûmes seuls, je dis d'abord à lord Hyland comment les journaux m'avaient instruit des principales péripéties de son voyage, et, afin de mieux m'assurer ses confidences, j'insistai sur l'évidente fantaisie de leurs informations.

« Sans doute, me répondit-il en souriant, mes historiens et mes illustrateurs se sont trompés en mille endroits. Ils ont fait comme ils ont pu, ils ont donné les fausses nouvelles que le public réclamait d'eux; elles n'ont pas cependant été si mal inventées que vous dites. Le continent noir est assez fréquenté en cette fin de siècle, pour qu'en s'aidant des derniers récits parus, ceux-ci soient souvent mieux tombés dans leurs inventions que

ne l'ont fait dans leurs exactitudes la plupart des reporters et photographes auxquels depuis j'ai eu affaire. L'idée et le sentiment juste manquent à toute reproduction mécanique. La vérité du détail y perd peut-être, non celle de l'ensemble, qui seule importe et compte et doit frapper. »

Et, en plus de tout ce qu'on sait déjà, il m'apparut que lord Hyland nous était encore revenu de ces pays sauvages excellent esthéticien.

« Je ne leur en veux, poursuivit-il, que de m'avoir trop souvent fait valoir aux dépens des indigènes, ou plutôt je n'en veux qu'à l'infatuation de certains voyageurs dont les livres les ont parfois inspirés, hommes violens et durs qui, faute d'intelligence et de sympathie véritable, n'ont peuplé ces vastes espaces que d'hommes méchans, menteurs, impudiques et grossiers.

« Certes, ce ne seraient point des hommes s'ils n'étaient tout cela. Car persuadez-vous bien que les nouveaux sentimens que m'inspirent mes semblables ne m'ont pas fait changer d'opinion sur eux. Qu'ils aient été faits ou soient devenus ce qu'ils sont, je ne m'aveugle point sur les crimes dont la plupart sont capables, et dont rien, que la mort et l'oubli, ne les saurait racheter. J'en ai vu d'horribles chez ceux d'où je viens, non pas tels, cependant, que je n'en sache chez nous de plus horribles encore.

« Je n'y encourage pas mon beau-père dans la crainte qu'il me devine trop clairement, et le retiens plutôt dans l'éloge qu'il a coutume de faire des sauvages. Comme souvent les diplomates, il est plus confidentiel que discret. Si je m'ouvrais à lui, il ne résisterait pas à l'envie de faire part de mon cas à chacun des savans qu'il fréquente. On lui promettrait le secret, et tout le monde bientôt saurait de moi-même ce que jusqu'ici je ne vois aucune utilité à livrer.

« Mais ne vous y trompez pas, quoique paradoxales en apparence, ses vues sont justes en réalité. Le parallèle qu'il fait des primitifs en comparaison des civilisés n'est point si ridicule qu'on pourrait croire, ni les exemples qu'il donne si mal choisis.

« Ce qu'il ne pourra pas cependant vous dire aussi bien que moi, reprit-il, c'est que les esclaves qu'on leur reproche et pour lesquels notre avarice et notre avidité leur font la guerre, sont mieux traités chez eux que chez nous le pauvre, et qu'aucun d'eux n'est encore mort comme est mort chez nous Jo; Jo le balayeur. Leurs maîtres leur ressemblent trop pour leur nuire. Ils vivent leur vie. Ils n'ont pas surtout de plus grands besoins qu'eux. Et

que si, pour conjurer les astres ou même par caprice, parfois ils les égorgent, du moins est-ce le couteau qui les frappe et non le profit louche et les basses exigences d'un luxe qui n'a même pas pour lui le bon goût !

« Quant à leurs vertus, le miel est plus parfumé qui coule des ruches sauvages, l'eau plus pure qui vient d'une source ignorée. Sans autres secours que leurs lumières naturelles, sans autre impulsion que le mouvement de leur propre cœur, beaucoup m'ont ému par la délicatesse et la fidélité de leurs sentimens. Si à l'aller et au retour plusieurs m'ont dressé des embûches et m'ont molesté au passage, combien d'autres en mille rencontres m'ont nourri, soigné, secouru ! Car eux aussi ont leurs bons et leurs mauvais larrons, leurs mauvais riches et leurs bons Samaritains.

« Eux-mêmes le comprirent et surtout ceux-là à qui après Samuel je pus lire la Bible en leur langue. Avant moi, ils s'aperçurent que, comme nous, ils avaient leurs Hérodes et leurs Salomés, leurs Ruths et leurs Booz, leurs Sulamites et leurs Salomons.

« Et tandis qu'assis parmi eux je leur enseignais les deux Testamens, leur vieux roi donnait lui-même le signal des approbations.

« Vois, me disait ce sage vieillard, en me montrant l'émotion « peinte sur tous les visages, vois comme ils t'écoutent et la joie « qui brille dans leurs yeux quand aux récits de l'ami que tu « étais venu chercher, tu veux bien en ajouter de nouveaux. Vois « comme ils retiennent leur souffle et tendent l'oreille. Tout ce « qui pourrait t'interrompre ou les distraire les fâche, la chèvre « ou le bœuf échappé de l'enclos, le glapissement de l'aigle au-« dessus du fleuve, le pic bleu qui de son bec frappe les hautes « branches de l'arbre qui nous couvre. Si tu ne te lassais pas toi-« même, ils passeraient les nuits à t'entendre, et, afin de les « mieux retenir en leur mémoire, ils te redemanderaient cent fois « de leur réciter les mêmes paroles. Elles s'accordent à toutes « nos passions, à tous les sentimens que nous éprouvons nous-« mêmes. La tristesse et la joie, l'amour et la haine, la pitié et « la vengeance y sont tour à tour si bien représentés qu'ils nous « font reconnaître en nous-mêmes et toucher du doigt ce que « chez nous ou chez nos voisins nous voyons tous les jours. Ja-« mais dans nos cérémonies, ni aux noces, ni aux funérailles nos « chanteurs les mieux inspirés n'ont trouvé de semblables paro-« les. Et si les miraculeuses merveilles que tu racontes sont moins « nombreuses et moins étonnantes que celles dont ils embellissent « leurs récits, elles sont assurément moins confuses et, venant « d'un seul, plus admirables encore ! »

« Il m'entretenait ainsi, et, bien que je ne gagnasse rien sur lui pour l'essentiel, il me plaisait par une douceur de caractère qui plusieurs fois me fit rougir des emportemens du mien. L'affection que ce vieillard voulut bien me témoigner attira la mienne, et ce fut d'ailleurs avec un regret sincère des deux parts qu'après de longs mois nous dûmes nous séparer.

« Ajoutez, reprit-il, que sa patience à me supporter dans ses États et les égards qu'il eut, ne lui furent inspirés que par un naturel sentiment de politesse, qui, dans sa simplicité, me parut plus digne et à la fois plus distingué que l'empressement habituel que je rencontre et que vous avez remarqué vous-même que les habitans du *Samson* me montraient.

« Mais de ceux-ci non plus ne disons point de mal, se hâta-t-il d'ajouter. S'il vous a été permis de les trouver un peu ridicules, ce ne serait pas bien à moi de vous y exciter. Je leur dois beaucoup plus qu'ils ne pensent. Le trop faible témoignage que je leur ai donné de ma reconnaissance ne m'a pas, vis-à-vis de moi, rendu quitte envers eux. Je ne puis oublier que sans l'unanime bonne volonté qui encouragea celle de notre cher commandant, les nouvelles que j'eusse eues de Samuel me fussent arrivées trop tard, et que les cinq jours qu'ils m'accordèrent à Aden me permirent de revoir mon malheureux ami presque encore vivant. »

XVII

Après s'être recueilli quelques instans, lord Hyland avait déjà commencé à me dire la mort de Samuel et comment, n'ayant eu ni le temps ni la possibilité de lui faire effroi des exigences de Dieu, son silence et ses embrassemens avaient suffi comme ils eussent suffi, hélas ! à celle qui l'appelait son fils et dont, après le dernier soupir, tout le visage encore lui pardonnait, — lorsque, rentraîné malgré lui au pays même par l'ivresse de ses pensées, il me peignit d'abord la lente immensité du fleuve, la prairie géante, les grands arbres épars qui annonçaient la forêt voisine, la forêt elle-même, et, avec les vivans mystères qu'elle recèle, le feuillage ardent et coloré comme les oiseaux, odorant comme les fleurs.

Il s'élevait à mesure au-dessus de tout ce que j'aurais pu prévoir de sa part, semblait mû par un instinct puissant. Il n'y avait pas jusqu'à sa négligence à ne me nommer ni les lieux ni les choses qui n'ajoutât une majesté quasi divine aux visions qu'il m'en donnait.

Tout en parlant, il pliait et repliait entre ses doigts ma lettre d'introduction, c'est-à-dire la lettre de propagande que le fidèle

John lui avait remise, et que, sans y prendre garde, il jeta loin de lui.

Il est vrai que, suspendu à ses lèvres, je n'y pris garde moi-même que lorsqu'il m'eut montré, au-dessus du fleuve, la ville juchée sur un coteau, les maisons, faites comme nos paniers d'abeilles, les peintures enfantines qui en décoraient les portes, et, piqués dans la paille, aux chapeaux des toits, mille petits drapeaux de toutes les couleurs. Humbles essais; mais qui le touchaient davantage que ceux du luxe inepte qu'il m'avait dénoncé.

« Le roi, reprit-il, m'installa dans le palais rustique qu'il avait fait bâtir pour Samuel à côté du sien. Il n'avait pas craint l'étranger, venu seul et sans armes, qui n'apportait que des paroles. « Écoutons ses enseignemens, s'était-il dit, ils peuvent être utiles. « Les hommes ne savent pas tous les mêmes choses. S'il le désire, « nous lui dirons ce qu'il ignore; de lui nous apprendrons « volontiers ce que nous ne savons pas. »

« De Samuel, en effet, ils avaient appris l'usage de la charrue, la taille des arbres, le filtrage de l'eau. Et tandis que John essayait de les initier à toutes les beautés de la pairie anglaise, je m'occupais à leur montrer comment se dresse une meute. De même qu'à la chasse je les aidais à la guerre, et, comme en tout pays les lois de l'hospitalité sont réciproques, je les suivis en diverses expéditions, où je me conduisis, je pense, avec honneur.

« De leur côté, ils nous enseignèrent des remèdes par lesquels nous fûmes guéris. En déridant ensuite l'hypocrisie que mes rigueurs imposaient au pauvre John, leur rire et leurs enfantillages lui communiquèrent une certaine gaieté qui lui manquait auparavant. La mienne aussi s'éclaircit aux francs éclats de la leur. Elle n'eut plus cette sécheresse qui, sur le *Samson*, semblait vous déplaire. A l'âpre gaieté de l'apôtre succéda un meilleur sourire, et, il faut bien le dire, avec un plus juste sentiment de notre commune insuffisance, une meilleure amitié pour tous.

« Grâce à eux et au long séjour que je fis dans ces solitudes, je m'avisais peu à peu de mille choses que j'ignorais ou n'avais jamais su voir. L'unique idée qui jusque-là m'avait enlevé aux autres et à moi-même, m'avait en même temps, si je puis dire, dépossédé du monde. A peine si je savais que le soleil m'éclairât et qu'il y eût un ciel semé d'étoiles. Si, aussi bien que du déluge, je vous parlais des merveilles de la création, ce n'était que par métaphore, et pour tirer du spectacle de la nature les preuves ordinaires, lesquelles autant que toutes preuves contraires, — je vous le répète ici plus hardiment que tout à l'heure, — je repousse, ne

tenant plus ma sécurité que de l'imprévue et délicieuse nouveauté de mes sentimens.

« La vue et l'ouïe me furent rendues. Mes oreilles n'entendaient pas et elles entendirent, mes yeux ne voyaient plus et ils virent. Sensible à toute impression, je redevins pareil aux petits enfans. Comme eux je découvris, avec ravissement, l'azur et le nuage, l'herbe et la fleur, la figure et le nom de tous les animaux.

« Mieux encore que les précieux papiers que m'avait laissés mon cher Samuel, les grands enfans avec qui je vivais, me nommaient toute chose en leur langue. Ils admiraient ma persévérance, s'empressaient de répondre à toutes mes questions. Je leur en fis auxquelles je n'avais jusqu'alors jamais songé, et, à propos de leurs lois et de leur gouvernement, leurs réponses me firent entrevoir cette idée, que pour leurs vices et leurs vertus les hommes n'ont guère à compter que sur eux-mêmes, c'est-à-dire sur ce que crée en eux la dure et à la fois heureuse nécessité qu'ils ont de vivre en commun.

« Ils voyaient aussi avec joie l'intérêt passionné avec lequel je parcourais le pays. « Va, me répétait leur roi, va, parcours nos « bois, trouve ton chemin dans nos prairies, navigue sur le fleuve, « visite nos voisins, seul, s'ils sont amis, escorté, si leur alliance n'est « pas sûre. Va, et quand tu reviens de tes courses, assiste à nos réu- « nions afin de mêler tes chansons aux nôtres. Ne te crois pas obligé « de faire comme l'homme excellent qui t'a précédé. Au lieu d'allu- « mer ta lampe de travail, dors la nuit. Ton esprit en sera plus « lucide au réveil et tu comprendras mieux; tes membres en seront « plus légers, et tu te sentiras plus dispos. Ne reste pas toujours « penché sur le Livre, pour y chercher ce qui ne s'y trouve point « peut-être. Je t'ai déjà dit que les belles histoires qu'il contient « sont seulement ce qui nous plaît. Même s'il disait vrai sur les « choses auxquelles ton ami tenait le plus, nous ne pourrions « que répéter par ouï-dire et sans comprendre. Nous ne dirions « comme toi que pour t'être agréables, c'est-à-dire que nous men- « tirions, ce que précisément le Livre défend. On ne pénètre, on « ne sent bien que ce que soi-même on découvre. On ne peut « aimer en idée que ce que l'on a vu soi-même au moins une « fois, fût-ce en songe. Et nous ne songeons jamais que des « choses que la nature anime et fait vivre autour de nous. Elle « a suffi et suffira, avant et après nous, à remplir le cœur et l'es- « prit de milliers d'hommes créés à son image et qui, dans la « vie qu'elle propage, sauront, s'ils les y cherchent, trouver une « règle et une loi. Regarde, écoute, recueille en elle une semence « qui te soit propre. Ne la reçois pas d'une main étrangère. Va,

« et quand tu te la seras trouvée, enterre-la dans ton cœur, me « disait-il en me montrant la place où battait le sien. Il en sortira « un jour un bel arbre que tu planteras devant toi. Il sera à toi, « à toi et aux tiens. Nul n'osera te défendre d'en cueillir les fruits. « Quand tu seras fatigué, tu te coucheras sous son ombre. Il abri- « tera ta vieillesse, et quand les forces enfin te manqueront, c'est « au doux vent bruissant dans son feuillage que ton souffle « expirant ira se réunir. »

XVIII

« Mais revenons, dit-il, — et après un visible effort : Quand Samuel eut distingué mes traits, ses yeux brillèrent un instant de joie et de reconnaissance; mais il était si près de sa fin qu'à peine d'abord avait-il pu me reconnaître. Il est vrai que j'étais fort changé d'habit et de visage. Ma barbe avait poussé. Quant à mon vêtement, il était ce qu'après treize mois de route en avaient fait les lianes épineuses, le soleil et les grandes eaux. Samuel n'avait pas non plus été averti de ma venue. La faute en était moins aux nombreux courriers que j'avais envoyés vers lui qu'à l'interprète arabe qu'au départ le sultan m'avait donné. Homme brave et hardi sans doute, mais qui ne savait d'anglais et de zanzibari que ce qu'il en faut pour dire des injures et demander les choses nécessaires à la vie.

« Dès que j'avais été signalé, le roi s'était porté à ma rencontre, accompagné d'une suite nombreuse. Après les reconnaissances et saluts d'usage, il me dit, dans un anglais timide, l'état désespéré dans lequel se trouvait mon ami. Tandis que nous gravissions la pente du coteau, il prit part à mon chagrin, et, m'engageant à presser le pas pour ne point arriver trop tard, il me suivit malgré son âge.

« Parvenus sous le hangar enguirlandé de fleurs et avant de m'introduire à l'intérieur : « Les herbes sont impuissantes, me « dit-il, rien ne le peut plus sauver. Vois, nous avions déjà tout « préparé d'avance : les aromates, la claie d'osier, et, pour l'ense- « velir avec honneur, cette rare étoffe, rare et précieuse entre « toutes, transmise de siècle en siècle et tramée pour mes ancêtres « de plumes d'oiseaux d'espèces disparues. — Entre, reprit-il en « s'avançant avec moi sur le seuil. S'il peut t'entendre et ne refuse « point de t'écouter, rassure-le sur l'avenir que, redoutant pour « nous, il doit redouter pour lui. Dis-lui à ton tour qu'en cessant « de vivre, nous ne faisons que rendre à la nature ce qu'elle nous

« a prêté, qu'elle n'exige rien en échange et ne nous demande que « d'avoir vécu. Répète-lui, comme j'ai essayé de le faire, que la « récompense est la paix qu'en nous inanimant elle nous donne, « et que, dans son éternelle justice, elle ne peut pas avoir de châ- « timent pour ceux qu'à leur naissance elle n'a point consultés. « Soutiens-lui en même temps les épaules et la tête, prends-le « aussi dans tes bras. Le contact et la chaleur de ton corps lui « feront du bien. Approche-toi doucement et prends cet éventail « pour chasser les mouches importunes. Nous vous laisserons « seuls, ajouta-t-il en rappelant d'un signe son fils aîné qui veil- « lait le mourant. Aucun bruit ne vous troublera. Le soleil de midi « darde déjà au-dessus de nos têtes. C'est l'heure de la lumière et « du silence, l'heure où tout s'apaise, l'heure heureuse où tout « s'endort. »

Et, m'ayant dit ce qu'à peu près l'on sait déjà, lord Hyland cessa de parler.

Si j'avais suivi l'ordre des années, c'est ici que j'aurais dû placer le discours et l'entrevue dernière que j'ai donnés au commencement de ce récit, Mais, en ne disant pas tout d'abord ce à quoi celui qui avait mis en moi sa confiance tenait le plus, j'aurais craint, en cet endroit même, de laisser un instant douter et de la durée de ses sentimens et de la quiétude qui accompagna sa propre fin.

Elle fut telle qu'il l'espérait, paisible et souriante. Dans sa résignation, il n'eut tristesse et regret que des larmes qu'autour de son chevet il vit répandre. Ce fut encore et uniquement aux autres qu'il pensa en ses derniers momens; non seulement aux siens, mais à tous ceux auxquels sur cette terre son aide et sa pitié allaient soudain manquer, — pitié tout humaine que tout inspire aux âmes bien nées et que rien n'enseigne, humaine pitié qui pourra peut-être sembler à quelques-uns d'autant plus digne d'admiration que, comme sans leurre, elle fut sans espoir!

ROBERT DE BONNIÈRES.

LE RÈGNE DE L'ARGENT

IV [1]

LES GRANDES COMPAGNIES
L'ÉTAT ET LE COLLECTIVISME

Que le mouvement de concentration des forces économiques et des capitaux est loin d'aboutir, partout et toujours, à l'accumulation des richesses aux mains de quelques individus ou de quelques familles, nous croyons l'avoir amplement démontré. Les agens de cette concentration sont, le plus souvent, des sociétés, des compagnies, c'est-à-dire des collectivités. Les sociétés par actions sont, à tout prendre, le trait dominant de l'organisation économique du monde moderne. Industrie, finance, commerce, agriculture même, entreprises coloniales, elles s'étendent à tout, s'emparant peu à peu des domaines qui semblaient leur devoir rester fermés, projetant au loin, dans toutes les directions, leurs bras multiples et leurs longs tentacules. Elles sont, déjà, chez presque tous les peuples, l'instrument habituel de la production mécanique et de l'exploitation des forces de la nature. Le présent leur appartient, et, si les signes des temps ne nous trompent, l'avenir est à elles. La société anonyme (*limited*) semble appelée à devenir la reine du globe; c'est elle la véritable héritière des aristocraties déchues et des féodalités anciennes. A elle l'empire du monde, car l'heure vient où le monde va être mis en actions.

(1) Voyez la *Revue* des 15 mars, 15 avril, 15 juin 1894.

Les compagnies s'emparent des premières places dans le royaume des affaires. Les ennemis du « capitalisme » les dénoncent comme le ministre favori du roi Capital et du dieu Mammon. Ils identifient leur empire avec le règne de l'argent, avec la ploutocratie, avec ce qu'ils dénomment improprement « la féodalité financière et industrielle. » C'est, nous l'avons déjà montré, une méprise singulière (1). Ceux qui ne voient dans les compagnies qu'un rejeton et qu'un agent de la ploutocratie s'abusent étrangement. Les sociétés par actions sont le produit naturel, le produit spontané de l'état démocratique. Loin de toujours procéder des ploutocrates, elles ne peuvent naître et prospérer que dans les pays où les capitaux sont disséminés. Elles représentent le nombre, elles représentent les petits et les moyens capitaux, impuissans à rien entreprendre seuls, obligés, pour aborder les grandes affaires, de se coaliser ensemble. Elles représentent l'association; et dans notre monde moderne, dans notre France du moins, encore si malhabile à pratiquer l'association, le libre groupement des capitaux est presque le seul qui ait réussi à s'acclimater. Les intérêts matériels ont su faire, dans les domaines les plus variés, ce qu'ont rarement accompli, autour de nous, les intérêts moraux. Il est vrai que, presque partout, l'État, la loi, la politique se sont montrés moins défians des intérêts matériels que des intérêts moraux, n'osant interdire aux uns ce qu'ils n'osaient permettre aux autres. N'importe! si peu glorieux qu'il soit pour nos gouvernemens et pour nous-mêmes, force nous est de reconnaître le fait. La société anonyme ou en nom collectif, l'association des capitaux pour entreprendre des affaires, a été la seule forme d'association qui se soit pleinement implantée chez nous, la seule qui ait su se faire accepter de tous et pénétrer partout; et cela sans doute parce que, de toutes les associations, celle des capitaux était encore la plus urgente, celle dont notre civilisation industrielle eût pu le moins se passer.

Tandis que certains nous dépeignent les sociétés, les grandes compagnies, comme l'instrument accoutumé, l'agent préféré de la ploutocratie, d'autres, et souvent les mêmes, prétendent découvrir en elles les précurseurs inconsciens et comme les pionniers involontaires du collectivisme futur. En ruinant sur leur passage les petites exploitations, en brisant impitoyablement les petits métiers, en abattant les cloisons et les murs des petits ateliers, en expropriant la petite industrie et le petit commerce, en habituant les peuples à la production en grand et en contraignant les

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1894.

hommes à la fabrication en commun, les grandes compagnies et la grande industrie travailleraient, malgré elles, à une œuvre qui les dépasse et qu'elles ne comprennent point. Elles ont, nous assure-t-on, dans l'évolution économique contemporaine, une fonction qu'elles remplissent d'autant mieux qu'elles n'en ont pas conscience : elles sont chargées de frayer la voie au collectivisme de l'avenir. Elles sont, à leur insu, ces orgueilleuses compagnies, l'agent le plus actif de la transformation sociale qui doit faire passer les nations modernes de l'industrie privée à l'industrie en commun, et de la propriété individuelle à la propriété collective. La grande manufacture, la grande banque, le grand magasin du capitalisme actuel concentrent les forces économiques au profit du collectivisme de demain. Avec leur organisation bureaucratique, avec leurs légions d'employés et leurs armées d'ouvriers enrégimentés militairement, avec leurs vastes services assimilables aux services publics, ces sociétés géantes, opérant d'un bout à l'autre du territoire, constituent la transition naturelle entre la société morcelée de l'individualisme, où chaque producteur vivait isolé dans son atelier, et la future cité du collectivisme, où commerce, agriculture, industrie, tout étant devenu commun, tous les producteurs associés travailleront également pour la communauté. L'odieuse concentration capitaliste n'est qu'une brève phase historique qui aura pour dernier terme la concentration collectiviste ; l'une conduit à l'autre. Le « capitalisme, » de même que la Révolution, doit dévorer ses enfans ; le capital, en accumulant les richesses de la nation aux mains des sociétés anonymes, forge lui-même l'engin de sa destruction, ou mieux de sa nationalisation prochaine. Car la société collectiviste de l'avenir ne sera qu'une gigantesque compagnie réunissant tous les capitaux et tous les moyens de production, une compagnie ayant, à la fois, pour actionnaires et pour employés, tous les citoyens. Ne sont-elles pas déjà, elles-mêmes, ces sociétés anonymes, des collectivités? des collectivités partielles et inégales il est vrai, érigées dans l'intérêt égoïste de certains groupes et de certaines classes, mais enfin des collectivités qui font l'éducation collectiviste des peuples, et préparent l'avènement de la collectivité égalitaire, universelle, définitive? Pour accomplir le vieux rêve de l'humanité et faire de l'utopie d'hier la réalité de demain, il n'y aura bientôt qu'à réunir les compagnies, à fusionner les sociétés anonymes, et à leur substituer l'État, la nation.

Voilà qui tend à devenir un des lieux communs du socialisme. Que de confusion en de pareils rapprochemens, et comment n'en pas sentir le sophisme? Les socialistes, — et leurs crédules

élèves, — se laissent prendre ici à des analogies tout extérieures. Les compagnies anonymes, les sociétés par actions sont bien des collectivités dont les membres se comptent par milliers et par dizaines de milliers; mais ce sont des collectivités volontaires et spontanées, où l'on entre, d'où l'on sort librement; mais, au rebours de la société collectiviste vers laquelle on veut qu'elles nous acheminent, elles sont entièrement fondées sur la propriété privée. Leur objet est de conserver, jusque dans l'association, l'apport individuel, et leur mérite est de faire à chacun, dans l'avoir commun, une part proportionnelle à ses apports. Appelez-vous cela du collectivisme, c'est le seul fondé en droit et en raison, le seul pratique, le seul fécond et le seul légitime, parce que, avec la propriété, il respecte l'individu et les droits individuels. Mais ne nous payons pas de mots; c'est tromper les autres ou se duper soi-même que de jouer avec de pareilles équivoques. N'en déplaise aux socialistes, les sociétés par actions n'ont rien du collectivisme; par leur but, par leur composition, par leur organisation tout entière, elles en sont l'opposé. Bien plus, au lieu de lui frayer la voie, comme certains l'imaginent, ce sont elles, en réalité, elles surtout qui lui barrent la route; car, — nous y reviendrons tout à l'heure, — elles accomplissent, dans notre civilisation industrielle, ce que ne peut tenter l'individu isolé, ce que, faute de libres sociétés privées, pourraient seuls faire l'État et la collectivité.

Et ainsi, quelque opinion qu'on en ait, quelques défauts qu'on leur découvre (et nous en indiquerons dans un instant quelques-uns), il n'est pas vrai que les sociétés par actions soient les fourriers du collectivisme, comme il est faux qu'elles ne soient que les pourvoyeurs du mammonisme et les rabatteurs de la ploutocratie. A bien les regarder, leur rôle est plutôt de nous défendre contre l'une et l'autre tyrannie, contre une égoïste oligarchie de ploutocrates et contre une grossière démocratie collectiviste. Elles seules, peut-être, sont en état de nous préserver à la fois de la seigneurie humiliante de quelques Crésus bourgeois et du joug énervant d'un collectivisme niveleur. Sans elles, sans ces compagnies aveuglément conspuées, nous n'aurions guère que le choix entre l'un et l'autre servage.

I

Les sociétés par actions, avons-nous dit, sont le produit naturel de la démocratie et sortent spontanément de la dissémination des capitaux. Elles ne peuvent naître, elles ne peuvent grandir

surtout que dans les pays où la richesse est répartie entre un grand nombre de mains. Plus le morcellement des héritages fractionne les fortunes et hache la richesse, plus les sociétés anonymes se multiplient, car l'émiettement des capitaux les contraint à se grouper pour aborder en commun ce qu'ils ne sauraient tenter isolément. Ainsi s'explique comment chez les peuples où les conditions territoriales ont favorisé l'éclosion d'immenses fortunes individuelles, dans la patrie des ploutocrates, notamment, aux États-Unis, les grandes compagnies étaient, hier encore, relativement moins nombreuses et moins puissantes qu'en Europe (1).

Par leur composition, sinon toujours par leur organisation, les compagnies demeurent l'élément bourgeois, ou mieux, l'élément démocratique de l'industrie et de la finance (2). Elles représentent une chose particulièrement respectable, une chose qui partout est un des grands moteurs du progrès social et que, pour notre malheur, à nous Français, nos gouvernemens ont trop longtemps étouffée ou découragée : l'association.

C'est là une vérité que, à l'instar du public ignorant, la législation française a trop souvent méconnue. Si, pour les entreprises industrielles ou commerciales, la loi admet différentes formes de sociétés, le fisc se complaît à les taxer et à les surtaxer, accumulant sur elles des impôts de toute sorte — droits de timbre et d'enregistrement, droits de mutation ou de transfert, taxes sur les valeurs mobilières, impôt sur les transactions de la Bourse, — sans paraître se douter qu'en frappant, en « tapant » de préférence sur l'association, il frappe, le plus souvent, les petites bourses et les moyennes fortunes. Quoi de plus illogique, en effet, dans une démocratie, que de voir les compagnies, les sociétés financières, commerciales, industrielles, assujetties à des impôts spéciaux, à des taxes de surérogation, dont sont affranchis les grands industriels, les grands commerçans, les grands financiers assez bien

(1) Le fait semble incontestable pour l'Amérique du XIXe siècle. Il importe, en effet, de ne pas confondre, avec les Compagnies, les *Trusts* et les *Pools*, les *Rings* et les *Corners*, les syndicats temporaires ou permanens d'industriels ou de banquiers pour accaparer une valeur ou dominer un marché. En Amérique cependant, tout comme en Europe, les sociétés par actions tendent de jour en jour à se développer davantage, ce qui montre que, en Amérique aussi, la concentration ploutocratique des capitaux tend à devenir l'exception.

(2) Je rappellerai, par exemple, que la Banque de France elle-même comptait, en 1894, plus de 28000 actionnaires; le Crédit Foncier, plus de 36000; et que, pour les sociétés de crédit, aussi bien que pour les compagnies de chemins de fer, le nombre des actionnaires va sans cesse en augmentant, et par suite la moyenne des titres possédés par chacun va sans cesse en diminuant. A plus forte raison en est-il ainsi du nombre des obligataires. Voir les comptes rendus des conseils d'administration pour l'année 1894.

pourvus de capitaux pour fonder des banques, pour ouvrir de vastes magasins ou monter des manufactures, sans le secours d'associés? On n'a pas réfléchi qu'en faisant peser sur les sociétés par actions des charges aussi lourdes, on créait, indirectement, une sorte de privilège au profit des grands industriels ou des grands financiers, des ploutocrates et des grosses fortunes. L'égalité devant l'impôt se trouve ainsi violée aux dépens des petits, et cela, par des législateurs assez ignorans ou assez légers pour ne pas apercevoir les conséquences des lois qu'ils votent. Car, avec leurs mesures fiscales et leurs réformes apparentes, ils nous font sans cesse penser, ces législateurs présomptueux, aux idoles du Psalmiste qui ont des yeux et ne voient pas, qui ont des oreilles et n'entendent point.

Nous avons, chez nous, en France, un impôt sur le revenu des valeurs mobilières, impôt récemment encore aggravé, en pleine paix, par la République française (1). Cet impôt spécial aux valeurs mobilières, que de gens, dans les Chambres ou dans la presse, en méconnaissent le caractère véritable! Qu'est-ce, en effet, sinon un impôt de superposition qui, en réalité, ne frappe qu'une chose, l'association; — car industrielles, commerciales, financières, agricoles, les compagnies astreintes à cette charge de surcroît sont d'ailleurs soumises à toutes les taxes, à toutes les contributions, patentes ou autres, acquittées par les entreprises individuelles similaires (2). Il suffit de mettre une usine, une banque, un magasin, voire une exploitation agricole en actions pour être assujetti à ce nouvel impôt.

Et si grands sont l'ignorance ou les préjugés du public que, non contens de trouver cette taxe sur l'association légitime, nombre de prétendus réformateurs, nombre de soi-disant défenseurs des petits en réclament ingénument l'aggravation, se figurant

(1) Établi en 1872, à la suite de la guerre de 1870, sous la pression de cruelles nécessités, cet impôt, on le sait, a été porté, vingt ans plus tard, de 3 0/0 à 4 0/0.

(2) Pour comprendre la véritable nature de cet impôt sur le revenu des valeurs mobilières, il ne faut pas perdre de vue que ces valeurs, actions ou obligations, ne sont pas des biens par elles-mêmes, qu'elles représentent seulement des biens qui acquittent tous les impôts généraux, nationaux ou municipaux. On a calculé que certaines entreprises, la Compagnie générale des omnibus de Paris, par exemple, payait ainsi en impôts à l'État et à la Ville, non point 4 0/0 sur le revenu de leurs actions, mais jusqu'à 200 ou 300 0/0, soit en 1892, 121 francs; en 1893, 131 francs de taxes diverses par action, pour un dividende de 40 francs. A la Compagnie des Petites Voitures, l'État et la Ville prélevaient, sur la recette quotidienne de chaque voiture de place, 2 fr. 44, tandis qu'il ne revenait au capital que 11 centimes. (Voir dans le *Rapport du Conseil d'administration*, avril 1894, p. 38, le décompte des différens impôts.) Ici, je prie le lecteur de calculer à combien s'élève le tant pour cent prélevé par le fisc.

bonnement frapper le capital et l'odieux « capitalisme » (1). Le fait, en tout cas, est acquis. Dans les compétitions industrielles ou commerciales qui ont succédé, chez les peuples civilisés, aux luttes à main armée des tribus ou des peuplades primitives, les sociétés, c'est-à-dire les petits, les faibles qui s'associent pour entreprendre ensemble ce qu'ils n'auraient pas la force de tenter isolés, sont frappés, par l'État démocratique, d'une sorte d'amende sous forme d'impôt (2). Imaginez un champ de courses, où de petits cultivateurs syndiqués oseraient disputer le prix aux grandes écuries des amateurs en renom, et supposez que, pour être admis sur le turf, les chevaux achetés à frais communs par des paysans ou de modestes fermiers soient condamnés, de par les règlemens hippiques, à porter une surcharge de quelques kilogrammes : vous avez une image de notre législation républicaine sur les sociétés.

II

Par ce fait qu'elles représentent l'union, la fédération des petits capitaux appliqués à l'industrie, au commerce, à la finance, ces sociétés, si durement traitées par le fisc, semblent avoir pour mission d'émanciper les petits de la domination des grands. S'il leur était difficile d'évincer entièrement les grandes maisons, il semble, à tout le moins, qu'elles en devaient limiter ou contrebalancer le pouvoir. Et c'est bien ce qu'elles ont fait, en réalité, dans le domaine de l'industrie et même, quoique à un moindre degré, dans la finance; car, si l'on excepte une maison, la première il est vrai de la place, les sociétés de crédit ont, jusque sur le marché de Paris, distancé les banques individuelles. En province, leur victoire est complète (3).

Des sociétés qui se sont risquées trop loin sur les sables mouvans de la Bourse, beaucoup se sont enlisées. On a vu, plusieurs fois, en France et à l'étranger, des compagnies anonymes, sous la conduite de vaillans et parfois téméraires directeurs, engager, à coups de millions, une lutte ouverte contre la haute banque, cherchant à détrôner de vive force les potentats de la finance et

(1) L'augmentation de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières est ainsi un des points du programme de certains « sociologues catholiques. » Voyez notamment l'*Action sociale des catholiques*, par M. l'abbé Naudet; Paris, 1894. — Cf. *La Sociologie catholique*, 1er juin 1894, p. 390.

(2) Récemment encore, à la fin de 1894, la commission extra-parlementaire de l'impôt sur le revenu n'hésitait pas à voter le texte suivant : « Les commerces et industries doivent être plus fortement atteints par l'impôt, lorsqu'ils sont exploités par des sociétés par actions que lorsqu'ils sont exercés par des particuliers. »

(3) Sur le rapide développement des sociétés de crédit, voyez, dans la *Revue* du 1er janvier 1895, l'étude de M. le vicomte G. d'Avenel.

les rois du marché. Inutile de rappeler ici la retentissante et désastreuse campagne de l'Union générale. Nous aurons sans doute, plus tard, l'occasion de revenir sur ces peu glorieuses batailles de Bourse. On sait que la victoire n'est pas restée aux légions anonymes enrôlées sous la bannière de l'Union. Bien des choses, — à commencer par la présomption de ses chefs, par la témérité de leurs manœuvres, par l'outrance coupable de leurs procédés de spéculation, — expliquent la défaite des imprudens qui s'étaient flattés d'emporter d'assaut, à force d'audace, l'empire de la Bourse. Il faut bien reconnaître que pareil exemple était peu encourageant; toujours est-il que, après des luttes plus ou moins vives et des pertes plus ou moins sensibles, des deux côtés, la paix s'est faite, sur la plupart des marchés, entre les sociétés d'une part et les grandes maisons de l'autre. Elles ont renoncé à se détruire mutuellement; elles ont senti qu'elles ne pouvaient entièrement se supplanter. Elles se sont résignées à vivre côte à côte, et, au lieu de batailler ensemble, elles se sont décidées à conclure des alliances. Il s'est établi une sorte de *modus vivendi* entre les sociétés nouvelles et les anciennes puissances financières. On a vu ainsi les chefs ou les associés des grandes maisons de banque entrer dans les sociétés anonymes, comme administrateurs ou comme présidens des conseils d'administration (1).

Autre fait connexe du précédent : il s'est formé une sorte d'état-major financier qui a pris la conduite et la gestion de la plupart des sociétés par actions. Les présidens, directeurs, administrateurs, censeurs, commissaires des sociétés anonymes sont bien élus par les actionnaires, mais ils sont, d'habitude, désignés aux actionnaires par les fondateurs des sociétés ou par les conseils d'administration. Les actionnaires ont beau être réunis en assemblées générales, comme d'ordinaire ils ne se connaissent point, et que leur rencontre est fortuite et passagère, ils ratifient, le plus souvent, sans opposition, les choix qui leur sont proposés. Sous couleur d'élection, les conseils d'administration se renouvellent ainsi, pour la plupart, à la manière des Académies, par une sorte de cooptation. Comme ils sont, généralement, les seuls juges des titres et de la compétence des candidats, les directeurs et les administrateurs sont enclins à porter leur choix sur leurs amis et sur leurs parens. Il s'est ainsi formé, à la tête des sociétés anonymes, une sorte de *consorteria* ou de franc-maçonnerie dont les membres, parfois divisés en coteries hostiles, se retrouvent dans

(1) Nous nous réservons d'examiner, dans une prochaine étude spécialement consacrée à la finance, pourquoi, dans ce domaine, la prééminence est souvent demeurée aux maisons individuelles.

l'administration de presque toutes les grandes entreprises. C'est là, si l'on y tient, la nouvelle féodalité financière, celle qui, par voie détournée, a su ériger en coutume l'hérédité des offices.

On se tromperait, cependant, en croyant que ce personnel se recrute uniquement dans les familles de financiers ou d'industriels, chez lesquelles l'aptitude aux affaires semble un effet de l'éducation, ou un don de l'hérédité. Nullement; ce n'est pas là une règle sans exception. Nous avons beau lire les mêmes noms en tête des comptes rendus de nombre de sociétés, le haut personnel des conseils d'administration, tout en se recrutant, le plus souvent, dans les mêmes familles ou dans les mêmes cercles, n'en offre pas moins à l'œil un aspect bigarré. Prenez les rapports annuels de nos grandes sociétés industrielles ou financières, vous rencontrerez, dans la liste des administrateurs, des hommes d'origine et de situation fort différentes, depuis les parvenus de l'industrie et du commerce, jusqu'aux descendans titrés de l'ancienne aristocratie, le tout allié aux fruits secs de la politique et aux vétérans de tous les partis qui se sont successivement arraché le pouvoir. Les hommes du monde y coudoient les hommes d'affaires; et à côté des lourds millionnaires à la carrure solide comme leur fortune, il n'est pas rare d'y voir siéger d'élégans et besogneux *clubmen*, à la cervelle aussi légère que leur bourse. Les uns apportent leur expérience et leur compétence technique; les autres, leur belle prestance ou l'éclat décoratif de leur nom et de leurs titres civils ou militaires, sorte d'enseigne à rehausser le prestige des sociétés; quelques-uns, comme dans la complainte, n'apportent rien, — que leurs appétits et leur complaisante docilité.

Un des défauts de cette organisation, — le plus grave peut-être, — c'est que les mêmes hommes sont souvent intéressés à trop d'affaires pour être en état de les suivre avec soin; partant, il arrive, trop fréquemment, que ni les conseils d'administration n'administrent, ni les conseils de surveillance ne surveillent. Faute de temps, ou faute de compétence, ou encore faute d'indépendance, ils sont obligés de s'en rapporter au directeur ou au président, qui mène l'affaire à son gré. Les administrateurs sont en général trop nombreux, et, contrairement au préjugé public, leurs fonctions sont trop peu rémunérées. Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, l'opinion fait fausse route; pour que le contrôle des conseils d'administration demeurât toujours effectif et vigilant, il faudrait que leur responsabilité fût partagée entre peu de personnes dont les services fussent rétribués largement.

De toutes les réformes à proposer dans l'administration des sociétés, celle-là est la plus simple, et ce serait sans doute la plus

efficace. Trop de gens ne voient, dans ces délicates fonctions d'administrateurs ou de censeurs, qu'une lucrative sinécure. Certains ne viennent guère au conseil que pour signer la feuille de présence; et si le traitement est mince et les « jetons » peu rémunérateurs, beaucoup cherchent à se rattraper sur les participations et sur les syndicats. Il y a là une sorte de parasitisme financier. Mais, qu'on veuille bien nous entendre, le parasite ici ce n'est pas le banquier, l'industriel, le financier de profession : — les parasites, c'est tout cet essaim d'hommes du monde ou de politiciens qui voltigent autour des sociétés industrielles et des maisons de banque, se disputant les restes des financiers, cherchant, après eux, quelque grain à grappiller, quelques miettes à croquer.

Les plus avides, et aussi les plus suspects, sont les politiciens, membres du Parlement, anciens ministres ou autres, qui prétendent battre monnaie avec leur mandat, faisant valoir leurs relations officielles et apportant, à défaut de compétence et de travail, leur influence dans les bureaux des ministères. Pour beaucoup de parlementaires, on le sait, pour toute cette légion affamée de politiciens besogneux qui envahissent les assemblées électives, la politique n'est guère qu'un moyen de se tirer de la gêne ou de la médiocrité, une façon de faire brèche dans les murs escarpés de la cité de Mammon, où règne la fortune et où habite le plaisir. Le mandat populaire leur semble une sorte de traite ou de lettre de change à tirer sur les banques et sur les sociétés industrielles, à défaut des ministères ou des hauts emplois de l'État. Pauvres députés ou anciens députés ! on n'ose trop leur en vouloir: ils sont, en vérité, plus à plaindre qu'à blâmer. Il faut bien vivre, et l'aride politique ne nourrit pas toujours ceux qui labourent ses maigres sillons. Ce n'est pas avec les 9000 francs de l'indemnité parlementaire que les grands hommes d'arrondissement envoyés dans la capitale par la confiance de leurs compatriotes peuvent mener la vie de Paris. Ceux qui n'ont pas d'autres ressources s'ingénient à s'en créer, et il leur semble légitime que toutes les portes s'ouvrent devant la médaille de représentant du pays.

« Sénateurs et députés de droite, de gauche, du centre, remarquait, il y a une quinzaine d'années, déjà, un journal indépendant (1), se jettent sur les sociétés financières, comme sur une proie; le titre d'ancien ministre (titre dont la cote a singulièrement baissé dans ces derniers temps) vaut une place de prési-

(1) *L'Économiste français* du 8 novembre 1879.

dent de conseil d'administration; le commun des sénateurs et députés se contente d'une place d'administrateur. » Ils étaient bien déjà, selon la même feuille, deux ou trois cents parlementaires acharnés à se tailler dans les sociétés anonymes « quelques sinécures assez maigres par les profits directs qu'elles donnent, mais que l'on espère rendre plus productives par les profits indirects, les émissions à primes, les participations dans les syndicats (1). » Je sais, quant à moi, des politiciens qui, manquant de capitaux pour acheter les titres des compagnies qu'ils prétendent administrer, s'efforcent, sans toujours y réussir, de se les faire avancer par les sociétés de crédit.

Le mal sévit surtout dans les compagnies que leurs affaires mettent en contact fréquent et forcé avec l'État, ou avec les municipalités. Sociétés industrielles, compagnies de transport ou d'éclairage, subissent là une sorte de violence : force leur est d'admettre dans leurs conseils d'administration des politiciens, députés ou conseillers municipaux, qui s'offrent à elles comme une sorte de paratonnerre, capable de détourner la foudre des jalousies démocratiques.

Les socialistes ont, plus d'une fois, dénoncé à la tribune ce que l'un d'eux appelait « la pénétration mutuelle de la politique et de la finance (2). » Ils ont raison, c'est là une des plaies de ce temps. Rien de plus corrupteur pour les mœurs publiques comme pour les mœurs privées. Mais cette pénétration, cette infiltration réciproque de la finance et de la politique, l'une chez l'autre, — au rebours des préjugés vulgaires, elle s'accomplit moins souvent par l'intrusion des financiers dans la politique que par celle des politiciens dans la finance, où tant de parlementaires s'efforcent de s'insinuer (3). Or, il n'est pas bon que la finance et la politique demeurent en contact : elles s'altèrent et se corrompent l'une l'autre. Les régions où elles voisinent sont celles d'où montent, autour de nous, les miasmes les plus délétères. Ainsi, sur les côtes basses des maremmes, où elles croupissent ensemble, les eaux douces et les eaux salées, viciées par leur mélange, empestent l'air de leurs exhalaisons malsaines et répandent au loin la fièvre.

III

Veut-on assainir les champs de la finance et purifier l'atmosphère industrielle, la première chose serait d'en écarter la poli-

(1) *L'Économiste français, ibidem.*
(2) Discours de M. Jaurès, 21 juillet 1894.
(3) Voyez, dans la *Revue* du 15 juin 1894, l'étude ayant pour titre : *le Capitalisme et la féodalité industrielle et financière.*

tique et les politiciens. Entre la politique et la finance, le mieux serait de dresser un mur et, s'il était possible, une cloison étanche. Ce n'est pas ce que conseillent la plupart de nos réformateurs : au lieu d'opposer une digue à l'irruption de la politique et des politiciens dans les affaires, ils demandent que les compagnies financières et les sociétés industrielles soient, étroitement, subordonnées à l'État et aux agens du pouvoir. Ce que les plus bruyans préconisent, sans toujours s'en rendre compte, — beaucoup ne sont même pas assez clairvoyans pour distinguer où conduit la route qu'ils veulent nous faire prendre, — c'est l'absorption de la finance et des grandes compagnies par l'État, c'est-à-dire, en dernier ressort, la confusion des affaires et de la politique, au profit des politiciens. Car la mainmise de l'État sur les compagnies, c'est, qu'on le veuille ou non, la mainmise de la politique et des politiciens sur toutes les grandes affaires.

On comprend que nombre de politiciens y poussent. Si tous nos députés ou aspirans députés, si tous nos conseillers généraux ou municipaux se pouvaient assurer des rentes aux dépens du bilan des sociétés anonymes, les grandes compagnies auraient, dans les Chambres et dans la presse, moins d'adversaires. Mais beaucoup n'y réussissent point ; ils sont trop, et leur compétence ou leur moralité offre trop peu de garantie. *Inde iræ*. Ceux qui se sentent exclus, à jamais, de cet Éden de la finance deviennent les ennemis irréconciliables de la « féodalité financière » qui n'a pas su leur faire une petite place dans son paradis. Leur rêve secret, rêve encouragé par la sottise du public, c'est que mines, assurances, chemins de fer, gaz, voitures, omnibus, banques, institutions de crédit, toutes les grandes affaires soient dans la dépendance du gouvernement ou des villes ; que tous les conseils d'administration ou de surveillance, toutes les places, hautes ou modestes, en soient à la nomination du pouvoir, c'est-à-dire au choix des ministres ou des municipalités. Ce serait alors vraiment l'âge d'or des politiciens. Quel accroissement d'autorité et d'influence pour tous les élus du peuple souverain ! A défaut des emplois publics que nos législateurs s'ingénient à multiplier sans parvenir à satisfaire les appétits de leur clientèle, que de débouchés nouveaux pour les aspirans fonctionnaires ; que de postes lucratifs où caser ses enfans, ses parens, ses protégés, ses électeurs ! Avec les sociétés privées et les grandes compagnies, il reste des emplois, des fonctions indépendantes des pouvoirs publics, qui offrent un refuge aux vaincus de la politique, un abri aux esprits indépendans. C'est là un abus qu'il est temps de faire cesser. L'État démocratique ne doit admettre aucune carrière libre, aucune situation

indépendante. Institutions de crédit, assurances, voies ferrées, sociétés de transport ou d'éclairage, aux favoris du peuple et à leurs amis, toutes les places, toutes les grasses ou maigres prébendes, trop longtemps accaparées par les détenteurs du capital; car il est de foi, aujourd'hui, que le caprice des foules et l'investiture populaire confèrent toutes les capacités. Voilà, en fin de compte, à quoi se ramène, pour beaucoup de nos démocrates, la révolution sociale; et c'est pour cela qu'il faut détruire les grandes compagnies et renverser la « féodalité financière ». La réforme aboutirait, pratiquement, à une extension démesurée du fonctionnarisme.

Pour nous affranchir du joug de la féodalité nouvelle, nombre de « sociologues » ont, en effet, un procédé fort simple. Aux sociétés privées, aux compagnies anonymes, nous n'avons, à les en croire, qu'à substituer la puissance publique : l'État. C'est ce que, euphémisme hypocrite, nos radicaux français appellent « la reprise par l'État des grands services publics (1). » Et, à les entendre, il semble que chemins de fer, tramways, transports terrestres ou maritimes, houillères, gaz ou électricité, la plupart des grandes industries créées, depuis un siècle, par des sociétés privées, soient des services publics, comme autant de riches provinces, autant de grands fiefs ou d'apanages financiers, indûment détachés des domaines de l'État, pendant la longue minorité du peuple, par une féodalité toujours prompte à empiéter sur les droits du souverain.

De naïfs bourgeois, dupes d'apparentes similitudes, font écho aux bruyantes déclamations des radicaux socialistes. On invoque hautement, dans la Chambre et dans la presse, le Richelieu laïc qui saura décapiter la fastueuse aristocratie d'argent, réduire l'oligarchie financière, abaisser les grandes compagnies, supprimer « les privilèges capitalistes », abolir les monopoles ploutocratiques et centraliser aux mains de l'État (jadis, on aurait dit aux mains du roi) toute la puissance économique et financière de la nation. De même que, autrefois, la propriété féodale et l'aristocratie foncière, l'industrie, la finance, l'argent sont devenus, petit à petit, une sorte de pouvoir; et l'État moderne, l'État démocratique surtout, ne saurait tolérer de pouvoir en dehors ou en face de l'État. Temporelle ou spirituelle, morale ou matérielle, aucune force ne doit demeurer indépendante du « souverain »; et après avoir brisé la puissance de la noblesse et l'autorité de

(1) Rappelons que, sur l'initiative de M. Goblet, ce nouvel article a été ajouté, durant la législature actuelle, à l'ancien programme radical, comme étant le « minimum » des revendications socialistes.

l'Église, il faut renverser celle de l'argent, celle de la finance et des grandes compagnies. A leur tour de passer sous le niveau commun, car l'État n'est rien, s'il n'est le maître partout. Il y a, aux mains de ces grandes compagnies, chez ces modernes grands vassaux en révolte contre le maître légitime, de vastes fiefs, des comtés et des duchés plus opulens que ceux de la féodalité, à réunir au domaine public; — et ce faisant, la République continuera tout ensemble l'œuvre de nos rois et l'œuvre de la Révolution.

C'est ainsi, — avec un spécieux appareil scientifique, chez les hommes qui se targuent de philosopher sur l'évolution des sociétés; avec une brutalité plus cynique et moins d'hypocrite pédantisme chez les autres, — qu'on pousse l'État à s'annexer les banques et les institutions de crédit, les mines, les entreprises de transport, toutes les grandes sociétés qui, elles aussi, dit-on, forment autant d'États dans l'État. Et ne croyons pas que pareils conseils soient donnés, uniquement, par des ennemis déclarés de l'ordre social. Nous les rencontrons, chaque matin, sur les lèvres de bonnes gens qui ne se disent, ni ne se croient socialistes. Le préjugé public, ce qu'on appelait naguère avec une sotte révérence l'opinion publique, — la présomptueuse reine du monde, — semble devenir de plus en plus hostile à ces grandes sociétés anonymes. Elles sont décidément impopulaires; le fantôme des grandes compagnies est de ces spectres avec lesquels il est le plus aisé de soulever les terreurs et les haines des hommes assemblés. Il s'est formé contre elles un courant de défiances et de rancunes dont la force est telle que, en France du moins, il menace d'entraîner tous les partis (1).

Irréflexion des foules ignorantes et imprévoyance naïve d'aveugles réformateurs qui, pour instrument d'émancipation, nous offrent la plus dure des servitudes ! A de prétendus monopoles, qui, le plus souvent, n'en sont point, qui, en tout cas, restent locaux et temporaires et demeurent fractionnés entre des entreprises diverses, on veut substituer, comme moyen d'affranchissement, un monopole unique et universel, un monopole perpétuel, le monopole par excellence, celui de l'État, maître omni-

(1) Notre France semble, malheureusement pour elle, le pays de l'Europe où les préventions contre les compagnies ont le plus de force. C'est ainsi que, pour notre œuvre de colonisation, nous demeurons dans une situation d'infériorité marquée vis-à-vis de nos concurrens anglais ou allemands, parce que notre gouvernement n'ose, à leur exemple, faire appel à de grandes compagnies privées, ou leur octroyer les droits nécessaires à de pareilles entreprises. On n'oserait rien imaginer, chez nous, de pareil à la fameuse *Chartered*, à la *British South Africa Company* qui, en quatre ou cinq ans, a su conquérir, à ses frais, pour l'Angleterre, tout un vaste empire dans l'Afrique australe.

potent, pouvoir absorbant qui ne lâche jamais ce qu'il tient. L'on se plaint, comme d'un mal notoire, de ce que le jargon des politiciens appelle « les centralisations financières, commerciales et industrielles (1) », et pour remède, on adjure les pouvoirs publics de tout concentrer aux mains de l'État centralisateur. C'est alors que le pays et les particuliers risqueraient de voir leurs droits méconnus et de tomber sous un joug autrement tyrannique que celui de la haute banque et des grandes compagnies.

L'étatisme, pour emprunter le barbare néologisme de démocrates qui prétendent identifier la toute-puissance de l'État et la souveraineté du peuple; l'étatisme, s'il vient, par malheur, à triompher, nous réserve le despotisme le plus lourd qu'ait connu le monde, depuis la victoire de la croix du Christ. Car, en élargissant à l'infini la compétence et les attributions de l'État, l'étatisme en décuplerait la puissance et en ferait pénétrer, jusque dans la vie privée, la main pesante et l'œil inquisiteur. Richelieu et Louis XIV opéraient au moins, d'habitude, sur ce qui semble du domaine propre de l'État; — et si haut qu'ils aient porté la gloire et la puissance de la France, nous ne pouvons plus nous dissimuler que, à force de concentrer tous les pouvoirs, ils ont affaibli les ressorts vitaux et les énergies natives du pays. De même que l'œuvre intérieure de Richelieu et de Louis XIV, de même que l'unification administrative et la concentration politique de l'ancien régime ont conduit la France à l'absolutisme royal, à une centralisation déprimante, à l'étiolement des forces locales, à l'usure des ressorts gouvernementaux, pour aboutir à la déification du Roi Soleil et au règne de la Pompadour ou de la Du Barry, la concentration des forces économiques aux mains de l'État conduirait la France nouvelle à la ruine des initiatives privées, à l'abâtardissement des volontés et des énergies individuelles, pour aboutir à une sorte de servage bureaucratique ou de césarisme parlementaire, énervant à la fois et démoralisant pour le pays appauvri (2).

Qui ne sait que, chaque fois qu'il empiète sur le domaine de l'industrie privée, pour tout ce qui concerne la production, la fabrication, le commerce, l'action de l'État est tout ensemble moins prévoyante et plus coûteuse, moins régulière et plus routinière que celle des particuliers ou des compagnies? Vérité si

(1) Ainsi s'exprimait, lors de la clôture de la session législative de 1894, le manifeste des députés radicaux promettant « de défendre les droits des individus et les intérêts de tous contre les monopoles et les centralisations financières, commerciales et industrielles. »

(2) Voir Taine, *les Origines de la France contemporaine, le Régime moderne*, t. I.

banale qu'il est oiseux d'insister. Dans la plupart des États, veut-on améliorer le fonctionnement d'un monopole, augmenter le produit d'une régie de l'État, il n'y a qu'à en charger une société privée. Presque toujours, l'État fait plus cher, et l'État fait moins bien. Le rendement des administrations publiques, là même où le « coulage » est le moindre, là même où elles sont le mieux outillées et où leur personnel est le plus compétent, est rarement en proportion de ce qu'elles coûtent. Ce sont, d'habitude, de lourds et encombrans mécanismes, aux ressorts paresseux, souvent surannés, maniés par des mains malhabiles ou distraites. Il semble que l'énormité de la machine, la longueur des courroies de transmission, l'inutile complication des rouages entraînent fatalement une déperdition de force (1).

Les administrations de l'État, chez nous au moins, avaient naguère une supériorité dont nous nous sentions fiers : elles l'emportaient par la probité, par le scrupule en tout ce qui touche l'argent. Hélas ! prenons garde que cela ne soit devenu un préjugé du passé. Cela pouvait être vrai, alors que l'accès des fonctions publiques demeurait réservé à des familles chez lesquelles les traditions d'honneur et d'honnêteté étaient un patrimoine toujours intact, — avant l'invasion des nouvelles couches avides et besogneuses, — avant que l'intérêt électoral ne vînt dominer et fausser tous les choix des gouvernans. Ce temps est déjà loin, et je crains que, des deux côtés de l'Atlantique, nos démocraties modernes n'aient de la peine à le revoir. Aujourd'hui, la fraude en grand, les prévarications, les abus de toute sorte sont plus malaisés avec les sociétés privées qu'avec la gérance de l'État. Au milieu même des germes de corruption qui fermentent partout autour de nous, les compagnies ont plus de chance d'échapper à l'infection du microbe et des bacilles les plus dangereux de ce temps, la politique et les politiciens.

Que l'intervention de l'État expose à des tentations, il serait facile d'en montrer des exemples récens et attristans, pas bien loin de nous : j'en noterai un ou deux, en France et à l'étranger.

Prenons les banques d'émission. Les scandales de la Banque Romaine nous ont fait voir que, au lieu de mettre leur vertu à l'abri de tout reproche, la tutelle de l'État pouvait être, pour les

(1) En France même, l'administration des téléphones, le dernier service soi-disant accaparé par l'État, nous montre combien peu il faut compter sur l'initiative des administrations gouvernementales. « L'État, écrivait récemment M. Ch. Gide, après avoir enlevé les téléphones à la société particulière qui les avait introduits en France, l'État, sous prétexte d'en faire un service public, en a arrêté net le développement. » (*Revue politique et parlementaire*, août 1894.) Le monopole des allumettes ne nous semble pas plus encourageant pour les partisans des monopoles de l'État.

banques, un péril de plus. L'État ressemble souvent à ces tuteurs qui abusent de leur autorité pour mettre leur pupille à mal. Ainsi, en Italie, de cette infortunée Banque Romaine, dont le scandaleux procès a, durant des mois, passionné nos voisins et mis le pays en demeure de choisir entre un parlement discrédité et un gouvernement prévaricateur (1). La Banque, sous la pression du pouvoir, employait les fonds déposés dans ses caisses à relever artificiellement les cours de la rente italienne, c'est-à-dire à fausser les cotes de la Bourse; elle était contrainte d'ouvrir des comptes courans et de faire des avances à des députés et à des hommes politiques sans ressources, pour rembourser leurs dettes. Son encaisse et son capital, entamés depuis longtemps, étaient fictifs; le nombre de ses billets en circulation dépassait le chiffre autorisé par la loi; et tout cela s'était fait sous l'œil bienveillant de l'État, au nom du patriotisme et de l'intérêt public, avec la complicité ou, mieux, sur l'ordre des ministres, au su des inspecteurs, qui approuvaient ou se taisaient; si bien que, le jour où ces édifiantes pratiques furent découvertes, le jury ne s'est pas cru en droit de condamner les prévenus cités devant lui. Les plus grands coupables étaient au gouvernement, et non sur les bancs des accusés.

Si d'aussi gros scandales n'ont pas éclaté chez nous, cela ne tient peut-être pas uniquement à ce que nous sommes encore plus embarrassés de scrupules que nos voisins, mais peut-être autant à ce que, grâce à Dieu, nous n'avons pas, en France, de banque d'émission dans une aussi étroite dépendance de l'État. En France même, les établissemens de crédit dont l'État nomme les gouverneurs se sont fait soupçonner plus d'une fois (à tort, je le veux croire), de violer leurs statuts en consentant aux amis du pouvoir et aux gens en place des avances imprudentes ou des prêts exagérés. Justifiées ou non, grossies ou atténuées par la malignité des uns et par l'indulgence des autres, de pareilles accusations montrent l'inconvénient de mettre la main du gouvernement dans les coffres des banques.

Le danger n'est pas le même, semble-t-il, avec les chemins de fer ou les tramways, les entreprises de navigation ou les câbles sous-marins. En est-on bien sûr? S'il y a place à moins d'abus, les compagnies offrent, ici encore, plus de garanties que l'État. Elles sont bien vilipendées, chez nous, les compagnies de chemins de fer. On leur reproche jusqu'aux conventions qu'il

(1) Procès de la Banque Romaine (Tanlongo et consorts) devant la cour d'assises de Rome, 1894. C'est ce que les Italiens, se servant d'un diminutif immérité, ont appelé le *Panamino;* il eût été plus juste de dire, avec un augmentatif, le *Panamone.*

leur a fallu subir, qui leur ont imposé des lignes inutiles et improductives et qui, pour presque toutes, ont réduit notoirement leur dividende; — ces onéreuses conventions que l'État interprète après coup d'une manière léonine, sans souci d'avoir dupé les assemblées d'actionnaires, sans même avoir la loyauté de se résigner au jugement de ses propres tribunaux administratifs. On oublie qu'en résistant aux demandes intéressées des politiciens, ou en se défendant contre les exigences de gouvernemens avant tout préoccupés d'intérêts électoraux, c'est le plus souvent la fortune de la France autant que la leur propre, que les compagnies défendent.

Se souvient-on, chez nous, par exemple, des freins Wenger, affaire ténébreuse, restée dans la pénombre pour le public, la plus scandaleuse peut-être de toutes celles qui auront rendu fameux le nom désormais légendaire du docteur Cornélius, le valétudinaire ermite de Bournemouth (1). Il s'agissait d'imposer aux chemins de fer, sous prétexte de hâter la mobilisation de nos armées, une dépense de trois cents millions, le tout en réalité au profit de Cornélius Herz, propriétaire du brevet desdits freins Wenger. L'État et les commissions d'enquête instituées par l'État, le ministère de la guerre tout le premier, insistèrent, à plusieurs reprises, pour la fabrication immédiate de ces freins sauveurs; c'était une question de salut public. Les compagnies ont eu grand'-peine à se soustraire à cette pression éhontée; et des feuilles qui n'étaient pas toutes à la solde du pseudo-docteur germano-américain n'ont pas manqué de leur reprocher leur défaut de patriotisme. Supposez les chemins de fer aux mains de l'État, les amis de Cornélius l'emportaient, et le méphistophélique docteur empochait, avec ses complices, une commission de trente ou quarante millions. — Et qu'on n'aille pas croire que ce soit là un fait sans analogue! S'il en est peu d'un cynisme aussi impudent, la construction ou l'exploitation des chemins de fer ou des tramways, la pose des télégraphes et des câbles sous-marins, le creusement des ports, l'établissement des docks, les sociétés de navigation, toutes les industries en un mot qui ont besoin de concessions de l'État ont maintes fois prêté, des deux côtés de l'Atlantique, à de ténébreuses combinaisons qui, pour n'avoir pas toujours été ébruitées, n'en étaient pas moins criminelles.

Bref, à tout prendre, les compagnies privées assurent au public plus de garanties d'intelligence, d'initiative, d'économie, d'honnêteté, que les entreprises de l'État. Si elles restent sou-

(1) Sur les origines de cette affaire, trop oubliée déjà, voyez le *Journal des Débats* du 20 avril 1891 et du 11 juin 1893. — Cf. l'*Économiste français* du 12 janvier 1893.

vent au-dessous des entreprises dirigées par un seul, le sentiment de la responsabilité tendant à s'affaiblir en se partageant; si elles sont parfois, elles aussi, pédantes et routinières, elles demeurent, à cet égard même, fort au-dessus des administrations publiques. Quelques défauts qu'on puisse signaler chez certaines d'entre elles, les sociétés privées offrent encore moins de prise aux abus que les administrations de l'État. Une chose surtout est manifeste : les compagnies privées sont moins oppressives (1). Si elles ne sont pas toujours moins partiales que l'État, elles sont partout moins tyranniques; elles offrent plus de recours à tous les droits, — ne fût-ce que pour cette raison que, n'étant pas une délégation de la puissance souveraine, elles ne peuvent être omnipotentes. Au-dessus d'elles, il y a toujours l'État et la loi, tandis que, au-dessus de l'État, il n'y a rien.

IV

Encore n'est-ce là, selon moi, que le moindre mérite des sociétés privées. Le grand avantage des compagnies, j'oserai le dire, ce qui fait, à mon sens, leur supériorité sociale et leur supériorité politique, c'est, précisément, ce qui leur vaut l'antipathie de tant de politiciens; c'est que, république ou monarchie, elles mettent une limite à l'arbitraire de l'État. Songez à l'importance de ce fait, pour qui garde le souci des libertés individuelles; les compagnies sont une borne à l'omnipotence de l'État, les compagnies sont un obstacle à l'oppression bureaucratique, un frein aux caprices des gouvernemens de partis et aux vexations des majorités parlementaires. N'y eût-il que cette raison, les monopoles de l'État nous sembleraient haïssables; et la détresse même des finances publiques ne suffirait point à nous en faire accepter de nouveaux.

C'est ici le cas de faire une application pratique de la fameuse et décevante théorie de la séparation des pouvoirs. Que de mécomptes n'a-t-il pas valus aux philosophes de la politique, ce beau principe de la séparation des pouvoirs! C'est le problème par excellence des gouvernemens libres, et après un siècle d'efforts et de tâtonnemens, il est devenu, pour les modernes, quelque chose comme la quadrature du cercle. A cet égard encore, le régime de la souveraineté du peuple ne s'est montré que trop semblable au régime de la souveraineté du prince. Maintenir

(1) Nous n'ignorons point qu'on accuse souvent les compagnies de se montrer oppressives vis-à-vis du public, et, plus encore, vis-à-vis de leur personnel; c'est là un double grief pour lequel nous demandons au lecteur de nous faire crédit de quelques semaines, comptant l'examiner dans une prochaine étude.

séparés l' « exécutif » et le « législatif », assurer l'indépendance du pouvoir judiciaire n'est guère moins malaisé avec les démocraties contemporaines qu'avec les monarchies anciennes (1). Il semble qu'il faille en prendre notre parti et que notre Europe, que notre France du moins, doive faire son deuil de cette séparation des pouvoirs politiques, si longtemps et si justement considérée comme la meilleure sauvegarde de la liberté. A peine si, entre eux, nos fictions constitutionnelles suffisent à conserver une mince cloison de papier. Mais, si grande que soit leur importance, les trois pouvoirs de la théorie classique ne sont pas tout dans les sociétés humaines. En dehors de la politique, en dehors de la sphère propre de l'État, s'étend tout un vaste domaine qu'il nous est encore permis de maintenir indépendant des pouvoirs publics : l'industrie, le commerce, la finance, le domaine économique en un mot. Ici, la séparation n'est pas une chimère de spéculatifs; elle est visiblement dans la nature des choses; elle existe, en fait, dans tous les pays de civilisation européenne; et pour que nous soyons menacés de confusion entre cette sphère économique et la sphère politique, il faut une époque d'anarchie intellectuelle et de perturbation sociale, comme celle que nous traversons. Au risque de scandaliser les esprits timorés, j'oserai, sous ce rapport, rapprocher les intérêts économiques, les intérêts matériels des intérêts spirituels, et comparer l'industrie à la religion, et la finance à l'Église.

Durant des siècles, on le sait, l'État et l'Église, le temporel et le spirituel, ce que le moyen âge appelait les deux pouvoirs, sont demeurés en guerre; il semblait à l'humanité que la paix entre eux ne pouvait être établie que par la réunion ou par la subordination de l'un à l'autre, tant il paraissait malaisé de tracer entre eux une frontière. Longtemps, l'État s'est persuadé qu'il ne pouvait être indépendant qu'en conquérant le spirituel; il semblait que, pour assurer sa liberté, il lui fallût s'annexer le mystique royaume des âmes. De Philippe le Bel à Henri VIII, et des Hohenstaufen à Napoléon, empereurs et rois, chanceliers et parlemens nous diraient ce qu'a coûté ce long conflit; il a rempli l'histoire, et après la chute des trônes et la ruine des empires, il n'a point encore partout pris fin. Le temps est passé cependant où la grande affaire des princes et des États était de mettre la main sur l'encensoir. L'Église était puissante alors, l'Église était riche; en la réunissant à leurs domaines, en incamérant ses monastères et ses biens, en conférant la crosse et l'anneau, le Hohenstaufen et le

(1) La manière dont la Chambre des députés a pris la sentence du Conseil d'État, lors de l'affaire des compagnies d'Orléans et du Midi, en fournissait, naguère encore, une preuve attristante.

Tudor accroissaient à la fois leur pouvoir et leurs richesses. Aujourd'hui, s'ils font encore parfois mine de reprendre le vieux duel, l'État et l'Église, les deux rivaux séculaires ont beau brandir, l'un contre l'autre, des armes rouillées par les ans, la séparation entre le spirituel et le temporel est presque partout effectuée. — Elle l'est dans les mœurs, sinon toujours dans la loi. Chez nous-mêmes, en France, ce qu'on appelle du terme équivoque de séparation de l'Église et de l'État ne ferait, en coupant les derniers liens qui les rattachent l'un à l'autre, qu'achever, devant la loi, le divorce accompli dès longtemps dans la société; — encore faudrait-il que cette séparation spécieuse ne forgeât pas, pour une des deux parties, des chaînes hypocrites, et qu'à l'Église, comme à l'État, elle garantît la plénitude de la liberté.

Mais d'autres forces ont grandi, et un autre champ d'action s'est ouvert, immense et fécond en richesses, dont l'État est tenté de se rendre maître. Une puissance nouvelle s'est levée qui a suscité les jalousies et les convoitises de la démocratie. Et, de même que, autrefois, sur l'Église et sur le spirituel, il se trouve des hommes pour conseiller à l'État d'étendre la main sur les sociétés industrielles et sur les compagnies financières. C'est une ère de luttes nouvelles qui s'ouvre pour le monde, comme une autre querelle des investitures; et peut-être ne sera-t-elle ni moins passionnée, ni moins longue que la guerre pour la collation des bénéfices ecclésiastiques. Ici encore, s'il importe à la liberté que l'État ne soit pas assujetti par un pouvoir étranger, il importe, non moins, que l'homme privé ne soit pas asservi à l'État. Pas plus que le domaine religieux, le domaine économique ne doit devenir une simple province du domaine public. La liberté humaine exige que tous deux gardent leur autonomie; que, entre eux et l'État, il y ait une ligne de démarcation qui s'oppose aux empiétemens de part et d'autre. Et si, devant l'autorité spirituelle constituée en pouvoir centralisé, en face de la papauté érigée en royauté souveraine et de la hiérarchie ecclésiastique rangée en armée disciplinée, il était malaisé à l'État de ne point entamer la lutte, ne fût-ce que pour défendre sa propre indépendance et maintenir sa souveraineté, je ne vois point, quant à moi, qu'il en soit de même de la sphère économique.

A l'inverse de la religion et au rebours de l'Église, l'industrie, le commerce, la finance, n'ont jamais formé, dans l'État, un véritable pouvoir. Ils ne se sont point cristallisés en un corps distinct, isolé de la nation; ils n'ont point recruté d'armée compacte, commandée par un chef national ou étranger; ils ne se sont pas incarnés dans un organisme séculaire, ayant l'audace et la force d'entrer en conflit avec l'État. Je cherche en vain, ici, un autre

pouvoir, une autre souveraineté s'érigeant en rivale de l'État, se prétendant par droit divin, ou par droit de nature, supérieure à l'État et aspirant à supplanter son autorité. Pour grandes qu'on nous dépeigne leur puissance et leur arrogance, ni les grandes compagnies ni la haute banque ne rêvent d'assujettir l'État, ou de se rendre indépendantes de la loi. Si, comme les en accusent antisémites et socialistes, elles avaient la prétention de se soustraire à l'autorité de la loi; si elles venaient, ainsi qu'il arrive parfois aux ploutocrates et aux *trusts* américains, à sortir de leur sphère propre pour empiéter sur les droits et sur les attributions de l'État; si elles cherchaient à faire de la chose publique leur chose privée, et du gouvernement leur serf ou leur vassal, nous serions, ici, des premiers à nous révolter contre leur usurpation et à sommer les pouvoirs publics de les faire rentrer dans le droit commun. Sur le terrain économique, tout comme sur le terrain religieux, nous n'admettons pas que l'État relève d'aucune autre puissance; mais pour établir ou pour maintenir l'indépendance de l'État, il n'est pas plus besoin d'asservir à l'État l'industrie que la religion. L'un et l'autre domaine doit demeurer libre, sous la protection des lois; et tout homme qui tient à l'autonomie de la personne humaine a le devoir de défendre la liberté économique non moins que la liberté religieuse. Elles ont beau paraître d'essence différente et de prix inégal, la liberté du travail et la liberté de conscience sont, en réalité, deux causes connexes. Elles ont, dans le passé, triomphé ensemble; et nous ne devons point être surpris si, des deux pôles contraires du monde moral, elles se heurtent souvent aux mêmes adversaires.

V

Il n'y a point, chez nous, de pouvoir industriel, — ce rêve d'Henri de Saint-Simon et de quelques saint-simoniens, — pas plus qu'il n'y a, chez nous, de véritable féodalité industrielle et financière (1). Réclamer la suppression des grandes compagnies; inviter l'État à s'emparer des chemins de fer, des tramways, des docks, des mines, des assurances, des banques; pousser l'autorité publique à réunir en ses mains tous les facteurs de la production et à concentrer toutes les forces économiques de la nation, c'est vouloir transformer les citoyens en serfs de l'État. Car l'État, une fois maître de toutes les industries et arbitre des principaux facteurs de la production, les libertés politiques, frustrées du support des libertés privées, ne reposeront plus sur rien; elles ne

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1894.

seront bientôt plus qu'une étiquette trompeuse, un semblant mensonger, une forme vide. Les partisans du collectivisme et les fauteurs de l'absolutisme sont les seuls qui puissent, logiquement et sciemment, pousser l'État à se substituer aux compagnies. Qu'un socialiste, comme Lasalle, qu'un autoritaire, comme Bismarck, cherchent à étendre l'action de l'État sur la sphère des intérêts privés, ils savent ce qu'ils font; ils n'ignorent point pour qui ils travaillent. Sur ce point, l'agitateur révolutionnaire et le ministre despotique peuvent se donner la main.

Quant aux autres, ils ne savent ni ce qu'ils font, ni où ils vont; journalistes, députés, ou ministres, ce sont des aveugles qui mènent des aveugles. Si vous ne voulez point de l'absorption de l'industrie par l'État, si vous ne désirez pas aider les collectivistes à « nationaliser » toutes les branches de l'activité sociale et tous les facteurs de la production en les convertissant, un à un, en service public, — ayez au moins la clairvoyance de ne pas réclamer la substitution de l'État aux compagnies privées. Entre les compagnies et les monopoles de l'État, il faut opter. Force est de faire un choix; pas de terme moyen. Et si l'on a le bon sens de préférer aux monopoles nationaux ou municipaux les sociétés privées, il convient d'avoir la virilité de le reconnaître, — et en donnant la préférence aux compagnies, il ne faut pas s'ingénier, à l'instar de tel gouvernement ou de telle municipalité, à leur rendre l'existence impossible, à force de règlemens tyranniques ou de vexations fiscales.

Qu'on nous pardonne d'insister; c'est ici une des questions vitales de ce temps. Les compagnies, les associations de capitaux privés sont, pour les démocraties modernes, l'unique moyen d'échapper à l'absorption de l'industrie par la collectivité, partant à la confiscation de toute la vie sociale par l'État.

Cherchez, vous n'en découvrirez pas d'autre. Il y a bien les coopératives que, pour ma part, je souhaite ardemment voir se multiplier; mais quelques services qu'on en puisse attendre, et si grandes que soient les espérances qu'on se plaise à mettre sur elles, les coopératives, dans l'état actuel du monde économique, ne sauraient, généralement, remplacer les sociétés par actions. Puis, elles ont, elles aussi, leurs défauts ou leurs inconvéniens, comme elles ont, déjà, leurs ennemis. Les sociétés anonymes n'existeraient pas qu'il les faudrait inventer. Mais pour les produire, il n'a fallu ni un inventeur de génie ni un capitaliste avisé. Elles sont nées, spontanément, des besoins de nos sociétés modernes. On peut leur appliquer les nouvelles théories des naturalistes, et dire d'elles que c'est le besoin qui a créé l'organe. Elles sont bien, en effet, un des organes essentiels aux sociétés contemporaines,

organe d'une plasticité merveilleuse, qui prend toutes les formes et se prête aux besognes les plus diverses; et le couteau barbare d'opérateurs ignorans n'en saurait pratiquer l'ablation, sans mutiler une société et estropier un peuple. Presque autant vaudrait lui couper les bras, et l'engager ensuite à gagner le prix de la lutte entre les nations.

Au dedans, comme au dehors, dans la mère patrie, de même qu'aux colonies, les compagnies sont seules assez fortes pour se charger des grandes entreprises qui, sans elles, seraient converties en service public, au grand détriment de la bourse des contribuables et de la liberté des citoyens. En ce sens, on l'a constaté longtemps avant nous, — car, en vérité, ce n'était pas difficile à découvrir, — ces grandes compagnies, tant vilipendées, méritent d'être défendues comme le boulevard de la liberté contre le pouvoir absolu et l'omnipotence de l'État (1). Ce n'est pas à dire, je supplie de le remarquer, que l'État se doive désintéresser de tout ce qu'entreprennent les compagnies, qu'il doive, toujours et partout, leur laisser le champ libre et s'effacer devant elles. Non, tel n'est pas notre sentiment. Nous ne sommes pas de ceux qui veulent, en toutes choses, emprisonner l'État dans le laissez-faire et le laissez-passer. Ce n'est point ainsi que nous l'entendons. En certains pays, aux États-Unis notamment, l'État en se désintéressant de l'établissement des tarifs des lignes de chemins de fer, en laissant se constituer aux dépens du public des monopoles onéreux, l'État nous semble ne pas avoir rempli sa tâche. Il a ainsi, par sa négligence ou par son impuissance, fourni de légitimes griefs aux adversaires des compagnies et des « ploutocrates ».

L'État a le droit, ou mieux l'État a le devoir d'astreindre à sa surveillance toutes les sociétés qui, par leur objet ou par leur extension, ont plus ou moins le caractère de services publics. Mais ces grandes compagnies, l'État doit se contenter d'exercer sur elles son contrôle, — et cela, au sens français plutôt qu'au sens anglais du mot. Il ne doit pas s'immiscer dans leur administration intérieure. Son ingérence, c'est-à-dire, en somme, l'intervention de ses fonctionnaires et de sa bureaucratie, sous l'impulsion des politiciens, risque de paralyser l'initiative privée, sans compter qu'elle est, d'habitude, plus propre à fomenter les abus qu'à les corriger.

Pour conclure, le rôle de l'État est assez grand sans qu'il se fasse voiturier, transporteur, banquier ou assureur, — à plus forte

(1) Ainsi Tocqueville, *la Démocratie en Amérique*, t. III, IIe partie, ch. VII; ainsi Eszra Seaman, le célèbre juriconsulte américain, *Essays on the progress of nations*, 1886, t. II, p. 14. Voyez Claudio Jannet, *la Finance, la Bourse, la Spéculation*, p. 166.

raison sans qu'il se fasse industriel ou commerçant, raffineur ou distillateur. Il a, ici même, sa fonction propre, fonction essentielle, importante entre toutes, qui est de faire respecter les droits de chacun en faisant rendre la justice à tous; et pour la bien remplir, il s'y doit renfermer. — Et ce que nous disons de l'État s'applique non moins, toute proportion gardée, aux villes, aux communes, aux cantons, aux provinces. Les municipalités sortent de leurs attributions quand elles se constituent en entreprises d'omnibus, de fiacres, de tramways, de gaz, d'électricité. Je plains nos fils si, pour être voiturés, éclairés, chauffés, il leur faut avoir recours aux agens de l'État ou de la Ville. Et qu'on ne l'oublie point, si le collectivisme doit triompher, c'est ainsi qu'il fera ses débuts.

Le collectivisme commencera, dans les villes, par les entreprises de transport et d'éclairage; dans l'État, par les assurances, les chemins de fer, le monopole de l'alcool et du sucre. Après avoir éclairé et chauffé les citoyens, après les avoir abreuvés, on en viendra à vouloir les loger, les vêtir, les nourrir. Nationaux ou municipaux, les monopoles forment comme une chaîne dont les anneaux se tiennent et qui enserrera, peu à peu, toute la vie publique et privée. Le dernier mot de l'absorption des grandes compagnies par l'État est le collectivisme. Les compagnies sont une forme essentielle de l'activité et de la propriété privées; je comprends la haine que leur portent les ennemis de la propriété. Les socialistes savent ce qu'ils font quand ils réclament « le retour à l'État » de tout ce qu'ils appellent des « services publics »; et comme ils considèrent, non sans raison, les services publics comme la première étape du collectivisme, on comprend qu'ils aient hâte de tout transformer en service public (1). Mais quand les socialistes nous montrent un chemin et qu'ils nous pressent d'y entrer, nous avons le droit de nous informer où conduit le chemin. Si l'on y plaçait un poteau indicateur, on y lirait : Route du collectivisme. La route peut être longue, mais c'est la route.

(1) On sait que certaines municipalités, celle de Roubaix entre autres, ont voulu appliquer ce système à la pharmacie. « Il est bien entendu, disait le rapport du syndicat des tailleurs et scieurs de pierres, à l'un des derniers congrès socialistes, que tous les commerces, toutes les industries doivent devenir des services publics. » Voyez les discours de M. Dupuy, président du Conseil, et de M. Guesde à la Chambre des députés (séance du 20 novembre 1894).

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

LA FIN DU SECOND EMPIRE

III (1)

LE DERNIER JOUR

I

La France avait vu les armées se rapprocher, se joindre : dans l'angoisse d'ignorer et la crainte d'apprendre, elle attendait. Mais le cercle où l'ennemi avait enfermé nos troupes tenait les nouvelles mêmes prisonnières. Sur le rapport d'un officier parti de Sedan le 1er septembre au matin, Vinoy avait fait connaître au ministre de la guerre le commencement de l'action et la blessure du maréchal. Depuis, dans la nuit, dans la journée du 2, aucun bruit n'était venu de ce champ de bataille, muet déjà comme un tombeau.

Le 3, au matin, des dépêches adressées de Bruxelles et de Londres à des journaux et à quelques particuliers commencèrent à répandre dans Paris une rumeur de défaite. Paris se refusa d'abord à y croire. Il se rappelait s'être couvert de drapeaux le jour de Frœschviller à l'annonce d'une fausse victoire, et il ne voulait pas, cette fois, prendre le deuil d'un faux désastre : l'expérience qu'il avait faite du mensonge lui servait à ne pas se rendre à la vérité. A la séance du Corps législatif, Montauban fit connaître les bruits apportés par la presse étrangère, mais déclara que le gouvernement n'en avait reçu aucune confirmation.

Cependant, l'annonce précise du désastre était, depuis le 2

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 janvier.

à six heures du soir, parvenue aux Tuileries (1). La nouvelle resta secrète. L'impératrice voulut dérober quelques heures à l'aveu public du désastre et tenter un dernier effort de salut.

Les mêmes raisons qui rendaient le jugement de l'impératrice peu sûr dans les circonstances ordinaires, lui donnaient dans cette situation extrême un pressentiment juste du péril. Sensible au point d'honneur, et naturellement touchée par toutes les apparences de gloire ou de honte, elle vit en elle-même quel serait

(1) Dans l'Enquête sur le gouvernement de la Défense nationale, plusieurs membres du Cabinet Montauban ont affirmé n'avoir connu la défaite de Sedan que par une dépêche de l'empereur, le 3 septembre, à cinq heures du soir. Dans la même enquête, M. Thiers a déclaré : 1° qu'un soir, au Conseil de Défense, après minuit, il reçut de M. Jérôme David confidence du désastre; 2° que le lendemain, à midi, il eut sur ce désastre un entretien avec M. Mérimée, envoyé chez lui par l'impératrice, et quelques heures après, reçut une lettre où M. Mérimée lui disait que l'impératrice « ne renonçait pas à ses conseils »; 3° que le lendemain de cette visite, le prince de Metternich se présenta chez lui de la même part et pour le même objet. M. Thiers n'a donné la date d'aucun de ces trois jours. C'est pourquoi, sans doute, les rapporteurs de la Commission d'enquête, MM. Saint-Marc Girardin et le comte Daru, ont pensé que la déposition de M. Thiers pouvait se concilier avec celle des ministres, et, sans y regarder de plus près, ils ont accepté, pour établi, que le gouvernement n'avait pas connu le désastre de Sedan avant le soir du 3 septembre.

Si le désastre de Sedan n'avait été connu de la régence que le 3 à cinq heures du soir, c'est dans la nuit du 3 au 4 que M. Jérôme David aurait fait sa confidence à M. Thiers. Or le 3, dès sept heures du soir, la nouvelle était connue du monde politique, et ce n'est pas à minuit que M. Jérôme David l'aurait révélée comme un secret à un homme toujours informé comme l'était M. Thiers. A cette date et à cette heure, M. Thiers n'a pas pu, comme il le raconte, se promener à pied avec M. Jérôme David sur le pont de Solférino, puisque le 3 au soir il y avait séance de nuit à la Chambre, que tous deux étaient au Corps législatif et que M. Thiers en est sorti après la séance, en voiture et accompagné de M. Jules Favre, pour rentrer chez lui. (Dépositions de M. Thiers et de M. Jules Favre.)

Si la confidence de M. Jérôme David avait été faite le 3, la visite de M. Mérimée, qui eut lieu le lendemain, aurait été faite le 4. Or le 4 M. Thiers était, avant midi, à la Chambre, et quelques heures après, M. Mérimée ne pouvait demander par lettre à M. Thiers des conseils politiques au nom de la souveraine, qui déjà avait pris le chemin de l'exil.

Enfin si la visite de M. Mérimée s'était faite le 4, celle du prince de Metternich se serait faite le 5, c'est-à-dire que l'ambassadeur serait venu demander à M. Thiers de soutenir la régence, le lendemain du jour où la République avait été proclamée.

D'où la conséquence que M. Jérôme David n'a pas eu son entretien avec M. Thiers le 3 au soir, que la place nécessaire de cet entretien est dans la soirée du 2. La visite et la lettre de Mérimée, reportées au 3, deviennent vraisemblables, et aussi la démarche du prince de Metternich, s'il l'a tentée le 4, quand l'empire était debout encore. Mais si M. Jérôme David a parlé, le 2 au soir, le gouvernement avait dès lors des nouvelles certaines et détaillées du désastre.

Au cours de mes recherches pour connaître la vérité, j'ai pu la demander à l'homme que M. Jérôme David avait pour chef de cabinet aux Travaux publics, M. Lara-Minot. Celui-ci a bien voulu me dire qu'une dépêche annonçant la blessure du maréchal, la capitulation de l'armée et la captivité du souverain avait été, de Belgique, adressée par un haut fonctionnaire français, le 2, à M. Jérôme David, et que cette dépêche était parvenue à six heures et demie du soir au ministère des Travaux publics.

Dès lors tout s'explique, sauf la déclaration des ministres. Si elle est exacte, c'est que l'impératrice ne leur aurait pas commuuiqué la dépêche parvenue à M. Jérôme David. Mais, sur ce point, je ne sais rien.

tout à l'heure le sentiment de la France. Il fallait, pour trouver une humiliation comparable, remonter le cours des douleurs nationales jusqu'au jour où un autre empereur, Charles le Gros, avait, devant l'invasion normande, laissé les frontières ouvertes et la capitale sans défense. Et la France, ce jour-là, n'avait pas laissé le sceptre à qui ne savait pas tenir l'épée. Le seul espoir raisonnable était que la colère publique se rassasiât d'une seule victime. L'abdication des princes coupables ou malheureux en faveur de leurs fils est la ressource des peuples qui ne veulent pas ébranler l'État pour punir un homme. Pourquoi ce changement ne suffirait-il pas à la France? Allégé de l'empereur et du ministère, le navire qui coulait bas sous l'infortune impériale pouvait peut-être porter encore une femme et un enfant.

Pour connaître les sacrifices utiles, il fallait consulter la mer, c'est-à-dire l'opinion, et toujours l'opinion obéit à quelques hommes. Les maîtres de l'heure et du flot étaient Thiers et Trochu. A Trochu l'impératrice préféra Thiers, l'ennemi illustre au serviteur suspect. Sans nul doute, M. Thiers exigerait l'abdication de l'empereur. Mais l'orgueil de décider cette chute, l'avantage de fonder sans révolution un régime nouveau, l'espoir de s'assurer à lui-même la seconde place, qui durant une minorité est en fait la première, le pousseraient peut-être à faire de ce changement son œuvre : faute de se donner lui-même, au moins donnerait-il ses avis. Ainsi Marie-Antoinette, — dont la destinée poursuivait l'impératrice par une obsession douce et cruelle, souvenir et pressentiment à la fois, — avait négocié avec Mirabeau. L'impératrice, comme la reine, songeait-elle à duper la force qui s'imposait, et à tout céder pour durer, avec la volonté de durer pour tout reprendre?

Le 2 septembre, au Conseil de défense, M. Thiers, comme les soirs précédens, se prononçait avec véhémence contre la marche de Mac-Mahon : « Vous avez un maréchal bloqué, répétait-il, vous en aurez deux. » Il apprit là que la prédiction était déjà accomplie :

Tout à coup M. Jérôme David, que je connaissais peu, mais qui montrait dans le Conseil une attitude calme et une tristesse profonde, me saisit la main et me dit à l'oreille ces mots : « M. Thiers, n'insistez pas, je vous parlerai tout à l'heure. » Ces mots me fermèrent la bouche et je me tus, pensant bien qu'il y avait quelque chose d'extraordinaire qui rendait toute discussion inutile. Le silence que je m'imposai contribua à abréger la séance du Conseil et nous sortîmes vers une heure du matin. Descendus dans la rue Saint-Dominique, M. Jérôme David me prit à part et me dit : « L'empereur est prisonnier, le maréchal Mac-Mahon est blessé mortellement. » A cette nouvelle, je restai consterné, stupéfait... Ma conversation avec M. Jérôme David fut longue et douloureuse. Nous nous promenâmes bien avant dans la nuit sur le pont de Solférino, nous perdant en réflexions désolantes sur le

sort qui nous attendait tous. Je voyais mon pays perdu; je voyais aussi l'empire perdu, mais cette chute était loin de me consoler de la chute de la France. « Ne vous désolez pas, me dit M. Jérôme David, vous pouvez rendre encore de grands services à la France, et il faut les lui rendre. — Je ne puis plus rien, telle fut ma réponse : de tels désastres ne se réparent pas, et je ne sais où nous serons dans huit jours. » Il était tard, la nuit était froide, je quittai M. Jérôme David, et je ne l'ai pas revu.

En confiant à un adversaire politique un secret encore ignoré de tous, le serviteur de la famille impériale agissait d'accord avec sa souveraine, et la fin de son entretien était faite pour préparer M. Thiers au rôle que l'impératrice allait lui offrir. Déjà celle-ci avait commencé son action personnelle, et choisi son mandataire. Parmi ses familiers, nul ne lui inspirait plus de confiance que M. Mérimée : elle l'avait connu bien avant de monter sur le trône, et de là, dans leurs rapports, une intimité que les habitudes de cour empêchent de naître et que cette fois elles n'avaient pas détruite. La puissance avait donné seulement à la souveraine une raison de plus d'estimer un homme qui, à portée de tout obtenir, n'était ambitieux que d'amitié. La sienne s'était faite plus empressée depuis la mauvaise fortune. Il était aussi discret que fidèle. Enfin son goût pour l'esprit l'avait rapproché de M. Thiers, qu'il défendait aux Tuileries, comme il défendait Napoléon III chez l'homme d'État. Dans la nuit du 2 au 3, il annonça à celui-ci, par un mot, sa visite pour le lendemain : l'heure et les termes du message en indiquaient l'importance.

Dans l'entretien qu'ils eurent le 3, M. Mérimée déclara que l'impératrice désirait recevoir les conseils de M. Thiers, et demander à un tel homme des conseils c'était lui offrir le pouvoir. M. Thiers répondit que les avis demandés étaient sans doute relatifs au ministère ou à l'abdication; que sur l'abdication du souverain, un ami dévoué avait seul qualité pour indiquer un parti à l'impératrice; que pour lui donner une opinion sur ses ministres il fallait, si on les déclarait mauvais, être prêt à les remplacer et qu'il ne l'était pas. « Je n'ai donc rien à dire, rien à faire. L'impératrice n'aurait rien à gagner à me consulter. Certes, mon respect ne lui manquerait pas; mais m'appeler serait pousser un cri de détresse sans aucun profit. » Quelques heures après, Mérimée lui écrivit que l'impératrice ne renonçait pas à ses conseils. Elle les réclama de nouveau, le même jour, et cette fois par M. d'Aygues-Vives, un de ses anciens chambellans (1). Mais M. Thiers continua à

(1) « Dimanche, 4 septembre. J'ai été chez M. Thiers à sept heures du matin. ...Notre conversation durait depuis une heure quand M. Thiers m'a dit : « Autre incident dont il faut que je vous rende compte; je me suis pris d'estime et d'amitié pour M. d'Aygues-Vives, membre de la majorité. Il est très attaché à l'impératrice. Il est

donner du respect quand on lui demandait du secours. Une dernière tentative fut faite par l'ambassadeur d'Autriche, prince de Metternich. Les mœurs des Tuileries expliquaient cette intervention d'un diplomate dans les secrets douloureux de notre politique intérieure : parfois les étrangers semblaient plus de la maison que les Français. L'impératrice savait M. Thiers fort soucieux de se concilier les sympathies de l'Europe; sollicité par le représentant d'une grande puissance, il aurait plus d'intérêt à ménager l'empire. Mais le diplomate n'obtint rien de plus que les premiers négociateurs.

Il n'y avait pas d'illusions à se faire. M. Thiers refusait et son concours et ses avis. Il ne voulait pas dire comme avait dit Mirabeau : « Madame, la monarchie est sauvée. » Ni l'âge, ni l'intérêt, ni la nature de l'homme ne le disposaient à attendrir de sensibilité la politique, et à improviser, comme l'immortel aventurier, un roman de fidélité tardive. Et il manquait à l'impératrice, pour inspirer cette foi, la majesté indépendante de la personne, qui sacrant la reine de France, imposait le respect aux colères et aux griefs mêmes du tribun. Son infortune était le malheur d'une famille, l'abaissement d'un grand nom, elle n'était pas le péril d'une race liée si anciennement à la France que leurs racines et leur durée parussent indivisibles. L'empire n'était qu'une branche de laurier entée sur le vieux tronc; la branche, au lieu de reverdir, avait séché; et les feuilles sèches qui tombent d'un arbre n'en emportent pas la vie.

venu me voir hier. Avec une délicatesse extrême, il m'a demandé : « Que doit faire cette femme infortunée, si malheureuse comme épouse et comme mère? » Je me suis défendu de rien répondre. « Je conseillerais peut-être un membre de la famille d'Orléans en pareille situation. Mais elle, je ne le puis. » Instances réitérées, de plus en plus pressantes de la part de M. d'Aygues-Vives; de ma part refus très poli et très net. « Dites-lui que moi et mes amis nous ne sommes pas les ennemis qu'on lui a peut-être dépeints; je réponds qu'elle ne rencontrera chez nous que déférence et respect. — Mais, sinon un conseil, du moins un avis, une indication à moi, M. d'Aigues-Vives. — A vous je dirai qu'à mon avis, en prolongeant son séjour à Paris, elle prolonge une situation qui n'a pas été jusqu'à présent sans dignité, qui demeurera je l'espère sans danger, mais qui ne me paraît avantageuse ni pour elle, ni pour le pays. » (*Journal inédit du comte d'Haussonville.*)

M. le comte d'Haussonville a, du commencement à la fin de la guerre contre l'Allemagne, tenu chaque jour note de ce qu'il avait vu, fait et entendu à Paris, où il est demeuré pendant le siège. J'exprime ma gratitude à son fils, M. le comte Othenin d'Haussonville, qui a bien voulu m'offrir communication de ces souvenirs, et je crois m'acquitter envers lui en exprimant le vœu qu'ils ne restent pas inédits. La sévérité des jugemens émis sur quelques personnages est sans doute ce qui retarde cette publication; scrupule délicat et respectable. Mais les droits des amours-propres sont viagers comme eux, et le temps approche où tous les hommes nommés dans ces pages seront morts. Le jour où M. le comte Othenin d'Haussonville publiera ces souvenirs, il honorera la mémoire de son père, qui se montra si clairvoyant, si dévoué, si énergique Français; et il méritera bien de l'histoire, car il l'aura enrichie de maints petits faits qui mettent de la lumière dans les grands.

II

Le 3 septembre, à quatre heures du soir, parvint la dépêche qu'on ne pouvait plus taire : « L'armée est défaite et captive; moi-même je suis prisonnier. NAPOLÉON. »

Le Conseil privé, les présidens du Sénat, du Corps législatif et les ministres furent aussitôt appelés aux Tuileries. Là le maintien de la régence et du ministère fut, comme une nécessité d'évidence, l'objet d'un accord qui ne demandait même pas de paroles.

Tous ne furent pas conduits par les mêmes motifs à cette décision commune. Les hommes secondaires, selon l'habitude, ne voulaient pas croire à la fin d'un régime où ils étaient devenus les premiers. Ils s'étaient docilement associés au rêve de l'impératrice; ce coup de tonnerre ne les en avait pas réveillés. Pour eux il n'y avait rien de changé en France, il n'y avait qu'un empereur de moins. Sans doute on aurait à subir un assaut de la douleur et de la colère publiques. Mais si, le lendemain 4 septembre, le pouvoir ne se laissait pas emporter par l'inévitable effervescence de Paris, il n'aurait plus rien à craindre. Car Paris met toute sa vigueur dans son premier mouvement; ses passions sont impétueuses, mais fugitives comme des caprices; ne pas lui céder d'abord, c'est l'avoir pour longtemps vaincu, et dominer Paris c'est avoir, par surcroît, la France.

Les véritables hommes d'État, et M. Rouher le premier, ne s'abusaient pas ainsi (1). Mais leur claire vision de l'avenir les décourageait d'un changement désormais inutile. Leur politique avait été d'opposer à l'empereur l'impératrice, leur espoir d'opposer aux malheurs de l'un les succès de l'autre. L'un et l'autre venaient de se confondre dans une catastrophe commune. Toute habileté avait abouti à user à la fois toutes les effigies de l'empire, Au premier changement tenté, tout croulerait à la fois. Qu'on essayât de former un autre cabinet, l'on verrait autour du pouvoir le symptôme le plus certain de la mort, la vacance des ambitions. Les inextricables difficultés de l'abdication s'imposeraient

(1) Le général Soumain, qui commandait la 1re division militaire, a raconté comment et par qui il apprit le 3 septembre dans la soirée les chances de la révolution. « Je reçus la visite de M. Ferdinand Barrot, le grand-référendaire du Sénat; il venait me demander des troupes pour protéger le palais du Luxembourg. Il me dit : « Tout est perdu! — Oh! lui dis-je, vous désespérez bien vite! — Demain, répéta-t-il, nous aurons une révolution, tout est perdu. » ... Je le connaissais un peu et sa conversation, quoique très sérieuse, se passait en termes familiers. Il me dit : *Nous sommes fichus*. — Diable, vous n'êtes pas rassurant! — *Le patron* (M. Rouher) sort du conseil. Pour lui, la déchéance est une affaire réglée, et demain nous aurons une révolution. » (Commission d'enquête sur le gouvernement de la défense nationale. — *Dépositions*, t. I, p. 785, 789.)

à l'heure où le parti révolutionnaire allait entrer en lice. Mieux valait encore que ce gouvernement attendît le choc, immobile, mais du moins entier. L'émeute lui offrait une chance. La victoire là est affaire d'énergie et de troupes, et si vivre était impossible, mieux valait, pour l'honneur de la mort, finir comme un pouvoir qui tombe, non comme un corps qui se dissout.

Ainsi les serviteurs du régime étaient conduits par des pensées fort différentes à cette conclusion dernière et à cette ressource unique, résister. Tous avaient vécu et vieilli dans le dédain de l'émeute. Ils avaient vu le parti révolutionnaire traîner si longtemps des haines patientes, inefficaces, et ramper en grondant aux pieds du dompteur! Le renom de vigueur, acquis le 2 décembre, avait épargné, durant dix-huit ans, la nécessité de le justifier : si grandes que fussent les haines, la peur était plus grande encore. C'est cette peur qui, défendant l'empire, même durant l'absence, même après les défaites du souverain, avait, le 9 août, sauvé de l'invasion le Corps législatif. C'est cette peur que les conseillers de l'impératrice croyaient encore assez forte pour contenir la révolte, — même après Sedan.

Un seul homme, M. Schneider, parut d'un autre avis. Un pouvoir encore n'avait pas perdu toute autorité dans les désastres, le Corps législatif : c'est derrière lui qu'il fallait faire un instant disparaître la famille impériale en instituant un gouvernement provisoire choisi par la représentation nationale et parmi elle; il durerait ce que durerait l'orage, et l'empire garderait la chance de se rétablir avec le calme. Mais soit que l'angoisse d'ajouter la cruauté de son conseil aux douleurs d'une femme déjà accablée par le sort paralysât M. Schneider, soit que la crainte de paraître ambitieux pour lui-même en réclamant le premier rôle pour la Chambre l'embarrassât, soit enfin qu'aux avis les plus sages d'un sceptique manque toujours la foi nécessaire pour entraîner les convictions et décider aux grands sacrifices, ses paroles ne portèrent pas. Le projet, qu'il avait soumis à l'impératrice seule, durant une suspension de la séance, et sur lequel il n'insista point, ne fut même pas discuté.

Décidé à ne pas se transformer, le gouvernement devait plus craindre qu'espérer de la Chambre. Elle avait manifesté son vœu persévérant pour une modification du pouvoir. Si elle se réunissait sous le coup des terribles nouvelles, n'écoutant plus qu'elle-même, et poussée par cette tentation de « faire quelque chose », qui achève parfois les grands malheurs par la précipitation aveugle des remèdes, peut-être ses propositions rendraient public un désaccord entre elle et la régence et fourniraient au parti révolutionnaire prétexte pour se transformer en défenseur de la représentation

nationale. Le conseil demanda et obtint de M. Schneider que le Corps législatif ne fût pas convoqué avant le lendemain 4 septembre à midi. A ce moment le pouvoir n'aurait plus qu'à défendre la Chambre et lui-même par la force.

Cette force était fort réduite par la guerre même. Il faut rendre à la régence cette justice; si elle avait joué notre avenir, du moins avait-elle mis toutes ses ressources, sans rien se réserver pour elle-même, sur la carte qu'elle avait choisie. Tous les corps capables de combattre avaient été envoyés à Mac-Mahon : aux politiques effrayés que le gouvernement se livrât à la fidélité douteuse de Paris, l'impératrice avait répondu : « Songeons d'abord aux Prussiens. » Par suite, il ne restait d'armée régulière à Paris, sous le nom de 14e corps, que des troupes en formation, pas plus de cinq à six mille hommes enrégimentés. Encore ces régimens, composés de recrues, étaient-ils sans esprit militaire et déjà travaillés par la démagogie.

La garde nationale était l'opinion armée de Paris. Des nouveaux bataillons il n'y avait rien à espérer. Les anciens, même les meilleurs, n'étaient pas disposés à tirer sur des Français pour défendre l'empire; mais quelques-uns, bien choisis, combattraient peut-être les manifestations jusqu'aux coups de fusil exclusivement. La garde mobile n'était pas moins divisée : certains bataillons de province semblaient plus solides que les régimens du 14e corps : mais d'autres avaient déjà respiré l'air de Paris, mortel à la discipline. Seuls, les mobiles de la Seine, campés à Saint-Maur, étaient soustraits à la contagion, mais ils la portaient en eux-mêmes; nulle troupe n'était plus hostile au gouvernement, et le plus prudent était de les tenir assez éloignés pour qu'ils ne prissent pas la tête de l'émeute.

La garde municipale et les sergens de ville étaient les seuls corps sur lesquels le gouvernement pût faire fond. Ces troupes de police comptaient plus de 7 000 hommes, anciens soldats, fortement encadrés et rompus à l'art de maintenir l'ordre dans les foules. Les sergens de ville surtout, désignés aux rancunes de tous les perturbateurs, et que le triomphe de la révolution menaçait dans leur sûreté personnelle, étaient attachés à leur devoir par leur intérêt même.

C'est donc sur ces troupes de police que le gouvernement fondait son principal espoir. Il leur avait adjoint 4 escadrons de gendarmerie qu'il appela de la banlieue. Il tenait pour certain que ces 8 000 hommes suffiraient à imposer à l'émeute; que tout au moins, s'ils formaient l'avant-garde des troupes engagées, ils ne se laisseraient pas entamer sans combat; aux premiers coups de feu reçus par les autres troupes, celles-ci, quelle que fût, l'instant

d'avant, la tiédeur de leur dévouement à l'empire, se trouveraient entraînées par l'honneur, l'esprit de corps et la colère, à suivre l'exemple et à se défendre. L'essentiel était donc de bien choisir les troupes, de bien les disposer et de bien les commander.

Or l'homme chargé de ce triple devoir était le général Trochu. Gouverneur de Paris, il avait toute la garnison de la place sous ses ordres. La loi sur l'état de siège avait étendu son autorité sur la garde nationale et sur la police. En ses mains étaient réunis tous les moyens de défendre l'empire, et cela paraissait à la régence le grand péril. Elle voyait le général mécontent et populaire. Elle n'avait pas oublié ses principes sur l'emploi de la force. Elle ne voulait pas confier sa défense à un homme que la victoire de l'émeute devait porter à la première place. Sans doute, agir sans Trochu était blesser gravement la loi et l'homme : mais hommes et lois doivent céder au salut public. Montauban écrivit, le 3, au général Soumain, qui, sous les ordres de Trochu, commandait la 1re division militaire, c'est-à-dire Paris. Le ministre lui prescrivait de protéger contre des troubles possibles les pouvoirs publics, et ajoutait que « les dispositions à prendre n'ayant pas trait à la défense de Paris, le général devait communiquer avec le ministre seul pour leur exécution. » Ce faux prétexte, que le gouverneur de Paris était uniquement chargé de conduire le siège, ne pouvait abuser un soldat sur la violation du droit militaire ordonnée par le chef de l'armée. Le général Soumain, pour dégager sa propre responsabilité, fit connaître au général Trochu, par une lettre, l'ordre ministériel.

Trochu, absent depuis le matin pour visiter les ouvrages, trouva la lettre à sept heures du soir, quand il rentra au Louvre, et apprit à la fois la ruine de notre armée et l'impuissance où on le réduisait. Son chef d'état-major, le général Schmitz, fut d'avis que cette mesure faisait au gouverneur, outre l'offense, une situation fausse, et qu'il en fallait sortir par une démission immédiate. Trochu réfléchit aux conséquences. Jusqu'ici il avait été à tort traité en complice de la révolution, mais se séparer en ce moment et avec éclat du gouvernement, ce serait la précipiter lui-même. Il était devenu le favori de l'opinion, le centre des espérances, et presque une idole à laquelle Paris rendait un culte continu de cris, d'adresses, et de manifestations. Il était un élément de la vie et de l'équilibre politiques. S'il se détachait du gouvernement, il ouvrait une brèche à l'émeute. Sa conscience ne voulut pas de ce rôle. Cette même popularité qui empêchait la régence de le destituer, le tenait lié, lui aussi, malgré ses griefs, à sa fonction. Il eut peur du mal qu'il pourrait faire, et dans celui qu'on lui faisait, il reconnut, sous l'offense, une faveur. Il avait

prévu un désastre militaire, maintenant accompli; il avait prédit qu'après ce désastre la révolution serait inévitable, elle allait commencer. C'est à lui que le devoir de sa charge eût imposé l'effort impossible de s'opposer à la justice du peuple au profit d'une dynastie coupable. Et c'est le gouvernement lui-même qui, voulant se défendre seul, relevait le général d'un devoir odieux et refusait son sacrifice. La haine de ses adversaires le sauvait.

Dans l'étrange suite d'incidens qui, en dehors de sa volonté, dirigeaient sa vie, son âme mystique se plut à admirer les desseins mystérieux d'une providence bienveillante : elle l'avait mis de la façon la plus imprévue en un poste où, à donner des conseils dédaignés par le gouvernement, il avait acquis un grand prestige sur le peuple : elle ne voulait pas qu'il perdît dans la défense d'une régence condamnée cette puissance, destinée sans doute à un meilleur emploi. Il se résolut donc à accepter l'inertie qui lui était imposée, à devenir spectateur d'événemens où il n'avait plus d'action, et à attendre, sans devancer son destin par aucune initiative, l'heure d'un rôle nouveau et de devoirs encore ignorés.

III

Dès sept heures du soir Paris savait le désastre. Dans cette multitude depuis deux jours enfiévrée par l'attente, la nouvelle tomba comme l'eau dans une chaudière surchauffée à vide : la douleur et la colère firent explosion.

On a dit qu'assembler les hommes c'est les émouvoir : il n'est pas moins vrai que les émouvoir c'est les assembler. Les gloires et les malheurs publics jettent chacun hors de ses intérêts, hors de son foyer, hors de soi-même : tous ont besoin de communier avec d'autres dans la joie ou dans la douleur. En un instant les rues furent pleines. C'était l'heure où cesse le travail, les ouvriers sortaient de leurs ateliers. Entre cette multitude d'êtres étrangers les uns aux autres par les habitudes et les pensées ordinaires, mais rapprochés et égalisés par une infortune commune, s'étendit, du centre de Paris au fond des faubourgs, une conversation unique et furieuse. La fureur appelle la vengeance : l'ennemi était loin encore, mais le gouvernement était sous la main, et c'est contre lui qu'aussitôt la représaille commença.

Paris a deux Colonnes qui sont deux symboles. Élevées, l'une à la gloire et l'autre à la liberté, elles se dressent comme les bornes opposées entre lesquelles oscille la passion de la France, et le culte de la foule les consacre tour à tour, selon qu'elle aspire à la dictature ou à la révolution. Ce soir-là, il n'y avait plus

de fidèles autour de la colonne Vendôme; le flot du peuple coula de lui-même vers la place de la Bastille; des drapeaux furent arborés, parmi lesquels des drapeaux rouges; la manifestation revint par la voie classique des boulevards; elle assaillit deux postes; deux coups de feu furent tirés sur la police et le bruit fut répandu que la police tirait sur le peuple.

L'élan de la population changeait tout à coup les chances du parti révolutionnaire.

Jusque-là, il avait poussé, mais suivi les députés républicains, mécontent de leurs lenteurs, trop faible pour rien tenter malgré eux. Après le 27 août, jour où le corps de Vinoy avait quitté Paris, les instances de ce parti étaient devenues plus pressantes. Il sentait la partie belle contre le gouvernement démuni de troupes. La gauche avait imposé la patience par la promesse d'un changement qu'elle se disait chaque jour à la veille d'obtenir par le vote de la Chambre. Or, le gouvernement était demeuré le même, c'est lui qui annonçait encore Sedan, son crime, à la France! Seul le parti de l'action avait été prudent et sage! Si la Révolution s'était faite comme il le voulait, le 9 août, une autre direction eût été donnée à la guerre; si même, dans les derniers jours d'août, l'on n'avait pas mis obstacle à son énergie, l'armée de Mac-Mahon, rappelée du bord de l'abîme, au lieu de prendre en captive les chemins de l'Allemagne, dresserait ses tentes autour de Paris! Il fallait en finir avec l'impuissance égale des candidats officiels et des républicains parlementaires, et faire place nette au peuple, seul assez fort pour réparer le mal! Ces emportemens éclataient à une de ces heures où les plus violens paraissent les plus patriotes. Les chefs de la démagogie, après avoir tâté la foule, le 3 au soir, se crurent assurés d'avoir, le lendemain, derrière eux, la plupart de ceux que, la veille, ils eussent trouvés en face d'eux. Le mot d'ordre fut donné de marcher le lendemain à midi sur la Chambre.

Tandis que la Révolution fixait ses projets, son champ de bataille et son heure, c'était au Corps législatif à mettre à profit, pour préparer sa défense, le temps qui lui était laissé. Mus par cette pensée, une trentaine de députés, appartenant à tous les partis, se trouvèrent, sans s'être entendus, de huit à neuf heures, chez le président Schneider, pour réclamer la convocation immédiate de la Chambre. Celui-ci, depuis l'issue du conseil, songeait, avec une anxiété croissante, à l'ajournement qu'il avait consenti. Après son entretien avec les députés, il pensa que son devoir envers la France le déliait des engagemens pris avec des ministres. A 10 heures du soir, il convoqua la Chambre pour minuit et avertit le gouvernement.

Déjà les députés étaient presque tous au Palais-Bourbon et les partis préparaient leurs résolutions. La gauche, compromise par ses infructueuses négociations avec la majorité, se sentait obligée de reconquérir par un acte d'énergie la confiance de Paris; elle résolut de demander la déchéance de la dynastie impériale. Elle n'attendait pas que sa proposition fût votée, mais la brutalité même de la motion sommerait la majorité d'agir enfin. Que si l'inertie du Parlement se laissait devancer et vaincre par l'émeute, les députés républicains, par cette condamnation à mort de l'empire, marquaient d'avance leur place dans le gouvernement nouveau.

M. Schneider avait fort exactement prévu et annoncé à l'impératrice le sentiment de la majorité. Elle constatait que la personne de l'empereur, de l'impératrice, leur nom même, étaient devenus un excitant pour la colère publique, et que, sous peine de tout livrer à l'emportement populaire, il y avait urgence à voiler l'empire comme un emblème provocateur. Il n'y avait lieu ni à déchéance, ni à abdication, ni à avènement d'un nouveau prince : toutes ces solutions de droit étaient hors la compétence du Corps législatif; et surtout la Révolution qui, moins que les rois encore, aime à attendre, ne laissait pas le loisir d'y songer. Il fallait une solution de fait, un gouvernement provisoire composé d'hommes populaires, devant qui l'émeute brisât sa force, derrière qui la dynastie devînt un instant invisible. Les vains efforts tentés depuis plusieurs semaines, pour introduire quelques membres nouveaux dans la régence, avaient du moins préparé le choix des personnes les plus aptes à la remplacer. Les députés républicains, qui pour faciliter les anciennes négociations, s'étaient abstenus de briguer aucune candidature, ne demandaient pas davantage à être représentés dans le gouvernement provisoire. M. Thiers s'était dérobé aussi : le prétexte était que son nom pouvait effrayer certains amis de l'empire, la raison qu'il ne se souciait pas de prêter ce nom à un pouvoir éphémère et chargé d'une tâche douloureuse. Les partis tombèrent d'accord pour former ce gouvernement provisoire avec Schneider, Trochu et Montauban. Schneider avait été choisi parce qu'il était le représentant naturel de la puissance parlementaire et s'était montré soucieux de l'étendre; Trochu, parce qu'il apportait avec lui la popularité, le sacre des pouvoirs démocratiques; Montauban, parce que recueillir le chef du ministère condamné serait faciliter la transition.

Restait un obstacle, toujours le même. La majorité n'osait pas usurper sur le droit de la régence, et déposséder, fût-ce dans l'intérêt de la dynastie, la souveraine. Il fallait qu'en acceptant de dispa-

raître, l'impératrice autorisât les députés à la sauver. Chacun des ministres, dès qu'il parut à la Chambre, recueillit l'expression cent fois répétée, anxieuse, suppliante de ce sentiment.

Mais les ministres arrivaient, irrités de cette séance qu'ils avaient cru prévenir, plus irrités encore de ces dispositions à un changement qu'ils repoussaient, et l'intérêt personnel, par lequel on avait voulu gagner le chef du cabinet, ne détacha même pas celui-là. L'illégalité de la mesure n'était pas pour troubler ses scrupules, mais il vit clairement qu'après ce 18 Brumaire de la défaite, comme après l'autre, les trois consuls n'auraient pas part égale, qu'un serait tout, et que celui-là serait le général Trochu. Il lui parut plus sûr de garder un pouvoir où l'on était le premier que faire une révolution pour passer du premier rôle au troisième. Il resta donc le plus inébranlable des ministres qui ne voulurent rien céder. Évitant toute discussion à fond, ils s'échappèrent par des prétextes. On ne put tirer d'eux que des plaintes contre la surprise de la séance, le procédé du président, ils se montrèrent ridiculement offensés de n'avoir pas été avertis selon les formes, comme si à une pareille heure les grandes douleurs laissaient encore de la place aux petites susceptibilités.

Ces inutiles négociations se poursuivirent jusqu'à une heure du matin, et quand la séance s'ouvrit, aucun accord n'était intervenu. Montauban se contenta de faire l'aveu officiel de nos désastres. Après quoi il déclara d'un ton raide le ministère incapable d'examiner en ce moment « les conséquences sérieuses que des événemens si graves et si importans devaient entraîner » ; les ministres n'avaient pas eu le loisir de délibérer ; « on était venu l'arracher de son lit pour l'amener à la Chambre ; il repoussait tout débat immédiat. » Plus le gouvernement se faisait intraitable, plus la gauche devait être exigeante. M. Jules Favre lut la proposition de déchéance ; elle était signée de vingt-sept noms et ainsi conçue :

Art. 1er. Louis Napoléon Bonaparte et sa dynastie sont déclarés déchus des pouvoirs que leur a conférés la Constitution. — Art. 2. Il sera nommé par le Corps législatif une commission de gouvernement de... membres qui sera investie de tous les pouvoirs du gouvernement, et qui a pour mission expresse de résister à outrance à l'invasion et de chasser l'ennemi du territoire. — Art. 3. M. le général Trochu est maintenu dans les fonctions de gouverneur général de la ville de Paris.

Ces paroles de condamnation tombèrent au milieu d'un silence profond et lugubre. Seule une voix s'éleva, disant : « Nous pouvons prendre des mesures provisoires, nous ne pouvons pas prononcer la déchéance. » C'était la protestation de M. Pinard, ancien ministre. Sa fidélité survivait à sa courte faveur. Homme de loi, il défendait l'empire en juriste. Sans un mot pour nier ou excuser

les fautes, il ne contestait que le droit de punir. Cette unique défense, qui, elle-même, était une condamnation, tomba et mourut dans le deuil, accusateur et muet, de l'Assemblée. Puis les députés quittèrent la salle comme la chambre d'un mort.

Ce néant était une victoire pour le parti de l'émeute. Le compromis qu'il redoutait avait échoué. La certitude que le gouvernement gardait, sans en masquer un trait, sa face de défaite, allait porter à l'extrême les colères déjà allumées dans Paris.

La situation des députés républicains était moins simple. D'une part ils renonçaient moins que jamais à obtenir par un vote de la Chambre un gouvernement nouveau, et ils venaient de constater une fois de plus que la Chambre, pour lutter contre le pouvoir encore debout, ne trouvait pas en elle-même de force. Il était donc nécessaire de mettre cette assemblée, faite pour subir les influences, sous une pression contraire et supérieure à la volonté du gouvernement. Un déploiement de la garde nationale autour du Corps législatif, et la menace contenue dans toute manifestation, même pacifique, de masses armées décideraient sans doute la Chambre à céder le lendemain au vœu public et à son propre vœu. D'autre part, comme la régence avait rendu autorité aux artisans de l'empire absolu, la logique de la peur, qui va droit aux extrêmes, amenait certains à se demander si le retour aux hommes de 1852 ne conduirait pas aux pratiques du 2 Décembre, et à mesure que s'accumulaient les difficultés autour du pouvoir, les bruits de coup d'État avaient trouvé plus de créance dans le parti républicain. L'attitude de Montauban à la séance de nuit semblait aux inquiets une preuve que des projets menaçans pour l'opposition étaient formés. La présence de la garde nationale les garantirait contre ce péril et contre un dernier danger : elle tiendrait en respect les meneurs de la démagogie, les empêcherait de dissoudre le Corps législatif. Ainsi, après avoir enlevé à la Chambre la liberté de résister, on lui maintiendrait la liberté nécessaire pour obéir.

La garde nationale était prête et s'offrait. Soldats ou officiers, de nombreux délégués, même de bataillons qui s'organisaient dans la banlieue, même des vieux bataillons qui dans Paris passaient pour les plus acquis à l'ordre, venaient, depuis la nouvelle de Sedan, se mettre à la disposition de la gauche et réclamer d'elle un mot d'ordre. Elle n'eut donc qu'à consentir au mouvement qu'elle jugeait nécessaire. Rendez-vous fut donné à la manifestation autour de la Chambre à midi.

Cependant nombre d'hommes dans la majorité de la Chambre considéraient avec clairvoyance et avec angoisses le danger auquel les livrait l'obstination du gouvernement. Et parmi eux il en

était un qui n'était pas capable de se résigner aux périls sans avoir mis en œuvre toute son énergie à les combattre. M. Buffet, doué d'une conscience très droite et d'un esprit très délié, savait se frayer, par des chemins imprévus et de subtils moyens, sa voie vers ce qu'il croyait juste et vrai. L'impératrice ne voulait pas déserter son droit en consentant à s'abriter derrière la Chambre, la Chambre ne voulait pas dépasser son droit en modifiant ce pouvoir malgré la régente. Tout restait suspendu à un point d'honneur, et cet honneur attachait tout le monde à sa perte. Il s'agissait donc de prouver que la Chambre avait droit de prendre le pouvoir et que l'impératrice avait le devoir d'y renoncer. M. Buffet n'avait pas oublié que l'empereur, en établissant la régence, s'était réservé plusieurs droits essentiels, entre autres le droit de choisir les ministres. De là M. Buffet tirait la conséquence que la régente n'avait pas les moyens de gouverner : car la captivité rendait l'empereur également inhabile à exercer les pouvoirs qu'il avait gardés et à les transmettre à l'impératrice. A la nation seule, source de tout pouvoir, appartenait de guérir cette paralysie du pouvoir exécutif, et, dans l'urgence des heures, le Corps législatif était le représentant de la nation. Que l'impératrice, par un message à la Chambre, fît connaître l'insuffisance de ses droits et remît entre les mains de la représentation nationale le dépôt d'une souveraineté trop incomplète, le Parlement n'usurperait pas, puisqu'il agirait sur l'invitation de l'impératrice; il ne déposséderait pas la famille impériale, puisqu'il pourvoirait au présent sur la sommation de nécessités terribles, mais passagères; il n'engagerait pas l'avenir, puisque à bref délai, le pays serait consulté et statuerait lui-même sur son gouvernement définitif.

A l'issue de la séance, avant de quitter le palais, M. Buffet communiqua cette idée à quelques amis politiques : ils l'accueillirent en hommes qui, dans l'obscurité, voient tout à coup leur route. Le bruit se répandit aussitôt que le moyen de sortir d'embarras était découvert. M. Buffet fut entouré par des députés de tous les partis, prié d'exposer son plan, et obtint le même succès auprès de tous. Fort de cette sympathie, il se rendit auprès du président Schneider. Celui-ci jugea la proposition si opportune qu'il pria M. Buffet de venir le dimanche matin aux Tuileries, et offrit de l'introduire dans le conseil. M. Buffet objecta que sa place n'était pas dans une réunion du gouvernement où il n'était pas convoqué. M. Schneider demanda au moins à M. Buffet et à ses amis de se réunir vers 9 heures à la Chambre et d'y attendre, de façon que, si on avait besoin d'eux, on sût où les trouver. Ils le promirent. Ainsi une dernière et petite lueur de paix s'alluma à l'aube de ce 4 septembre qui déjà blanchissait.

IV

Le 4 septembre était un dimanche. Le dimanche, à Paris, il n'est pas besoin de colères pour que la foule descende dans la rue : il suffit du soleil. Ce 4 septembre, le temps était beau comme il l'est rarement, même à cette belle saison. L'ironie des choses jetait sur le deuil et les colères de la ville toute la douceur, toute la gloire, toute la gaieté de la nature, — et cette clémence du ciel allait servir les haines des hommes.

Dès le petit jour, Paris fut réveillé par le bruit des vendeurs de journaux qui criaient Sedan et la déchéance. Le matin, la foule, avant de prendre son cours, se forma dans chaque quartier, stagnante et familière. Dans les débits de vins, chez les fournisseurs, sur les portes des maisons, ouvriers, domestiques, petites gens, boutiquiers, au milieu des soins et des achats qui commencent la journée, commencèrent la conversation qui allait être jusqu'au soir l'unique entretien de Paris.

Dans les quartiers bourgeois, nombre de gardes nationaux avaient revêtu leur uniforme; d'autres, plus nombreux encore, à qui manquait l'uniforme, avaient coiffé le képi. Il était facile de voir que, spontanée ou docile, la colère de tous préparait une même action, et que Paris avait affaire à la Chambre des députés.

Vers dix heures, les ouvriers se mirent en marche, beaucoup par familles, la femme au bras et les enfans à la main, d'autres en petits groupes d'hommes moins pacifiques d'allures; ceux-là spectateurs, ceux-ci acteurs de la révolution qui se préparait. Mêlés les uns aux autres, de plus en plus nombreux à mesure que se prolongeait leur route, ils se succédaient sur les voies qui mènent à la place de la Concorde. Peu à peu, l'attraction des petites masses pour les grandes les assemblait en bandes qui se trouvaient avoir un drapeau, des chefs, pousser un cri uniforme : dès lors, ceux qui s'étaient absorbés dans cet être collectif avaient cessé de s'appartenir, et, troupeau facile à mener, suivaient les hommes d'action.

Quand les quartiers du centre furent atteints et traversés par la population des faubourgs, de onze heures à midi, ils s'ébranlèrent à leur tour, et suivirent. Mais ici, à l'égrènement continu des promeneurs isolés, aux formations capricieuses des petits groupes et des bandes, s'ajoutaient les mouvemens plus réguliers des gardes nationaux. Les uns s'avançaient tassés en masse confuse, sans garder de rangs ni observer de silence; d'autres s'étaient formés en bataillons, marchaient avec leurs officiers, mais sans armes, pour marquer que cette manifestation était pacifique; d'au-

tres enfin se dirigeaient, tambours battans et baïonnette au canon, vers le rendez-vous commun.

Le Palais-Bourbon, vers lequel affluait de toutes parts la foule, se défend de lui-même sur trois côtés. Au Sud, sa vaste cour d'honneur est fermée par un haut portail que deux galeries symétriques, closes de barreaux à l'épreuve, relient à deux pavillons massifs et élevés de trois étages. L'un de ces pavillons forme l'angle de la place et de la rue de Bourgogne, et sur cette rue se continue jusqu'au quai par une longue et haute construction que perce une seule porte de service : ainsi est protégée la face Est. L'autre pavillon se soude, rue de l'Université, aux annexes de la Présidence, et celles-ci au ministère des Affaires étrangères; et ainsi se prolonge au Sud, jusqu'à l'esplanade des Invalides, une muraille continue, trouée de rares portes, qu'il suffit de fermer pour rendre ce côté inaccessible. A l'Ouest, la façade des Affaires étrangères qui donne sur l'Esplanade, couvre au loin la Chambre contre l'approche de la foule.

Au Nord est la faiblesse de la position. Les jardins et les cours, qui de ce côté s'étendent au-devant des trois palais et donnent accès de l'un à l'autre, sont séparés du quai d'Orsay par des grilles dormantes dans lesquelles des grilles mobiles font l'office de portes : de l'Esplanade à la rue de Bourgogne l'escalade est partout facile. Derrière la grille du Palais-Bourbon s'élève l'escalier de larges gradins qui donne accès, en face du pont de la Concorde, au péristyle du palais et sert de base à la colonnade. Du péristyle cinq grandes portes-fenêtres ouvrent passage dans des salles et des couloirs qui communiquent avec les tribunes. A l'angle droit du grand escalier, une petite cour s'étend de plain pied avec le quai, jusqu'à une porte dite de la Rotonde, entrée habituelle des députés et du public. A l'angle gauche du grand escalier, une petite terrasse, bordée jusqu'à la rue de Bourgogne par un bas mur, conduit aux portes-fenêtres de la buvette. Là les chemins s'ouvraient nombreux à l'invasion. Aussi le meilleur moyen de protéger le Corps législatif avait-il toujours paru d'interdire de ce côté ses abords. En barrant le quai, de l'Esplanade à la rue de Bourgogne, et le pont de la Concorde du côté de la place, on gardait tout, sans avoir besoin de défendre que trois passages étroits, et l'on maintenait libres, sur le quai et le pont, d'assez vastes espaces pour que, s'il le fallait, des troupes pussent se masser et la cavalerie prendre l'élan de ses charges.

Le 4 septembre, la sûreté de la Chambre était confiée à deux bataillons de garde nationale, quinze cents hommes; deux bataillons de ligne, quatorze cents; deux bataillons et trois escadrons de gendarmerie, quinze cents; un bataillon et un escadron

de garde municipale, huit cents, et un millier de sergens de ville, soit au total sept mille hommes. Parmi eux, la moitié à peine, les gendarmes, les gardes municipaux et les sergens de ville étaient solides.

La gendarmerie, qui arriva la première vers dix heures, barra les voies d'accès à distance de la Chambre. Le quai d'Orsay fut interdit depuis le pont de Solférino jusqu'à l'esplanade des Invalides; le pont de la Concorde, barré à l'extrémité qui donne sur la place; la rue de l'Université et la rue de Bourgogne interdites aux abords du Palais; la place du Palais-Bourbon, occupée par deux escadrons de gendarmerie. Telles étaient les lignes extérieures de défense.

Les sergens de ville furent postés avec les gendarmes partout où les voies étaient interdites : deux fractions les plus fortes, de deux et de trois cents hommes, prirent place l'une sur le pont de la Concorde, derrière la ligne des gendarmes à cheval, l'autre en face du pont, adossée à la grille du Corps législatif. La garde municipale à pied fut placée derrière cette même grille. Un escadron de garde municipale à cheval fut massé sur le quai, entre la grille et le pont, près la rue de Bourgogne. Vis-à-vis la cour de la Rotonde, un bataillon de ligne fut établi de même, les deux troupes se faisant face au débouché du pont, et prêtes à se rabattre sur lui.

Enfin l'autre bataillon de ligne était dans le jardin de la présidence, et des deux bataillons de garde nationale, l'un, de piquet, avait formé des faisceaux dans la cour d'honneur qui donne sur la place du Palais-Bourbon, l'autre, de garde, fournissait les postes intérieurs.

Ces troupes avaient été placées d'autant plus loin du peuple qu'elles offraient moins de solidité. Seuls les sergens de ville et les gendarmes étaient en contact avec la foule et préparés à la défense directe du pont. Telle était la digue contre laquelle, vers midi, la foule qui commençait à affluer sur la place de la Concorde vint buter et s'arrêta.

Avant la foule, les députés étaient arrivés au Palais-Bourbon. Impatiens de savoir quelles résolutions le gouvernement avait prises dans son conseil du matin, ils se pressaient dans les couloirs dès onze heures. On apprit que M. Schneider et M. Brame s'étaient faits les défenseurs énergiques de la transaction imaginée par M. Buffet; le conseil avait refusé de l'adopter. Ils avaient demandé qu'au moins on ne la repoussât pas avant d'avoir entendu son auteur; le conseil n'avait pas consenti même à discuter. Le conseil pourtant n'était pas demeuré dans ses résolutions de la veille. Pour se rendre plus fort contre l'émeute,

il s'était résolu à satisfaire la Chambre ; et, renonçant à maintenir à la fois la régence et le cabinet, il sacrifiait celui-ci pour sauver l'autorité de l'impératrice et du premier ministre. Il allait présenter le projet de loi que voici :

ART. 1er. Un Conseil de régence est constitué. Ce Conseil est composé de cinq membres. Chaque membre de ce Conseil est nommé à la majorité absolue par le Corps législatif. — ART. 2. Les ministres sont nommés sous le contre-seing des membres de ce Conseil. — ART. 3. Le général comte de Palikao est nommé lieutenant général de la régence.

Les gouvernemens qui sombrent commettent toujours la même erreur : ils restent en retard d'une idée sur l'opinion à laquelle ils croient céder. Quand ils acceptent ses exigences de la veille, ils ne se rendent pas compte que leur immobilité même a précipité sa marche ; ils ne donnent que ce qu'ils avaient refusé, et leur offre vaine est déjà couverte par de plus fortes, aux rapides enchères des révolutions.

Parce qu'un partage du pouvoir avec la régence était, à la veille de Sedan, tout le vœu de la Chambre, la régence croyait satisfaire la Chambre en acceptant ce partage au lendemain de Sedan. Or il ne s'agissait plus pour le Corps législatif de s'associer à elle, mais de la remplacer. Le partage qu'elle offrait d'ailleurs au Parlement n'était pas net, et rarement combinaison fut plus incohérente. En apparence, la Chambre obtenait, par la nomination des ministres, la primauté. Mais un homme demeurait indépendant d'elle, ne tenait pas d'elle son titre, elle ne pouvait le révoquer. C'était donc un conflit qui se cachait dans cette constitution, et Montauban, chef du pouvoir exécutif, avait toutes les chances de vaincre ou de lasser le Conseil. En réalité, c'était un amoindrissement de la prérogative parlementaire qui était proposé à la Chambre. L'essence du régime parlementaire est que tous les détenteurs du pouvoir exécutif soient, le souverain excepté, révocables au gré du pouvoir législatif : or la mesure imaginée consolidait le chef du cabinet dissous, le principal agent de nos désastres, l'homme de la régence, le plaçait au-dessus des ministres et créait pour lui un pouvoir irrévocable dans sa durée et indéfini dans ses attributions, c'est-à-dire une dictature.

L'insuffisance de ces mesures, le péril de ces conflits, et jusqu'au ridicule du titre archaïque dont était affublé le principal personnage de la combinaison nouvelle, tout frappa aussitôt les députés. Le désappointement fut soudain, universel, irrité. Montauban en reçut le choc lorsqu'il parut dans les couloirs, où il s'était rendu pour préparer les esprits. Les hommes les plus dévoués à l'empire, s'adressant au général d'un ton qu'il ne connaissait pas et qu'ils prenaient trop tard, parlèrent d'aveugle-

ment. Décontenancé malgré son assurance, il objecta la volonté et les droits de l'impératrice.

Puisque tout dépendait de l'impératrice, les esprits se trouvaient naturellement ramenés à la proposition de M. Buffet. Il se fit autour de celui-ci un concours de députés conservateurs. Ils le prièrent de se rendre aussitôt aux Tuileries, ajoutant qu'il ne s'agissait plus de discrétion, mais de salut, et que, s'il se refusait à porter la vérité où il la fallait faire entendre, il serait responsable des suites. Un appel à la conscience était l'argument le plus décisif qu'on pût faire à M. Buffet. Il demanda à ses amis MM. Daru, de Talhouet et quelques autres de l'accompagner, et vers midi ils partirent pour les Tuileries.

L'impératrice les reçut et écouta M. Buffet avec calme, mais avec le calme d'une résolution prise et qu'elle expliqua dans sa première réponse.

Chargée d'un dépôt dont elle devait compte à l'empereur et à son fils, elle n'avait pas le droit de s'en dessaisir. Et, découvrant à ceux qui venaient lui apporter leur pensée le fond de la sienne, elle ajouta que, soit pour la guerre à poursuivre, soit pour la paix à négocier, son concours restait utile, et que le plus sage serait de se serrer autour du gouvernement et d'opposer au moins à nos maux notre concorde.

M. Buffet lui répondit avec émotion que cette confiance en la régente eût été une force; mais il avait le devoir de dire qu'elle ne survivait ni dans le pays, ni même dans la Chambre. La seule question désormais posée était de savoir si le gouvernement nouveau serait fait par le Corps législatif ou par l'émeute.

M. Daru ajouta que la plupart des députés, liés par leur serment, ne se sentaient pas le droit de prendre la mesure indispensable, de saisir le pouvoir au nom de la Chambre. S'ils n'étaient pas dégagés de ce scrupule, l'émeute selon toute apparence, allait donner le gouvernement aux ennemis les plus violens de l'empire et de l'ordre. Si, par peur de cette extrémité, le Corps législatif se résolvait à abandonner la dynastie, ce serait une condamnation de l'empire et d'autant plus grave qu'elle aurait été prononcée par ses amis.

C'était la première fois que les faits étaient révélés à l'impératrice par des hommes résolus à ne respecter que son malheur et la vérité. Il y a dans le dévouement sincère un accent auquel il se fait reconnaître, même quand il blesse. L'impératrice apprenait aussi durant l'entrevue, par des dépêches successives envoyées par le préfet de police, et qu'elle tendait ouvertes à ses interlocuteurs, l'agitation de Paris. Sans doute elle ne se laissa pas convaincre. Qui est jamais disposé à se croire inutile? nui-

sible? Mais elle comprit que la défiance, même injuste, quand elle est générale, dépossède le pouvoir. Elle sut trouver l'attitude qui convenait à son sexe et à sa situation. Elle ne se sentait pas en état de juger seule ce que les événemens commandaient, elle ne voulut pas rompre seule les projets concertés avec son conseil et, en l'absence de Montauban, le déposséder du rôle qu'elle lui avait offert. Mais elle voulut que, si le cabinet et Montauban, placés en face de la Chambre et de la foule, jugeaient le sacrifice de ses droits nécessaire, ils ne fussent pas paralysés par la crainte de son opposition. « Je vous autorise, dit-elle aux députés, à retourner au Corps législatif et à dire au général de Palikao et à ses collègues que je m'en rapporte complètement à eux; qu'ils sont libres de prendre la décision la plus conforme aux intérêts du pays; que j'y adhérerai. »

Dans cette entrevue, chacun avait fait son devoir. M. Buffet et ses amis avaient eu le courage le plus difficile à des hommes de cœur : celui d'enlever les dernières illusions à une grande infortune, de frapper une femme, de sacrifier toute sensibilité à l'intérêt public. L'impératrice avait su se sacrifier elle-même, et, au moment où allait finir son règne, montrer qu'elle n'était pas indigne du trône, sinon par la manière dont elle l'avait occupé, du moins par la manière dont elle savait en descendre.

L'entrevue ne devait pas avoir d'autres résultats. Il avait fallu à la députation, pour parvenir aux Tuileries, décider l'impératrice, et regagner le Palais-Bourbon, où elle arriva à une heure trois quarts, plus de temps que la patience des hommes n'en accordait désormais à l'empire. A mesure que l'heure avançait sans ramener la députation, l'impatience d'en finir grandissait parmi les membres de la Chambre, et bientôt leur rendit nécessaire une autre solution à la place de celle qu'ils cessaient d'espérer.

C'est alors qu'entre le projet de la gauche et celui du gouvernement, seuls en présence, M. Thiers glissa sa proposition. Sans statuer en droit contre l'empire, et prononcer, comme la gauche, une déchéance solennelle, au nom d'une nécessité de fait, il invitait la Chambre à combler par une mesure provisoire le vide de l'autorité. Le projet était ainsi conçu :

Vu la vacance du pouvoir, la Chambre nomme une commission de gouvernement et de défense nationale. Une Constituante sera convoquée dès que les circonstances le permettront.

Nombre de députés dans la majorité déclarèrent à M. Thiers qu'ils reconnaissaient la sagesse de la mesure, que seulement ils répugnaient à déclarer la vacance du pouvoir, car c'était

nier le droit impérial : ils demandaient une rédaction plus adoucie, prêts à accorder la chose pourvu qu'on leur épargnât le mot. M. Thiers proposa de remplacer « vu la vacance du pouvoir, » par « Vu les circonstances » et ainsi calma les scrupules des centres. Il consulta sur la variante les dispositions de la gauche, qui se trouvait réunie dans un bureau. Celle-ci répondit qu'après avoir satisfait à ses principes en votant la proposition de déchéance, elle se rallierait, sans regarder aux termes, à la proposition de M. Thiers.

Bientôt la majorité parut acquise. Les serviteurs clairvoyans de la dynastie ne se dissimulaient pas que tomber sous les coups de M. Thiers était pour elle le pire destin. Ils tentèrent donc un dernier effort auprès de Montauban, pour que, la défaite n'étant plus douteuse, il la prévînt en remettant à la Chambre tous les pouvoirs. Enfin convaincu, Montauban abandonna la régence. Mais s'il s'était montré tenace dans sa volonté de secourir Bazaine, il ne l'était pas moins dans sa volonté de conquérir ce rang insolite que lui avait montré la fortune dans l'infortune de la France. Il changea le conseil de régence en « conseil de défense et de gouvernement » et maintint sa lieutenance générale. Il ne réfléchit même pas que si, en face du droit parlementaire, une place et des garanties exceptionnelles avaient pu être réservées au représentant de la souveraine, au gardien du droit impérial, cette fonction perdait toute raison d'être au moment où disparaissait la régence.

Il était une heure vingt minutes, la foule grossissait, M. Schneider ouvrit la séance.

Elle débuta par une attaque violente de l'opposition. Le matin du 4, le général Trochu n'avait pas manqué de dénoncer dans ses entretiens les procédés employés contre lui par la régence et l'interdit où il se trouvait placé. Ses plaintes étaient la justification de son inertie. L'usurpation de Montauban sur les attributs du gouverneur, les dispositions militaires prises par le ministre, l'ordre de contenir rigoureusement la foule, qu'il avait donné dans les couloirs, que plusieurs députés avaient entendu et qu'ils jugeaient une provocation, portaient une partie de la gauche à croire que les troupes menaçaient la liberté du Parlement et qu'il fallait d'abord se défendre contre ce danger.

C'est pourquoi M. de Kératry, se plaignant que la Chambre fût entourée non par la garde nationale, mais par des gardes de Paris et des sergens de ville, accusa le ministre d'avoir donné des ordres contraires à ceux du général Trochu et « forfait à ses devoirs. »

La majorité de la Chambre avait, en tout temps, plus peur

des révolutions que des coups d'État; elle ne se sentait, sur l'heure, menacée que par l'envahissement populaire. Rappeler que le ministre avait pris de sérieuses mesures contre l'émeute, c'était le servir. Seul pouvait être dangereux pour lui, devant les députés, le bruit de son désaccord avec Trochu. Montauban commença par nier cette mésintelligence; sa distinction entre les pouvoirs du gouverneur, chargé uniquement de la défense de l'enceinte contre l'ennemi, et les pouvoirs du ministre, maître, pour tout le reste, des troupes et de leurs mouvemens, servit là comme la veille avec Soumain et persuada mieux l'incompétence du Parlement. Il affirma à deux reprises que ce partage d'attributions était consenti par Trochu. Puis, poussant avec habileté sa pointe, à M. de Kératry qui déclarait avoir « parlé au nom de l'opposition », il répondit ne pas connaître dans la Chambre « l'opposition, mais seulement des députés »; aux cris : « La garde nationale! » il riposta que « l'armée aussi était une troupe nationale », et attaquant à son tour la gauche : « Messieurs, de quoi vous plaignez-vous? que je vous fais la mariée trop belle? (*Exclamations et réclamations à gauche.*) Comment! messieurs, je mets autour du Corps législatif un nombre de troupes suffisant pour assurer parfaitement la liberté de la discussion, et vous vous en plaignez! Si je n'en mettais pas, vous vous plaindriez que je livre le Corps législatif à des pressions extérieures. » (*Très bien! très bien! au centre. Rumeurs à gauche.*) Après quoi, désireux d'attacher aussitôt à ce premier succès le succès essentiel, il lut sa proposition à la Chambre. Cela suffit pour faire perdre à Montauban tout ce qu'il avait gagné. Le projet parut à tous, amis ou ennemis de l'empire, une épave à laquelle ne se cramponnait plus que l'ambition d'un homme. L'accueil de l'Assemblée dit d'avance quel serait son vote. M. Thiers profita de ces dispositions pour déposer à son tour son projet, qui était signé par quarante-huit députés de tous les partis modérés. La lecture en fut écoutée avec une faveur générale. Il fut convenu que les trois propositions du Gouvernement, de M. Thiers, et de Jules Favre seraient examinées ensemble par une seule commission, et la Chambre suspendit à deux heures moins vingt minutes, la séance, pour élire dans les bureaux les commissaires et attendre leur rapport.

C'est à ce moment que M. Buffet et ses amis rentraient au Palais-Bourbon. Il était trop tard pour obtenir du ministère qu'il changeât sa proposition, et la nouvelle, aussitôt répandue, des dispositions où était l'impératrice, ne fit que donner plus de chances au projet de Thiers. Dans presque tous les bureaux la discussion fut courte, les élus furent les membres des centres

qui avaient signé le projet, et un républicain qui s'y était rallié, M. Jules Simon. A ce moment la transmission régulière du pouvoir semblait certaine. Mais dans un ou deux bureaux, quelques bonapartistes mirent leur honneur à protester contre ce qu'ils savaient nécessaire. Et ce verbiage de dévouement, qui ne pouvait sauver l'Empire, allait perdre le Corps législatif.

V

Toute défense des Assemblées contre la foule est soumise à une nécessité qui est une faiblesse : on ne peut interdire leur accès à tout le monde. Il faut laisser passage aux députés, aux journalistes, aux porteurs de billets, au personnel de toute sorte qui est préposé aux divers services d'une Chambre. Ainsi la vie parlementaire attire à elle, et jusque dans l'enceinte qu'il faut préserver de l'invasion, des groupes nombreux. Les ordres qui barrent le chemin à la foule doivent respecter ces privilèges, céder à ces exceptions : de là un premier embarras pour les troupes, obligées d'interpréter, alors qu'elles sont habituées à exécuter des consignes simples et absolues. L'interprétation étend les privilèges, le temps manque pour exiger de chacun la preuve du titre qu'il se donne en réclamant passage, l'audace impose, la ruse se glisse, les lignes avancées de police ou de soldats ne se montrent pas trop rigoureuses, songeant que, si elles refusent accès à qui a droit, les conséquences seront fâcheuses pour elles, et que, si elles laissent passer un intrus, il sera arrêté aux portes du palais. Aux portes du palais, les gardiens qui appartiennent à l'Assemblée interprètent plus largement encore. L'esprit du monde où ils vivent et qu'ils servent les a pénétrés. Ils savent par une expérience de tous les jours que les règles cèdent aux influences, là, les huissiers mêmes sont des parlementaires, connaissent les parens et les familiers des députés, sur l'invitation de ceux-ci entr'ouvrent les issues interdites, et, tout comme les ministres, ont des complaisances particulières pour l'opposition.

C'est ainsi que, le 4 septembre, derrière les digues, avait déjà, au moment où s'ouvrit la séance, filtré par quelques fuites et goutte à goutte un premier flot humain; il remplissait les tribunes et débordait dans les salles des pas-perdus; en nombre étaient des hommes d'opposition monarchique ou républicaine, journalistes, meneurs, anciens députés et victimes du 2 Décembre.

La sûreté des Assemblées est soumise à une seconde condition qui est une faiblesse : leur défense appartient à plusieurs autorités. Le pouvoir militaire commande autour de la place à cou-

vrir, pas dans la place même : là, le président de la Chambre et les questeurs ont seuls qualité pour ouvrir ou refuser aux troupes l'accès du palais, y ordonner leur place et leurs mouvemens. Ces droits sont établis pour assurer l'indépendance du pouvoir législatif contre les entreprises du pouvoir exécutif. Mais il faut que le chef militaire se concerte et se tienne en accord, au centre de son action, avec une autorité délibérante et multiple, parfois qu'aux instans où il a à peine le temps d'agir, il cherche dans les détours d'un palais les arbitres de ses résolutions et forme lui-même ses projets, assailli par les conseils des députés. Cette division de l'autorité est grosse de conflits, de lenteurs, d'hésitations, c'est-à-dire de tout ce qui annule l'autorité elle-même.

Le 4 septembre, la nature des forces employées mettait au comble ce mal. Les sergens de ville et la garde municipale obéissaient au préfet de police ; la garde nationale au ministre de l'intérieur ; la gendarmerie et la ligne, au ministre de la guerre. Sans doute, en vertu de la loi sur l'état de siège, l'autorité militaire concentrait tous les pouvoirs. Mais cette loi n'avait pas changé les habitudes. L'autorité militaire, par un dédain réfléchi, ne voulait pas diriger les gardes nationales et, en leur donnant des ordres, les élever à la dignité d'un corps combattant : elle abandonnait à leur état-major particulier la liberté d'envoyer ou non, autour de la Chambre leurs légions inoffensives. Par une répulsion d'un autre genre, l'autorité militaire s'abstenait plus encore de tout contact avec la police et laissait le préfet maître de donner à ses détachemens l'importance, les emplacemens, et les instructions qu'il voulait.

Le général de Caussade, chargé par Montauban de protéger le Corps législatif, était un divisionnaire habitué à la vie sédentaire et tout administrative qu'on menait alors dans les hauts grades, fatigué de corps, passif de volonté, et pénétré de cette crainte superstitieuse que le pouvoir civil, quand ils ne le méprisent pas, inspire parfois aux hommes d'épée. Dans le Palais, il demanda aux questeurs leurs instructions ; au dehors, il laissa les troupes s'établir à leur gré et se contenta de placer ses deux bataillons d'infanterie. Inconnu à toutes les troupes dont il devenait le chef nominal, il n'en connaissait aucune, pas même celles qui relevaient directement de la Guerre. La gendarmerie arrivait de la banlieue, les deux bataillons de ligne étaient composés de recrues qui ne savaient pas même le maniement des armes. Non seulement il ignorait ce qu'il pouvait attendre de ces forces, il ignorait quel effort il avait à leur demander. Si le ministre lui avait recommandé une contenance énergique, les questeurs et

les députés lui avaient conseillé d'éviter toute provocation, et il croyait savoir que l'impératrice ne voulait pas de sang. Hors de lui comme en lui, tout empêchait donc que, par la netteté des ordres, par la résolution de l'attitude, par la familiarité avec les soldats, il rattachât à lui ces forces d'origine diverse, leur soufflant une âme commune. Si l'heure devenait critique, chaque troupe, livrée à ses chefs immédiats et à elle-même, serait au-dessous d'elle-même, parce que l'absence de chef est déjà un commencement de défaite. La lutte contre l'émeute avait été préparée comme la guerre contre l'étranger.

Le premier trouble fut porté dans les lignes de défense par la garde nationale. Ses deux bataillons de service étaient déjà à leur poste lorsque, vers une heure, un autre bataillon, en armes, le 6e, traversant la place de la Concorde, se présenta à la tête du pont. Comme le général de Caussade n'avait pas fixé et ignorait le nombre de bataillons à fournir par l'état-major de la garde nationale, le général supposa que cette troupe était de service et la laissa pénétrer. C'était un bataillon de la Chaussée-d'Antin, conservateur, et qui, en effet, venait par ordre renforcer les deux autres. Il s'engagea sur le pont, et s'y massa entre les gendarmes qu'il avait dépassés et les sergens de ville qu'il poussa devant lui pour se faire place. Au même moment se présentait un autre bataillon, le 19e, républicain. Celui-ci, relevé de garde au Luxembourg, de sa propre autorité venait, en armes et par compagnies, pour manifester. Le général ne connaissait pas plus les intentions du 19e bataillon que les ordres du 6e, celui-là comme l'autre obtint accès, quelques compagnies dans la cour, les autres sur le pont, derrière le bataillon de la Chaussée-d'Antin.

Partout où la garde nationale se rend, une partie de son effectif rejoint en retard et à l'état d'isolés. Quand les traînards des bataillons entrés, régulièrement ou non, dans les lignes, se présentèrent, ils obtinrent l'autorisation de rejoindre leurs compagnies. Ce fut pour les hommes en uniforme qui étaient dans la foule un prétexte d'approche aussitôt saisi. En se prétendant aussi de service, les plus hardis commencèrent à obtenir passage. Quand ils devinrent trop nombreux, on s'avisa de la ruse et, pour la déjouer, on ne laissa plus pénétrer que les hommes en armes. Ce que voyant, beaucoup de spectateurs allèrent chercher leurs fusils et à leur tour obtinrent entrée. Alors enfin l'on songea à faire reconnaître les arrivans par des gradés des bataillons établis, et l'on empêcha d'avancer vers le Palais les gardes qui avaient pénétré sans droit sur le pont. Mais on ne pouvait plus les rejeter dans la foule : si les lignes s'étaient ouvertes, c'est la foule qui eût envahi. Il resta donc, entre les gendarmes et le bataillon de la

Chaussée-d'Antin qui fut poussé jusqu'au milieu du pont, une masse considérable d'hommes avec ou sans armes, tous en uniforme ou en képi, tous parvenus là sans autre droit que leur volonté d'y être, tous adversaires de l'empire.

A peine installés. ils commencèrent à se plaindre que la garde immédiate de l'Assemblée fût confiée à la police, qu'on vit seulement le long des grilles l'uniforme des gardes municipaux et des sergens de ville ; ils réclamaient à haute voix cette place pour la garde nationale, ils criaient que ce poste aurait dû être donné au bataillon massé devant eux, et inutile sur le pont. Flatté du rôle qu'on lui offrait, le bataillon de la Chaussée-d'Antin partagea bientôt les mêmes désirs. Ils furent transmis du pont au Palais par des billets nombreux : gardes et manifestans avaient sur les députés de la Seine les droits de l'électeur sur l'élu. Quand la séance fut suspendue, quelques députés de la gauche vinrent sur le pont pour interroger de vive voix l'opinion, et, selon la coutume, les plus ardens répondirent pour tout le monde. Les députés rapportèrent ces sommations à d'autres de leurs collègues : soit crainte sincère d'un conflit et espoir loyal de l'éviter par une concession, soit dessein de tenir la Chambre sous la pointe émoussée des baïonnettes intelligentes, plusieurs membres de la gauche entourèrent le général de Caussade et lui représentèrent que la vue des sergens de ville exaspérait la foule et même le 6e bataillon de garde nationale, résolu pourtant à protéger la Chambre. Ils affirmaient que le général apaiserait et sauverait tout s'il faisait disparaître cette cause de discorde et montrait à la foule la garde nationale autour de l'Assemblée.

Le général se laissa convaincre. Il donna l'ordre aux sergens de ville de se retirer. En vain les commissaires de police tentèrent d'énergiques représentations. Les autorités sans équilibre compensent leur faiblesse envers les uns par leur rudesse envers les autres. Le général répondit qu'il ne s'agissait pas de discuter mais d'obéir. Les sergens de ville qui étaient en bataille le long de la grille, ceux qui étaient sur le pont, devant la garde nationale, partirent avec les officiers de paix et les commissaires. Aussitôt le 6e bataillon les remplaça près des grilles, et lui-même démasqua la masse des manifestans en uniforme qui derrière lui couvrait la moitié du pont.

Cependant, les habitués des tribunes, journalistes et politiciens, s'étaient, dès la suspension de la séance, répandus dans le Palais. La curiosité prit quelques-uns d'abord de voir ce que faisait la foule. Les couloirs qui desservaient les tribunes, étaient à hauteur du péristyle de la colonnade qui précède le Palais en face le pont de la Concorde et presque aussitôt ce péristyle se couvrit

de spectateurs. Voici ce qu'ils avaient sous les yeux. Partout, couvrant la place, la foule, qui déjà remplissait tout et cependant arrivait toujours. Dans cette mer d'hommes, venaient se déverser d'un mouvement continu, à droite, par la rue de Rivoli et les quais, à gauche, par toutes les voies des Champs-Élysées, des fleuves secondaires, tandis que, en face, visible depuis la Madeleine, et s'avançant à pleins bords entre les façades de la rue Royale, le fleuve principal jetait son flot intarissable dans l'immensité de la place. Ces fleuves continuaient encore leur cours ralenti dans cette multitude, et tous ces mouvemens convergeaient vers un même point, et chacune de ces vagues humaines ajoutait sa poussée à cette force qui se cherchait une issue par le pont de la Concorde. Pour s'opposer à cette masse formidable, à la tête du pont, cinquante gendarmes; les forces de la résistance déjà pénétrées par un millier de gardes nationaux qui, face au Palais, occupaient la moitié du pont; tandis que les sergens de ville se repliaient vers la Préfecture par la rive gauche, et que leurs dernières files disparaissaient derrière les maisons du quai d'Orsay. Il y avait une telle disproportion entre la puissance visible de la foule et celle de la défense, que les républicains placés sur le péristyle, subitement saisis par l'espoir et par le courage du succès, levèrent leurs chapeaux, agitèrent leurs mouchoirs, et par leurs cris et leurs gestes invitèrent la foule à avancer. La masse d'hommes immobiles jusque-là sur le pont, si elle n'entendit pas les paroles vit les gestes, et s'ébranla d'un premier et insensible mouvement. Aussitôt l'officier qui, à la tête des gardes municipaux à cheval se tenait sur le quai près du pont, fit converser ses deux premiers pelotons, et le pont se trouva barré de leur double ligne. Cela suffit d'abord à arrêter les manifestans. Pour ceux de la colonnade, un questeur et un commissaire de police les firent rentrer sans plus de résistance dans le Palais. Mais commissaire et questeur à peine partis, les mêmes personnes qui occupaient le péristyle y revinrent et recommencèrent leurs appels. De nouveau excités, les manifestans du pont reprirent leur marche. Les gardes de Paris se portèrent au trot à la rencontre et ce fut sur ce petit espace, entre ces faibles troupes, en cet instant, que se décida le sort de la journée et de la France. Les spectateurs mêmes du péristyle en eurent le sentiment, et un grand silence se fit quand ils virent cette partie du pont jusque-là vide, qui tenait séparées la loi et l'émeute, et qui se détachait blanche sur le fleuve, entre la masse noire des gardes nationaux et la cavalerie municipale, se rétrécir sous la marche opposée des deux troupes.

Autant celle des gardes municipaux sembla d'abord décidée, autant celle des gardes nationaux fut d'abord hésitante. La vieille

peur de l'Empire durait encore, et les premiers rangs ne s'avançaient que poussés par les derniers. Mais la multitude qui de la rive droite voyait les deux partis s'avancer l'un vers l'autre éclata en un cri formidable; il apporta le courage aux manifestans : ceux-ci marchèrent d'un pas de plus en plus résolu, tandis que se ralentissait l'allure des gardes municipaux. Du trot ils passèrent au pas; au moment où les deux troupes allaient se choquer, l'officier s'arrêta, mit son sabre au fourreau et tourna bride : les deux pelotons firent volte-face et, se repliant à gauche sur le reste de l'escadron, dégagèrent la voie. Il était deux heures.

Devinant les suites de sa confiance, le général de Caussade, l'épée à la main, voulut entraîner le bataillon de ligne qui était massé face aux gardes municipaux, et fermer le chemin aux manifestans qui déjà s'avançaient vers les grilles. Mais arrivé sur le flanc de cette colonne, le bataillon ne pouvait la rompre sans se servir des baïonnettes, et elles se relevèrent d'elles-mêmes. Et la foule passa entre les gardes municipaux et les soldats d'infanterie qui semblaient faire la haie devant la révolution. Car ce n'était plus seulement le millier de manifestans qui se précipitait d'une allure de plus en plus emportée, c'était la multitude elle-même. Quand elle avait vu devant elle les gardes nationaux en marche lui faire place, elle s'était, attirée par ce vide, jetée sur le pont, d'un élan subit. Les gendarmes avaient été traversés. Cette masse vint, d'un seul bloc, battre les grilles du Palais. Le bataillon de garde nationale, chargé de les défendre, montra qu'il était composé de modérés, en ne tentant même pas une résistance d'ailleurs vaine. Les gens de service furent sommés d'ouvrir les grilles, déjà elles étaient franchies. Les statues des quatre grands hommes, au piédestal desquelles s'appuie la grille, et qui semblent veiller sur la majesté parlementaire, servirent à l'escalade; les grilles furent ouvertes et l'invasion se précipita.

Elle se divisa en deux courans, les uns coururent rejoindre sur le péristyle ceux qui les avaient appelés et les marches en un instant furent aussi couvertes de monde que la place. Du péristyle ces envahisseurs pénétrèrent sans obstacle dans les tribunes, qui furent envahies les premières. Des hommes de toute condition, de tout costume, les remplirent, représentans des deux opinions qui avaient rassemblé chacune son armée autour de la Chambre et que l'invasion venait d'y pousser confondues.

L'autre flot de foule qui, pour pénétrer par le rez-de-chaussée, avait été droit à la porte de la Rotonde fut un instant arrêté, — le temps de briser, à coups de crosse, des portes de glaces, — et l'invasion fut maîtresse dans le bas comme dans le haut du palais. Elle remplit tous les espaces qui s'ouvrent devant elle, déborde dans

la cour d'honneur, le jardin de la présidence, se presse dans les bureaux, où les députés sont encore, et ne s'arrête qu'au moment où elle se fait obstacle à elle-même, la masse de ceux qui remplissent le palais ne pouvant plus être pénétrée.

Seule la salle des séances, que les huissiers et les factionnaires ont protégée avec plus d'énergie, est respectée encore; enfin la foule y pénètre aussi.

La gauche parlementaire a trop vaincu; c'est elle qui, par la garde nationale, a ouvert la route à l'envahissement, et l'envahissement empêche le Corps législatif de proclamer le pouvoir qu'il est tout prêt à établir. C'est à la gauche parlementaire, seule autorité qui ait crédit sur la majorité des envahisseurs, à obtenir que la salle des séances soit respectée. Elle s'y emploie : chacun des députés de Paris s'efforce de décider la foule à ne pas envahir la salle ou à la vider. On renonce à faire déguerpir les occupans des tribunes; il suffira qu'on rende libres les places réservées aux législateurs. Mais dans cette foule mouvante, ceux qui deviennent dociles sont remplacés par d'autres, l'on s'épuise à convaincre toujours de nouveaux venus, le temps s'écoule. Enfin on est parvenu à refouler vers les portes les envahisseurs de l'hémicycle : le président Schneider profite de ce succès pour reprendre la séance à deux heures vingt minutes.

M. Gambetta possède à cette heure plus que personne ce qui assure l'autorité sur les foules, la notoriété et une forte voix. S'adressant aux spectateurs, il dit que la gauche s'est engagée vis-à-vis de la Chambre à faire respecter la liberté de la délibération et demande que dans chaque tribune un groupe se charge d'assurer l'ordre.

Le public applaudit. Il se fait assez de silence pour que la délibération semble possible. La plus grande partie des députés rentre et reprend séance. Il ne manque plus pour consacrer enfin un gouvernement nouveau que l'adhésion certaine de la Chambre au rapport de la commission.

Mais cette commission ne paraît pas. Son œuvre, si simple qu'elle soit, a été retardée par l'envahissement : au milieu de la foule, les commissaires ont dû, après s'être cherchés eux-mêmes, chercher une place où ils pussent délibérer, fût-ce d'un mot, et constater en quelques lignes leur accord. Cette œuvre n'est pas encore achevée. Pour faire prendre patience aux tribunes, M. Schneider essaie le moyen ordinaire aux assemblées, et veut remplir le vide du temps par le vide des paroles. Il commente l'exhortation de Gambetta, et la délaie dans les avis qu'il y ajoute et qui gâtent tout. Le peuple ne souffre pas les conseils de tout le monde : ces envahisseurs, pour la plupart, ne savaient ni les

efforts récens de M. Schneider, ni sa complicité avec leur désir d'un régime nouveau, ils savaient son nom et les grèves du Creuzot; ils voyaient son grand-cordon, attache éclatante à l'Empire. Pour les uns il était le dignitaire d'un régime condamné, pour les autres le représentant de l'oligarchie capitaliste. Socialistes et révolutionnaires qui tout à l'heure avaient subi malgré eux l'influence pacificatrice de Gambetta sentent l'instant venu d'y échapper. Leurs protestations commencent le bruit, qui aussitôt couvre la voix du président, s'augmente par les efforts de ceux qui réclament à grand cris le silence, et devient tel que Gambetta essaie vainement cette fois de dominer le tumulte, en annonçant l'arrivée de la commission. Les hommes de violence poursuivent leur avantage. Plusieurs ont glissé le long des colonnes qui soutiennent les tribunes et sautent déjà dans la salle. En même temps, la foule qui avait consenti à s'arrêter aux portes, et que le calme de l'assemblée maintenait jusque-là dans le respect, se sent rétablie dans son droit et appelée par le tumulte, dont elle veut sa part. Elle se précipite par toutes les issues, remplit l'enceinte, pousse hors de leurs sièges les députés, couvre la tribune, monte au bureau, et en chasse M. Schneider.

Avec le président, avec l'assemblée elle-même qui s'est évanouie à sa suite, l'espoir d'obtenir par des moyens légaux le changement de pouvoir a disparu. La gauche parlementaire a été vaincue par le parti de la révolution violente. Déjà des orateurs de réunions publiques, des meneurs de groupes sont en nombre autour de la tribune, qu'ils se disputent, et réclament d'abord la déchéance. Ce parti va la prononcer lui-même, c'est-à-dire se désigner comme le successeur, car en droit politique, à l'inverse du droit ordinaire, celui qui tue hérite. Les députés républicains, demeurés seuls sur leurs sièges, voient le danger. Gambetta s'empare de la tribune; le prestige de son nom, la curiosité que la masse a de l'entendre imposent encore un instant le silence. Au nom des députés républicains, il déclare que « Louis-Napoléon Bonaparte et sa famille ont à jamais cessé de régner sur la France. »

Aussitôt les mêmes voix qui ont réclamé la déchéance s'élèvent : « La République ! Le nouveau gouvernement ! » Déjà des listes circulent. Mais cette besogne est menée par les comparses de la démagogie. Ses véritables chefs ne sont pas là. Jules Favre et Gambetta le constatent; ils se demandent si ce jeu de petits papiers n'est pas pour retenir à la Chambre la gauche parlementaire, tandis qu'ailleurs le parti révolutionnaire se saisirait du pouvoir réel. La Chambre violée n'est plus qu'un sépulcre vide : c'est à l'Hôtel de Ville que toute révolution sacre ses chefs. Déjà peut-

être la démagogie s'y installe. C'est là qu'il est temps de la prévenir ou de la déposséder. Voilà pourquoi Jules Favre répond aux cris de République : « Ce n'est pas ici qu'il la faut proclamer. A l'Hôtel de Ville! » Une partie des envahisseurs, les plus ardens des deux factions rivales, répète le cri, et se précipite sur les pas de M. Jules Favre et de M. Gambetta qui, le premier par la rive droite, et le second par la rive gauche, marchent déjà vers la place de Grève.

VI

Entre le moment où, sur le pont de la Concorde, l'officier de garde municipale a reculé devant la marche des gardes nationaux, et le moment où la révolution, après avoir dispersé le Corps législatif, sort du Palais-Bourbon à la suite de deux députés et à la recherche d'un gouvernement nouveau, il s'est passé une heure.

Dans la Chambre et autour du palais, toutes les forces militaires sont anéanties. Les gardes municipaux et les gendarmes demeurent aux postes où ils ont été placés, mais sans irriter par le moindre obstacle le peuple au milieu duquel ils sont immobiles et comme prisonniers. Les troupes de ligne ont mis la crosse en l'air; un bataillon a abandonné ses armes dans le jardin de la présidence, les soldats sont mêlés à la foule. Parmi les gardes nationaux chargés de défendre la Chambre, les uns l'ont envahie, les autres, incapables d'en chasser la multitude, restent bloqués par elle dans la cour d'honneur. Et le chef de ces forces détruites, le général de Caussade, est dans la salle des Pas-Perdus, assis, comme écroulé, au pied de la statue de Laocoon.

Hors de la Chambre, aucun effort n'est fait par l'empire pour ressaisir les événemens. Le ministre de la guerre, au début de l'invasion, a essayé de parlementer avec la foule dans la salle des Pas-Perdus; jeté à bas d'une chaise et quelque peu maltraité, il s'est rendu au ministère, mais ce n'est pas pour y organiser la résistance. Il ne prescrit aucun mouvement aux troupes qui sont encore intactes dans leurs casernes. Une armée humiliée par la guerre extérieure est incapable de défendre par une guerre civile le gouvernement qu'elle accuse de sa honte : voilà ce que les conseillers de la résistance avaient méconnu et qui apparaît tout à coup. La police n'est pas dispersée : les sergens de ville qui n'ont pas quitté la Préfecture ou viennent de s'y replier, comptaient au moins trois à quatre mille hommes. Il n'en faut pas tant pour dégager un palais. Mais cette troupe elle-même, si elle gardait intacte sa force matérielle, a perdu sa confiance. La peur a changé

de camp. Le préfet de police brûle de sa main les pièces de son service qu'il ne veut pas laisser au gouvernement nouveau. Le ministre de l'intérieur ne prescrit rien. Les hauts fonctionnaires songent non à résister, mais à se mettre à l'abri. Tout le monde voit la fin du régime béante, et l'empire est moins combattu que déserté.

Un seul homme, revêtu d'une autorité publique, fit, après l'invasion de la Chambre, une tentative pour défendre non l'empire, mais la loi; c'était l'homme à qui les défiances du gouvernement avaient enlevé tout moyen d'action. A l'heure où le Palais fut forcé, plusieurs personnes coururent chercher Trochu; la plus autorisée était un des questeurs, le général Lebreton. Bien que la tentative parût vaine à Trochu, par scrupule d'honneur, il promit de se rendre à la Chambre. Mais à peine son honneur avait-il pris cet engagement, sa raison se réveilla pour juger l'inanité de la tentative, et l'exécution ne garda rien de l'élan qui avait décidé la promesse.

C'est par la rive gauche que le général Lebreton était venu et retourna sans difficulté. Trochu monta à cheval et, suivi de plusieurs officiers, prit, en débouchant du Carrousel, le quai de la rive droite. Sur cette rive, la foule était compacte; le passage d'un état-major eût suffi à la grossir : la vue du général Trochu devait exciter une curiosité et un empressement bien autres. Par suite, il fut entouré, pressé par une population qui, pour le mieux approcher et l'acclamer à son aise, arrêtait sans cesse sa marche. A mesure qu'il avançait vers la place de la Concorde, il se frayait plus malaisément passage; il mit trois quarts d'heure à parvenir du Louvre au pont de Solférino. Et il continuait cette marche lente vers le devoir inutile, comme pour laisser aux circonstances le temps d'élever un obstacle qui le dispensât de poursuivre. L'obstacle déjà venait à lui. Trochu et le peuple qui l'entourait se trouvèrent arrêtés par une multitude qui, marchant en sens contraire, remplissait toute la largeur du quai. Un homme de haute taille la conduisait. « Général, dit-il, où allez-vous? — Au Corps législatif, répondit Trochu. — Le Corps législatif a été dispersé par la foule, l'Empire n'existe plus, un gouvernement nouveau va s'installer à l'Hôtel de Ville. Je suis M. Jules Favre. »

Trochu se vit impuissant à fendre cette masse d'hommes un instant arrêtée, qui reprenait déjà sa marche vers l'Hôtel de Ville, et entraînait dans son mouvement la foule attachée tout à l'heure aux pas du général. Il se sentit plus impuissant encore à changer le cours de ces volontés. Sans mot dire, il tourna bride et rentra au Louvre.

Une partie de la foule, en passant devant les Tuileries, se souvint qu'il y avait encore une impératrice. Deux compagnies de voltigeurs de la garde seulement, l'une dans le jardin réservé, l'autre dans la cour du Carrousel, gardaient les Tuileries. Leur attitude tint en respect la foule, mais les voix suffisaient pour porter, jusque dans le palais, les cris de déchéance et de république.

Pour l'impératrice la suprême épreuve n'était pas l'arrivée des ennemis, c'était l'absence des fidèles. Déjà autour des Tuileries s'était répandue cette subtile odeur de mort qui s'exhale des maux inguérissables et qui chasse les courtisans. L'impératrice n'avait autour d'elle que sa maison, les serviteurs, elle attendait les amis. Par les vastes galeries, de longtemps trop étroites pour ses partisans, elle en vit venir jusqu'à cinq. Les deux premiers furent l'ambassadeur d'Autriche et le ministre d'Italie. Et ces amis venaient lui dire la même chose que lui criaient ses ennemis : la nécessité de partir.

Sans doute il y avait, dans ce conseil, de l'intérêt pour l'impératrice, mais ce départ était utile à leurs gouvernemens. L'un et l'autre pays avait promis à Napoléon III sous certaines conditions un concours; des projets avaient été rédigés. Peut-être après Sedan, réduit à une de ces situations où l'on ne ménage rien, l'Empire essaierait-il auprès des deux pays de nouvelles instances et les compromettrait-il plus encore aux yeux de l'Allemagne victorieuse. A l'Italie surtout la durée de l'Empire devenait doublement incommode. Les services qu'il lui avait rendus donnaient à celle-ci, résolue à ne pas se compromettre pour son ancien libérateur, les apparences de l'ingratitude, et l'Empire avait opposé son fameux « Jamais », aux ambitions de l'Italie sur Rome. Que l'empire disparût, tous ces embarras disparaissaient avec lui. Ni l'Autriche ni l'Italie n'avaient négocié avec la République; la gratitude de l'Italie tombait en déshérence, et les républicains par passion antireligieuse approuveraient la prise de Rome par la maison de Savoie.

En un pareil moment, la souveraine n'avait que le témoignage d'un Autrichien et d'un Italien, au moins fallait-il l'avis d'un Français : elle fit mander le préfet de police. Avant lui arrivèrent MM. Chevreau, Jérôme David, Busson-Billault, et leur contenance disait tout. Ils venaient partager les périls qu'ils ne pouvaient plus écarter de la souveraine. Le préfet de police les suivait de près. Selon lui un plus long séjour pouvait mettre en question la sécurité, peut-être la vie de l'impératrice. Celle-ci ne se résignait pas à la pensée de fuir. Il fallut lui représenter qu'elle risquait aussi la vie de toutes les personnes que le devoir retenait auprès d'elle.

Elle partit alors. Si jamais il y eut quelque ressemblance entre elle et Marie-Antoinette, ce fut à cette dernière heure. Comme la reine le 10 août, elle entendait, de la même place, les mêmes clameurs, et quittait les Tuileries pour n'y plus rentrer. Mais la reine avait vu des Français combattre et mourir pour sa cause. L'impératrice disparaissait escortée d'une seule femme, sa lectrice, et de MM. de Metternich et Nigra, deux étrangers. Et, misère des malheurs politiques, à cet instant où elle aurait eu tant besoin d'être plainte et aimée, elle ignorait si les derniers protecteurs de sa fuite songeaient à elle, ou ne servaient que leur pays. Par la salle des États et les galeries du Louvre ils parvinrent à la place Saint-Germain-l'Auxerrois. Un fiacre passait. Les deux femmes y montèrent : ce n'étaient plus que deux femmes, en effet. Il était quatre heures. Le drapeau qui flottait sur le dôme des Tuileries durant le séjour du souverain fut amené. Le droit impérial disparut avec son emblème, sans laisser plus de traces, et sans faire plus de bruit.

VII

L'histoire est longue des infortunes souveraines. La Puissance qui juge les puissances les sait abattre sans se répéter jamais, et d'un geste toujours nouveau fait tomber les couronnes avec ou sans la tête des rois. Mais dans l'infinie variété des fins douloureuses, en est-il de plus cruelles que la chute du second empire? Nombre de dynasties, sans doute, ont péri avec plus d'éclat et d'une mort plus solennelle, dans l'embrasement des guerres civiles, par le fer des assassinats, sous les coups des exécutions politiques. Ici, ce qui est hors de pair, c'est la multitude et l'humiliation des blessures. L'empire n'a pas été atteint par la hache, il a été passé par les verges, dont chaque coup avilit, dont aucun n'achève.

Reconnaissez l'empereur dont la France et l'Europe ont vu la gloire et célébré le génie. Sa volonté, qui animait tout, s'arrête. Il doit abdiquer le pouvoir militaire. Il tente d'exercer son pouvoir politique. Celui-là aussi lui est disputé par une femme, et la sienne, et ses propres serviteurs lui interdisent les portes de son palais. Après avoir eu plus de droits que nul souverain, il en est plus dépouillé que nul autre : on a honte de lui, on le cache. Il erre, ombre lamentable, autour de tous ses pouvoirs perdus, et trouve un dernier refuge dans l'armée qui, muette, du moins ne l'insulte pas. Et déjà l'impératrice subit à son tour le même sort qu'elle a fait à l'empereur. Elle l'a écarté, on l'écarte elle-même; et sa place est prise par un corps législatif renommé

jusqu'au scandale pour sa soumission. Elle perd le trône comme un mauvais procès, dans des chicanes parlementaires. Ces successeurs auxquels elle n'a plus la force de disputer le pouvoir, sont eux-mêmes si faibles qu'ils sont emportés avant de le saisir, et tandis qu'ils s'attardent à rédiger leur avènement, une bande de gardes nationaux suffit à renverser un Empire qui représentait la puissance des armes.

Les régimes les plus détestables ont eu des partisans fidèles. Après les défaites, après les hontes, il n'est guère de pouvoir qui n'ait gardé des hommes prêts à lui sacrifier leur vie. Où sont les amis de l'Empire dans ce peuple si attaché aux Napoléon? Toute mémoire des services rendus est abolie, celle des fautes reste seule. Sa chute semble une délivrance universelle. Ceux mêmes qui se sont élevés par lui, et qui tomberont avec lui, ont perdu l'instinct de la conservation. La paralysie de la volonté s'étend du maître aux serviteurs. Ce qui leur reste de pensée et d'énergie est pour hâter la fin du régime. Et cette dynastie ne semble plus reposer sur trois personnes que pour montrer à la fois trois formes de la faiblesse, un empereur prisonnier, une femme en fuite, et un enfant précurseur des siens sur les routes de l'exil.

Car tous s'y retrouvent, et sains et saufs. Leur chair reste intacte dans ce long supplice. Tout est tragique autour d'eux, dans les malheurs publics, rien n'est tragique dans leur sort personnel. Le destin les force à s'évader de l'histoire par de petites portes, dans la sécurité de la vie privée; il dérobe sous des détails vulgaires la grandeur même de l'infortune, il éloigne d'eux les attentats, les épouvantes, le moindre risque, et aussi les dévouemens, les courages et les regrets, tout ce qui soutient, console, ennoblit les victimes par une espérance ou une fierté. Voilà la rigueur sans égale du destin. Il a refusé à la fois à cette fin le sang et les larmes, les larmes qui, versées par des yeux fidèles, tombent dans l'avenir même, y font pousser la fleur des légendes, préparent par les regrets les retours, et le sang qui ensevelit du moins dans la pourpre les majestés condamnées.

ÉTIENNE LAMY.

LA POLYCHROMIE

DANS LA SCULPTURE GRECQUE

Au temps où les travaux d'Hittorff achevaient de démontrer l'usage constant de la polychromie dans l'architecture grecque, un archéologue, adversaire résolu de la théorie nouvelle, parcourait la Grèce, très décidé à ne rien voir qui pût contrarier ses idées. Un de ses élèves, monté sur une échelle, explorait la corniche d'un temple, et le dialogue suivant s'engageait entre eux : « Trouvez-vous des traces de couleur? — Oui. — Descendez bien vite. » A moins d'employer la même méthode, il est bien difficile de douter aujourd'hui que les Grecs aient peint leurs statues. C'est là une question de fait, et les argumens de pure esthétique ou de sentiment ne sauraient prévaloir contre des témoignages multipliés. Non seulement les fouilles faites en Grèce, celles d'Olympie, d'Athènes et de Delphes nous ont livré d'imposantes séries de sculptures, vierges de toute restauration indiscrète et gardant encore, au sortir du sol, les traces parfois éclatantes de leur décoration peinte; mais les inventaires des grands musées d'Europe enregistrent périodiquement, parmi leurs acquisitions nouvelles, des marbres grecs où un œil exercé découvre bien vite des vestiges certains de polychromie. Et qui pourrait dire tout le mal qu'a fait, à ce point de vue, la funeste manie de restauration et de nettoyage à outrance dont nous sommes heureusement délivrés? Le principe même de la polychromie n'est plus contesté. L'histoire des anciennes controverses n'offrirait plus guère qu'un seul genre d'intérêt : ce serait de montrer la ruine graduelle d'un préjugé né au temps de la Renaissance, défendu au nom d'une esthétique toute moderne, et cédant peu à

peu, non sans révolte, devant la réalité des faits. Mais si le débat est clos sur ce point, la question n'en reste pas moins ouverte. Il est clair, en effet, que la polychromie a varié dans ses applications, et que durant les cinq ou six siècles où l'art grec a vécu d'une vie indépendante, les progrès de la technique, ceux du style, ont modifié les règles qui présidaient à la peinture des statues. Le problème qui préoccupe aujourd'hui les historiens de l'art antique est surtout historique. Quelle évolution a subie la polychromie depuis les débuts de l'art grec jusqu'aux chefs-d'œuvre produits par les grands maîtres, tels que Scopas et Praxitèle? Est-il possible d'en marquer les étapes, de déterminer pour chaque période les règles auxquelles se conformaient les peintres de statues? La réponse la plus concluante serait assurément un exposé méthodique des faits observés. Sans prétendre ici à une pareille rigueur, je voudrais essayer de caractériser, à l'aide des témoignages les plus significatifs, les principales phases qu'a traversées la polychromie grecque (1).

I

Pour expliquer l'usage de la polychromie en Grèce, on a souvent fait intervenir les influences de climat, la qualité d'une lumière intense, parfois aveuglante, et qui, aux jours d'été, noie en quelque sorte les formes et les contours. Aux heures plus clémentes, ce rayonnement de lumière semble fait pour ne caresser que des formes colorées, et ce « ciel tout en joie », suivant le mot d'un poète grec, serait comme offensé par les tons froids et blafards dont s'accommodent nos climats. Pour avoir été maintes fois invoqué, l'argument n'en a pas moins gardé sa valeur, et nous reconnaîtrons volontiers qu'un ciel privilégié a fait naître chez les Hellènes, comme chez les Égyptiens et chez les Asiatiques, l'instinct et le besoin de la couleur. Mais la polychromie

(1) C'est Quatremère de Quincy qui, le premier, a abordé méthodiquement l'étude de la polychromie antique, dans le *Jupiter olympien* (Paris, 1815). On a beaucoup écrit sur la question, et pour les travaux anciens nous devons renvoyer à la bibliographie donnée par M. Sittl, *Archäologie der Kunst*, p. 414, dans le *Handbuch der klassischen Altertums-Wissenschaft* d'Iwan von Müller, Munich, 1895. Nous citerons seulement quelques-uns [des travaux d'ensemble les plus récens: Georg Treu, *Sollen wir unsere Statuen bemalen?* Berlin, 1884. — Blümner, *Technologie und Terminologie der Gewerbe und Künste bei Griechen und Römern*, III, p. 200 et suivantes. — Th. Alt, *Die Grenzen der Kunst und die Buntfarbigkeit der Antike*, Berlin, 1886. — Geskel Saloman, *Ueber vielfarbige und weisse Marmorskulptur*, Stockholm, 1891. — Th. Ballorn, *Die Polychromie in der griech. Plastik*, *Zeitschrift für bildende Kunst* de Lützow, 1893. — E. Robinson, *Did the Greeks paint their sculptures? The Century*, New-York, 1891-1892. Les articles spéciaux seront cités plus loin.

existe déjà dans la primitive Hellade, bien avant que l'art soit assez avancé pour en raisonner les lois et en analyser les harmonies. Ses origines se confondent avec celles de la plastique, et elles sont fort humbles. Au temps où toute la sculpture est représentée par des statues de bois, que des imagiers nomades équarrissent à la hache, travaillent grossièrement à la scie et à la gouge, la peinture est le complément obligé du travail de l'outil; elle en masque les défaillances; elle donne à l'œuvre un semblant de vie. Les textes font plus d'une fois allusion aux vieilles statues de culte peintes ou dorées, et nous savons que lorsque la tradition religieuse l'exige, on fabrique encore à l'époque classique de ces images de bois rehaussées d'enluminures. Ainsi à Délos, au IIIe siècle, on commande tous les ans pour la fête de Dionysos une statue de cette nature; elle passe par les mains du peintre, et celui-ci reçoit le même salaire que le sculpteur (1). Ce que pouvait être un pareil coloriage, vers le VIIIe siècle avant notre ère, on l'imagine sans trop de peine, grâce aux terres cuites primitives, à cette imagerie populaire qui nous a conservé comme des réductions à bon marché des statues de culte. A voir ce bariolage violent, ces plaques rouges qui tachent les pommettes du visage, on a l'impression d'une enluminure barbare; et l'impression changerait fort peu sans doute si, par impossible, des fouilles nous rendaient quelque spécimen de la statuaire en bois. Chercher les règles de la polychromie pour des œuvres qui n'existent plus serait raisonner dans le vide. Mais ce que nous apprennent les textes semble prouver qu'il faut faire la part du sentiment religieux dans cette esthétique naïve qui associe la couleur à la forme. D'après les anciennes idées grecques, la statue du dieu est vraiment animée par une puissance divine; ces idoles sont des êtres vivans. Il est question de statues qui agitent la main, suent des gouttes de sang, communiquent à ceux qui les touchent une vigueur surnaturelle. Elles se déplacent miraculeusement; une statue d'Apollon va défendre les murailles de Corcyre. On les pare de bijoux, de vêtemens; on les parfume comme des êtres de chair et d'os. Ne faut-il pas que l'image du dieu ait toutes les apparences de la vie, et que l'art y emploie toutes ses ressources, en leur donnant non seulement la forme, mais la couleur? Cette couleur sera un barbouillage informe; mais elle plaira au dieu, et le *xoanon,* sous sa couche de rouge lie de vin ou de vermillon, inspirera aux dévots le même respect que provoquera plus tard l'Athéna de Phidias, resplendissant au Parthé-

(1) *Bulletin de correspondance hellénique,* 1890, p. 499 ; article de M. Homolle,

non dans tout l'éclat de sa riche polychromie métallique.

Quittons ces périodes obscures pour arriver à d'autres encore bien lointaines, mais qui nous ont laissé des témoignages irrécusables, c'est-à-dire des monumens. Dans le courant du VIIe siècle avant notre ère, la sculpture grecque commence à mettre en œuvre des matériaux plus durables que le bois. Certaines écoles privilégiées travaillent déjà le marbre de Naxos ou de Paros; mais dans la Grèce continentale, les sculpteurs s'en tiennent aux diverses variétés de la pierre tendre : d'abord un calcaire friable, semé de coquilles, creusé de trous; plus tard, avec les progrès de l'outillage, et un choix plus éclairé des matériaux, une pierre d'un grain plus serré et plus résistant. L'étude qu'on peut faire aujourd'hui de cette sculpture primitive porte sur un nombre déjà considérable de monumens. Depuis les métopes de Sélinonte, jusqu'aux sculptures, récemment découvertes à Delphes, du trésor des Sicyoniens, on en citerait de nombreux exemples. Les frontons de tuf sculptés en relief ou en ronde bosse, trouvés, de 1882 à 1888, dans les fouilles de l'Acropole d'Athènes, occupent dans cette série une place d'honneur (1).

Si la sculpture sur bois commande déjà l'emploi de la peinture, la sculpture en pierre tendre l'exige également comme un complément indispensable. En travaillant cette matière friable, qui cède si facilement sous le ciseau, le sculpteur ne saurait chercher tout le détail des formes qui constitue le modelé. Et le voulût-il, en eût-il le talent, ni l'outillage ni la qualité de la pierre ne le lui permettraient. On l'a dit avec beaucoup de raison, les monumens eux-mêmes attestent l'insuffisance des outils maniés par les artistes primitifs : c'est toujours la scie et la gouge, qui servaient aux « imagiers » pour fabriquer leurs idoles de bois. Qu'un sculpteur du VIe siècle taille dans la pierre une statue ou un fronton; croira-t-il son œuvre terminée quand il aura modelé sommairement de larges surfaces planes, et creusé le calcaire avec la gouge pour figurer les boucles d'une chevelure ou les plis d'une draperie? L'œil sera choqué par les défauts de la pierre, par l'aspect rugueux et inégal qu'elle présente. Il faudra que la peinture joue encore ici son rôle, dissimule les imperfections de la matière, rehausse le travail et donne à la statue son aspect définitif. Dans de telles conditions, la polychromie doit être aussi complète que possible, et c'est bien ainsi que nous la montrent les monumens, en particulier les frontons de l'Acropole, où la couleur, répartie sur toutes les parties sculptées, les couvre de

(1) Ils ont été l'objet d'une étude très détaillée de M. Lechat, *les Sculptures en tuf de l'Acropole d'Athènes*, *Revue archéologique*, 1891.

ses tons pleins et mats, étalés largement. Voilà donc pour l'art grec primitif une loi bien établie : qu'il s'agisse d'une statue ou d'un bas-relief, la sculpture en pierre tendre réclame une polychromie totale.

Quelle est, d'autre part, la valeur représentative, pour ainsi dire, de cette polychromie? Vise-t-elle à reproduire la vérité des couleurs, à donner, dans la limite de ses ressources, l'illusion de la vie? Pour la statuaire proprement dite, nous ne possédons guère que quelques morceaux, des têtes, des débris de statues drapées (1). On y observe surtout des bleus et des rouges posés sur les vêtemens; quelquefois les chairs sont peintes en rouge. Comme les mêmes couleurs se retrouvent dans la sculpture monumentale, on peut admettre que la polychromie suit à peu près les mêmes règles dans les deux cas et conserve le même caractère. Or, elle est, à n'en pas douter, purement conventionnelle. Examinez à ce point de vue le plus remarquable des frontons en pierre tendre trouvé sur l'Acropole d'Athènes, celui auquel appartient cette étrange figure de Typhon, formée de trois bustes d'hommes munis chacun d'une queue de serpent (2). Les couleurs dominantes sont le rouge et le bleu; elles alternent dans les longues bandes qui couvrent les corps de serpens, dans le décor de l'aile éployée qui s'attache à l'un des bustes. Quant à l'indifférence absolue du peintre à l'égard de la vérité ou même de la vraisemblance, la bizarre enluminure des têtes en témoigne assez clairement. Qui ne connaît aujourd'hui la tête de l'un des triples bustes de Typhon, la « Barbe-Bleue », pour la désigner sous son sobriquet populaire (3)? Avec sa barbe et ses cheveux bleus, ses gros yeux au globe jaunâtre, à l'iris vert creusé d'un trou noir qui figure la pupille, cette tête paraîtrait un défi au bon sens, si nous ne savions que le peintre est resté de parti pris dans la pure convention. De même nous voyons sans trop d'étonnement, parmi les débris d'un autre fronton, deux lions au corps rouge pâle, à la crinière brun rouge, labourant de leurs griffes le corps d'un taureau bleu, où de larges lignes rouges figurent des coulées de sang. Bleu et rouge, voilà bien les couleurs favorites de la polychromie architecturale, et leur choix s'explique tout naturellement. Le peintre qui a colorié ces frontons a voulu avant tout

(1) Holleaux, *Bulletin de correspondance hellénique*, X, pl. VII.

(2) *Revue archéologique*, 1891, pl. XIII-XIV.

(3) Elle a été reproduite avec ses couleurs dans une grande planche exécutée en polychromie, *Antike Denkmaeler herausgegeben vom deutschen archæologischen Institut*, I, 1889, pl. XXX. — Cf. la planche II de notre *Histoire de la sculpture grecque*, t. Ier.

les mettre en harmonie avec l'architecture; il y a fait jouer les mêmes couleurs chaudes et vibrantes qui égayent les architraves et les cimaises.

Peinture totale, parce que la matière l'exige; conventionnelle, parce qu'elle doit être d'accord avec celle de l'architecture : tel est, vers le milieu du VI[e] siècle avant notre ère, le caractère de la polychromie dans la sculpture monumentale. Appliqué au bas-relief, ce principe conduit à des conséquences assez originales pour être signalées. En effet, la polychromie du bas-relief peut, au point de vue de ce qu'on appelle en termes d'atelier les rapports de valeurs, être comprise de deux façons : ou bien les figures se détachent en vigueur sur un fond clair, ou bien elles s'enlèvent en clair sur un fond sombre. Les artistes primitifs qui travaillent la pierre tendre sont naturellement amenés à pratiquer la première méthode. Un des frontons en relief de l'Acropole d'Athènes, celui d'Hercule combattant contre l'hydre de Lerne, nous montre une sorte de silhouettage des figures complètement peintes sur un fond qui garde la couleur naturelle de la pierre (1). L'effet d'ensemble rappelle assez bien celui des vases à figures noires où les personnages se détachent sur un fond d'argile. L'analogie avec la peinture de vases nous frappe plus encore depuis que nous connaissons les métopes en tuf du Trésor des Sicyoniens, découvertes à Delphes. Non seulement le fond des métopes n'a pas été touché par le pinceau, mais à côté des personnages enluminés de bistre et d'un rouge orangé ou vineux, des inscriptions tracées en lettres noires indiquent leurs noms (2) ; il est impossible d'imaginer une ressemblance plus complète avec le décor d'un vase corinthien. De tels faits nous invitent à croire que la polychromie du bas-relief a suivi d'assez près les traditions de la peinture. Aussi la voyons-nous subir le contre-coup de la révolution qui, vers 530 ou 520, modifie la technique des vases peints. Sous l'influence des progrès réalisés par la peinture, et entraînés dans un mouvement provoqué peut-être par les innovations de Cimon de Cléones (3), les céramistes abandonnent l'ancienne méthode; à ces silhouettes noires rehaussées d'engobes, d'aspect un peu triste, ils substituent des figures claires, cernées d'un fond noir brillant; en d'autres termes, ils renversent les rapports des valeurs. Les peintres de bas-relief resteront-ils

(1) Voir P.-J. Meier, *Athenische Mittheilungen*, X, p. 237-322, et les rapprochemens avec la peinture de vases signalés par M. Brownson, *American Journal of Archæology*, VIII, p. 28-41.

(2) Voir l'article de M. Homolle, *Gazette des Beaux-Arts*, 1[er] décembre 1894.

(3) Nous renvoyons, pour cette question, au livre de M. Paul Girard, *la Peinture antique*, p. 141.

fidèles à des habitudes surannées? Nous savons le contraire. Voici, par exemple, un monument bien connu, contemporain des premiers vases attiques à figures rouges : nous voulons parler de la stèle de Vélanidéza où un Athénien, Aristion, est représenté en costume de guerre. Le fond a conservé une teinte sombre qui fait ressortir les valeurs claires des chairs et les filets adroitement ménagés pour isoler certains détails, comme l'épaulière de la cuirasse (1). Une des découvertes les plus importantes dues aux fouilles de l'École française à Delphes nous apporte un argument de plus. Dans la magnifique frise du Trésor des Siphniens, le fond était peint en bleu, et si les armes et les vêtements ont conservé des traces de couleurs, on n'en voit aucune sur les nus. L'artiste avait d'ailleurs pris ses précautions pour que les couleurs des accessoires ne se confondissent pas avec celles du fond. Tel guerrier porte un casque bleu, mais cette pièce d'armure est très habilement cernée par un liséré rouge, et l'œil en perçoit ainsi nettement les contours. La peinture des bas-reliefs s'achemine donc vers un système nouveau, qui fera prévaloir, dans les fonds, des valeurs soutenues; et, pour continuer une comparaison empruntée à la peinture céramique, un bas-relief polychrome rappellera, pour l'effet d'ensemble, l'aspect d'un vase où les figures rouges s'enlèvent sur un fond sombre.

La stèle de Véladinéza et la frise des Siphniens sont des sculptures en marbre. L'évolution dont nous parlons coïncide, on le voit, avec l'emploi d'une matière plus fine que la pierre tendre, et qui, vers le milieu du VIe siècle, a remplacé presque partout le tuf cher aux vieux sculpteurs. Avec la sculpture en marbre, la polychromie entre dans une phase nouvelle.

II

Le marbre est pour nous une matière coûteuse et rare: il y a comme un sentiment d'économie dans le respect qu'il nous inspire, et c'est là une des raisons qui ont fait longtemps écarter comme sacrilège l'idée de la polychromie: appliquer une coloration artificielle aux beaux marbres grecs, si purs de grain, cela peut sembler une profanation. Sans doute les Grecs en connaissaient bien tout le prix. Le marbre de Paros était un article d'ex-

(1) Ce bas-relief est reproduit avec ses couleurs dans l'ouvrage intitulé : *Die attischen Grabreliefs*, publié par l'Académie des sciences de Vienne sous la direction de M. Conze. Voir pl. II. Sur le rapport de la polychromie des stèles attiques avec la peinture, on trouvera d'intéressantes remarques dans un article de M. G. Loeschcke, *Athenische Mittheilungen*, IV, p. 36 et suivantes.

portation, et malgré la richesse de leurs carrières du Pentélique, les Attiques eux-mêmes l'achetaient à belles drachmes sonnantes. Mais le marbre reste pour eux « la pierre blanche », c'est-à-dire une pierre plus belle, plus résistante que le calcaire, offrant par là même plus de ressources à l'architecte et au sculpteur. L'emploi de cette matière nouvelle n'a pas pour effet de faire brusquement cesser les habitudes prises; la polychromie ne disparaît pas, elle se modifie. Un sûr instinct avertit les sculpteurs que ce grain serré et poli, cette transparence chaude, cet éclat doux, doivent concourir à la beauté de l'œuvre d'art, et que le problème consiste à concilier les exigences de la matière avec celles de la couleur. Ce problème, les maîtres archaïques s'appliquent à le résoudre, et ils le font avec autant de goût que de décision.

Nous sommes aujourd'hui très bien renseignés sur la peinture des statues archaïques en marbre, et, pour ne parler que des découvertes les plus retentissantes, les fouilles de l'Acropole d'Athènes nous l'ont révélée avec une précision inespérée. Les statues de femmes réunies au musée de l'Acropole sont bien connues; on a maintes fois décrit ces figures de marbre où revivent pour nous les contemporaines des Pisistratides; on a commenté avec complaisance leurs attitudes un peu rigides, leurs gestes réglés par une sorte de coquetterie d'apparat, étudié avec détail leur costume de fête aux longs plis réguliers, et l'appareil savant de leurs coiffures (1). Le soin minutieux de l'exécution nous avertit que l'art du marbre a atteint toute sa perfection technique, et que les progrès à venir seront surtout des progrès de style. Les artistes qui ont sculpté ces statues, de 520 à 480 environ, sont sûrs de leur ciseau, comme les peintres qui les décorent sont maîtres de leurs principes. La polychromie suit des règles établies, et ne procède pas par tâtonnemens. Nous pouvons donc choisir un exemple qui nous épargnera de longues descriptions, et examiner, parmi les statues de l'Acropole, une de celles où la polychromie a laissé les traces les plus nettes (2). Considérons d'abord la tête, avec sa chevelure curieusement détaillée au ciseau : des boucles s'étagent sur le front; des tresses flottent sur la poitrine; la masse des cheveux s'épand sur les épaules en une large nappe striée d'ondulations régulières. Pour parfaire le tra-

(1) On en trouvera l'étude la plus complète dans les articles de M. Lechat, *Bulletin de correspondance hellénique*, 1890, p. 301-362, 552-586. L'auteur a également examiné de très près la polychromie des statues, et je ne fais que résumer ici ses conclusions.

(2) C'est la statue qui est reproduite à la planche III des *Musées d'Athènes*; une planche en couleurs, publiée dans les *Antike Denkmaeler*, I, pl. XXXIX, donne les couleurs du costume.

vail du sculpteur, il suffira d'un ton uni, et ce ton est emprunté à une couleur conventionnelle, le brun rouge, dont l'emploi restera familier, même beaucoup plus tard, aux peintres de statues. En opposition avec cette coloration mate et solide, les chairs du visage restent claires, et le ton du marbre reparaît avec ses transparences. D'autre part, les lèvres sont rouges; l'arc des sourcils et les paupières sont soulignées d'un trait noir; la pupille est noire, et entourée d'un cercle rouge figurant l'iris. La polychromie, autrefois totale et complète, se limite donc à certaines parties; à celles-là mêmes qui, dans la nature vivante, tranchent par leur coloration naturelle sur la couleur de la peau. Si l'on passe au costume, on observe le même recul des tons pleins qui font une place à la blancheur du marbre. Ici encore la couleur se réfugie dans le décor, dans les larges bandes brodées de grecques et de méandres qui courent sur le devant du chiton ou aux bords du peplos; dans les galons qui bordent le col de la chemisette; dans les fleurons, les rinceaux, les croix qui forment sur la draperie un léger semis. Partout ailleurs, le ton du marbre rappelle la chaude blancheur des étoffes de laine ou de lin, et si le peintre ne renonce pas absolument aux tons pleins, il les réserve pour les surfaces les plus limitées, comme le haut de la chemisette qui apparaît sous la draperie du peplos. Cette polychromie devenue partielle, l'enlumineur l'applique avec beaucoup de précautions; il prend soin de graver à la pointe une sorte d'esquisse du décor, et ce trait léger guide son pinceau pour suivre le dessin compliqué des grecques, ou les fins contours des fleurons. C'est d'ailleurs là un procédé qui n'est pas particulier aux Attiques : la statue assise de Charès, au British Museum, celle de la Niké d'Archermos, au Musée central d'Athènes, conservent également les traces de cette esquisse gravée, qui atteste l'application de la peinture, alors même que tout vestige de couleur a disparu.

Voilà donc la statue peinte suivant les règles de la polychromie archaïque. Sur le fond du marbre se détachent des tons mats, solides, sans transparence. Les tons qui dominent dans cette gamme, d'ailleurs très restreinte, sont toujours ceux de la polychromie monumentale, c'est-à-dire les bleus et les rouges, ici largement étalés, comme sur la chevelure ou sur le chitonisque, ailleurs savamment combinés pour former le décor chatoyant des bandes et des semis. Quelques fins traits noirs soulignent les détails des yeux et l'arc des sourcils; çà et là, sur les pendans d'oreille et sur le bandeau qui couronne la coiffure, la dorure met un éclat métallique; le pinceau du peintre a terminé son œuvre.

Ainsi coloriée, la statue a-t-elle pris l'apparence de la vie?

Est-ce un sentiment réaliste qui a dicté le choix et l'application des couleurs? En aucune manière. Rester dans la pure convention, rehausser par le charme de la couleur le travail du sculpteur, faire œuvre d'artiste, sans chercher à tromper l'œil par une imitation voulue de la réalité, telle a été toute l'ambition du peintre. Aussi quelles précautions pour empêcher qu'un accident vulgaire vienne ternir la fraîcheur de cette délicate enluminure! Voyez cette tige de métal scellée au sommet de la tête : c'est le support du *ménisque*, une sorte de demi-lune en bois ou en métal qui protège la statue contre les offenses des oiseaux, et la met à l'abri des souillures toujours à redouter de ces hôtes indiscrets de l'Acropole.

La peinture est-elle la dernière toilette de la statue? On l'a remarqué justement : entre les parties coloriées et le ton du marbre, le contraste serait choquant pour l'œil, si une sorte de patinage ne rétablissait l'harmonie en amortissant cette blancheur un peu crue. Les marbres archaïques n'ont gardé aucune trace d'une pareille opération; le fait s'explique facilement. Mais pour une date plus récente, nous en connaissons des exemples, et les textes y font plus d'une fois allusion. Rien n'empêche de croire que les maîtres du VIe siècle avaient déjà compris la nécessité d'un procédé qui joue, nous le verrons plus loin, un rôle considérable à l'époque classique.

III

Les adversaires de la polychromie peuvent considérer comme un symptôme d'une décroissance prochaine la limitation de la peinture à certaines parties dans les statues archaïques. N'est-ce pas là comme la survivance d'une tradition ancienne, condamnée à disparaître? N'y a-t-il pas là un mouvement de recul, analogue à celui qui se produit dans la sculpture italienne vers le début du XVIe siècle? Et quand les maîtres de la statuaire en marbre, avec Phidias et ses successeurs, chercheront dans le modelé les plus fines nuances, donneront à la draperie une élégance et une noblesse suprêmes, ne vont-ils pas répudier des procédés surannés, employés par les imagiers primitifs pour faire oublier les défaillances de leur ciseau?

Nous touchons ici à la question la plus controversée. Pour les brillantes périodes du Ve et du IVe siècle, les faits sont plus disséminés; les témoignages ne se succèdent pas avec une rigueur absolue, comme dans cet ensemble unique des sculptures de l'Acropole. Pourtant, si l'on groupe tous les renseignemens épars çà et

là, ils prennent une cohésion qui n'est pas factice, et la conviction se fait peu à peu. On arrive facilement à conclure que la polychromie a survécu pendant des siècles à l'archaïsme primitif.

La sculpture monumentale et le bas-relief nous offrent des points de repère certains; ils s'échelonnent sur une longue période qui va de 470 environ à la fin du IVe siècle. Des traces de couleur ont été observées sur les métopes du temple de Zeus à Olympe, sur la draperie de l'Apollon colossal qui se dressait au milieu du fronton occidental. Si les recherches faites au Parthénon ont abouti seulement à des résultats incertains, la frise du Théséion, un peu postérieure à celle des Panathénées, a conservé des vestiges de peinture. Quand M. Newton exécuta, en 1856, sur l'emplacement du mausolée d'Halicarnasse, des fouilles mémorables, il put relever sur la grande frise de l'ordre, sur les vêtemens des statues colossales qui couronnaient l'édifice, des colorations alors très apparentes, et aujourd'hui presque éteintes (1). La polychromie reste encore très visible sur les lions de marbre qui, à n'en pas douter, proviennent du même monument; on restitue sans aucune peine le ton brun rouge du corps, le rouge vif posé sur le retroussis des lèvres et sur la langue pendant hors de la gueule entr'ouverte. Ainsi au milieu du IVe siècle, au temps où Scopas et ses émules décorent le somptueux tombeau du roi carien Mausole, la sculpture monumentale reste polychrome; l'harmonie n'est pas rompue entre l'architecture égayée d'une élégante polychromie et la sculpture qui fait pour ainsi dire corps avec l'édifice.

Veut-on pousser l'enquête plus loin? On considérera des bas-reliefs isolés, indépendans, échappant par là même aux exigences de la polychromie monumentale. A ce point de vue, les stèles funéraires peuvent fournir de curieux renseignemens. En parcourant le recueil des bas-reliefs funéraires attiques (2), publié par l'Académie des sciences de Vienne, on se rendra compte que ces stèles, aujourd'hui décolorées pour la plupart, recevaient des mains du peintre leur dernier fini (3). Le pinceau achevait le décor du fronton et des acrotères qui couronnaient la stèle, indiquait les détails négligés par le sculpteur, comme les accessoires de toilette, le bâton sur lequel s'appuient les personnages drapés dans leur manteau et qui paraîtraient suspendus dans le vide, si le peintre ne se chargeait de ramener l'aplomb. Une des plus

(1) C.-T. Newton, *Discoveries at Halicarnassus, Cnidus and Branchidae*, I, p. 101, 222 et suivantes.

(2) *Die attischen Grabreliefs*.

(3) Sur le concours réciproque que se prêtent la sculpture et la peinture dans le bas-relief grec, on peut lire une intéressante étude de M. Conze, dans les *Sitzungsberichte der Berliner Akademie*, 1882.

belles stèles du musée d'Athènes, celle de Prokléidès, a gardé des traces du fond rouge sur lequel se détache la draperie bleue d'un personnage assis. Une autre, celle d'Aristonautès, semble aujourd'hui dépourvue de peinture; mais au moment où elle a été découverte, en 1861, elle gardait encore la riche décoration de ses moulures, de sa corniche et de son fronton. « Le bouclier du guerrier, écrivait F. Lenormant, était peint en rouge, et sur le fond du relief apparaissaient encore des vestiges du ton bleu dont il était originairement recouvert. Tout cela a disparu au contact de l'air et sous l'action de la pluie. » Nous connaissons d'ailleurs une assez nombreuse série de stèles où le bas-relief est remplacé par une peinture directement exécutée sur le marbre (1) et dans les monumens de travail négligé, dans les stèles à bon marché, on observe souvent une esquisse gravée au trait, destinée à guider la peinture. Il faut donc accepter cette idée qu'une nécropole grecque, comme celle du Céramique extérieur à Athènes, devait à la polychromie des monumens un aspect moins sévère que celui de nos cimetières: les tombeaux peints, les stèles ornées de reliefs coloriés, s'y alignaient en une perspective pittoresque; le passant qui s'arrêtait devant un de ces beaux bas-reliefs funéraires y goûtait le charme de la forme uni à celui de la couleur; et si nous voulons évoquer la vision d'une stèle attique avec sa délicate polychromie, nous penserons aux stucs peints de la Renaissance, en oubliant les bas-reliefs de pierre ou de marbre qui ornent les plus luxueuses de nos sépultures modernes.

L'exemple le plus précis, le plus concluant, de la polychromie appliquée au bas-relief nous est justement fourni par un monument funéraire. Avant la fin du IVe siècle, un sculpteur grec, contemporain d'Alexandre, exécutait le magnifique sarcophage si heureusement retrouvé par Hamdy-bey dans la nécropole de Sidon. C'est le « sarcophage d'Alexandre », aujourd'hui la pièce capitale du musée de Tchinily-Kiosk à Constantinople (2).

Nous n'avons pas à décrire ici en détail les bas-reliefs répartis avec luxe sur les quatre faces de la cuve : un épisode d'une chasse à la panthère, une chasse au lion, dont les principaux acteurs sont un Perse et un Grec, sans doute Alexandre; une furieuse mêlée de cavalerie entre des combattans macédoniens et perses, composition pressée, touffue, où se retrouvent la verve et l'emportement des scènes de batailles sculptées à Halicarnasse

(1) Milchhoefer, *Gemalte Grabstelen*, *Athenische Mittheilungen*, V, 1880.

(2) Il est reproduit en très belles héliogravures, avec une planche polychrome, dans l'atlas in-folio publié par Hamdy-bey et Théodore Reinach, *Une nécropole royale à Sidon*, Paris, Leroux, 1892.

par des contemporains de Scopas. Malgré l'intérêt de ces bas-reliefs, où l'on a reconnu avec raison le début de la sculpture historique dans l'art grec, nous ne pouvons nous arrêter qu'à l'objet de notre étude. Or, bien loin d'accuser une décroissance de la polychromie, le « sarcophage d'Alexandre » nous la montre plus florissante que jamais. Elle a trouvé des ressources nouvelles. Au lieu des trois ou quatre tons employés par les peintres du VIe siècle, le décorateur dispose d'une palette très riche, qui comprend le violet, le pourpre, le bleu, le jaune, le rouge carminé, le rouge-brun et peut-être le bistre. Au lieu de restreindre timidement le champ de la peinture, il prodigue les tons pleins, étale largement la couleur sur les tuniques et les manteaux flottans, et fait jouer cette gamme si variée avec une singulière aisance. « L'enlumineur de notre sarcophage, écrit M. Théodore Reinach, est un véritable coloriste : non seulement il imite avec une précision minutieuse la teinture compliquée des étoffes orientales, — les tuniques à fond uni, bleu, pourpre ou rouge, brodées de petits carreaux ou ornées d'un empiècement de couleur différente, les paremens tranchant sur les manches, les manches sur les manteaux, les pantalons striés, pointillés ou tigrés parfois de trois tons, les tapis de selle avec leurs galons éclatans et leurs broderies figurées, — mais encore il excelle dans l'art délicat de réjouir l'œil par des contrastes très francs et néanmoins très harmonieux (1). » La polychromie ne se limite pas aux vêtemens et aux accessoires. Les têtes, avec leur chevelure brun rouge, leurs yeux où l'iris bleu ou brun est soigneusement indiqué, ont une singulière expression de vie. On peut, à ce point de vue, examiner, dans la scène de la *Chasse au lion*, la tête d'Alexandre : le regard, fixé sur la bête qui mord au poitrail l'un des chevaux, a toute l'intensité, toute l'énergie qu'un peintre se serait attaché à rendre dans un tableau. Voici par surcroît un fait essentiel, très fécond en conséquences. La difficile question de la coloration des nus se trouve éclaircie par des témoignages certains. Les nus étaient recouverts « d'une sorte de frottis léger et transparent, de valeur uniforme, jaune clair ou foncé, suivant qu'il s'agissait d'un Grec ou d'un Barbare, sans aucune tentative de rendre par des nuances multiples l'aspect varié des chairs... Ces glacis sont si différens des teintes plates, opaques et consistantes appliquées sur des parties de draperie, le temps en a si bien rongé le voile fluide, qu'au premier aspect on pourrait s'imaginer qu'il n'y a là que le marbre naturel doré par les années ». Ainsi, vers 320

(1) *Les Sarcophages de Sidon au musée de Constantinople, Gazette des Beaux-Arts*, 1892.

environ, loin d'avoir perdu du terrain, la polychromie en a plutôt gagné; et s'il fallait pour l'attester de nouveaux témoignages, on les trouverait sans peine dans les autres monumens découverts à Sidon : les frises peintes du « sarcophage des Pleureuses » apporteraient un argument de plus. De tous ces faits rapprochés, on peut conclure à des lois ou, si l'on préfère, à des habitudes établies pour la polychromie des bas-reliefs. D'abord les décorateurs n'ont pas renoncé aux couleurs opaques; ils les emploient au contraire très largement. Pour les nus, ils ont résolu le problème dont nous parlions plus haut; ils y étendent des glacis colorés, mais transparens, qui laissent jouer le grain du marbre, tout en amortissant une blancheur qui paraîtrait trop crue. Enfin, pas plus à cette date qu'à une époque plus reculée, nous n'observons de tons rompus, de modelage par la couleur. C'est la saillie du bas-relief qui seule donne aux lumières leur valeur, aux ombres leur intensité. Le peintre ne modèle pas : il colore avec des teintes plates des surfaces sculptées qui ont par elles-mêmes leurs jeux d'ombre et de lumière.

En s'appuyant sur des indications aussi précises, on peut avec quelque sécurité aborder la question la plus importante, celle de la peinture des statues. Ici, le problème devient plus ardu. Il s'agit en effet d'œuvres isolées, exécutées pour elles-mêmes, sans aucune relation avec l'architecture; il s'agit surtout de créations plastiques auxquelles, suivant nos idées modernes, la forme semble suffire pour leur donner toute leur valeur et tout leur accent. On a pensé longtemps que, sous le ciseau de Scopas et de Praxitèle, le marbre prenait assez de vie pour traduire, par le seul effet du modelé, les transports passionnés de la « Ménade au chevreau », ou la beauté parfaite de la « Cnidienne ». Et n'est-ce pas une idée barbare que de prétendre voiler sous la coloration même la plus légère, les exquises délicatesses du marbre travaillé par le ciseau des grands maîtres grecs?

Nous n'oserions pas affirmer que la polychromie des statues ait été une règle absolue, inflexible, et qu'elle se soit imposée rigoureusement à tous les artistes. Mais, si les faits sont concluans, il faudra bien l'accepter, sinon comme une loi, au moins comme un usage dont s'accommodait le goût antique. Or, nous trouvons tout d'abord dans les témoignages écrits bien des raisons de faire taire nos doutes. On a depuis longtemps réuni et commenté les principaux textes qui font allusion à la peinture des statues, et il est bon de remarquer qu'ils se répartissent sur une période fort longue, du quatrième siècle avant notre ère jusqu'à une date assez avancée dans l'époque impériale (1). La statuaire

(1) Voir en particulier Christian Walz, *Ueber die Polychromie der antiken*

grecque est dans tout son éclat lorsque Platon écrit les lignes suivantes : « Si nous étions à peindre des statues, et que quelqu'un vint nous objecter que nous n'employons pas les plus belles couleurs pour peindre les plus belles parties du corps; que nous peignons les yeux, par exemple, non avec du vermillon, mais avec du noir, nous croirions avoir bien répondu à ce censeur en lui disant : « Ne t'imagine pas que nous devions peindre les yeux si beaux que ce ne soient plus des yeux; et ce que j'ai dit de cette partie du corps doit s'entendre des autres. » Pline a recueilli un propos attribué à Praxitèle, et évidemment emprunté à des sources grecques. Comme on demandait au grand artiste quelles étaient celles de ses statues de marbre qu'il estimait le plus : « Celles, répondit-il, auxquelles le peintre Nicias a mis la main. » Et Pline ajoute : « Tant il attribuait d'importance à la patine (*circumlitio*) donnée par Nicias. » Cette collaboration du peintre et du sculpteur ne doit pas nous étonner : on en trouve l'équivalent au temps de la Renaissance italienne. Ainsi Lorenzo di Credi et Cosimo Roselli peignaient les sculptures de Benedetto da Majano (1), et dans l'atelier du peintre Neri-Bicci, on coloriait « des madones de plâtre ou de marbre, œuvres de bons maîtres (2). » Descendons plus bas dans la série des témoignages. Des inscriptions de Délos nous ont conservé le détail des comptes et des inventaires dressés par les administrateurs des temples déliens. A la date de 246, il est fait mention de feuilles d'or achetées pour la dorure d'un carquois : c'est un carquois de marbre appartenant à une statue d'Artémis. Ailleurs il est question du salaire payé à un peintre pour l'enluminure à l'encaustique d'une statue d'Aphrodite, et pour le patinage (κόσμησις) d'une autre statue de la même déesse (3). C'est là une industrie dont la tradition ne se perd pas en Grèce. Après la conquête romaine, les Grecs en conservent les secrets , et ils viennent l'exercer en Italie. Une inscription funéraire trouvée à Rome nous fait connaître un sculpteur grec, d'ailleurs fort obscur, qui exerce la profession de « fabricant de statues et peintre à l'encaustique (4). » Quelquefois le soin de colorier les marbres est laissé à des mains féminines; témoin cette femme peintre dont une fresque pompéienne nous montre l'atelier : nous la voyons, le pinceau à la main, occupée à enluminer une sta-

Sculptur, Tubingue, 1853 et Blümner, *Technologie und Terminologie der Gewerbe und Künste*, III, p. 200 et suivantes.

(1) Müntz, *Histoire de l'art pendant la Renaissance*, II, p. 462.

(2) Courajod, *la Polychromie dans la statuaire du moyen âge et de la Renaissance*. (Extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, p. 65.)

(3) Homolle, *Bulletin de correspondance hellénique*, 1890, p. 499.

(4) Lœwy, *Inschriften Griech. Bildhauer*, n° 551.

tue de Priape, et consultant l'esquisse peinte placée devant elle (1). Au second siècle de notre ère, les plus fins connaisseurs en matière d'art considèrent la polychromie comme le complément indispensable de la sculpture. On connaît le dialogue des *Portraits*, où Lucien met en scène deux dilettantes raffinés, Lykinos et Polystratos. Pour réaliser un type de beauté parfaite, les deux amateurs empruntent aux statues grecques les plus célèbres tous les traits de la description : à la Cnidienne de Praxitèle, ses cheveux et son front; à l'Aphrodite des jardins, d'Alcamènes, ses doigts ronds et fuselés; à la Lemnienne de Phidias, les contours des joues et l'ovale du visage. Mais ce n'est pas tout. Polystratos réclame un nouvel élément de beauté. « Lequel? — Ce n'est pas le moins intéressant, mon cher ami, à moins que le coloris propre à chaque partie ne te paraisse contribuer en rien à la beauté... notre ouvrage court grand risque de pécher par le point essentiel. » Et les deux causeurs partagent entre les peintres les plus illustres de l'antiquité grecque le soin d'appliquer cette polychromie idéale. On comprend très bien que les écrivains latins fassent également des allusions fort claires à la peinture des statues; qu'un poète romain, auteur d'une épigramme sur une Daphné de marbre, admire à la fois l'art du sculpteur et celui du peintre (2); qu'un autre, un contemporain d'Auguste, promette à Vénus de lui dédier un Amour de marbre, aux ailes diaprées, au carquois peint :

Marmoreusque tibi, dea, versicoloribus alis
In morem picta stabit Amor pharetra (3).

Pour tout esprit non prévenu, une telle continuité dans les témoignages donne à réfléchir. N'eût-on pas d'autres preuves, il faudrait bien admettre que l'usage de peindre les statues n'est pas une mode passagère, et qu'il survit même à la conquête romaine. Mais les textes trouvent leur commentaire dans les monumens. Une étude complète comporterait une sorte de catalogue, par ordre chronologique, de tous les marbres où l'on découvre des traces de peinture, et ce simple exposé des faits prendrait la valeur d'une démonstration. Nous ne pouvons songer à entreprendre ici une recherche aussi minutieuse. Nous nous bornerons à citer quelques exemples, pour jalonner cette longue route dont un examen rapide des textes nous a fait entrevoir les lointaines perspectives.

(1) *Museo Borbonico*, VII, 3; Helbig, *Wandgemälde der Städte Campaniens*, n° 1443; Paul Girard, *la Peinture antique*, p. 260.
(2) *Anthologie latine*, I, p. 225, éd. H. Meyer.
(3) Dans le recueil des pièces attribuées à Virgile, *Catalecta*, VI.

L'anecdote de Pline sur la collaboration de Praxitèle et de Nicias n'offre rien de suspect; la découverte de la seule statue originale que nous possédions du grand maître athénien, celle de l'Hermès d'Olympie, nous invite au contraire à y ajouter foi. Les traces de brun rouge observées sur la chevelure, sur les sandales de l'Hermès attestent que le pinceau du peintre avait achevé l'œuvre du sculpteur. Parmi les marbres qui datent de l'époque hellénistique, on peut signaler plus d'un exemple analogue. Un Apollon du musée de Constantinople, découvert à Cymé, porte sur l'épaule une draperie rouge; il est chaussé de brodequins historiés, où l'on relève des traces de bleu, de rouge et d'ocre. Il faut citer surtout une statuette d'Esculape en marbre de Paros trouvée dans l'île de Cos, et acquise en 1892 par le musée de Dresde (1). Elle présente cette curieuse particularité d'avoir été non seulement peinte, mais repeinte. La couleur primitive du manteau était un rouge brique assez clair. A une date postérieure, peut-être à la suite d'une revision des offrandes exposées dans le sanctuaire d'Esculape, la peinture primitive a été rafraîchie, et le manteau a reçu une coloration nouvelle : cette fois on a choisi un ton rose. On a plus d'une fois émis l'opinion que les terres cuites grecques nous donnent une idée assez exacte de la peinture des statues, et que les figurines de Tanagra, en particulier, avec leur coloration délicate, leurs chairs revêtues d'un ton très pâle, leurs draperies où se marient des couleurs douces et atténuées, rose tendre, bleu ou violet, leur chevelure peinte en brun rouge, pouvaient nous offrir comme en réduction l'image d'une statue polychrome. Les procédés de fabrication rendent en effet ces analogies assez frappantes. Avant de procéder au coloriage de la figurine, le coroplaste la plonge dans un bain de lait de chaux et de céruse: lorsqu'elle en sort immaculée sous la légère couche blanche qui servira de dessous à la peinture, ne présente-t-elle pas l'aspect d'une statuette de marbre, prête à recevoir du peintre sa dernière parure? Et l'artiste qui va la colorier ne s'inspirera-t-il pas des conventions en usage pour la polychromie des grandes statues? Les récentes fouilles poursuivies à Délos par l'École française d'Athènes nous donnent à cet égard un renseignement curieux. Dans les ruines d'une maison délienne, M. Couve a découvert une belle statue de femme drapée, comparable, pour l'élégance, aux plus coquettes figurines tanagréennes. La chevelure, artistement disposée en bandeaux, est revêtue d'un ton brun rouge : c'est exactement le type de coiffure et la coloration qu'on observe dans les

(1) *Arch. Anzeiger, Jahrbuch des arch. Instituts*, VII, 1892, p. 159.

statuettes de terre cuite; c'est bien la couleur conventionnelle employée par les coroplastes pour reproduire à peu près les tons dorés et brillans qu'un voyageur grec admire si fort dans la chevelure des femmes thébaines.

Vers le milieu du second siècle avant notre ère, l'art grec subit une évolution qu'on a quelquefois qualifiée de renaissance. C'est le moment où une école de néo-classiques, réagissant contre les tendances de l'alexandrinisme, revient résolument aux traditions des deux grands siècles; où des sculpteurs habiles, comme Apollonios, Glycon, Cléoménès, signent le *Torso* du Vatican, l'*Hercule Farnèse*, le prétendu *Germanicus* du Louvre, et prennent pour modèles les œuvres du ve ou du ive siècle. Les sculpteurs grecs émigrent en Italie; pour satisfaire aux exigences de leur clientèle romaine, ils multiplient les copies de statues célèbres; les villas, les palais des riches Romains se remplissent de marbres sculptés par d'habiles praticiens et dont les œuvres d'art enlevées à la Grèce ont le plus souvent fourni les modèles. La polychromie survit-elle à ces conditions nouvelles? va-t-elle s'acclimater sous le ciel italien? Il serait étrange que les goûts de dilettantisme archéologique, la curiosité érudite, qui s'éveillent à Rome, ne fussent pas pour elle une garantie de vitalité. On ne voit pas qu'elle cède brusquement la place à une froide sculpture monochrome. Tout au contraire. Bien loin de proscrire l'union de la forme et de la couleur, le goût italien l'accepte avec empressement. C'est de l'époque impériale que datent les statues de marbre de couleur, basalte vert, porphyre, rouge antique (*rosso antico*) jusque-là propres à l'art égyptien. L'emploi de ces marbres, importés d'Égypte ou de Numidie, favorise le développement d'une polychromie toute spéciale qu'on peut qualifier de *polychromie naturelle;* il donne naissance à ces statues de marbre multicolores, devant lesquelles notre goût moderne hésite, et qui provoquent au moins notre curiosité, à défaut d'admiration.

Comment, à côté d'une statuaire si audacieusement polychrome, la peinture n'aurait-elle pas maintenu ses droits, défendus par une longue tradition, et par le prestige de l'art hellénique? Elle les maintient si bien que nous devons à la sculpture gréco-romaine des spécimens très nombreux et très concluans de statues coloriées. En 1885, on a trouvé à Rome, sur l'emplacement des jardins de Salluste, une tête d'Athéna où il est facile de reconnaître une copie de la Parthénos (1). Le peintre s'est efforcé de se rapprocher le plus possible du modèle, et de rendre l'aspect d'une

(1) *Antike Denkmaeler*, 1886, I, pl. III.

statue chryséléphantine. Tandis que les chairs, polies avec soin, gardent le ton clair du marbre, la couleur jaune du casque joue le ton de l'or; les cheveux et les sourcils rouges, l'iris brun sombre, laissent croire que le peintre a usé d'une coloration conventionnelle, faute de pouvoir traduire toutes les nuances des ors et des pierres précieuses. C'est là, dira-t-on, une copie d'une œuvre chryséléphantine, c'est-à-dire un cas exceptionnel. Consultons donc d'autres copies, derrière lesquelles on entrevoit sans peine l'original en marbre. Il y a, au British Museum, une précieuse tête en marbre, soigneusement protégée par une cage de verre contre les influences atmosphériques. Trouvée en 1884 à Rome, elle provient sans doute d'une statue qui ornait les jardins de l'Esquilin; et le style, la forme de la coiffure, dénoncent une réplique d'un original grec, remontant au IVe siècle (1). A voir le ton jaune clair de la chevelure, le ton de chair rosé qui couvre encore aujourd'hui le front, les joues et le cou, les pupilles noires des yeux, on n'hésite guère à croire que le copiste a respecté la polychromie du modèle. L'a-t-il traduite avec toute la délicatesse désirable? C'est une autre question; mais le témoignage a trop de valeur pour que nous reprochions au peintre de s'être montré un assez pauvre émule de Nicias. Du marbre de Londres il faut rapprocher encore une tête de déesse, acquise en 1888 par le musée de Dresde, et dont la chevelure blonde est serrée par une sphendoné rose, tandis que le visage garde des traces manifestes d'un patinage à la cire (2). Joignez-y encore une curieuse statuette d'Aphrodite, découverte en 1873 à Pompéi, très coquette sous son manteau orangé à doublure gris bleu et à bordure blanche, et accostée d'une petite figure archaïsante en peplos jaune et chiton vert (3), vous aurez la preuve qu'au premier siècle de notre ère la polychromie du marbre est encore fort goûtée des Romains. Personne ne s'étonnera de voir dans les fresques pompéiennes des reproductions de statues peintes, avec une coloration assez soutenue pour le ton des chairs. Est-ce là seulement une concession faite à la curiosité des dilettantes? La polychromie reste-t-elle une sorte de régal d'amateur, et l'exclut-on de la statuaire officielle, qui multiplie les statues d'empereurs ou de hauts personnages? Ici encore nous aurions des raisons de croire le contraire. Nous citerons seulement un exemple fort précis. On connaît la belle

(1) Elle est reproduite, avec ses couleurs, dans la planche I du *Jahrbuch des arch. Instituts*, 1889, t. IV. La planche est accompagnée d'un article très étudié de M. G. Treu, p. 18.

(2) Elle est signalée par M. G. Treu, *Arch. Anzeiger*, p. 98; *Jahrbuch des Arch. Inst.*, 1889.

(3) Dilthey, *Arch. Zeitung*, 1881, p. 131, pl. VII.

statue d'Auguste trouvée dans la villa de Livie, sur la voie Flaminienne, et conservée au Vatican (1). L'empereur, en costume militaire, semble haranguer ses troupes : c'est une œuvre excellente, très voisine des premières années de notre ère. Or, les restes de couleurs encore très apparents, — tunique rouge clair, pallium rouge sombre, cuirasse bordée de franges jaunes et couverte de reliefs ciselés, rehaussés de bleu, de pourpre, de carmin, — nous donnent l'idée d'une statue où la polychromie la plus riche avait été prodiguée. Pour perdre la trace de ces habitudes si persistantes, il faudrait descendre fort bas dans l'époque impériale. Une statue de Faustine, la femme d'Antonin le Pieux, morte en 141, nous montre encore que l'usage n'est pas perdu de dorer la chevelure, de rehausser par la couleur le travail des draperies (2).

IV

Tous ces faits suffisent, croyons-nous, à démontrer l'essentiel, à montrer combien était peu fondé le préjugé qui a longtemps écarté l'idée d'une statuaire polychrome en Grèce. Mais ils ne satisfont pas complètement notre curiosité; nous voudrions en apprendre beaucoup plus. Au lieu de chercher péniblement, sur des marbres disséminés çà et là, les traces pâlies d'une coloration presque disparue, nous voudrions avoir la vision nette, directe, d'une statue peinte, avec toute la fraîcheur de sa polychromie, savoir exactement quelles harmonies un maître comme Nicias pouvait réaliser en ajoutant à un marbre sculpté par Praxitèle le charme de la couleur. Il faut nous résigner. Nous n'entrevoyons que bien imparfaitement l'aspect d'ensemble d'une statue peinte. Pour en évoquer tout au moins une image affaiblie, il faudrait sortir du domaine de la théorie, avoir recours aux applications pratiques, et chercher soit sur le moulage, soit sur une copie en marbre, une restitution des tons, comme on restitue sur le papier, avec des débris de colonnes et de chapiteaux, l'ordre d'un temple grec. Ce n'est pas là un rêve irréalisable. De pareils essais ont été tentés à plusieurs reprises. En 1885, le savant directeur de l'Albertinum de Dresde, M. Georg Treu, a organisé à la *National-Galerie* de Berlin une exposition d'œuvres de sculpture polychrome appartenant à tous les pays et à tous les temps, depuis les statues égyptiennes en calcaire jusqu'aux bustes en marbre peint et aux frises en majolique d'artistes contemporains. A côté d'un relief en cire peinte de notre compatriote M. Henry Cros, de

(1) Helbig, *Musées d'archéologie classique de Rome*, trad. Toutain, I, p. 5, n° 5.
(2) *Annali*, 1863, p. 450-452; *Monumenti inediti*, VI-VII, pl. LXXXIV, 2.

bustes en bois, en terre cuite ou en marbre des écoles italiennes et espagnoles, la polychromie grecque était représentée soit par des moulages reproduisant les couleurs des originaux, soit par des restitutions, comme une grande statue drapée d'Herculanum, peinte à la cire par M. Ludwig Otto (1). Plus récemment, les recherches poursuivies par M. Treu sur l'histoire de la polychromie antique ont provoqué à Dresde d'autres essais très dignes d'attention. M. Treu a bien voulu me communiquer à ce sujet des notes détaillées, auxquelles sont jointes des photographies de moulages d'après l'antique, polychromés par M. J.-E. Sattler; le Satyre accoudé du Capitole est restitué avec les tons d'or et d'ivoire d'une statue chryséléphantine; la tête de la Méduse Ludovisi, avec sa chevelure sombre et le ton de chair qui couvre le visage, ressort sur un fond bleu comme un stuc peint de la Renaissance. Des essais analogues ont été faits en Amérique. A Boston, un archéologue, M. Robinson, et un sculpteur, M. J. Lindon Smith, ont associé leurs efforts pour restituer la polychromie de l'Hermès de Praxitèle et de la *Venus genitrix* du Louvre (2). Il ne nous appartient pas d'apprécier à distance la valeur de ces restaurations; tout au moins il est certain qu'elles font entrer dans une phase nouvelle un problème toujours à l'étude. Aux théories succèdent les expériences pratiques, les applications qui peuvent fournir d'intéressans élémens de discussion. Ce n'est pas en effet avec des mots qu'on saurait traduire ce qu'il y a de plus fugitif, de plus subtil, c'est-à-dire des valeurs de tons, des harmonies de nuances, des transparences jouant sur le fond du marbre. Faute de mieux, nous essaierons tout au moins de résumer nos conclusions, et, pour prendre un exemple qui les rende plus précises, nous nous demanderons ce que pouvait être la polychromie d'une statue telle que l'Hermès de Praxitèle.

Dans l'état où elle nous est parvenue, la statue ne conserve plus que de faibles traces de peinture. Si l'on oublie les mutilations et les taches qui la marbrent, elle nous apparaît donc telle qu'elle se présentait aux yeux après le dernier coup de ciseau donné par l'artiste. Or, les caractères mêmes de l'exécution semblent indiquer d'avance le champ attribué à la polychromie. Certaines parties sont réservées pour ces simples frottis transparens que le « sarcophage d'Alexandre » nous a appris à con-

(1) *Ausstellung farbiger und getönter Bildwerke in der National-Galerie zu Berlin*, Berlin, 1885.

(2) E. Robinson, *The Hermes of Praxiteles and the Venus genitrix. Experiments in restoring the colour of Greek sculpture, by Joseph Lindon Smith;* Boston, 1892.

naître; d'autres recevront une peinture plus résistante. Caressé avec une souplesse infinie, poussé jusque dans ses nuances les plus délicates, le travail du visage et du corps exclut toute idée d'une coloration opaque, sous laquelle disparaîtrait cette fleur exquise du modelé : le pinceau doit respecter ces chairs polies avec amour par la lime du sculpteur. Au contraire, la chevelure est traitée largement, sans aucune virtuosité; la draperie jetée sur le tronc d'arbre présente des plis brisés, des froissemens qui font valoir encore par le contraste le rendu des nus, où la lumière se joue sur des plans fondus harmonieusement. C'est donc là que trouveront place les tons opaques. Pour la chevelure, aucune hésitation: le brun rouge si familier aux peintres de statues est encore apparent. Pour les draperies de l'Hermès et du petit Dionysos, elles seront bleues ou rouges; mais il n'y a aucune témérité à supposer des draperies peintes dans une œuvre du IVe siècle: les stèles d'Athènes nous y autorisent, et l'on peut en outre invoquer le témoignage d'une statuette d'Artémis trouvée à Chypre, copie très soignée d'un original attique un peu antérieur à l'Hermès. Le chiton est d'un rouge violacé; le manteau est vert, avec une bordure violette, et les parties réservées pour la peinture ont été à dessein laissées un peu rugueuses, par opposition aux chairs, polies avec soin (1). Complétons encore la peinture des accessoires, et restituons la dorure des sandales : nous aurons l'idée d'une polychromie en réalité assez sobre, et qui ne recouvre qu'une faible partie de la statue.

Si l'on examine de plus près le détail, la peinture de la tête suggère quelques remarques dignes d'attention. Où s'arrêtait le ton brun rouge de la chevelure? Dans l'Hermès, comme dans plusieurs autres statues praxitéliennes, le passage des cheveux au front est ménagé par une sorte de transition plastique, par des plans amortis que la peinture ne peut couper brutalement; il n'y a plus là, comme dans les têtes archaïques, un travail du ciseau qui détache nettement la chevelure sur le front et sur les tempes. Les copistes romains ont eu le sentiment de cette difficulté. A ce point de vue, la tête féminine du musée de Dresde signalée plus haut est fort curieuse. Le ton local de la chevelure est jaune; les boucles sont détaillées par des lignes brun foncé qui en suivent le contour, et viennent mourir sur le front, formant ainsi à la naissance des cheveux comme une frange transparente. Sans doute un Nicias savait résoudre le problème par des moyens plus simples, par une dégradation du ton habilement ménagée.

(1) La statue a été publiée par M. R. von Schneider, *Jahrbuch der Kunsthist. Sammlungen des Kaiserhauses in Wien*, V, pl. I-II, p. 1 et suivantes.

Mais c'est là une question que des expériences pratiques pourraient seules trancher.

Les yeux étaient-ils peints? N'eussions-nous d'autre argument à invoquer que le témoignage de Platon, nous n'hésiterions pas à le croire. Notre sentiment se trouverait confirmé par les sources littéraires relatives à la Vénus de Cnide. Comprendrait-on ce « regard humide » dont parle Lucien s'il s'agissait seulement des yeux incolores et sans vie auxquels nous a habitués la statuaire moderne? Mais nous savons que l'usage d'animer par la couleur le regard des statues est en quelque sorte traditionnel dans la plastique grecque. Des yeux d'émail enchâssés entre les paupières, parfois sertis entre deux feuillets de bronze, dont les bords barbelés imitent la frange des cils, voilà des détails qu'on observe plus d'une fois dans les œuvres archaïques (1). En étudiant la technique des yeux dans les statues grecques, M. Conze est arrivé à cette conclusion que, même à la belle époque de l'art, la peinture des yeux est la règle (2). L'usage de creuser la pupille, pour donner au regard plus d'intensité, n'est pas antérieur au temps d'Hadrien; et c'est une preuve que la polychromie commence à abdiquer ses droits. Sans doute, là plus qu'ailleurs, le sentiment individuel du peintre trouvait l'occasion de se manifester. Un art aussi raffiné que celui du IVe siècle devait avoir ses exigences, et si l'on considère les statues praxitéliennes, on se rend compte que la structure même de l'œil, un peu voilé sous la paupière, invitait le peintre à ne pas tomber dans un réalisme brutal. Pour trouver une indication satisfaisante, il faut peut-être se reporter à la tête polychrome du British Museum, où la paupière supérieure, coupant le cercle des prunelles, adoucit singulièrement l'expression du regard. Mais pouvons-nous deviner quel charme le collaborateur de Praxitèle, si renommé pour ses portraits de femmes, savait donner au regard d'une Aphrodite de marbre?

Une objection se présente pourtant. Voici le modelé des cheveux, des yeux, sans doute celui aussi des lèvres, rehaussé par des couleurs appliquées avec plus ou moins de légèreté, mais cependant assez consistantes pour trancher sur le ton du marbre que conservent les nus. N'est-ce pas là un contraste choquant? Les

(1) Lechat, *Bulletin de correspondance hellénique*, 1890, p. 361. — Ballorn, *Zeitschrift für bildende Kunst*, 1893, p. 261-267. — Le musée de Dresde possède un œil de statue enchâssé dans une coque de bronze, et où les colorations de l'iris et de la pupille sont rendues par des marbres de diverses couleurs. (*Arch. Anzeiger*, 1889, p. 102.)

(2) Conze, *Ueber Darstellung des menslichen Auges in der antiken Sculptur.* Comptes rendus de l'Académie de Berlin, 1892, p. 47.)

couleurs ne vont-elles pas ressortir avec une certaine dureté? Et les lois de l'harmonie, que l'œil d'un Grec perçoit avec une rare subtilité, n'imposent-elles pas à l'artiste l'obligation d'atténuer ces disparates, d'amortir la blancheur trop crue du marbre, de la ramener à des tonalités plus chaudes? Nous touchons ici à une question très discutée, celle de la coloration des nus. Qu'on l'admette ou non — et les avis sont partagés sur ce point — un fait reste certain : la statue subissait une sorte de patinage qui rétablissait l'harmonie entre les parties peintes et celles que n'avait pas encore touchées le pinceau. Grâce aux témoignages écrits, nous connaissons fort bien le détail de cette opération. Au dire de Vitruve, c'est la même que pratiquent les peintres à l'encaustique pour donner plus d'éclat à la peinture, comme on vernit un tableau : « Lorsque le mur sera bien poli, bien sec, on y appliquera avec un pinceau de poil de porc une couche de cire punique fondue au feu, et mêlée d'un peu d'huile; puis avec des charbons placés dans un réchaud on chauffera le mur de manière à faire suer la cire et à bien l'unir. On frottera ensuite le tout avec une bougie et des linges propres, comme on le fait aux statues de marbre qui sont nues. C'est l'opération que les Grecs appellent γάνωσις (1). » D'autres textes confirment le témoignage de Vitruve. Les inventaires des temples de Délos font allusion à la κόσμησις de statues d'Artémis et de Héra : c'est une opération analogue à la *ganôsis*, et qui consiste à « étendre sur la surface un enduit pour l'unir, la polir, la rendre luisante ou la colorer, ou à la laver avec des substances qui lui donnent de l'éclat et la préservent tout ensemble (2). » Les comptes de dépenses énumèrent tous les objets et ingrédiens employés : des éponges, du nitre, sans doute pour laver la statue et la débarrasser de la poussière, quand il s'agit de rafraîchir les couleurs; de l'huile blanche bien épurée, de la cire, une étoffe de lin; enfin un parfum à la rose, raffinement très explicable lorsque le marbre est une statue de culte, placée dans un sanctuaire embaumé d'encens. Cette opération se renouvelait souvent; le soin d'y présider était dévolu aux fonctionnaires du temple. Une inscription du Ptoïon nous a conservé une reddition de comptes faite par un des administrateurs du temple d'Apollon; il y est question d'une somme dépensée pour l'entretien des statues et pour le renouvellement de la *ganôsis* (3). On la pratiquait encore à l'époque romaine. Plutarque

(1) Voir sur cette question Henry Cros et Charles Henry, *l'Encaustique et les autres procédés de peinture chez les Anciens;* Paris, librairie de l'Art, 1884.
(2) Homolle, *Bulletin de correspondance hellénique*, XIV, 1890, p. 497.
(3) *Bulletin de correspondance hellénique*, 1890, p. 185, article de M. Holleaux.

parle des marbriers qui réparent les parties brisées des statues et les patinent; il mentionne aussi ce fait, que le premier acte des censeurs, à leur entrée en charge, était de mettre en adjudication la nourriture des oies sacrées du Capitole et la *ganôsis* de la statue de Jupiter Capitolin, « parce que le vermillon dont on avait coutume d'enduire les anciennes statues s'altère très vite. »

Ainsi, des textes très précis nous autorisent à supposer dans notre restitution un patinage à la cire : c'est un frottis transparent, qui protège les parties peintes et les dorures, donne aux nus un éclat doux, un luisant comparable à celui de l'ivoire, et satisfait l'œil en amortissant les contrastes trop marqués, en n'offrant au regard que des transitions habilement ménagées. Mais le résultat sera-t-il atteint, s'il ne s'agit que d'un patinage incolore? La cire épurée dont parle Vitruve, « l'huile blanche » que mentionnent les inscriptions de Délos, ont-elles une vertu colorante, et suffiront-elles à réchauffer le ton du marbre? La question a été très discutée, et deux hypothèses restent possibles : ou bien, grâce à une préparation, la cire donnait au marbre une sorte de tonalité jaunâtre; ou bien elle s'appliquait sur un glacis très léger, faisant office de matière colorante. Cette seconde hypothèse a été défendue par M. G. Treu (1), et il faut bien reconnaître qu'elle s'appuie sur des argumens de fait. La tête du British Museum laisse voir un glacis coloré encore apparent sous le patinage à la cire; et c'est bien ici le lieu de rappeler ce frottis transparent observé sur les nus, dans le « sarcophage d'Alexandre ». On comprend très bien que, le plus souvent, une glaçure aussi légère n'ait pas laissé de traces, et que les marbres grecs nous montrent seulement les vestiges des tons opaques, beaucoup plus résistans. La restitution d'un coloris aussi fragile, aussi fugitif, reste une affaire de sentiment personnel. Mais nous nous refusons à croire que les Grecs aient jamais cherché à donner par là l'illusion de la réalité et à reproduire la coloration des chairs. Nous imaginons volontiers sur le corps de l'Hermès une sorte de frottis léger, très transparent, laissant voir le grain du marbre, et n'ayant d'autre objet que de prêter aux nus une tonalité chaude et uniforme.

La restitution idéale que nous venons d'esquisser nous permettra de conclure en peu de mots. Un écrivain qui condamne sévèrement le principe de la polychromie, « née d'un instinct sauvage », cite à ce propos les lignes suivantes de Diderot :

(1) Treu, *Sollen wir unsere Statuen bemalen?* et *Jahrbuch des Arch. Instituts*, IV, 1889, p. 18 et suivantes. M. Paul Girard adopte la même opinion dans le chapitre qu'il consacre à la polychromie, *la Peinture antique*, p. 283.

« Quel serait l'effet du coloris le plus vrai et le plus beau de la peinture sur une statue? — Mauvais, je pense (1). » Nous n'y contredirons pas. Aussi bien, et nous croyons l'avoir montré suffisamment, ce genre de polychromie n'est point en question. Chez les Grecs, la peinture de statues procède d'un principe exactement opposé. La polychromie grecque est avant tout conventionnelle; elle n'a jamais abdiqué ce caractère. Nous la voyons, à ses débuts, pousser la liberté dans la convention jusqu'au dédain des plus simples vraisemblances, limiter à dessein le choix des couleurs, se faire assez souple, assez détachée de toute imitation réaliste pour se plier sans scrupules aux exigences de la polychromie monumentale. Plus tard, avec les progrès de l'art, loin d'afficher des prétentions conquérantes, elle sait respecter la noble matière que les artistes mettent en œuvre, se subordonner à la sculpture et lui prêter un concours très discret. Son rôle n'est pas, comme on l'a dit, de « tenter une tromperie impossible », mais de rehausser le charme de la forme, qui reste maîtresse et souveraine. Pour la même raison, elle ne peut être qu'un art très délicat, tout en nuances, ennemi des exagérations violentes et sachant résister aux entraînemens du réalisme. Or, quand nous admirons les merveilles produites en Grèce par l'art industriel, les colorations si fines des figurines de terre cuite, la polychromie si pure des belles céramiques à fond blanc, nous devons faire aux peintres de statues un assez large crédit. Nous ne savons pas exactement ce qu'était une œuvre sortie de la collaboration d'un Praxitèle et d'un Nicias; mais nous savons qu'il a fallu tout le goût et toute la science d'un maître pour réaliser dans la *Tanagra* de notre musée du Luxembourg l'alliance harmonieuse de la couleur et de la forme.

MAXIME COLLIGNON.

(1) Charles Blanc, *la Grammaire des arts du dessin*, p. 432.

MARYLKA

PREMIÈRE PARTIE

I

Le soleil monte, monte dans la grande plaine podolienne, et boit une à une les gouttes de rosée qui perlent aux brins d'herbe du chemin. Il est très joli ce chemin tout étoilé de fleurettes printanières; un gai ruisseau le côtoie qui va, chantant et sautillant, déverser ses eaux limpides dans un affluent du Dniester, et apporter ainsi son obole à la Mer-Noire.

Sur la lisière du bois où des lis immaculés se balancent parmi les eaux vertes en chuchotant mystérieusement, une jeune fille de quinze à seize ans s'est hissée entre les branches tordues d'un vieux pommier.

Tout en lisant elle imprime à l'arbre un mouvement de bascule, en sorte que des taches rondes de soleil vont et viennent sur son visage en se jouant, et éclairent tantôt ses jolis sourcils arqués, tantôt les coins de sa bouche mignonne qu'effleure un inconscient sourire, Le calme est si profond qu'on distingue chaque petit cri d'oiseau, chaque léger battement d'aile, et jusqu'à la chute des brindilles le long des écorces.

Tout à coup une clameur s'élève au fond de la forêt, mêlée de cris, d'aboiemens furieux, qui approchent, grandissent... puis... un brusque froissement parmi les feuilles sèches... une trouée dans le buisson... et on voit apparaître une femme, hagarde, misérable, la face maculée, les paupières sanglantes. Durant l'espace d'une seconde elle s'arrête, pareille à une bête traquée, et semble écouter, mais vite elle reprend sa course affolée.

Bientôt après, quatre ou cinq rudes gaillards armés de pieux, accompagnés de leurs chiens, débouchent également du fourré, s'arrêtent, s'orientent, puis s'engouffrent à leur tour dans le fouillis de verdure.

Tapie dans sa retraite, la jeune fille n'a pas poussé un cri. Lentement les fougères se redressent une à une, mais on entend à présent des cris de triomphe. Ce sont les traqueurs sans doute qui ont atteint leur proie. Le cœur de la jeune fille se serre, tous ses instincts généreux se révoltent devant la brutalité de cette chasse à l'homme faite là, sous ses yeux, sur ses terres, en plein pays civilisé. Et comme elle s'élance pour aller au secours de la malheureuse, un petit pâtre vêtu de chanvre surgit soudain :

— On l'a attrapée! crie-t-il rayonnant.

— Mon Dieu! qu'avait-elle fait?

— Volé, tiens!

— Elle était pauvre?

— Pour sûr! elle n'a rien!

— Et que va-t-on faire?

— La battre, té! quarante, cinquante coups! devant l'église... Ça sera fameux! Oh! j'irai voir, j'irai voir, bien sûr, — et il s'éloigne en ricanant.

Tremblante d'indignation, Marylka s'était élancée dans la direction des cris.

A sa vue la femme, qui se débattait, se mit à pousser des hurlemens de joie. Mais au moment où la jeune fille, au risque de se faire écharper, s'était jetée avec intrépidité dans la bagarre, elle sentit une main lui saisir le poignet.

— Monsieur Woytek! cria-t-elle en fronçant légèrement le sourcil et cherchant elle aussi à se dégager.

Le nouveau venu était un grand jeune homme brun, à la figure ouverte, avec une teinte de mélancolie dans ses yeux très doux. Depuis quelques mois environ il était fixé dans le domaine afin d'y apprendre la pratique de l'agronomie. Sans doute il revenait d'une longue tournée à travers champs, car ses hautes bottes étaient couvertes de poussière. D'une voix brève il secoua les paysans qui s'esquivèrent tout penauds, et commanda à la paysanne d'aller l'attendre plus loin. Se tournant ensuite vers la jeune fille :

— Quelle imprudente vous êtes, mademoiselle Marie. Savez-vous que ces hommes étaient ivres, ils auraient pu vous blesser.

Elle lui jeta un regard farouche.

— Eh bien... Qu'importe? dit-elle.

— Mais vous ne songez pas au chagrin que cela aurait fait à votre père, à votre mère...

— Mes parens!... et elle éclata d'un mauvais rire... Si vous saviez comme ils s'inquiètent peu de moi!... Et puis, pourquoi chercherais-je tant à plaire aux autres quand tout le monde se met toujours contre moi!

— Je crois, fit-il doucement, que vous vous exagérez les choses... et puis, pour se faire aimer, il faut commencer par aimer beaucoup soi-même... l'amour attire l'amour, il soulèverait des montagnes!

— Bah!... Mais d'abord... mes parens s'entendent à peine entre eux!... comment voulez-vous qu'ils s'entendent avec moi!... Mon père est toujours malade, préoccupé de ses affaires et, quant à ma mère, elle aime exclusivement ma petite sœur; je ne compte donc pas pour eux, ni pour personne d'ailleurs. Aussi je fais ce qu'il me plaît sans m'inquiéter jamais des autres.

Une expression presque dure avait assombri son joli visage.

— On vous a sans doute beaucoup choyé dans votre enfance, vous?... Mais tout le monde n'a pas ce bonheur!

A son tour le front du jeune homme s'était assombri.

— J'ai perdu mes parens tout jeune, dit-il, et c'est chez un oncle que j'ai été élevé.

Elle rougit très fort. Comment avait-elle pu oublier les bruits qui avaient couru lors de l'arrivée de Woytek dans le domaine? n'avait-on pas raconté que sa mère l'avait abandonné tout petit pour fuir à l'étranger et que son père en était mort de chagrin?

Pour cacher son trouble, elle courut après sa jument qui broutait des pousses de noisetier et sauta légèrement sur son dos.

— Comment, s'écria-t-il étonné, vous montez sans selle?

— Oh! moi, je monte de toutes les manières, dit-elle malicieusement, même à califourchon, ne vous en déplaise; mais rassurez-vous, quand je suis en vue du domaine, je reprends tout de suite ma tenue correcte, absolument comme les femmes du pays de ma nourrice qui, n'étant vêtues que d'une chemise et d'un tablier de laine rouge, quand elles vont au château, mettent le tablier devant elles, et quand elles s'en retournent le placent en arrière; de cette manière elles ne choquent l'œil de personne.

Elle riait en racontant cette malice, et son visage avait repris une enfantine sérénité.

Égayé par sa bonne humeur, Woytek s'était mis à rire également. Combien il la préférait ainsi... mais pour la plupart du temps, c'est sombre et révoltée qu'il la voyait.

— Savez-vous, lui dit-il, que souvent en vous regardant un vers de Slowacki me revient à la pensée :

Elle se pencha intéressée :

Oh flot!... flot infidèle, et pourtant si fidèle!

— Oui, dit-elle mélancoliquement, vous avez raison! Je suis à la fois changeante et immuable! Je me sens à certains jours des besoins d'indépendance, de liberté; je voudrais avoir des ailes pour m'enfuir au bout du monde, tout voir, tout connaître, et cependant, ajouta-t-elle un peu pensive... s'il s'agissait seulement de quitter notre chère maison, je crois qu'il faudrait m'en arracher de force!... Pourquoi suis-je comme cela, dites?

Et elle l'interrogeait de ses jolis yeux, d'un bleu changeant eux aussi, comme les reflets de l'eau, et tour à tour tristes à mourir ou pétillans de malice.

Mais, brusquement, elle avait donné un léger coup de gaule à sa jument, l'animal se cabra, et Marylka s'élança à travers la forêt.

II

— Je te dis de fermer cette fenêtre, Stefanek... Dieu, que tu es lambin! Ne vois-tu pas que j'ai trop d'air? Viens ici, conte-moi ce qui se passe, comment cela marche-t-il sans moi? A-t-on donné de l'eau-de-vie aux travailleurs? Se font-ils au nouvel intendant?

Et les yeux anxieux du maître interrogeaient le petit domestique.

L'enfant prit un air penaud :

— Ils s'habituent comme ci, comme ça!... Pour sûr ils regrettent Monsieur... d'abord l'intendant est plus... comment dire... moins... Oh, il ne se met jamais en colère, mais quand il tient un homme, il le tient bien, et les paysans ont peur de lui!

— Ah! ils ont peur de quelqu'un, enfin, les brutes!... tant mieux! tant mieux!... Je leur avais bien dit qu'ils trouveraient un jour à qui parler!

— Oui, ils n'aiment pas les réformes du nouveau régisseur et je les entendais ce matin qui disaient : « Est-ce qu'il ne va jamais guérir, notre maître? C'est vrai qu'il criait beaucoup... mais il avait bon cœur... tandis que l'autre!... » et ils se sont tous mis ensemble pour faire dire une messe pour Monsieur... même que Magda a donné une belle livre de beurre tout frais pour la lampe de l'église.

D'un geste brusque le gentilhomme avait refoulé une larme qui lui obscurcissait la vue.

— Elle aurait mieux fait de manger son beurre, la vieille folle!... dit-il rudement. Me croient-ils morts, tous ces imbéciles, pour me faire dire des messes! Je vais mieux, beaucoup mieux, ce sont les drogues du docteur qui me font du mal!... Donne-moi une cigarette!... Ah ça, mais ne vois-tu pas que j'étouffe ici! ouvre cette fenêtre! Quand donc auras-tu un peu d'initiative!... Sais-tu où est Mlle Marylka?

Mais sans attendre la réponse de l'enfant, il vint, d'un geste lassé, s'accouder à la balustrade de la véranda.

Le soleil montait rapidement dans la grande plaine podolienne, et, aussi loin que l'œil pouvait atteindre, on voyait la moire mouvante des blés verts onduler sous le vent.

Jadis, cette même steppe, si cultivée aujourd'hui, était un océan d'herbes et de fleurs sauvages, une mer sans bornes où plongeait jusqu'au poitrail, dans son galop furieux, le fier étalon suivi de ses jumens.

Une tristesse indéfinissable, pareille à un rêve tangible, plane sur ces espaces que l'œil à peine peut embrasser, et dans l'air embaumé flotte un souffle sauvage qui grise le cerveau de l'homme des plaines. De tout temps, la Podolie et l'Ukraine ont été un pays d'exaltés, tour à tour rêveurs mélancoliques, ou passionnés fougueux. Même dans leurs chants populaires, la monotonie alterne avec les sauvages cris de désespoir. Tantôt, c'est la modulation amoureuse du rossignol, tantôt c'est une âme déchaînée qui souffre, crie, saigne... et l'on croit entendre les accens déchirans de quelque fantastique violon que le vent, cette âme mystérieuse de la steppe, ferait vibrer.

Il était midi; mille susurremens d'insectes, mille gazouillis d'oiseaux montaient sous le soleil brûlant, des aigles de gigantesque envergure planaient dans l'espace, dessinant sur le ciel merveilleusement transparent la nette découpure de leurs ailes. M. Ladislas aspira à pleins poumons l'air natal, mais une pensée amère arrêta tout de suite le sourire qu'allaient esquisser ses lèvres. Il songeait aux griffes impitoyables de la maladie qui l'étreignaient; parcourrait-il jamais encore ces steppes enchantées?

C'était un homme de très haute taille, vieilli avant l'âge. Il avait le nez droit, les pommettes saillantes. Au fond de ses orbites creuses brillaient des yeux de flamme, et sur toute sa physionomie, non dépourvue de noblesse, éclatait quelque chose de sauvage. Il portait la barbe longue, et sur ses lèvres errait le sourire sceptique des découragés.

Tourné vers la lumière, le menton appuyé dans la main, il évoquait le passé.

N'était-ce pas hier que, dans cette même chambre, par un soir d'avril, sa grand'mère, une majestueuse femme, mince encore, avec de beaux cheveux blancs lui faisant une auréole, était entrée, tandis qu'il jouait aux cartes avec quelques officiers, ses camarades? La réunion était tumultueuse, on buvait, on criait; un épais brouillard de fumée flottait dans la pièce. Çà et là traînaient des sabres, des vestes, des casquettes d'uniforme. Par terre, des verres, des bouteilles vides. Ce soir-là, justement, la malechance le poursuivait, il perdait! Au moment où sa grand'-mère était entrée, il venait de lancer rageusement dans le vide la coupe qu'il tenait à la main et dont les débris étaient allés s'éparpillant tout contre la porte. Interdite un instant, l'aïeule avait écarté de son petit pied chaussé de satin les morceaux de verre, et, d'un pas ferme, elle avait marché droit à lui, puis, avec un sourire d'une tristesse indéfinissable :

— Vous jouez, vous autres, avait-elle dit, et là-bas... on meurt pour le pays!...

Ces mots si simples, prononcés par cette voix grave, lui avaient donné l'impression d'un soufflet en plein visage.

Ses camarades s'étaient regardés, un peu embarrassés, et gauchement ils essayaient de réparer le désordre de leur toilette.

C'est vrai qu'on se battait là-bas, qu'un souffle révolutionnaire avait passé sur tout le pays et que d'enthousiastes bataillons d'insurgés, grisés de jeunesse, couraient à la mort pour essayer de donner à d'autres la liberté!...

Il avait fait asseoir sa grand'mère, s'était agenouillé à ses pieds, comme lorsqu'il était petit garçon, avait baisé pieusement ses mains si blanches qu'elle lui abandonnait, et avec une exaltation presque religieuse :

— Babcia, avait-il dit, je partirai demain.

Alors, elle était devenue pâle, pâle, l'avait enveloppé d'un regard effaré, et s'affaissant dans le fauteuil :

— Oh! ne me le dis pas... avait-elle murmuré dans un sanglot.

Longtemps alors, il avait étreint contre sa poitrine la pauvre aïeule suffoquée par les larmes tandis que ses camarades, l'âme toute remuée, s'esquivaient un à un.

L'heure suprême du départ pour l'insurrection avait enfin sonné. Oh! l'agonie des derniers adieux! et tandis que ses frères, s'excusant de ne pas l'imiter, l'exaltaient comme un héros, elle, l'aïeule, toute blanche, demeurait muette. Regrettait-elle, la chère créature, d'avoir poussé son petit-fils dans cette voie péril-

leuse? ou bien avait-elle l'amère prescience de l'éternel adieu qu'ils allaient échanger?

Au moment du départ, elle l'avait béni, pressé courageusement contre son cœur, et très bas, dans un balbutiement qui avait été pour lui le suprême viatique tout le temps qu'avait duré cette malheureuse campagne, elle avait murmuré : « Je suis fière de mon fils ! »

La lutte avait alors commencé. Lutte implacable du faible écrasé par le nombre. Et puis, les armemens insuffisans, le manque de vivres, les marches forcées à travers les marais où l'on enfonçait jusqu'au-dessus du genou !...

A la fin, traqué, démoralisé, livré par un espion, il avait été blessé, fait prisonnier et envoyé en Sibérie.

Et quand, après dix longues années de déportation, il était rentré, ignorant de ce qui s'était passé pendant son absence, il avait compris, au douloureux silence qui avait accueilli ses interrogations, que la douce aïeule n'était plus.

Sa douleur avait été si poignante qu'il ne s'était pas aperçu de l'accueil embarrassé que lui faisait sa famille.

Comme déporté politique, une partie de ses biens avait été confisquée, et il était considéré par la loi comme déchu de tous ses droits; il se trouvait donc à la merci de ses frères, qui, tacitement, s'étaient engagés, vis-à-vis de l'aïeule, à lui rendre son dû.

Mais il constata bientôt, avec amertume, qu'on n'avait pas pris la défense de ses intérêts avec l'ardeur qu'il s'imaginait. Son retour paraissait gêner; on s'était très bien accoutumé à son absence, et la crainte des ennuis que sa présence pourrait susciter semblait dominer. L'un de ses frères, installé dans la propriété qui lui était échue, regimbait à lui céder la place, et puis, il allait falloir rendre des comptes alors qu'on avait peut-être espéré voir s'éterniser cet état provisoire.

Aussi, dès le début, d'irréparables paroles, aigres, presque violentes, avaient-elles été échangées. Par la suite, l'exposé de ses théories tout imprégnées d'un souffle humanitaire et qu'il avait mûries dans la grande solitude de l'exil, avait fait pousser les hauts cris! On le traitait de visionnaire, d'illuminé, et ses neveux, élevés dans des idées essentiellement utilitaires, trouvaient l'oncle de Sibérie bien « vieux jeu » !

Tout autre s'était-il figuré le retour dans la chère patrie! Il en avait rêvé si souvent, là-bas, comme d'une sorte de triomphe; on l'accueillerait en héros... en martyr!

Alors, dans le silence de ses nuits sans sommeil, il s'interrogeait : de quoi donc était-il coupable? Une nuit, il crut avoir

trouvé. Son front, alors, s'empourpra, et il sentit son cœur se serrer comme dans un étau. Son crime était d'avoir été vaincu! il le comprenait maintenant. L'homme ne pardonne pas l'insuccès, il semble qu'elle porte en soi un germe de déchéance. Oui, il avait, dans un élan généreux, sacrifié son avenir, sa jeunesse, le meilleur de son sang; oui, il avait supporté en martyr dix années de cruelle déportation; mais tout cela n'existait pas! il avait été vaincu, sa cause était classée parmi les quelques sublimes folies du siècle, et des morveux d'écoliers discutaient doctement entre eux sur ses utopies politiques et stratégiques. C'est ainsi que s'était consommée la rupture entre lui et les siens, et cette déception avait été si terrible que dans le premier moment il s'était demandé s'il ne retournerait pas solliciter de la terre d'exil la pitié généreuse que lui refusait le sol natal.

C'est vers le mariage alors qu'il s'était tourné, las de la vie solitaire, et en dépit des remontrances de sa sœur aînée, vieille fille aristocrate et autoritaire, il s'était laissé griser par l'ensorcelante magie de dix-huit printemps, d'une paire d'yeux d'un bleu d'azur, d'une bouche rose qui balbutiait : « Je veux bien, » quand il suppliait qu'on essayât de l'aimer un peu!... C'est qu'il en avait assez, à la fin, le pauvre exilé, de l'atroce vie solitaire, sans sourires et sans fleurs; c'est qu'il avait hâte, lui aussi, d'apaiser ses lèvres à cette coupe d'ivresse qu'on appelle le bonheur; malheureusement, les pronostics de sa sœur n'avaient pas tardé à se réaliser. Après la première fougue de possession, qui lui avait fait tout oublier, misères d'antan, patrie, famille, et quand, par un plus tendre échange encore de confidences, il avait voulu confier à cette petite âme qui, désormais, était sienne, ses espérances et ses aspirations, il s'était heurté à une déconcertante indifférence. Que lui manquait-il donc à cette Natalka, si jolie, si mignonne, et qui paraissait l'aimer? Et peu à peu, il avait compris que c'était l'étincelle, le feu sacré, le je ne sais quoi qui, sur un mot, une idée, fait que deux êtres vibrent à l'unisson et ne font qu'un!

Cette souffrance fut plus grande encore que les autres, et pourtant, il se trouvait injuste! Était-il donc insatiable pour que la possession d'un tel trésor de beauté, de jeunesse, ne lui suffit pas!... C'est qu'on ne vit pas impunément pendant dix années sur la terre d'exil! L'âme y mûrit plus rapidement, le cerveau travaille, les idées se condensent, on prend l'habitude de scruter ses sentimens, on vit peu dans la réalité, beaucoup dans le rêve, on se spiritualise enfin.

— Eh bien, oui, ça m'ennuie, lui disait-elle, toute cette poli-

tique et cette philosophie... Alors Ladislas se taisait, et refermait son âme. De son côté Natalka avait eu aussi une grosse déception. Le mariage lui paraissait une chose bien grave ! et puis, l'humeur tour à tour passionnée et sentimentale de son mari la déroutait, elle eût voulu être aimée gentiment, sans fièvre ni longs discours. Quoi d'étonnant qu'entre ces deux êtres bons, mais d'essence si disparate un abîme se fût lentement creusé?

Si la vie matérielle eût coulé sans entraves, peut-être eussent-ils réalisé ici-bas un de ces demi-bonheurs ternes, lot presque invariable de la plupart des ménages. Malheureusement les difficultés pécuniaires étaient venues. Poursuivi par ses idées utopistes, M. Ladislas s'était lancé dans de grandes spéculations qui devaient lui rapporter des millions, et que d'adroits camarades d'exil, devenus lanceurs d'affaires, s'étaient empressés de faire miroiter à ses yeux. On parviendrait à faire de si grandes choses pour la patrie !... avec de pareilles forces !

Malheureusement une sorte de fatalité semblait s'attacher à toutes ses entreprises. En outre, la santé de l'ancien déporté périclitait, il se ressentait des atteintes subies jadis dans un climat trop rigoureux. Une suite de mauvaises récoltes avait achevé de briser son moral. Nathalie, au lieu de relever le courage de son mari, l'accablait au contraire de ses plaintes, et à chaque déception nouvelle, il sentait grandir autour de lui une hostilité sourde, mêlée de dédaigneuse pitié. Son caractère s'en aigrit, et peu à peu, lui si cordial, si généreux, se transforma en un emporté capricieux. Il semblait même que la méfiance fût devenue le fond de son caractère et qu'il ne cherchât plus qu'à se garer de cet immense égoïsme qu'il croyait voir surgir partout sous ses pas. La vue même de ses deux filles l'irritait. Marylka, l'aînée, surtout, avait le don de l'exaspérer. Volontaire, exubérante, maléquilibrée, elle s'accommodait difficilement du système de caprice et de violence adopté par son père.

Déçu dans toutes ses affections, M. Ladislas s'était rabattu sur la nature, qui ne trompe pas, et s'était occupé avec amour de ses paysans, s'initiant à leur vie, cherchant à mettre ses théories en pratique, et voilà maintenant que sa faiblesse croissante l'avait obligé à se rendre aux supplications de ses voisins et de sa femme, et à accepter l'aide d'un administrateur.

L'arrivée d'un étranger s'ingérant dans ses affaires, critiquant, contrecarrant, réformant tout, avait été une rude épreuve ; et la joie de Nathalie, qui ne se cachait point pour manifester son espoir de voir enfin la propriété se relever, le navrait surtout.

La cigarette dont il avait tiré quelques bouffées l'ayant fait tousser, il la rejeta au loin ; et interpellant le petit Cosaque :

— Je t'ai demandé où était Mademoiselle, dit-il.

— Mademoiselle est sortie à cheval depuis l'aube !

— A cheval? j'avais cependant formellement défendu qu'on la laissât monter le matin ! Ah ! ça on n'écoute donc même plus mes ordres, à présent ! M. Alexandrowicz était prévenu cependant.

— Oh ! Mademoiselle n'a voulu écouter personne, elle a sauté sur sa petite jument... comme ça, sans selle, et elle est partie, et quand M. l'intendant a voulu lui parler, elle lui a tourné le dos... Elle doit être joliment loin, maintenant... près des lacs... où il y a des fleurs...

Mais un vigoureux soufflet lui coupa la parole :

— Tais-toi, bavard ! et va me chercher le régisseur tout de suite !

Quelques instans plus tard la porte s'ouvrit, et l'intendant apparut dans l'encadrement. C'était un Arménien de la Galicie orientale : il avait le teint olivâtre, le nez en bec d'aigle de sa race, les cheveux et la moustache très noirs, les yeux perçans. Sa tenue était soignée, il avait toutes les allures d'un homme du monde. M. Ladislas le toisa.

— Pourquoi avez-vous laissé sortir Mlle Marylka malgré ma défense ? Je ne compte donc plus chez moi ? Je ne suis plus bon qu'à porter en terre ? On brave mon autorité !

De grosses veines sillonnaient son front, sa face pâle se marbrait de taches rouges, il était effrayant, les yeux hors des orbites, la voix sifflante, ses longs bras battant l'air. Puis brusquement :

— Stefanek, mon chapeau, ma cravache, qu'on selle un cheval.

L'intendant essaya de s'interposer...

— Vous n'allez pas faire une imprudence pareille !

Il frappa violemment du pied.

— Je suis maître chez moi, à la fin ! cria-t-il en s'élançant au dehors.

Mais au moment où il atteignait la cour, le trot d'un cheval sonna.

— Voilà notre demoiselle ! cria la voix de fanfare de Stefanek.

En effet, juchée sur sa monture, Marylka arrivait, le visage animé, les cheveux au vent. Elle avait attaché en bandoulière une énorme gerbe de fleurs sauvages qu'elle lança à la tête du petit cosaque venu pour tenir son cheval; puis, apercevant son père :

— Ah ! papa ! s'écria-t-elle... Mais l'aspect effrayant du gen-

tilhomme appuyé au chambranle de la porte étrangla les paroles dans sa gorge. Une lueur traversa son esprit; sans doute, elle se souvint de son infraction, car son joli visage, d'épanoui qu'il était, se troubla : elle aussi pâlit et, tournant les talons, s'enfuit dans une direction opposée.

III

Trois fois déjà la cloche annonçant le dîner avait battu l'air de ses appels désespérés. La famille était réunie dans la salle à manger, mais Marylka ne paraissait point. Debout, appuyé à la table, le propriétaire, suffoqué par la colère attendait.

En face de lui, sa femme, l'air contrarié, sa fille cadette, une jolie blondine de neuf ans, et plus loin une gouvernante anglaise, le curé de la paroisse, l'intendant, et enfin Woytek, fils d'un ancien camarade d'autrefois, qui s'initiait à la grande culture, complétaient la table familiale.

— Pourquoi Mlle Marylka ne vient-elle pas? demanda le père d'une voix tremblante à Stefanek qui se tenait raide à côté du grand valet de chambre. Au même instant, une servante très gauche parut dans l'entre-bâillement de la porte, et bredouilla en baissant les yeux :

— Mademoiselle fait dire qu'elle ne viendra pas parce qu'elle a très mal à la tête.

— Mal à la tête ! je voudrais bien voir cela ! tonna le gentilhomme toujours debout, ce qui forçait les hommes présens à l'imiter, et sa main, en retombant sur la table, ébranla toute la vaisselle; dites-lui de se présenter ici sur-le-champ, ou bien c'est moi qui irai la chercher !

— Ladislas ! supplia languissamment Mme Nathalie en portant les mains à son front, je ne m'habituerai jamais à de pareilles scènes à table... Et elle se pâmait comme une plante privée de son appui.

Cependant un frôlement léger s'était produit, et Marylka, les joues décolorées, souriante pourtant avec un air de défi, entrait dans la salle. Un instant elle promena ses regards insolens sur chacune des personnes présentes, mais particulièrement sur son père. Et c'était ce calme imperturbable qui avait surtout le don d'exaspérer le gentilhomme; aussi tout le sang-froid qu'il essayait en vain de garder l'abandonna d'un seul coup.

— Voulez-vous me dire, mademoiselle, qui vous a donné le droit de sortir à cheval le matin quand vous devez être toute à vos études ?

Un sourire énigmatique effleura les lèvres de la jeune fille, mais sans se décontenancer :

— Personne, dit-elle, je suis sortie parce que cela m'amusait !

— Alors, vous vous moquez des ordres de votre père. M. Alexandrowicz a dû pourtant vous dire...

Elle jeta à l'intendant un regard de mépris souverain.

— Lui !... murmura-t-elle en haussant les épaules comme si cette intervention lui eût paru insignifiante, si papa croit que c'est amusant de monter l'après-midi... quand il fait chaud !... ce n'était pas la peine alors de me donner un cheval ; et puis... je ne savais pas que c'était sérieux, moi !... papa est malade d'un côté, maman a la migraine de l'autre, l'un dit une chose, l'autre en dit une autre... je ne m'y reconnais plus dans toutes ces fantaisies !

Elle dit cela très vite et d'un petit air ennuyé, tout en laissant errer ses yeux à droite et à gauche. Cette persistance cruelle à lui rappeler toujours sa faiblesse physique atteignit M. Ladislas en plein cœur.

— Jusqu'à présent, Marie, vous n'aviez été qu'une enfant indomptable, dit-il. Mais maintenant... je vois bien que vous n'avez pas de cœur !...

Il prononça ces mots d'une voix sourde qui impressionna davantage la jeune fille que lorsqu'il essayait de la terroriser par ses cris.

— J'espère, continua-t-il, que Dieu me permettra de vous débarrasser tous bientôt de ma personne. Oui !... je me sens de trop ici !... les malades sont de trop !... Si vous êtes mal élevée, c'est évidemment ma faute, les malades ne savent pas élever leurs enfans !... Eh bien, c'est moi qui serai puni !... je ne dînerai pas !... Mettez-vous à table... je vous cède la place.

Un murmure monta de toutes les lèvres.

— Ladislas, je vous en prie, c'est absurde !... punissez-la au contraire, s'écria Natalka, elle le mérite !

— Honoré monsieur, ayez pitié de votre santé, insistait l'abbé. Mais, d'un geste brusque, le gentilhomme leur coupa à tous la parole.

— J'entends être le maître chez moi ! dit-il ; et, repoussant violemment sa chaise, il jeta sa serviette au visage du laquais qui voulait l'aider à se frayer un passage, et sortit au milieu d'un silence de mort. On était habitué à ces scènes et l'on savait qu'il était inflexible quand la colère le dominait ; aussi, à peine la porte s'était-elle refermée sur lui que déjà l'on entendait le cliquetis des assiettes et de l'argenterie, tandis que la voix nasillarde du curé psalmodiait une à une les paroles du *benedicite*.

En voyant s'éloigner son père, le premier instinct de Marylka

avait été de courir après lui, mais son orgueil, et puis la vue de tout ce monde, devant lequel il aurait fallu se donner en spectacle, l'avaient retenue; et pourtant, jamais elle n'avait été plus troublée, jamais la voix paternelle n'avait fait vibrer d'une façon plus poignante les fibres intimes de son cœur. Brusquement une lumière jaillissait dans son cerveau, et c'était comme si l'âme de son père, meurtrie, méconnue, ignorée d'elle jusqu'ici, lui était soudain révélée.

Combien la scène inattendue de tout à l'heure l'avait émue! Elle pressentait vaguement une tendresse infinie dans cet homme si peu maître de ses colères. Mais c'est surtout le reproche qu'il lui avait fait de manquer de cœur qui la navrait! Il est bien vrai que l'idée qu'il pût souffrir de son état de santé ne lui était jamais venue. Toute sa vie, elle avait entendu dire : « Papa est faible, il doit se ménager, c'est la Sibérie qui lui a valu ça. » Et avec la conception à la fois étrange et cruelle que les enfans se font de l'existence, elle s'était imaginé que c'était dans l'ordre des choses. Voilà pourquoi l'aggravation venue récemment ne l'avait point frappée; mais, à présent, elle revoyait avec un serrement de cœur les joues creuses, les yeux fiévreux de son père, et surtout cette expression résignée de lassitude qu'elle ne lui connaissait pas.

— Le potage de Mademoiselle va refroidir, murmura Stefanek à son oreille.

Elle fronça le sourcil, lui jeta un regard furibond.

— Eh bien! qu'il refroidisse!... enlève mon assiette... je n'ai pas faim.

Maintenant, assise droite devant son assiette vide, la gorge serrée, elle écoutait vaguement ce qui se disait et des lambeaux de phrases, saisis de temps à autre, la faisaient bondir :

— J'ai toujours connu M. Ladislas un peu original, un peu nerveux, disait timidement l'abbé, mais il me semble que la maladie accentue encore son état...

Puis c'était l'Arménien, piqué au vif par les reproches du propriétaire, qui expliquait le motif de ses réformes :

—M. Ladislas s'est institué le banquier de ses paysans, disait-il; or prêter sans intérêt, quand la propriété est déjà si grevée d'hypothèques et qu'on emprunte soi-même à un taux exorbitant... c'est de la duperie; — la dette des paysans s'élève déjà à plus de deux mille roubles!...

— Ils rendront cela en travail, s'écria Marylka, les yeux brillans.

— Certainement, mademoiselle, et je m'en charge!... mais ce ne sera pas sans luttes...

— Mon mari a toujours eu le talent de se faire duper, disait amèrement Nathalie.

On servait de fines crêpes fourrées de confitures de roses.

— C'est le plat favori de ce pauvre M. Ladislas, murmura le curé d'une voix triste. Quelle folie pourtant de se priver volontairement de pareilles bonnes choses quand elles sont là, sous la main !... Puis avec un soupir, il se servit portion double.

Marylka, le gosier étranglé, les yeux piqués de larmes prêtes à s'échapper, écoutait toujours, mais la colère s'amassait dans son cœur, et c'était ce ton de pitié dédaigneuse qui la bouleversait. Maintenant, les choses lui apparaissaient sous un nouvel aspect : ce n'était plus elle la coupable, c'étaient tous ces gens réunis là, à cette table ; elle les trouvait durs, injustes, cruels, et, avec la rigueur inexorable d'un juge, elle les condamnait. N'y pouvant tenir davantage, elle profita d'un moment où on ne l'observait pas et, se coulant par une porte entr'ouverte, elle sortit de la salle.

— Où donc est passée Mlle Marie ? demanda soudain le prêtre.

Nathalie haussa les épaules avec indifférence.

— Sait-on ce qui s'agite dans cette tête folle ! — Et se penchant vers sa fille cadette : — Ah ! si je n'avais pas celle-ci ! dit-elle en l'embrassant sans voir le regard de reproche que lui jetait tristement Woytek.

IV

Le verger était calme à cette heure. Dans une traînée de soleil, des myriades de mouches à miel dansaient en bourdonnant et des souffles de printemps apportaient, des grands peupliers blancs, une neige légère de duvets argentés, sortes de baisers aériens que s'envoient mystérieusement les arbres à travers l'espace et qui les fécondent.

Marylka, qui avait en vain essayé de pénétrer chez son père, venait d'atteindre le bouquet touffu de jeunes cerisiers chargés de fruits verts, à peine démaillotés de leurs langes, et, s'appuyant à leurs branches ténues, elle les serrait convulsivement avec des sanglots. Non, personne au monde ne l'aimait ; ses seuls amis, c'étaient les arbres, les plantes... les bêtes... A quoi bon essayer de s'amender, de conquérir l'affection, quand partout elle se heurtait à l'indifférence ou au mauvais vouloir ? Oh ! l'âpre jalousie qui la mordait souvent à la vue de Madia, sa petite sœur, si jolie, si mignonne, blottie tout contre sa mère, la main dans sa main, la joue contre sa joue ; et, quand elle aussi cherchait à s'approcher pour mendier une caresse, on la renvoyait d'une

voix indifférente : « Que tu es donc brusque... tu me marches sur le pied, est-elle sauvage ! On la croirait élevée au fond d'un bois ! » Elle s'en allait alors, les joues empourprées, serrant les poings, méditant des vengeances. Pourquoi était-on si dur... si indifférent?... Ne savait-on pas que son âme, à la fois fougueuse et tendre, s'amollissait bien vite à la moindre marque de tendresse !

— Oh !... je suis malheureuse ! malheureuse, balbutiait-elle... Mais un jour je m'échapperai, oui !... oui !... et ils verront bien !

Tout à coup une ombre glissa sur le gazon, et la silhouette d'un homme de haute taille surgit entre les tilleuls. Effarée, elle se rejeta en arrière en même temps qu'une flamme jaillissait de ses yeux et que la colère faisait trembler ses lèvres, car elle avait reconnu l'intendant.

Il s'approcha d'un air patelin.

— Pourquoi reculez-vous toujours quand vous me voyez, mademoiselle Marie? et pourtant... c'est votre meilleur ami que vous repoussez...

Les larmes de la jeune fille s'étaient brusquement séchées.

— Je vous défends d'avancer, dit-elle.

Mais il ne l'écoutait pas.

— Comme vous êtes injuste pour moi, continua-t-il ; et cependant je n'ai d'autre souci que vos intérêts. Mais vous ne voulez pas vous en apercevoir !... Croyez-vous donc que je ne devine pas vos souffrances... et que je ne voie pas, surtout, l'injustice avec laquelle vous traitent votre père, votre mère?

D'un geste elle l'avait interrompu.

— Je vous défends de juger mes parens, je vous défends de vous occuper de moi, il n'y a rien de commun entre nous, entendez-vous !...

La colère mettait une teinte plus sombre dans ses yeux bleus, colorait de rose ses joues si pâles d'ordinaire. Elle semblait grandie, ce n'était plus l'enfant boudeuse ou révoltée de tout à l'heure, mais une femme, avec des gestes fiers de grande dame outragée.

Souvent déjà l'Arménien l'avait poursuivie de ses obséquieuses attentions, mais jamais elles ne lui avaient été plus odieuses qu'en ce jour ! Que pouvait-il lui vouloir? Et le sentiment de sa détresse se faisait bien plus sentir encore. Oh ! n'avoir personne au monde à qui se confier !...

L'intendant, lui aussi, avait blémi, flagellé par ses paroles méprisantes. Elle n'était pas aussi facile à conquérir qu'il se l'était imaginé d'abord, cette petite fille abandonnée !... A ce moment une troupe d'ouvriers, accompagnée de Woytek, vint à

passer. Aussitôt, reprenant son sang-froid et l'expression composée de son visage, il salua respectueusement :

— Vous vous repentirez peut-être un jour d'avoir repoussé mon amitié, dit-il en s'éloignant, tandis que Marylka toute bouleversée s'enfonçait plus avant encore dans le fourré. Ce soir-là, et la journée qui suivit, elle fut introuvable. On sut par Stefanek, toujours fureteur et bavard, qu'elle avait soupé chez un paysan, d'une écuelle de lait et d'une tranche de pain bis. Le reste du temps elle avait sans doute erré dans la campagne pour ne regagner sa chambre qu'à la nuit noire.

Nul, à la maison, sauf peut-être Woytek, ne paraissait se préoccuper de cette boutade. Quant à M. Ladislas, il restait plus que jamais confiné chez lui.

Ces courses vagabondes calmaient le cerveau excité de Marylka, mais à peine dans son lit l'agitation reprenait le dessus; des rêves pénibles troublaient son sommeil : tantôt elle luttait contre les obsessions de l'Arménien; tantôt, abandonnée de toute sa famille, elle fuyait sur une route longue, longue, dont les pierres aiguës déchiraient ses pieds délicats, tandis que sur le seuil son père, le dos courbé, détournait d'elle ses regards. Alors, elle se réveillait avec un sursaut, le front moite, la bouche enfiévrée.

Une nuit qu'elle ouvrait brusquement les yeux, elle vit sa chambre tout inondée de clarté. S'étant vêtue à la hâte, elle courut à la croisée. Le parc entier, baigné par les rayons phosphorescens de la lune, éclatait triomphant. Çà et là, de mystérieuses filtrées faisaient dans la masse sombre des taillis des trouées lumineuses. Le ciel fourmillait d'étoiles, et de lointaines modulations venant de la forêt rompaient seules ce silence enchanté.

Ayant enjambé l'appui bas de la fenêtre, Marylka marcha droit devant elle.

Partout, dans la campagne, les feux étaient éteints. Au clocher de la petite église grecque le timbre sonna douze coups. Jamais Marylka n'avait été seule à cette heure. Une émotion attendrie la pénétra en même temps que dans son âme impressionnable et mobile une souveraine pitié lui venait pour ces inconsciens, ces endormis qui se dérobaient volontairement à un spectacle pareil, en sorte qu'elle éprouvait tout à la fois le désir de crier sa peine, et l'envie de murmurer un hymne d'adoration!...

Une lueur venant de la chambre de son père la frappa.

Il était là ce père inexorable, à quelques pas d'elle. De quel élan à ce moment toute son âme volait vers lui!... Pourquoi ne dormait-il pas encore? Souffrait-il, lui aussi?... Et elle se sentait

inquiète, avec un besoin infini de tendresse... de protection.

Il était là... à quelques pas d'elle... derrière ce rideau de gaze flottante. Elle n'avait qu'à pousser cette porte, il serait bien obligé de la recevoir! Oh, comme ses artères battaient! Par la vitre éclairée on distinguait très bien ce qui se passait à l'intérieur de la chambre.

Dans le grand fauteuil tourné vers le dehors, M. Ladislas, le front appuyé dans une de ses mains, était assoupi. La flamme vacillante d'une bougie l'éclairait en plein visage... Sur ses traits fatigués, une expression douloureuse planait comme si, durant le repos, toute l'amertume inconsciente de son âme remontait à la surface.

Cette douleur muette bouleversa Marylka et ses yeux se gonflèrent de larmes; elle fit un mouvement.

M. Ladislas se redressa. Elle vit l'éclair farouche de ses yeux, et une voix qu'elle reconnut pour celle des mauvais jours cria :

— Qui va là?... Tonnerre!...

Se faisant toute petite alors, elle murmura :

— C'est moi, père!... Moi, Marylka!...

Une main nerveuse, d'une blancheur de cire, entr'ouvrit alors la porte et la figure irritée de M. Ladislas se pencha vers l'embrasure.

— Pourquoi êtes-vous ici?... Vous m'espionnez maintenant!...

Elle se redressa toute pâle, exaspérée de cette ténacité à la mal juger.

— C'est la troisième fois que j'ai essayé de vous voir, mon père, dit-elle d'une voix sourde, vous me repoussez toujours?...

Il haussa les épaules, saisit le poignet délicat de l'enfant et l'attira avec violence.

— Est-ce que je ne sais pas que tous ici vous m'espionnez?... que je vous gêne?... que vous n'attendez que ma mort pour vivre à votre guise?... Croyez-vous que je ne voie pas les regards de pitié des voisins, l'air protecteur de l'intendant, et la mine terrifiée de votre mère qui semble clairement dire que la protection de son mari ne lui suffit plus?

Un accès de toux le suffoqua pendant quelques instans.

Révoltée tout d'abord par ces reproches, Marylka sentit toute sa colère tomber devant cette preuve de souffrance. Alors, avec impétuosité, elle se jeta à ses genoux, s'empara de ses deux mains, et les couvrant de baisers passionnés :

— Papa! papa!... ne soyez pas malheureux!... ne dites pas que vous êtes espionné, abandonné... qu'on désire votre mort!... Mon père chéri!... Je vous aime, moi, je vous aime de toutes mes

forces!... Ne détournez pas la tête de votre petite Marylka. Oh! je sais que je vous ai fait souffrir, que j'ai été mauvaise, méchante... souvent, mais je ne savais pas... je ne comprenais pas... et puis j'étais orgueilleuse... à présent, je suis toute changée. Oh! mon père chéri, pardonnez à votre petite Marie. L'autre jour, quand vous avez quitté la table, elle est allée frapper à votre porte... Mais vous ne lui avez pas ouvert!... et depuis elle n'a pas cessé de pleurer, de se désoler!... et elle aussi s'est sentie abandonnée... désespérée...

Les sanglots étouffaient maintenant Marylka : elle éclata.

Interdit par cette explosion de fougueuses paroles, M. Ladislas avait essayé d'abord de se raidir contre l'attendrissement, mais la tension avait été trop forte. Son cœur comprimé si longtemps s'amollissait à la fin; il étendit les bras et étreignit sur sa poitrine ce petit visage ardent, tout sillonné de larmes, qui se blottissait contre lui avec une tendresse passionnée.

— C'est donc vrai que tu l'aimes, ton vieux père?... balbutia-t-il la voix étranglée.

Elle lui jeta un regard exalté, et se coulant tendrement à ses pieds :

— Je serai votre petite fille à vous seul... murmura-t-elle, vous serez mon père à moi!... nous nous aimerons bien!...

Alors, les yeux de l'ancien insurgé, de l'exilé, du Sibérien, ces yeux qui depuis si longtemps avaient gardé toutes leurs larmes, débordèrent sans contrainte, et longtemps le père et l'enfant mêlèrent leurs sanglots, — Ma fille!... Quelle intonation magique ce mot prenait désormais pour lui!... Et il admirait ce regard sérieux, cette bouche si fière et l'expression de tendresse qui éclairait toute cette franche physionomie. Où donc était l'orgueil indomptable, la sécheresse de cœur, et ces défauts sans nombre dont il l'avait accusée? Une parole de tendresse avait dissipé tout cela!...

A la fin, elle s'essuya les yeux et, le regardant doucement, chuchota d'une voix câline :

— Vous m'avez pardonné?

Il la serra plus étroitement encore. Oh! oui, elle était pardonnée, la chère créature. Comme il s'en voulait de ne pas l'avoir comprise plus tôt, attirée à lui, mais désormais elle était bien sienne, sa fille, son trésor que nul ne lui enlèverait jamais!

V

En apprenant la réconciliation du père et de la fille, Nathalie n'avait eu qu'une exclamation ironique : « Bah! encore une nouvelle

lubie, combien de temps cela durerait-il? » Et lorsque Marylka, à la fois attendrie et grisée par son bonheur, avait essayé d'opérer également un rapprochement entre ses parens, elle s'était heurtée à un entêtement voulu, mêlé de dédaigneuse nonchalance et de sottise innée :

— Déjeuner le matin en famille sur la terrasse! s'écriait Nathalie, quelle idée saugrenue!... la journée n'était-elle pas déjà bien assez longue et ne se voyait-on point assez?... Passer la soirée dans la chambre de M. Ladislas?... Ah! non, par exemple, au milieu de la fumée de tabac... et pour entendre causer de l'insurrection... des paysans, et autres vieilleries!... Vraiment, cette petite était incroyable avec ses imaginations nouvelles!...

De son côté, l'Arménien gardait une sourde rancune à la jeune fille, et il comprenait bien que, s'il s'était jamais flatté de succéder un jour comme gendre à M. Ladislas, sa dernière chance était désormais évanouie. Aussi, en homme pratique, avait-il, sans perdre une minute, braqué ses batteries d'un autre côté. Mais ce qui l'irritait à un point extrême, c'était la surveillance vigilante que Marylka s'était mise à exercer, dans le domaine, au nom de son père. Jamais, pourtant, il n'essayait de résister ouvertement à un ordre; mais il avait une façon adroite d'affecter une soumission parfaite, agissant ensuite à sa guise, quand il devinait la fantaisie du propriétaire détournée d'un autre côté.

Toutes ces mesquineries, toutes ces petites intrigues étaient ignorées de M. Ladislas. Il vivait dans une douce quiétude inconnue de lui jusqu'alors, s'abandonnant, sans contrainte, à la tendresse qui enveloppait son âme; et il s'étonnait de la facilité avec laquelle Marylka, cette enfant tenue tellement à l'écart, s'assimilait sans peine ses goûts, ses idées.

Il découvrait en elle ce même amour pour les humbles, cette même soif d'idéal et ces élans fougueux qui lui avaient valu, hélas, tant de mécomptes dans la vie!

Quant à ses préoccupations pécuniaires, elles semblaient oubliées; et son unique ambition consistait désormais à courir les campagnes pour visiter les paysans, accompagné de sa fille, ou bien, à la faire étudier le soir auprès de lui, suivant avec intérêt la marche un peu fantaisiste de ses études.

Un jour, elle avait eu une exclamation :

— Pourquoi n'écririez-vous pas vos mémoires?

Cette idée les avait passionnés tout de suite, et ils s'y étaient attachés avec l'emportement qu'ils mettaient maintenant à toute chose. Aussi, pendant quelques jours, ce n'avaient été qu'ébauches

de plans, discussions à propos du titre, de la dédicace. Écrirait-on en français ou en polonais? Mais comme ils étaient tous les deux plutôt gens d'action que de plume, ils regimbaient involontairement devant le labeur mécanique de cette tâche, et se noyaient dans une foule de détails, en sorte que, malgré leur zèle, au bout d'un mois, pas une ligne n'était écrite. En revanche, on pouvait lire, en tête d'une douzaine de feuilles, au moins, des ébauches de dédicace :

« A mon aïeule bien-aimée, je dédie ce livre. »

« C'est à toi, babcia chérie, ma consolatrice, que j'offre ces pages.

« Ce livre t'est consacré, ma chère babcia, ma seconde mère. »

Et vraiment il semblait que cette préoccupation nouvelle n'eût été qu'un merveilleux prétexte pour donner encore plus d'essor à leur imagination, et les forcer à fouiller, à réveiller un douloureux passé, cher en dépit de tout.

L'hiver, puis le printemps, se passèrent dans ce délicieux échange d'âmes. Attiré par ce milieu si doux, Woytek venait souvent, à la veillée, s'asseoir sous la lampe, et, tout en écoutant les histoires de jadis, il observait avec étonnement la métamorphose de l'enfant rebelle et sauvage. Alors, la nuit, dans sa chambrette solitaire, il revoyait, comme en une vision, les grands yeux profonds, pareils à de sombres pervenches, le front pur comme un lys, et le sourire tendre de ces lèvres d'enfant.

Mais, au milieu de ce bonheur, la maladie ne perdait pas ses droits, et lentement, imperceptiblement, la santé de M. Ladislas déclinait.

VI

Étendu sur sa chaise longue, dans la tiède véranda ensoleillée, M. Ladislas somnolait un peu, tandis que Marylka, rêveuse, appuyée à la balustrade, regardait vaguement la campagne. Pourquoi, ce matin, son cœur était-il serré comme dans un étau? Elle se sentait découragée, avec le pressentiment d'un malheur. Une phrase échappée tantôt à un paysan, au moment où elle traversait la cour pour donner des ordres, lui revenait comme un cauchemar :

— Oh! elle aura beau faire, la demoiselle, l'intendant est le maître, à présent, et ce sera bien pis, *après!*

Que signifiait ce mot *après?* Quelle insinuation pouvaient cacher ces paroles énigmatiques?

Un frisson la secoua, elle jeta un regard de terreur vers le

visage amaigri de M. Ladislas, vit ses pommettes saillantes, ses joues creuses, le cercle bistré qui entourait ses yeux...

Oh! mon Dieu, mon Dieu! Mais elle devenait folle n'est-ce pas... et ces gens mentaient... ils se trompaient... c'étaient des ignorans?

On faisait la cueillette des roses pour les confitures, et le vent apportait, par rafales, des bouffées capiteuses de fleurs. Sur la pelouse, des cris joyeux lui firent lever la tête. Elle vit passer Madia, sa petite sœur, une corbeille à la main, qui semait sur sa route une pluie de pétales roses. Derrière elle, Natalka souriante accourait, cherchant à l'atteindre, mais embarrassée dans les plis de sa longue traîne de mousseline bleue; elle trébuchait à chaque pas, et poussait de petits cris. Sans doute elle serait tombée, si l'Arménien, surgissant on ne sait d'où, ne s'était élancé pour lui offrir la main.

Madia était revenue alors sur ses pas, et, pendant quelques minutes, leur groupe animé et chatoyant avait glissé entre les massifs piqués de roses cramoisies, d'où montait la chanson monotone des travailleuses.

Pourquoi l'intimité qui rapprochait ces trois personnes, réunies là par hasard, faisait-elle éprouver aujourd'hui une douleur si aiguë à Marylka? Une violente exclamation de son père la fit accourir. On venait de lui apporter son courrier, et dressé sur sa chaise longue, il brandissait de ses mains fébriles un papier.

— Ah!... l'infâme!... le bandit!... criait-il. Mais je ne dois rien... rien!... absolument!... Cette traite est une escroquerie!... Ignace avait reçu l'argent! c'est un vol manifeste... Ah!... on m'avait bien dit de me méfier de cet intrigant!... Mais pouvais-je me douter, moi!... il était si malheureux là-bas!... Jamais je ne paierai cet argent!... j'irai plutôt en justice! je démasquerai cette infamie. Il était effrayant, la face pourpre, les yeux striés de sang, agitant, avec des gestes d'halluciné, ses mains longues et si blanches. Marylka, blême, elle aussi, essayait de le calmer : tout n'était pas perdu... On arrangerait la chose... On consulterait.

Mais c'était en vain qu'elle lui parlait, l'exaspération du propriétaire allait croissant. Bientôt il fut pris d'une de ses terribles quintes, suivie d'une épouvantable crise nerveuse.

Maintenant, dans la grande chambre silencieuse, où flottait une fade odeur d'éther, des ombres allaient et venaient, affairées : l'Anglaise d'abord, obséquieuse malgré sa raideur, l'abbé larmoyant et bavard, puis, entourant Nathalie qui se pâmait dans un fauteuil, le docteur, Woytek, l'Arménien, toujours froid et cor-

rect. Et les mots : état grave, précautions... légèreté inconcevable... somme énorme à payer... s'entre-croisaient parmi les chuchotemens, et arrivaient à demi étouffés aux oreilles de Marylka, dont le cœur se déchirait.

Pendant huit jours la vie du malade n'avait tenu qu'à un fil, puis un mieux léger s'était fait sentir.

Aussitôt qu'il put parler, et profitant d'un moment où Marylka était seule avec lui, il l'appela d'une voix sourde :

— Écoute... il me faut à tout prix de l'argent, pour empêcher la ruine... Ne les as-tu pas entendus, l'autre jour, m'accuser d'incapacité, de légèreté coupable?... si je ne trouve pas d'argent... ils diront que j'ai ruiné ma femme et mes enfans... Cette nuit... j'ai pensé à tout cela... et il me semblait que mon cerveau allait éclater.

Il se pressait le front avec désespoir. Doucement elle s'était agenouillée et lui avait pris les mains.

— Ne songez pas à ces choses, mon père chéri, l'argent se trouvera... j'écrirai à mes tantes!...

— Mes sœurs! folie!... elles se moqueront de moi, diront : « C'est bien fait!... »

— A vos frères... alors?

— Non, non!... personne des miens, entends-tu? personne!... Écoute... un seul homme peut me sauver s'il le veut, c'est mon ami Wladimir, l'oncle de Woytek, celui qui l'a élevé. Il est riche, très riche, il faut lui écrire; tu trouveras l'adresse ici... dans ce tiroir... Elle voulut lui faire respirer de l'éther, mais il la repoussa brusquement, et, les yeux fixes, il criait :

— Non! non! écris, écris...

Toute tremblante, elle chercha l'encre, le papier.

— Dis-lui... que je meurs... que je suis dupe d'un escroc. Ignace... il le connaît bien, et que c'est moi... son camarade d'exil, qui l'implore. S'il ne m'aide pas... c'est la ruine... le séquestre...

Elle s'était assise à la table, mais les lettres dansaient devant ses yeux, et elle était obligée d'éloigner son papier pour ne pas l'inonder de ses larmes.

— Là... as-tu bien tout dit?... Adresse à lui... ou à son fils Thadée... car il pourrait être absent... Et maintenant fais seller un cheval... et que Stefanek aille au galop à la poste.

Sa tête était retombée sur l'oreiller, mais ses traits si contractés tout à l'heure se colorèrent peu à peu, et il finit par s'assoupir

VII

Woytek s'était offert à partager avec Marylka les soins à donner au malade, et, sans chercher à analyser les sentimens qui s'éveillaient en lui, il se laissait aller à la douceur de cette intimité nouvelle. Avait-il jamais soupçonné, lui, l'orphelin abandonné, sevré des caresses maternelles, étranger toujours, même au foyer qui l'avait accueilli, la douceur enveloppante que peut mettre dans la vie d'un homme une présence féminine? Et maintenant toute sa terreur était de voir s'évanouir ce rêve et de retomber brutalement dans sa vie solitaire.

Un scrupule lui venait bien, par instans, de trouver tant de douceur dans ce qui pour elle était une si grande détresse. Mais il se consolait en songeant que lui seul, de toute la maison, était capable de ramener un pâle sourire dans ces grands yeux qui versaient tant de larmes.

C'était surtout le soir, quand M[me] Nathalie s'était retirée, qu'il jouissait de son nouveau bonheur. Doucement, de sa voix câline, Marylka l'appelait, le faisait asseoir près du lit du malade, rapprochait sa chaise :

— Ne sommes-nous pas bien ainsi, à nous trois? murmurait-elle.

Et elle se mettait ensuite à débiter toutes sortes d'histoires qu'elle savait devoir amuser M. Ladislas :

— Si vous saviez, papa! j'arrive de la laiterie, où j'ai trouvé Petro qui faisait du beurre, et tout en le battant il puisait avec ses doigts de petites mottes dans la baratte et les mangeait. Quand je lui ai dit que c'était indigne et qu'il était un vilain gourmand, savez-vous ce qu'il m'a répondu en riant, avec sa grande bouche fendue jusqu'aux oreilles? « Je vous demande bien pardon, Votre Honneur, mais c'est que c'est aujourd'hui ma fête!... c'est saint Pierre et saint Paul!... » Et alors, vous comprenez, papa... c'est comme cela qu'il se la souhaitait!

— Ah! le gredin! disait M. Ladislas. Mais au fond il était enchanté de l'esprit de ses paysans.

Ce fut un soir, tandis qu'ils étaient réunis tous les trois, qu'arriva comme une bombe le télégramme répondant à la demande de prêt faite par Marylka à l'ancien camarade d'exil de son père. Seulement, la réponse ne venait pas du vieux Radowski, mais de son fils l'officier, et était adressée personnellement à la jeune fille. Il y était dit qu'en l'absence de son père, Thadée Radowski témoignait à M[lle] Bielska la joie qu'il avait de pouvoir être

utile à la fille d'un ancien exilé et arriverait le lendemain avec les fonds demandés.

Pourquoi le nom de son cousin le viveur, l'élégant officier de dragons, tombant inopinément dans ce milieu paisible, avait-il bouleversé si étrangement Woytek? Que lui avait donc fait ce jeune homme, son parent, le fils de son bienfaiteur? Et d'où venait qu'une angoisse irraisonnée le prenait à la gorge, que ses yeux voyaient trouble, que ses oreilles bourdonnaient confusément? Serait-il envieux... ou jaloux, grand Dieu!...

— Mais tu le connais bien, n'est-ce pas, ce Thadée? avait demandé M. Ladislas.

S'il le connaissait!... N'avaient-ils pas été élevés ensemble? Et il revoyait le jeune fou, le charmant écervelé qui avait été son compagnon d'enfance et dont il avait eu si souvent à subir les tyranniques caprices!... Un être beau, intelligent, plein d'instincts généreux, mais si gâté, si perverti par l'adulation passionnée d'une mère, la vanité paternelle et les basses flatteries du monde!... Puis la vie les avait séparés. Woytek, obligé de lutter pour l'existence, s'était mis à apprendre l'agriculture, tandis que son cousin, dédaignant la vie de gentilhomme campagnard, épris au contraire de passion pour la carrière militaire, était entré, en dépit des supplications de ses parens, à l'École des cadets de Pétersbourg. Obligé de céder, son père avait alors stipulé comme condition qu'il serait à sa sortie attaché comme aide de camp à un vieux général polonais.

Mais ce qui froissait surtout Woytek dans le procédé de son cousin, c'était son affectation à ne s'adresser qu'à Marylka, comme s'il ignorait l'existence de M. Ladislas. Il y avait là un manque de tact inouï, et il fallait toute la faiblesse d'un malade aveuglé encore par les soucis d'argent pour n'en être pas choqué.

Mme Natalka était venue ajouter sa note fastidieuse à la joie générale.

— Il est très *chic*, n'est-ce pas, votre cousin? disait-elle en s'adressant à Woytek.

— Si c'est *élégant* que vous entendez par ce mot, madame, en effet, mon cousin l'est particulièrement.

— Oh! j'ai beaucoup entendu parler de lui, il faisait la pluie et le beau temps quand il était en garnison à Kieff.

On élabora ensuite un plan de réception, et M. Ladislas, le visage transfiguré par le bonheur, parlait de se lever, d'inviter des voisins. Se sentant inutile, Woytek s'était écarté discrètement. Il se disposait à sortir quand Marylka l'arrêta, en lui mettant doucement la main sur le bras.

Tout entière à la joie de son père, elle n'avait pas observé le jeune homme dès l'abord, mais à présent un secret instinct la faisait se rapprocher de lui.

— Vous êtes content, n'est-ce pas, de revoir votre parent? dit-elle.

— Oui... très content...

— Il est bien bon pour mon père...

— Oh! permettez, dit-il avec une certaine vivacité, pour vous, mademoiselle Marie... ne confondons pas!...

Elle crut saisir une nuance d'aigreur dans sa voix, mais non... elle s'était trompée sans doute, et docilement elle répéta :

— Oui... pour moi... mais c'est tout comme, il me semble!

VIII

— Quels chevaux Alexandrowicz a-t-il envoyés à la gare?

— Les bai brun.

— Avec le cabriolet?

— Non, l'américaine.

— Très bien. Et Moïse, a-t-il apporté les bouteilles de crimée blanc?

— Oui, Votre Honneur : elles sont rangées dans la crédence.

Les serviteurs n'étaient pas moins préoccupés que les maîtres de la réception prochaine. Ils avaient reçu l'ordre de revêtir leurs plus beaux habits. Stefanek, avec sa longue chemise blanche de Cosaque, serrée à la taille par une molle écharpe de soie bleu azur, ses grandes bottes jaunes et son haut bonnet d'astrakan, avait vraiment l'air martial, tandis que, posté les bras croisés à l'entrée du perron, il guettait sur la grand'route l'arrivée de ces hôtes tant souhaités.

Enfin un nuage de poussière sur l'avenue, un bruit de roues avec des claquemens de fouet, en même temps que sur la terrasse un froufrou de rubans et d'étoffes légères, un chuchotement de voix féminines, et tout aussitôt, au milieu d'une salve d'acclamations, un beau garçon mince, en élégante tenue de voyage, le monocle sur l'œil, sa moustache blonde retroussée au fer, comme l'exigeait la mode nouvelle, sauta légèrement de l'américaine.

M. Ladislas, encore bien pâle, souriant pourtant, avait voulu être le premier à souhaiter la bienvenue à son hôte, et il le serrait dans ses bras avec des exclamations attendries.

— Tu me sauves, tu me sauves, mon cher enfant, murmurait-il à voix basse.

— Je vous en prie, cher monsieur Ladislas, ne parlons pas de cela, disait Thadée, dont le visage rayonnait.

Et comme le jeune homme, après s'être galamment incliné devant toutes les femmes, demandait avec inquiétude s'il n'aurait pas le plaisir de saluer Mlle Marylka, la petite Madia, qui se trouvait à ses côtés, lui jeta vivement :

— Elle n'est pas ici, ma sœur, mais tenez... la voilà!... la voilà qui entre!... Oh miss! voyez donc, elle n'a même pas changé de robe, et regardez ses cheveux!

Marylka arrivait en effet, vêtue d'une simple robe de toile bleue dont le col marin, liséré de blanc, découvrait légèrement son cou délicat. Et elle avait dû courir, car son teint était animé; un éclair brillait dans ses prunelles, pareilles à deux étoiles bleues; et l'on devinait que le vent avait dû s'engouffrer dans les ondes rebelles de cette chevelure aux reflets dorés.

— Je suis allée jusqu'au ruisseau, s'écria-t-elle tout animée: il n'y a pas l'ombre d'une voiture sur la route! — Puis, voyant tout le monde sourire, et apercevant le jeune homme, elle rougit un peu, mais se remit tout de suite, et avec beaucoup d'aisance, ayant quitté ses gants de jardin, lui tendit la main. Et comme il s'emparait chaleureusement de cette petite main si fine, un peu hâlée, il sentit, à une imperceptible résistance dans le poignet, qu'il n'était pas autorisé à y poser les lèvres.

— Vous avez compté sans mon impatience, murmura-t-il... J'ai pris un chemin de traverse et je crois même que j'ai failli culbuter un chariot tout rempli de braves israélites. Depuis si longtemps déjà je mourais du désir de vous connaître... Vos tantes d'abord, à Lublin, me parlaient de vous comme d'une petite merveille... Je suis un peu leur voisin, vous savez : la propriété de mon père est dans les environs de Lublin. Et puis, quand votre lettre est arrivée,... — quand j'ai vu votre écriture, oh! je n'ai pu y tenir!... C'est que vous ne savez pas ce qu'elle m'a dit, cette écriture si élégante... si suggestive?... J'y lisais à la fois toutes les angoisses de votre âme, j'y devinais votre cœur, votre esprit... votre rayonnante beauté!...

Il lui parlait à demi-voix, appuyé sur le balcon, en l'enveloppant de la caresse magnétique de son regard. Et cependant, — ajouta-t-il, — la réalité dépasse encore le rêve.

Elle fronça légèment le sourcil, gênée par ces hommages brûlans auxquels elle n'était point habituée.

— C'est moi, dit-elle, qui ne pourrai jamais vous être assez reconnaissante pour ce que vous faites...

— Eh! ne parlons pas de cette bagatelle, je vous prie.

Mais il fut interrompu par la voix de M. Ladislas :

— Sais-tu, mon cher ami, que nous avons ici ton cousin Woytek, un charmant garçon ?

Thadée, qui ne pouvait détacher ses yeux de Marylka, tourna la tête d'un air distrait :

— Mon cousin! dit-il évasivement... Vraiment, il est ici?... C'est le protégé de mon père, vous savez... Ainsi il pioche toujours l'agriculture !... Mais... je serai très heureux de le revoir... très heureux.

Woytek se rapprocha alors, et les deux cousins s'embrassèrent avec une cordialité apparente.

— Monsieur *le comte* désire-t-il que je le mène à son appartement avant de se mettre à table? avait obséquieusement demandé Stefanek qui jugeait qu'un personnage aussi distingué devait pour le moins porter un titre.

Ce fut un signe de débandade, et tandis que les dames réfugiées dans la chambre de Nathalie se poudraient ou se parfumaient tout en consultant coquettement le miroir, elles exaltaient à l'envi les mérites du nouveau venu.

— Il est charmant! minaudait la jeune femme.

— *Châmant!* répétait la miss.

— Et que dites-vous de cette façon de porter la cravate?

— Avez-vous remarqué ses doubles boutons de manchettes? disait une autre.

— Et la forme de ses habits, est-elle assez parisienne!

— Il n'y a que Poole, de Saville street, capable d'une coupe pareille! dit sentencieusement l'Anglaise.

A table, ce fut un nouveau triomphe; mais ce qui imposait le plus aux femmes, c'était ce petit air revenu de tout qu'il affectait en parlant art, musique, lettres. Il paraissait tout connaître, avoir tout lu, tout vu... et voyagé partout. Et chaque fois que l'une ou l'autre d'entre elles risquait un nom d'auteur connu ou le titre d'un roman français, il affectait aussitôt une mine dédaigneuse :

— Oh! fini tout cela!... fini!... ne compte plus!... Vous datez, mesdames, d'où arrivez-vous donc? — Et elles rougissaient, toutes troublées de leur ignorance.

En peinture également, quand elles avaient parlé des derniers salons ou des œuvres célébrées par les journaux illustrés, il leur avait jeté un regard de douce commisération. Fi! — tout cela n'existait pas! Puis, amusé de l'ahurissement qu'il produisait, il avait cité flegmatiquement une longue liste de noms autrement fameux et dont personne n'avait jamais entendu parler.

— Monsieur est sans doute *æsthetic?* avait demandé l'Anglaise d'un petit air entendu ?

— Hum ! miss !... bien démodés aussi les esthètes !... Pourtant je vous accorde Burne Jones !... Oh ! la *morbidness* de ses femmes aux chairs maladives !... et leurs yeux immenses exaspérés dans une agonie !...

Il dit cela comme une leçon apprise par cœur, et sans qu'un muscle de son visage bougeât.

Un vieux gentilhomme à la face rubiconde, aux moustaches blanches floconneuses qui lui barraient le visage, se pencha à l'oreille de son voisin :

— Mon cher abbé, versez-moi un verre de tokaï : je ne sais pas si je tombe en enfance, mais je ne me sens plus au niveau de la jeunesse d'aujourd'hui. Avez-vous compris un seul mot de tout le fatras que nous a débité ce jeune godelureau ?...

— Oh ! moi, dit timidement le prêtre, il faut m'excuser, honoré monsieur, mais je ne parle *rien français !...*

— Oui, j'oubliais !... Encore une de leurs manies !... Sous le prétexte de bon genre, ils ne peuvent plus parler leur langue !...

Woytek écoutait avec une impatience mal déguisée les divagations de son cousin. Mais ce qui l'étonnait, c'est que Marylka pût trouver du plaisir à écouter un jargon pareil ; et il examinait son joli profil tourné curieusement vers le causeur, suivait les éclairs si vifs de ses prunelles, ou notait au passage le fin retroussis de ses lèvres à chacun de ses sourires.

M. Ladislas n'avait fait au dîner qu'une courte apparition. Assis maintenant sur la terrasse, il assistait avec une véritable joie d'enfant aux ébats sur la pelouse de toute cette jeunesse, qu'une musique rustique composée de deux violons et d'une cornemuse faisait danser en ce moment.

Et c'était surtout la vue de sa fille chérie tournoyant aux bras de Thadée, et tout entière à la joie de danser, qui réjouissait son cœur.

En effet, Marylka semblait renaître à la vie ; une sorte de réaction se faisait en elle, et doucement elle se laissait aller à l'innocente griserie de vivre, d'espérer, et de se sentir belle et admirée. Mon Dieu ! est-ce un bien grand crime, quand on a dix-sept ans, que l'on vient de tant souffrir, et que, par un coup de magie, tortures, angoisses, inquiétudes, se sont évanouies ?

— C'est à vous que nous devons tous ces miracles, disaient ses yeux humides à son danseur, tandis qu'il l'entraînait fougueusement sur l'herbe de la pelouse dans une sorte de valse à rebours nommée *oberek* et que les musiciens rythmaient avec

une verve endiablée. Lentement, ils s'étaient mis à tourner sur place, lui la tenant enlacée par un bras seulement, et ployant si bas, à chaque tour de valse, que son genou effleurait presque le sol, en même temps que la pointe de sa botte vernie décrivait un demi-cercle sur le gazon.

Elle, souple comme un roseau, le corps légèrement rejeté en arrière, laissant flotter au gré du vent ses longues tresses enrubannées, les yeux fixes, la bouche souriante, un peu entr'ouverte comme ces anémones roses qu'on voit éclore au printemps sur le bord humide des prairies.

Autour d'eux les danseurs épuisés avaient fait cercle.

A la fin, Thadée fit faire à la jeune fille trois ou quatre tours sans toucher le gazon, puis, l'ayant remise sur ses pieds, il posa un genou en terre et lui baisa la main.

Quand Marylka, encore tout enivrée par la danse, regarda autour d'elle, la première personne qui la frappa fut Woytek, debout, arrêté, qui la regardait, lui aussi; mais pourquoi son visage n'était pas souriant comme celui de tous ceux réunis là autour d'elle?

Elle courut à lui.

— Je voudrais danser avec vous, lui dit-elle de sa douce voix câline de petite sœur : pourquoi ne m'invitez-vous pas? Allons, venez : nous danserons cette *mazoure* ensemble! — Et, l'ayant pris par la main, elle cherchait à l'entraîner sur la pelouse.

— Je ne danse pas, murmura-t-il.

Cependant un combat se livrait en lui, et il sentait sa volonté faiblir. Thadée s'était rapproché.

— Tiens! l'homme sérieux se déride à la fin!... Vas-y!... vas-y, cher, je suis curieux de voir tes progrès... Autrefois... tu ne mordais guère à cet art!

Un voile passa sur le front de Woytek; il crut sentir une pointe de sarcasme dans la réflexion de Thadée, et toute son envie de suivre la jeune fille s'évanouit comme s'il eût reçu une douche glacée.

— Non, vraiment, je ne danse pas, mademoiselle Marie; dit-il avec fermeté cette fois.

Elle le regarda un instant.

— Vous me faites beaucoup de peine, murmura-t-elle en s'éloignant à regret. Mais déjà Thadée l'entraînait.

Woytek les suivit des yeux alors, emportés tous les deux par la fièvre de la danse, et tandis que, glissant et tournoyant avec une rapidité vertigineuse, leurs deux têtes se rapprochaient, se confondaient presque, on entendait des voix murmurer parmi les groupes de curieux :

— Sont-ils bien assortis!... Oh! le joli couple!... Il a l'air de la trouver très à son goût, le Varsovien!...

— C'est absurde, se disait Woytek... Il va la compromettre!... Et l'idée que le nom de cette petite Marylka, si chaste, si pure, passait de bouche en bouche accolé à celui de cet élégant étourdi lui donnait la fièvre. Il se sentait devenir mauvais, et il en voulait à ce père, si facilement ébloui, à cette mère insouciante et légère dont il entendait là-bas les petits cris énervans tandis qu'elle tournait aux bras de l'Arménien. Puis il cherchait à sonder les intentions de son cousin. Avait-il réellement obéi à un élan de générosité en faisant ce voyage? ou bien n'était-ce pas plutôt par curiosité, désœuvrement? Qui sait! il était peut-être ennuyé le jour où la lettre de cette enfant affolée était arrivée, et tout de suite son imagination romanesque avait échafaudé un plan... Sans doute il avait été séduit par l'idée d'apparaître aux yeux de cette jeune fille inconnue pareil à un sauveur!... de provoquer sa joie, sa reconnaissance... Une tristesse indéfinissable emplissait le cœur de Woytek, avec le besoin de fuir cette foule dont la gaîté lui faisait mal.

Peu à peu, le soleil descendait, teintant de mélancolie la campagne silencieuse. Maintenant les musiciens s'étaient tus. et lentement les danseurs regagnaient le logis, dont les fenêtres s'éclairait une à une.

Dans le chemin parallèle à celui que suivait Woytek, un couple s'attardait chuchotant :

— Si vous saviez, murmurait Thadée à Marylka, combien je brûlais de vous connaître! Vous aviez absolument mis mon esprit à la torture! Je ne songeais plus qu'à vous, j'essayais de me figurer les traits de votre visage, leur expression, et puis je me demandais comment aurait lieu notre première entrevue. Oh! ce matin!... votre apparition radieuse,... inoubliable, dans la véranda!

Elle, troublée par l'ardeur exubérante de ces complimens, écoutait sans répondre, heureuse que l'approche du crépuscule voilât un peu le rouge qui empourprait ses joues.

— Et vous, continua le jeune homme en se penchant vers elle, aviez-vous songé également à notre première rencontre?... Quelle idée vous faisiez-vous... de moi?...

Elle eut un petit mouvement de recul, se redressa de toute sa hauteur.

— Mais aucune... aucune... je vous assure... dit-elle avec véhémence.

Il craignit de l'avoir offensée, et, pour détourner la conversation:

— Mais ne viendrez-vous jamais à Lublin?... Si vous saviez comme vos tantes parlent toujours de vous avec enthousiasme! Elles ne peuvent oublier le séjour de près d'une année que vous avez fait chez elles, lorsque vous n'aviez que six ou sept ans!

Marylka se souvenait, elle aussi, de cette grande ville, pleine de juifs et d'officiers russes, et de l'angoisse qu'elle éprouvait toujours à la vue de ces hautes maisons qui l'étouffaient, l'écrasaient, lui faisaient l'effet de grimper les unes sur les autres, comme dans un cauchemar.

— Jamais je ne pourrai me décider à quitter mes steppes, dit-elle... je ne respire bien que dans la plaine.

— Mais vos tantes vous adorent!

— Vraiment! tant que ça? dit-elle d'un petit air incrédule : je ne m'en doutais pas!

— Écoutez-moi. Je pars demain, mais promettez que vous viendrez cet hiver à Lublin, pour la saison des bals : j'aurai un congé alors. Nous vous ferons une ovation, vous verrez! Et puis, laissez-moi vous demander une chose : c'est de m'accorder, le jour de votre entrée dans le monde, la première *mazoure* et le cotillon!

— Oh! quant à cela, volontiers, dit-elle gaiement ; je serai sûre, au moins, de ne pas faire tapisserie!

— Alors, c'est promis, dit-il en lui serrant le bras tendrement. Si vous saviez la joie que vous me donnez!

Mais déjà elle s'était arrachée à son étreinte et escaladait seule les marches du perron.

MARGUERITE PORADOWSKA.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

LES NOUVELLES RECHERCHES

SUR

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

I

SES ANCÊTRES ET SA FAMILLE

Louis Dufour-Vernes. — *Jean-Jacques Rousseau et sa parenté;* Genève, 1878. — *Les ascendans de Rousseau;* Genève, 1890.

Au temps de la Restauration, Rousseau et Voltaire étaient des écrivains populaires et familiers à tous; on les voyait dans toutes les mains; chacun avait lu leurs livres et les connaissait aussi bien que ceux d'un contemporain; les éditions de leurs œuvres se succédaient à intervalles rapprochés. Mais, bientôt après la révolution de 1830, cette vogue s'arrêta et, dès lors, Voltaire et Rousseau ne furent plus que ce qu'ils seront toujours : des auteurs classiques, comme Montesquieu et Buffon. Tous ceux qui aiment les lettres ont lu leurs chefs-d'œuvre; quelques amateurs, qui leur restent fidèles, les connaissent à fond et se plaisent à les relire souvent. Mais le nombre est petit de ceux qui achètent aujourd'hui, pour les placer sur les rayons de leur bibliothèque, les œuvres complètes de Voltaire et de Rousseau.

A ce changement qui s'est fait dans les dispositions du public

à leur égard, Rousseau a perdu beaucoup plus que Voltaire. Les œuvres de celui-ci sont plus accessibles, plus avenantes. Les esprits qui vont naturellement à lui comme à un maître, à un modèle, sont beaucoup plus nombreux que ceux que Rousseau attire. La pensée et l'érudition françaises sont aujourd'hui plus que jamais la pensée et l'érudition parisiennes : or, Voltaire est beaucoup plus parisien que Jean-Jacques. La faveur du public et celle des chercheurs se sont ainsi beaucoup plus attachées à Voltaire qu'à Rousseau. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner si, dans les recherches et les travaux qui ont été publiés depuis vingt ans, il se trouve que la vie et les œuvres de Voltaire ont été beaucoup plus étudiées et beaucoup mieux que celles de Rousseau. Dans les publications dont ce dernier a été l'objet, il n'y a rien de comparable aux travaux où MM. Desnoiresterres, Moland et Bengesco ont tant ajouté à ce que nous connaissions de la biographie, de la correspondance, et de la bibliographie de Voltaire.

Les érudits parisiens ont fait peu de chose pour Jean-Jacques; presque toutes les recherches nouvelles dont il a été l'objet sont venues de ces pays de frontière qu'il a longtemps habités, et qui vont des Charmettes à l'île de Saint-Pierre. C'est dans la Suisse française et la Savoie qu'on s'est appliqué à élucider les points obscurs de sa vie, et à mettre au jour les documens inédits qui pouvaient compléter les renseignemens déjà connus.

Les papiers que Rousseau avait confiés à son ami Du Peyrou, et que celui-ci a légués à la bibliothèque de Neuchâtel, avaient été dépouillés, en 1834, par M. Ravenel; ils ont aussi fourni la matière de deux ou trois volumes, publiés par M. Streckeisen, il y a trente ans. D'autres chercheurs sont encore venus, qui ont remué à nouveau ces dossiers, et y ont fait chacun quelque butin. M. Fritz Berthoud a retrouvé et publié les pièces relatives aux démêlés de Rousseau avec le pasteur de Montmollin. Un savant exact et soigneux, M. Albert Jansen, a écrit deux volumes sur *Rousseau musicien* et *Rousseau botaniste*, et il a laissé peu de chose à glaner à ceux qui voudront traiter après lui ces deux chapitres de la biographie de Jean-Jacques; il a publié aussi de curieux documens qu'il a trouvés aux archives de Berlin et qui datent du séjour de Rousseau dans la principauté de Neuchâtel, entre autres, les dépositions de Rousseau et de Thérèse Le Vasseur, écrites sous leur dictée, au lendemain même de ce qu'on a appelé la *lapidation* de Motiers.

Jean-Jacques n'a fait que traverser le pays de Vaud, et sur les anciens registres de la contrée, on n'a pas eu l'occasion de men-

tionner le nom du jeune voyageur, qui passait inconnu sur les bords du lac Léman; mais à Lausanne, à Vevey, dans ces jolies villes où Mme de Warens a vécu pendant sa jeunesse, il était intéressant de suivre les traces qu'elle avait laissées; et le savant distingué qui s'y est appliqué a fait des trouvailles inattendues.

Les archives de Genève ne pouvaient pas être négligées dans cette chasse au document. L'archiviste, M. Louis Dufour-Vernes, a étudié surtout la parenté et les ancêtres de Jean-Jacques. Comme un botaniste qui détache du sol une plante avec précaution, en ayant soin qu'elle ne perde aucune des fibrilles de ses racines, il a tiré des archives genevoises tout l'arbre généalogique de Jean-Jacques Rousseau ; et le tableau qu'il a ainsi dressé a beaucoup de variété et de vie. Chaque famille y a son caractère et sa tenue propre, et chaque couple sa chronique. Les documens d'archives semblent incolores à première vue ; M. Dufour-Vernes a su si bien en tirer parti, éclairer les textes et diriger les regards du lecteur sur les points lumineux, que les couleurs effacées semblent reparaître au jour.

En Savoie, pendant de longues années, la vie de Jean-Jacques a été liée à celle de Mme de Warens comme la vigne à l'ormeau. L'amie de Rousseau, à cette époque de leur existence, attirait les regards plus que le jeune protégé qui vivait à son ombre; on a trouvé beaucoup de lettres d'elle, point de lui ; mais les érudits qui se sont attachés à suivre Mme de Warens dans les vicissitudes de sa carrière et jusqu'à sa triste fin, ont utilement travaillé pour celui qui donnera un jour une édition critique des *Confessions*.

Au milieu de tous les sujets de recherches qui ont ainsi fourni matière à quelques gros volumes et à beaucoup de petits mémoires, œuvres de savans très estimés de leurs confrères et trop inconnus du grand public, il y a deux points qui sont particulièrement dignes d'attention : les racines du caractère de Rousseau et l'origine de ses idées. En parlant des études de Jean-Jacques aux Charmettes, nous aurons l'occasion de traiter le second point. Nous allons voir maintenant ce qu'on peut tirer, pour éclairer le premier, des découvertes qu'on a faites sur la parenté de Rousseau, ses ancêtres français et les réfugiés dont il descend, de l'histoire de sa famille pendant deux cents ans, et de quelques anecdotes, jusqu'à ce jour inconnues, sur son père et sa mère.

I

A l'époque de la naissance de Jean-Jacques, sa famille était établie à Genève depuis cinq générations. Elle était venue de

France à l'époque des persécutions contre les protestans. Didier Rousseau, de Paris, avait été reçu habitant de Genève en 1550.

C'était un négociant; dans quelques documens, il est désigné comme libraire, et c'est peut-être pour avoir fait commerce de livres hérétiques qu'il avait dû quitter son pays. Mais dans la plupart des actes où son nom figure, et qui s'échelonnent à Genève sur une trentaine d'années, Didier Rousseau est qualifié « vendeur de vin ». Dans l'une des rues montantes qui s'élèvent sur la colline où la ville de Genève est bâtie, il tenait une auberge à l'enseigne de l'*Épée couronnée*. En outre, il était un de ceux qui prenaient à ferme les dîmes de vin et de blé que levait la Seigneurie de Genève dans les villages des environs. Somme toute, c'était un homme d'affaires, qui s'y prenait de son mieux pour gagner sa vie dans une ville qui était alors assez pauvre. En arrivant de Paris, il avait apporté quelque bien dans sa nouvelle patrie. Quand il fut reçu bourgeois de Genève après quelques années de séjour, il eut à payer les droits de bourgeoisie, qui variaient suivant les facultés de chacun; on le taxa à 20 écus, ce qui le classe, sinon parmi les plus riches, du moins immédiatement au-dessous d'eux. On le voit acheter des maisons à la ville, des pièces de terre à la campagne. On le trouve lié avec Noble Jean de Budé, le fils du célèbre helléniste, et avec son beau-frère, Noble Charles de Jonvilliers : l'un est son exécuteur testamentaire, l'autre prend soin des intérêts de ses enfans. Il avait ainsi des amis dans les plus hauts rangs, quoiqu'il appartînt lui-même à une couche sociale plus humble.

Il faut remarquer la date de sa réception à la bourgeoisie de Genève (avril 1556). C'est le moment où le parti de Calvin venait de l'emporter dans l'élection annuelle des syndics, magistrats suprêmes de la petite république. Ayant ainsi au pouvoir des amis dévoués, Calvin voulut renforcer la majorité précaire qu'il venait d'obtenir au Conseil général, en faisant admettre à la bourgeoisie un grand nombre de réfugiés français. En un mois, une soixantaine d'entre eux furent reçus bourgeois : tous ceux qui furent de cette fournée étaient certainement, pour le parti de Calvin, des hommes sûrs. Didier Rousseau était au milieu de ce groupe.

Nous n'avons sur ses idées personnelles qu'un seul témoignage direct : c'est le texte du testament qu'au moment d'une maladie, et onze ans avant sa mort, il dicta au notaire Aimé Santeur. Didier Rousseau y lègue de petites sommes à l'hôpital et au collège de Genève, et cent florins « à la Bourse des pauvres étrangers qui se retirent en cette cité ». Il a ainsi une pensée pour ceux qui

avaient comme lui trouvé à Genève un asile pour y professer librement leur foi.

Pendant vingt ans, il avait vécu célibataire ; un jour vint où il se décida à se marier. Sa femme, qui se nommait Mie Miège, était fille d'un paysan du Faucigny ; elle avait deux frères, l'un boulanger et l'autre cordonnier. C'était de la petite bourgeoisie ; mais, autant qu'on en peut juger à trois siècles de distance, ce Parisien qui offrit sa main à cette Savoyarde, ne fit point un mauvais choix. Le testament déjà cité témoigne qu'elle était pauvre. Elle y reçoit de Didier Rousseau de larges legs (1) « nonobstant qu'il n'ait rien reçu d'elle, ni de ses parens ; et toutefois lui donne les choses dessus dites, pour les agréables services qu'il a reçus d'elle. »

Mie Miège donna cinq enfans à son mari ; tous les premiers moururent en bas âge ; le dernier, Jean Rousseau, n'avait pas deux ans quand son père mourut (1581). Didier Rousseau laissait des affaires embarrassées, et sa veuve se mit bravement à les débrouiller. Elle y eut quelque peine ; les autorités genevoises, auxquelles elle adressait requête sur requête, ne s'empressaient point de lui accorder les dégrèvemens d'impôts qu'elle sollicitait ; on lui refusa tout net de la décharger de la ferme des dîmes du village de Lullier, sur laquelle deux ans restaient à courir. Sur ces entrefaites, les troupes du duc de Savoie vinrent faire du butin dans le pays ; elles pillèrent à Lullier toute la partie de la récolte qui avait été mise à part pour le paiement de la dîme. La trésorerie genevoise n'entendit pas raison, et voulut que l'hoirie de Didier Rousseau, l'avoir de la veuve et de l'orphelin, eût à supporter la perte et à payer au gouvernement la somme convenue, comme si de rien n'était. Mie Miège se débattit pendant des années contre cette exigence ; on finit de guerre lasse par reconnaître son bon droit.

A ce moment, après trente mois de veuvage, elle se remaria. C'est avec un nonagénaire qu'elle vint redemander à l'église la bénédiction nuptiale, non plus avec une couronne de fleurs, comme les jeunes filles, mais avec un bouquet sur le sein, comme la coutume le voulait pour les veuves. Son nouveau mari s'était procuré par cette union une garde-malade pour ses derniers jours. Le pauvre vieillard ne tarda pas à mourir. Dans le printemps qui suivit, Mie Miège épousa un jeune homme. Elle redevint mère, et

(1) Largesses rustiques, à vrai dire. Didier Rousseau lègue à sa veuve « pour le temps où elle se contiendra en viduité, six coupes de froment, chacun an ; un char de vin rouge (*six à sept cents litres*) chacun an ; et douze florins d'argent pour acheter un pourceau, chacun an, etc. »

fut bientôt veuve une troisième fois : dès lors nous perdons ses traces. Au milieu de ces noces et de ces morts, l'enfant de son premier mari grandissait. Le jeune Jean Rousseau fut sans doute bien élevé par sa mère, à en juger par sa vie laborieuse et simple. Nous le retrouverons plus loin, en faisant l'histoire des quatre générations qui séparent Didier Rousseau de Jean-Jacques.

Nous avons sorti de la poussière des archives la souche de l'arbre généalogique du philosophe genevois. L'aspect en est modeste. Ce couple, le plus ancien que nous puissions connaître dans la ligne de ses ancêtres directs, le premier qui se dégage de l'ombre du passé, offre à nos regards deux personnes actives, qui ont lutté avec les difficultés de l'existence, qui se sont évertuées pour vivre, pour laisser quelque bien à leurs enfans. Il y a là de la vertu, mais c'est une vertu bourgeoise et sans éclat, sans rien qui tienne du gentilhomme ou de l'héroïne de roman. Une seule chose, dans tout cela, sort du terre à terre. Didier Rousseau a quitté Paris, le Paris déjà brillant de François Ier et de Henri II, et il a supporté trente années d'exil, parce que dans sa jeunesse il s'était laissé séduire à la voix des novateurs qui prêchaient une libre foi, qui voulaient une Église démocratique, qui appelaient le peuple à lire l'Évangile.

Si les familles de la bourgeoisie savaient garder leurs souvenirs, les entretenir, et se redire de génération en génération l'histoire et les destinées des ancêtres, Jean-Jacques eût été fier de Didier Rousseau; il eût pensé à lui, quand il dut à son tour abandonner Paris et la France pour être fidèle à ses idées, et quand Genève, qui avait été hospitalière pour son aïeul, fit brûler ses livres et le menaça de la prison. Mais il ne semble pas que le glorieux descendant ait jamais entendu parler de l'homme obscur dont, à cause de lui, nous avons recherché les traces et reconstitué la vie.

La série qui va de mâle en mâle, dans l'ordre de filiation, n'est pas la seule qu'il faille considérer. Chacun tient de son père sans doute, mais aussi de sa mère. Plus on remonte haut dans la lignée des ancêtres, plus est considérable cette part adventice que les alliances, à chaque génération, viennent mêler à l'héritage de la ligne directe. Mais pour Jean-Jacques Rousseau, les recherches les plus étendues et les plus attentives nous font retrouver, à maintes reprises, dans son arbre généalogique, ce que nous venons de voir dans le ménage de Didier Rousseau : l'union de deux races, un réfugié français qui s'allie à quelque famille du pays de Genève.

Quand on établit ce qu'on appelle un *tableau de quartiers*, on rencontre bientôt, dans le damier généalogique, des cases vides que l'absence de documens ne permet pas de remplir. Les lacunes commencent pour Rousseau au quatrième degré, où on ne lui connaît que 15 ascendans sur 16. Au degré supérieur, on ne peut inscrire, au lieu de 32, que 26 noms de famille. On arrive ensuite au sixième degré (64 quartiers), ce qui se trouve correspondre au second quart du XVIe siècle, c'est-à-dire à une époque où les registres de baptêmes et de mariages n'étaient pas encore établis. En outre, à cette date, la moitié des familles dont Jean-Jacques est descendu, avaient encore leur demeure en divers lieux de France, où les recherches généalogiques sont beaucoup moins faciles qu'à Genève; presque toutes les branches de notre arbre s'arrêtent là. On ne peut prolonger encore plus loin les lignes ascendantes, qu'en suivant deux rameaux qui s'élèvent au-dessus des autres, et dont la dernière cime atteint le commencement du XVe siècle.

Escalader tous ces degrés jusqu'à ce qu'on soit arrêté par le vide, suivre le fil généalogique en ses bifurcations successives jusqu'au point où il vous échappe enfin, ce sont là des divertissemens d'érudits; on peut se plaire à ce sport savant. Quelques milliers de personnes, dans les familles genevoises d'aujourd'hui, sont heureuses de trouver, sur la liste de leurs ancêtres, tel ou tel individu qui a aussi sa place parmi les ascendans de Jean-Jacques Rousseau. La série des filiations, qui établissent ainsi un rapport de parenté entre le célèbre philosophe et beaucoup de nos contemporains, fait plaisir à quelques personnes et peut amuser des esprits curieux; mais elle n'offre pas en soi un sérieux intérêt. La sécheresse de ces tableaux décharnés est rebutante. Il n'y a que deux cas où les trouvailles qu'on peut faire méritent d'être signalées. Soit quand on atteint des familles venues de provinces éloignées: il n'est pas indifférent de bien déterminer la part de l'élément étranger et celle de l'élément indigène, dans l'ascendance de Rousseau: soit quand de vieux documens permettent de jeter un regard sur la vie privée, de découvrir quelques traits de mœurs ou de caractère, de mettre en lumière quelque curieux incident.

Ceux des ascendans de Rousseau qui ne sont pas originaires de quelqu'un des villages des environs de Genève, sont tous venus de France, à la seule exception de la famille de la Rive, une des plus anciennes et des plus considérées de la ville: elle était de souche italienne, étant sortie de Mondovi en Piémont.

Quant aux réfugiés français, qu'on rencontre dans le tableau

des ancêtres de Jean-Jacques, la plupart sont arrivés à Genève sous Henri II ; on ne trouve que quatre personnes qui y soient venues après la Saint-Barthélemy. Dans l'ordre chronologique des premières mentions de leur présence à Genève, Didier Rousseau marche en tête de tous; les autres s'échelonnent ainsi :

1551. — Jean Toucheron, marchand drapier, de Blois.

1552. — Jean Le Grand, orfèvre, de Paris ; sa femme Françoise Bardet, de Lyon.

1554. — Raymond Eschard, marchand, de Blois.

1555. — Julien Baudet, menuisier, de Domfront en Normandie ; sa femme Gabrielle Melin, de Lyon. — René Janvier, teinturier, de Blois.

1558. — Antoine Cresp, sergier, de Grasse en Provence.

1559. — Simon Lemaire, marchand, de Salins en Franche-Comté.

1561. — Bon Bluet, passementier, d'Amiens; sa femme Guillemette Jussin, de Saint-Dizier en Champagne.

1574. — Simon Mussard, orfèvre, de Châteaudun.

1576. — François Chouan, marchand, de Toulouse. — Dominique Magnin, marchand, de Mâcon ; sa femme Colombe Granjan de Fouchy, de Chasselas en Mâconnais.

L'émigration protestante du XVI[e] siècle s'est étendue à toutes les provinces de France. Comme à la fin du siècle dernier, en face d'un gouvernement irrité et de l'effervescence populaire, la minorité proscrite abandonnait ses biens et sauvait sa vie. Comme à la Révolution, les autorités et la foule, en France, étaient d'accord pour menacer et sévir; les mêmes craintes amenaient les mêmes effets : toute une élite prit le chemin de l'exil. Sur les rives du lac Léman, à Lausanne, à Genève, les réfugiés affluaient. Après une fuite précipitée, après un voyage périlleux, ils y trouvaient repos et sûreté.

En même temps que ces personnages aux noms inconnus que nous venons d'énumérer, ces modestes bourgeois qui ont vécu ignorés et sans mémoire, on voyait arriver Théodore de Bèze, Henri Estienne, Hotman, Scaliger; Arnaud Casaubon, de Gascogne, le père du célèbre philologue Isaac Casaubon; Antoine de Saussure, de Lorraine; Pyramus de Candolle, de Fréjus en Provence, les aïeux des savans illustres qui devaient naître deux cents ans plus tard. La France chassait hors de ses frontières quelques-uns de ses meilleurs enfans, quelques-unes de ses familles dont le sang était le plus fécond et le plus pur.

Le lieu d'asile, au pied des Alpes, était une belle contrée qui plaisait au regard; et beaucoup de ceux qui avaient traversé les

montagnes pour l'atteindre, en découvrant le lac bleu et les villes assises sur ses bords, ont dû éprouver les sentimens que décrivait Saint-Preux : « L'instant où, des hauteurs du Jura, je découvris le lac de Genève, fut un instant d'extase et de ravissement. La vue de ce pays, l'air des Alpes, si salutaire et si pur, cette terre riche et fertile, ce paysage unique, le plus beau dont l'œil humain fut jamais frappé, ce séjour charmant, l'aspect d'un peuple heureux et libre, la sérénité du climat, tout cela me jetait dans des transports. »

Mais ces impressions des arrivans ne s'effaçaient que trop vite, quand une fois les fugitifs avaient passé les portes de la cité, et s'étaient installés dans quelqu'une des rues étroites et sombres de la vieille Genève. Au milieu du beau paysage qui l'entourait, la cité calviniste pouvait être comparée quelquefois à une ruche d'abeilles, quelquefois à un guêpier, toujours à une fourmilière. Le travail et l'économie s'imposaient : ces vertus de fourmis étaient nécessaires aux nouveaux venus. La prose de cette vie ne rebuta pas les familles de bourgeoisie laborieuse qui formaient le noyau de l'émigration protestante. Ouvriers, patrons et marchands, appauvris par l'exil, s'acquittaient pendant la semaine de leur tâche, exerçaient quelque métier monotone, pour avoir la joie austère d'être en paix le dimanche, quand ils venaient écouter les sermons, les prières, et chanter les psaumes qui faisaient courir le risque du bûcher à leurs coreligionnaires restés en France.

Dans la moitié des familles dont Jean-Jacques descend, on arrive, en en cherchant l'origine, à quelque paysan des environs de Genève, qui est venu s'établir à la ville ; dans l'autre moitié, on trouve les réfugiés français dont j'ai donné les noms. Il y avait mariage de deux races ; quel fut l'apport de chacune d'elles ?

D'aucun côté, rien qui appartienne à la noblesse militaire, qui rappelle l'antique chevalerie ; rien que des bourgeois et des rustres. Tous étaient protestans, et la Réformation avait fait ce que fit plus tard la Révolution. A Genève, quand les troupes catholiques eurent lâché pied, Jeanne de Jussie raconte qu'on voyait monter au ciel, de tous les côtés, la fumée des châteaux incendiés : c'est le même spectacle que décrivent, en 1789, les lettres de Sismondi, datées de Lyon. Nulle part, chez les ancêtres de Rousseau, on n'aperçoit quelque tradition de fidélité féodale, ni chez ceux qui ont quitté le royaume des fleurs de lis, ni chez ceux qui ont abattu les écussons où brillait la croix blanche de Savoie. — Des deux côtés, en revanche, beaucoup de sérieux et d'honnêteté ; le commandement divin : « Tu travailleras six jours,

et ne te reposeras que le septième, » était accepté de bon cœur, et formait la règle de la vie.

La culture de l'esprit l'amour de l'étude, appartenaient aux réfugiés beaucoup plus qu'aux gens du pays. Sur ce versant oriental du Jura, on était resté trop longtemps sans cultiver les lettres. La France avait des poètes depuis quatre cents ans, quand on s'avisa enfin de les imiter dans les contrées qui environnent le lac Léman ; et bientôt, les bouleversemens causés par la Réforme arrêtèrent net cette floraison tardive. Les représentans isolés de la littérature locale, Bonivard, Jacques Gruet, n'eurent pas de successeurs ; la place fut prise par les hommes d'étude venus de France, théologiens et juristes. Comme ils étaient écoutés et considérés, ils mirent leur marque sur le public qui les entourait ; l'esprit genevois se forma à leur image : ils sont, en quelque mesure, les ancêtres intellectuels de Jean-Jacques.

Au moment où leur foule emplissait Genève, ils furent visités, toisés et jugés, bien vite et bien sévèrement, par un de leurs compatriotes, un poète charmant et chagrin, que la postérité devait aimer, Joachim du Bellay. Il revenait de Rome en France, en passant par la haute Italie et la Suisse, et notait au passage le croquis rapide et léger de chacune des villes qu'il traversait. Il vit à Genève les réfugiés français qui y vivaient rassemblés ; il a fait d'eux un noir tableau dans un des sonnets des *Regrets :*

. . . .

J'ai vu dessus leur front la repentance peinte,
Comme on voit ces esprits qui là-bas font leur plainte,
Ayant passé le lac d'où plus on ne revient.
Un croire de léger les fols y entretient,
Sous un prétexte faux de liberté contrainte :
Les coupables fuitifs y demeurent par crainte,
Les plus fins et rusés honte les y retient !
Au demeurant,... l'avarice et l'envie,
Et tout cela qui plus tourmente notre vie,
Domine en ce lieu-là plus qu'en tout autre lieu.
Je ne vis oncques tant l'un l'autre contredire ;
Je ne vis oncques tant l'un de l'autre médire...

. . . .

Qu'il y ait, chez des exilés, quelque âpreté naturelle, renforcée par le malheur ; qu'on les voie mécontens de leur sort et de leurs compagnons d'infortune ; qu'ils soient aigris, en un mot, c'est tout simple, comme il est tout simple aussi que Du Bellay en ait été choqué. Le portrait qu'il a tracé est chargé sans être infidèle ; les défauts qu'il signale ont persisté et sont encore une des marques du caractère genevois, où ils se combinent, il faut le dire, avec d'heureuses qualités qui sont aussi une part de l'héritage

moral que les fiers réfugiés français ont laissé à leurs descendans. Les bons observateurs ont retrouvé ce pli profondément creusé sur la figure des hommes d'aujourd'hui; un d'eux l'a dit en des vers, moins beaux, mais aussi vrais que ceux du poète de la Pléiade :

Race de mécontens, tes fils ont l'énergie,
La science, l'honneur et la droiture; mais
L'amour-propre est chez eux l'éternelle vigie :
Le *moi* des Genevois ne sommeille jamais.
Leur mérite est réel, mais il manque de charme,
Et même leurs vertus ne plaisent pas beaucoup...

Jean-Jacques Rousseau était d'une race rude, et l'on s'en aperçoit. S'il n'y avait pas eu, pour l'assouplir, de longues intimités féminines, et toute sa jeunesse passée dans l'aimable pays de Savoie, il n'aurait jamais su le secret de séduire le public français. Au reste, parmi tous ces hommes de lettres avec qui Du Bellay a pu s'entretenir à Genève, nous ne voyons aucun des ascendans de Rousseau; il ne tient à eux que par l'influence qu'ils ont exercée dans la ville où il a été élevé. Ses ancêtres ne sont que des marchands et de modestes industriels, mais ce n'en sont pas moins des réfugiés : ils avaient été hommes à rompre toutes les attaches qui les retenaient au sol natal; ils avaient assez tenu à leur foi pour quitter leur pays, leurs amis de jeunesse, le milieu où ils avaient vécu jusqu'au moment de la persécution; ils avaient eu le courage de tout abandonner, pour marcher seuls à la rencontre de l'inconnu.

L'auteur du *Contrat social*, qui a dressé le plan d'une société sans racines, était l'arrière-petit-fils d'*hommes déracinés*.

II

Pendant toute la durée du XVIIe siècle, la petite république genevoise vécut d'une vie morne et serrée, sous un régime disciplinaire supporté sans murmure par le corps des citoyens, et maintenu par la vigilance assidue d'un gouvernement à qui l'Église demeurait étroitement unie et presque soumise. La postérité des réfugiés venus de France s'était amalgamée avec l'ancienne population. Henri IV avait donné l'édit de Nantes, et pendant longtemps les protestans du royaume ne songèrent plus à le quitter; la source de l'immigration française demeura tarie jusqu'aux dragonnades. La ville de Genève était pauvre, et n'attirait guère l'étranger ; la peste vint la dépeupler à plus d'une reprise.

Les alliances conclues avec la France et les cantons de Zurich et de Berne, le traité de paix avec la Savoie, en 1603, avaient assuré

à l'extérieur la situation du petit État : il était formé d'une ville fortifiée, entourée de sa banlieue, ou pour mieux dire, d'un mince glacis; plus, quelques villages enclavés dans les possessions des voisins. Au dedans, tranquillité parfaite. Cent ans se passèrent pendant lesquels les Genevois vécurent satisfaits de se sentir conduits et surveillés par une magistrature qui comprenait paternellement ses devoirs, et leur tenait la bride bien courte.

Un caractère national, d'une grande originalité, se forma lentement alors, et il a duré longtemps. Il subsistait encore, quand Stendhal, qui passa par Genève en 1811, en jugea les habitans d'un coup d'œil : « Ils jouissent, dit-il, par l'orgueil et les passions tenaces. Leur ville, que j'ai parcourue, a l'air d'une prison. Elle est d'un silence et d'une tristesse dont je n'ai vu d'exemple nulle part. » Isolez ces derniers mots : ils expliquent précisément l'attrait que cet état de choses inspirait aux Genevois ; ils n'étaient pas comme les autres. Ils se répétaient journellement à eux-mêmes, on leur commentait du haut des chaires ces mots de l'apôtre : « Vous êtes la nation sainte, le peuple élu ; vous êtes des prêtres et des rois. »

Tandis que les paysans des contrées environnantes, et les bourgeois des petites villes de Savoie et de Vaud, obéissaient à des baillis ou des gentilshommes que leur envoyaient les gouvernemens lointains de Berne, de Turin ou de Paris, sans qu'ils eussent eux-mêmes un mot à dire sur le choix, les citadins de Genève étaient leurs propres maîtres; ils se réunissaient chaque année dans leur cathédrale, et nommaient leurs magistrats. A vrai dire, des lois ingénieuses restreignaient l'étendue des droits populaires ; les élus de la veille désignaient les éligibles du lendemain ; mais si le gouvernement était, en définitive, très aristocratiquement conduit, les formes demeuraient démocratiques : c'était une chose si rare dans l'Europe d'alors, que la petite et la moyenne bourgeoisie envisageaient avec une juste fierté la part de pouvoir dont elles jouissaient à Genève.

Les magistrats étaient intègres; leur vie privée, irréprochable. Dans leur jeunesse, leur naissance leur avait ouvert l'entrée des emplois publics ; ils avaient gravi lentement l'échelle qui conduisait aux plus hautes dignités. Mais ces fonctions qui leur étaient confiées de bonne heure, les mettant en contact avec le peuple, ils étaient en butte à sa critique. S'ils surveillaient les simples citoyens, ceux-ci le leur rendaient bien, et ne leur passaient rien. Les familles d'un rang élevé, qui se partageaient le pouvoir, étaient naturellement jalouses les unes des autres. Leurs privilèges étaient fondés, non sur la force, mais sur la coutume, et en

définitive, sur la considération publique que leur avaient acquise leurs ancêtres, les magistrats libérateurs du XVIe siècle. Cette considération était leur bien commun, le plus précieux de tous, la meilleure digue contre le flot démocratique ; chacun était attentif au danger de la laisser entamer. Une faute grave était aussi sévèrement jugée en haut qu'en bas.

L'hypocrisie, qui semble le fruit naturel d'un régime semblable, était elle-même impossible, la ville étant si petite qu'elle n'offrait point de retraite où se cacher. Il fallait être vertueux, ou s'en aller. On restait; et les caractères se raidissaient. La grâce aimable, le charme, l'élégance étaient absentes ; l'honnêteté était foncière. Le peuple nommait en conseil général ses magistrats suprêmes ; mais le conseil des Deux-Cents, qui désignait les candidats éligibles, n'offrait à son choix que des hommes sans reproche. Les citoyens genevois pouvaient élire leurs syndics au gré de leur caprice ; il était impossible que leur choix s'égarât sur des indignes. Ainsi s'explique cette confiance aveugle, et qui nous fait sourire, que l'auteur du *Contrat social* témoigne dans les effets de l'élection populaire : « Moyen, dit-il, par lequel la probité, les lumières, l'expérience, et toutes les autres raisons de préférence et d'estime publique, sont autant de garans qu'on sera sagement gouverné. » Ah ! philosophe de Genève, vous êtes bien de votre pays, vous vous imaginez que le vaste monde se gouvernera comme votre petite ville. Nous voyons aujourd'hui ce qui se passe des deux côtés de l'Océan, et nous ne sommes pas aussi rassurés que vous sur les garanties que présentent les choix populaires.

L'orgueil national qui enflait le cœur des Genevois, était fondé avant tout sur le fait qu'ils étaient un peuple souverain dans un État libre ; mais il était abondamment alimenté par l'idée que leur ville était la Rome protestante. Elle l'avait été, en effet, pendant soixante ans, tant qu'avaient vécu Calvin et Théodore de Bèze, qui étaient les chefs intellectuels de la réforme française. Genève avait été une métropole religieuse, mère et maîtresse des églises de France, dont les ministres avaient fait leurs études à son Académie. Ce sont les presses genevoises qui imprimaient les livres religieux que les missionnaires protestans répandaient en France.

Plus tard, sous le régime du bienfaisant édit de Nantes, le protestantisme français put avoir des académies dans le royaume même, à Saumur, à Sedan, à Montauban, à Die; et Genève fut alors comme une matrone au foyer presque désert, à laquelle ses enfans émancipés conservent un respect filial. Quand revinrent les mauvais jours pour les sujets protestans de Louis XIV, ce n'est pas Genève que choisirent leurs écrivains pour y établir leur

quartier général; ils se réfugièrent aux Pays-Bas, et c'est de là que partirent leurs pamphlets. Mais le pays de Guillaume III et de Bayle n'inspirait pas beaucoup de révérence ; il était trop laïque, et l'esprit y était trop libre. C'est la vieille cité huguenote qui demeurait, dans l'imagination fervente des églises opprimées, le phare lumineux, brillant à l'horizon.

Genève était au sud le dernier des États protestans; tout le Midi avait les yeux sur cette ville, ainsi placée à l'extrême frontière d'une grande idée. La république se sentait fortement aimée et haïe. Les citoyens étaient fiers de leur foi; ils avaient conscience d'une certaine responsabilité historique et religieuse, conséquence d'une situation exceptionnelle. Leurs pasteurs leur répétaient qu'ils étaient le peuple de Dieu, isolé au milieu des autres, et protégé du ciel comme l'antique Israël. Les sermons de chaque dimanche étaient pleins d'exhortations à se souvenir de cette haute mission, à demeurer fidèles à la sainte foi évangélique, et toujours prêts à la professer hautement. Ce n'est pas s'abuser sans doute que de chercher un écho de ces discours que Jean-Jacques Rousseau a entendus à quinze ans, dans les paroles que le Vicaire savoyard adresse à son jeune disciple : « Restez toujours ferme dans la voie de la vérité. Osez confesser Dieu chez les Philosophes; osez prêcher l'humanité aux intolérans. Vous serez seul de votre parti peut-être ; mais vous porterez en vous-même un témoignage qui vous dispensera de ceux des hommes. Qu'ils vous aiment ou vous haïssent, il n'importe. Dites ce qui est vrai : ce qui importe à l'homme est de remplir ses devoirs sur la terre. »

Entrons maintenant dans le détail, et suivons la famille Rousseau au cours du XVII[e] siècle, en nous rappelant que la bourgeoisie genevoise traversa l'époque de Louis XIV sans en être éblouie, sans même en voir l'éclat, tant elle avait les yeux baissés sur ses propres affaires!

Jean Rousseau, le fils de Didier, s'était marié très jeune à une femme plus âgée que lui, Élisabeth Bluet, qui appartenait comme lui à une famille de réfugiés français. Il était maître tanneur, et acquit une modeste aisance: ses trois enfans s'allièrent à de bonnes familles. Sa fille aînée épousa un horloger, et il plaça son fils Jean en apprentissage chez son gendre. En quatre lignes, j'ai crayonné une vie de soixante ans. Nous ne la connaissons que par des actes notariés, et quelques sèches mentions des registres officiels. Travail, économie, bonnes mœurs : voilà ce qui ressort des sources où nous pouvons puiser des renseignemens.

Pendant les trois générations qui suivirent, le métier d'horloger fut celui de la famille Rousseau. L'horlogerie, qui n'occupe

plus aujourd'hui à Genève qu'un petit nombre d'habiles ouvriers, y florissait alors beaucoup davantage. Jean II Rousseau était donc horloger, et fonda la fortune de sa maison. Il eut dix-neuf enfans; dix ou onze d'entre eux se marièrent. Le digne homme s'avisa, en 1654, de s'adresser au Conseil, exposant qu'il avait à ce moment seize enfans vivans, d'un seul et même mariage, et entre eux dix mâles; et demandant qu'on l'exemptât de payer certains impôts, en considération de la lourde charge qui pesait sur lui. On fit droit à une requête aussi bien motivée. Il ne lui restait que dix enfans, quand il mourut à 78 ans; et c'est à cette lignée encore nombreuse que fait allusion un passage des *Confessions* où Rousseau dit, avec force inexactitudes : « Un bien fort médiocre à partager entre quinze enfans, avait réduit presque à rien la portion de mon père. « On ramènera les dires de Jean-Jacques à la vérité en lisant : « Un héritage de 31 000 florins — ce qui constituait il y a deux cents ans une belle fortune, et non pas *un bien fort médiocre*,— ayant été partagé entre dix frères et sœurs, la part de mon grand-père ne fut pas très considérable. » On possède l'inventaire des biens de ce riche horloger, dressé à son décès. On y remarque une jolie collection d'armes : six épées, quatre mousquets, cinq arquebuses, une pertuisane, deux hallebardes; et aussi une intéressante série de portraits de famille, qui ont malheureusement disparu. Maison en ville, maison à la campagne, bijoux et diamans, c'eût été presque l'opulence, si ces grands biens n'avaient pas dû être divisés. La femme de Jean II Rousseau, Lydie Mussard, qui s'était mariée à seize ans, était d'une famille très bien placée dans la société. Les alliances de ses enfans appartenaient aussi à la bonne bourgeoisie. La famille Rousseau, à ce moment de son histoire, fut à son apogée. Les générations qui suivirent ne surent que garder cette situation sans l'accroître, — ou déchoir.

David Rousseau, le septième des enfans de Jean II, fut le grand-père de Jean-Jacques; il mourut presque centenaire, au moment où son petit-fils venait de s'établir aux Charmettes. L'auteur des *Confessions* l'a donc connu; il a dû voir souvent ce respectable vieillard; on se demande pourquoi il n'a pas dit un mot de lui. Mais une lettre de la main de David Rousseau, et son portrait, qui nous ont été conservés, nous permettent de le toucher pour ainsi dire de plus près que ses prédécesseurs. La lettre est cachetée d'un cachet aux armes de la famille Rousseau : un soleil cantonné de quatre étoiles, dans un écusson surmonté d'un casque et entouré de lambrequins. Elle est adressée au marquis de Saint-Michel, à Chambéry : « Ayant reçu

par le messager une lettre de votre part, par laquelle j'ai appris que vous souhaitiez avoir une montre à boîte d'argent, où il y ait des pointes pour connaître de nuit les heures et les demies : c'est pourquoi je vous en *vas* commencer une qui sera dans sa perfection dans un mois. Pour le prix au plus juste, c'est quatre pistoles; mais vous pourrez vous assurer que ce sera quelque chose de bien... » La lettre est d'un jeune ouvrier, fort serviable et empressé près d'un riche acheteur. Le portrait, qui a été fait une trentaine d'années plus tard, nous représente un homme solennel dans sa perruque et son habit à boutons d'or.

David Rousseau, à vingt-quatre ans, avait épousé Suzanne Cartier, fille d'un tanneur et petite-fille d'un notaire. Il n'eut pas dix-neuf enfans comme son père; il n'en eut que quatorze, et beaucoup moururent en bas âge. En définitive, il lui resta trois fils : Isaac Rousseau, le père de Jean-Jacques; — David II Rousseau, qui fit peu parler de lui, — André Rousseau, horloger, qui alla en Hollande d'où il tirait des lettres de change sur son vieux père, qui se refusait à les payer; — et trois filles, les tantes de Jean-Jacques, qui nous sont connues par les *Confessions* et la correspondance de Rousseau.

Dans la société étagée de Genève, une famille de la bourgeoisie n'avançait qu'à petits pas dans la voie des honneurs; il fallait monter lentement les degrés successifs par lesquels un petit nombre d'heureux s'élevaient jusqu'à entrer dans le « magnifique » Conseil des Deux-Cents. David Rousseau avait une position assez bonne pour pouvoir se permettre quelque ambition; il n'eut pas beaucoup à se louer de la faveur qu'il rencontra dans les hautes sphères. Il approchait de la quarantaine quand il fut nommé *dizenier :* modestes fonctions qui lui permettaient de continuer son métier, et qui faisaient de lui, dans son quartier, un magistrat subalterne, une espèce de juge de paix de dernier ordre. Il occupa vingt ans cette petite place: mais, ayant montré quelque faiblesse pour les séditieux dans les troubles de 1707, il fut destitué. Deux de ses frères, en différens temps, avaient été admonestés pour avoir tenu des propos qui avaient déplu au gouvernement. La famille Rousseau, sans qu'elle ait jamais joué de rôle actif en politique, était classée dans l'opposition, ce qui ne pouvait que nuire à son avancement.

Une autre cause agissait dans le même sens. Bien que nous n'ayons pas sur ce point de renseignemens précis, certains indices que nous pouvons recueillir paraissent indiquer que David Rousseau n'a pas su s'enrichir, comme l'avait fait son père. Il semble même que vers la fin de sa vie il ait été dans quelque gêne, puis-

qu'il n'était pas en mesure de payer à tous ses enfans la part d'héritage qui leur revenait du chef de leur mère. Les difficultés pécuniaires qui accompagnèrent Jean-Jacques pendant toute sa vie, et qui avaient jeté leur ombre sur la carrière de son père Isaac, commencèrent donc, pour cette branche de la famille Rousseau, avant la naissance même de celui en vue duquel nous étudions son histoire.

Le moment serait venu de descendre encore d'une génération, et de passer à Isaac Rousseau; mais la vie de celui-ci est intimement liée à celle de sa femme, Suzanne Bernard; et la famille Bernard étant la famille maternelle de Jean-Jacques Rousseau, il y a lieu aussi de jeter un regard sur elle, et de nous rendre compte de son origine, des traits qui la distinguent, et de ce qui peut remonter à elle dans le caractère et la nature morale du philosophe genevois.

La famille Bernard, originaire d'Arare, — un des villages de la plaine verdoyante qui s'étend au pied du Salève, — avait été reçue à la bourgeoisie de Genève en 1596. Samuel Bernard, né l'année suivante, filleul d'un riche marchand drapier, ayant perdu son père de bonne heure, fut élevé par son parrain, qui le prit pour commis, et lui donna une de ses filles en mariage. Cette belle alliance fut un coup de fortune, qui plaçait ce petit-fils de paysans dans la meilleure et la plus haute bourgeoisie genevoise, opulente et lettrée. Ses oncles étaient Noble Claude de Griffon, seigneur de Veynes, et Spectable Gaspard Laurent, professeur de grec à l'Académie. Il avait pour beaux-frères deux autres professeurs, l'helléniste Étienne Le Clerc et l'hébraïsant Daniel Le Clerc, et mieux encore, un syndic : Noble Isaac Fabri, seigneur d'Aire-la-Ville. Samuel Bernard paraît avoir été lui-même un homme de mérite; on remarque dans l'inventaire de ses biens une bibliothèque bien choisie, la plus riche peut-être que possédât alors un négociant à Genève : histoire, théologie, poésie; des romans : *Amadis de Gaule*, *l'Astrée*. Un de ses fils, qui fut pasteur, était aussi, au dire de Rousseau, un homme de goût, d'esprit et de savoir. De ce côté de son ascendance, l'écrivain genevois avait de qui tenir.

Samuel Bernard, qui mourut trop tôt, laissait plusieurs jeunes enfans : entre autres Jacques, un garçon de trois ans. L'éducation de cet orphelin alla sans doute un peu à l'aventure, il devint un mauvais sujet; et c'est lui, malheureusement, qui fut le grand-père maternel de Jean-Jacques Rousseau.

« Tu ne paillarderas point », dit un des dix commandemens, dans la vieille traduction protestante de la Bible. Pendant deux

ou trois ans, pasteurs et parens, sages amis, anciens du Consistoire et magistrats du Conseil, tous ceux qui pouvaient avoir sur le jeune homme quelque salutaire influence, furent occupés à lui rappeler que, dans la république de Genève, ce commandement était de droit civil et pénal, en même temps que de droit divin. Amendes, prison, rien ne lui fut épargné. A quatre reprises, devant le Consistoire et devant le Conseil, il dut se mettre à genoux, reconnaître ses fautes, et demander pardon; il se relevait, et n'était point corrigé. Ses interrogatoires, ses suppliques nous renseignent plus qu'on ne voudrait sur tous les détails de sa vie désordonnée. On ne peut guère les citer et les analyser. Je ne donnerai que le début de l'un de ses récits :

« Il y eut dimanche sept semaines que me promenant environ la retraite (*batterie de tambours, à la fin de la journée*) sur le pont du Rhône, accompagné de Jean Mutin et quelques autres, nous rencontrâmes au bout du pont Jeanne Z... et Sara sa sœur. Mutin leur demanda où elles allaient? Elles répondirent assez hardiment et effrontément qu'elles cherchaient des galans. Sur quoi, Mutin me dit : Bernard, vois-tu ci une maîtresse? Ce qui fit que je quittai la compagnie pour m'attacher à celle-ci, avec qui je me promenai jusqu'à onze heures... »

La jeune fille se laissa séduire par une promesse de mariage que, pour plus de solennité, Bernard écrivit avec son sang. L'affaire s'ébruita, on les mit tous deux en prison. Enquête, requêtes, procédures. Le Conseil déclara la promesse nulle. Ils continuaient cependant à se voir, jusqu'au moment où Jacques Bernard eut une nouvelle liaison, qui lui procura aussi quelques plaisirs et quelques ennuis.

A vingt-trois ans, il fit une fin; il épousa le 29 juillet 1672 Anne-Marie Machard, fille d'un homme de loi. Il était d'usage à Genève que les jeunes mariées fissent leur testament pendant leur première grossesse. La mort pouvait être pour elles la suite des couches; et la loi leur permettant de disposer de la moitié de leur dot, elles ne négligeaient guère de se servir de ce droit. Anne-Marie fit donc son testament, trois semaines avant la naissance de sa fille Suzanne, la mère de Jean-Jacques, laquelle vint au monde le 6 février 1673. Dans cet acte, « considérant, dit-elle, l'étroite amitié qu'il y a entre elle et le sieur Jacques Bernard, son très cher et bien-aimé mari, et les bons et agréables services qu'elle a reçus de lui dès leur mariage, elle lègue audit sieur Bernard la moitié de ses biens; et au cas qu'il plût à Dieu qu'elle accouche heureusement du fruit dont elle est enceinte, et que les enfans qu'il plairait à Dieu de lui donner lui survécussent, elle

lègue audit sieur Bernard la jouissance et usufruit de la moitié de ses biens. » Nous notons avec plaisir ce bon témoignage rendu au jeune mari, par une femme qui avait été trop faible avec lui : on a pu voir que les dates l'établissent. L'union conjugale paraît avoir duré; quatre enfans naquirent successivement. Mais Jacques Bernard mourut à trente-trois ans : il s'était épuisé de bonne heure.

Voilà un grand-père qui donne à penser : Que sera le petit-fils? Les ombres de nos ancêtres, invisibles et présentes à notre naissance, sont les véritables fées qui s'assemblent autour des berceaux, et qui nous jettent des dons heureux ou funestes, présages de nos destinées. Jean-Jacques Rousseau, qui est né trente ans après la mort de Jacques Bernard, et qui n'a jamais entendu parler de lui, a sans doute hérité, de cet aïeul peu vénérable, une de ses préoccupations les plus constantes, celle qui lui faisait dire aux derniers temps de sa jeunesse, dans les belles allées du parc de Chenonceaux :

Une langueur enchanteresse
Me poursuit jusqu'en ce séjour.
J'y veux moraliser sans cesse,
Et toujours j'y songe à l'amour.
Pourquoi de ces penchans aimables
Le ciel nous fait-il un tourment?

Mais ce n'était chez le grand-père qu'une naïve et persévérante nudité de conduite, qui faisait de lui un « fornicateur » du même acabit que ce Robert Covelle dont Voltaire s'est amusé cent ans plus tard; tandis que chez le petit-fils, ce trait de caractère s'est combiné avec une nature timide et rêveuse, avec une carrière vagabonde, illuminée à la fin par la gloire : l'auteur des *Confessions* ne nous a rien caché de ce qui est sorti de là.

Tout n'était pas mauvais d'ailleurs, Dieu merci, dans l'héritage moral que Jean-Jacques tenait de la famille Bernard. Son bisaïeul, le sage négociant Samuel, avait pu lui transmettre les vertus d'un bon commis, celles qu'il montra par exemple en s'acquittant bien du travail de bureau dont il fut chargé en 1743 par l'ambassadeur de France à Venise.

Le pasteur Samuel Bernard, après la mort du pauvre Jacques son frère, se fit un plaisir de donner des leçons à sa nièce Suzanne; et la mère de Rousseau, grâce à lui, fut une personne d'une éducation distinguée. « Elle dessinait, dit Rousseau (dans un passage que quelques éditions des *Confessions* ont laissé de côté), elle chantait, elle s'accompagnait du théorbe; elle avait de la lecture et faisait des vers. »

III

Nous avons suivi la chaîne des générations, et nous voilà arrivés enfin à la mère et au père de Jean-Jacques. Les pages rayonnantes des *Confessions* vont éclairer maintenant et colorer les dossiers de pièces d'archives et les extraits des vieux registres que nous continuerons à compulser et à dépouiller : car nous en aurons besoin pour compléter les récits de Rousseau, et pour rectifier le narré des événemens qu'il n'a sus que par ouï-dire, ou qui se sont brouillés dans ses souvenirs lointains et confus.

Rousseau n'a pas connu sa mère, qui mourut huit jours après être accouchée de lui; mais son père lui a beaucoup parlé d'elle. Les charmans souvenirs qu'évoquait Isaac Rousseau, en s'entretenant avec son fils de la femme qu'il avait aimée et perdue, nous les retrouvons dans les *Confessions :* « Ma mère avait de la sagesse et de la beauté. Ce n'est pas sans peine que mon père l'avait obtenue. Leurs amours avaient commencé presque avec leur vie : dès l'âge de huit à neuf ans, ils se promenaient ensemble tous les soirs sur la Treille; à dix ans, ils ne pouvaient plus se quitter... Chacun d'eux jeta son cœur dans le premier qui s'ouvrit pour le recevoir. » Je veux bien qu'Isaac Rousseau et Suzanne Bernard se soient aimés aux premiers jours de leur adolescence; mais le fait est qu'ils étaient l'un et l'autre dans leur trente-deuxième année, quand ils se marièrent.

Nous n'avons pas de portrait de Suzanne Bernard. Elle était séduisante; elle attirait les regards. Le résident de France à Genève, M. de la Closure, l'avait remarquée; longtemps après il se souvenait d'elle, et il en parlait à Jean-Jacques. Le Consistoire l'avait remarquée aussi, malheureusement. Un jour, elle s'était déguisée en paysanne, pour aller voir des farces qu'on jouait sur un petit théâtre (1). Ce travestissement était une espièglerie que sans doute

(1) On s'étonne que les baladins qui donnaient ce divertissement au public genevois eussent réussi à obtenir à cet effet l'autorisation du gouvernement. Toujours est-il que le Consistoire, mécontent au plus haut degré, envoya des députés au Conseil, pour faire « une forte et sérieuse remontrance sur la permission donnée aux frères Lescot, médecins spagiriques (*c'est-à-dire débitant des remèdes chimiques*) de dresser un théâtre pour y vendre leurs remèdes; et comme il leur a été aussi permis d'avoir sur ledit théâtre des violons, d'y danser et d'y faire quelques représentations, le vénérable Consistoire n'a pu apprendre la chose sans gémir, dans la juste douleur qu'il a de voir que cette ville, qui jusqu'à présent avait été intacte du côté de la mômerie, de la comédie et de la balade, s'y soit laissé entraîner. Sur quoi ayant été opiné, a été dit qu'en tant que lesdits frères Lescot et leurs gens ne commettront sur leur théâtre aucune indécence, ni de parole, ni de fait, ni par posture, ni par gestes, on demeure à la permission à eux donnée. »

la nièce d'un pasteur ne devait pas se permettre ; aussi le président du Consistoire la manda-t-il pour la morigéner. Elle eut le tort de se refuser à comparaître : mutinerie maladroite, dont elle fut sévèrement punie ; elle fut appelée en effet à recevoir en plein Consistoire la remontrance qui lui était due. Nouveau refus de sa part. On rapporta le fait au Conseil, qui envoya sur-le-champ un huissier à la jeune rebelle ; elle dut se présenter à l'heure même devant MM. les syndics et conseillers, qui lui donnèrent sèchement l'ordre d'aller recevoir de MM. les pasteurs et anciens les réprimandes qu'elle avait méritées. Il fallut obéir, et le Modérateur du Consistoire lui adressa d'âpres censures.

Il avait d'ailleurs d'autres reproches et de sérieux avertissemens à adresser à la jeune fille : elle recevait les visites d'un homme marié, Vincent Sarasin, qui appartenait à une des familles de l'aristocratie genevoise. Il n'y a pas lieu de s'égarer ici en des soupçons qui seraient tout à fait sans fondement. Le registre du Consistoire, qui revient sur cette affaire à seize reprises différentes, ne parle de rien autre que de simples visites, quand tout à côté, sans fausse pruderie, il met rondement les points sur les *i* pour les fautes autrement graves dont tels et telles étaient coupables. Il n'était pas admis à Genève qu'un homme marié se permît de compromettre une jeune fille en allant lui rendre visite ; et quand les exhortations privées des pasteurs ne suffisaient pas à empêcher ce commerce, le Consistoire intervenait, et il était obéi. Voilà tout.

Suzanne Bernard, qui avait vingt-deux ans alors, demeurait avec sa mère et son oncle dans une maison qu'un jardin entourait, aux environs de la ville. Déjà depuis quelques semaines, les assiduités de M. Sarasin auprès de M[lle] Bernard leur avaient attiré à tous deux les admonestations de leurs pasteurs ; elles continuaient cependant, si bien qu'un jour M. Sarasin trouvant fermée la porte du jardin, rompit la haie, et pénétrant par l'ouverture qu'il s'était faite, se trouva en face du pasteur Bernard, oncle de Suzanne, lequel l'obligea de se retirer par le même chemin qu'il avait pris pour entrer. On rapporta cette petite aventure au Consistoire, avec un juste scandale : ce fut le point de départ d'une poursuite qui se termina comme la précédente : Vincent Sarasin se présenta devant la vénérable assemblée, et lui fit des excuses de sa conduite inconsidérée.

Suzanne Bernard faisait donc parler d'elle. Dans une ville où l'autorité morale était vigilante et puritaine, la jeune fille était suivie de regards attentifs, soupçonneux et sévères ; et ses légèretés faisaient froncer le sourcil aux gens graves. Sans

doute elle aurait pu dire au Consistoire, comme Célimène à Alceste :

Puis-je empêcher les gens de me trouver aimable ?
Et lorsque pour me voir ils font de doux efforts,
Dois-je prendre un bâton pour les mettre dehors ?

Mais cette fréquentation faisait tort à une demoiselle à marier. L'autorité consistoriale, en y mettant un terme, se comportait paternellement ; la surveillance tutélaire qu'elle exerçait avec fermeté méritait un juste éloge, que sans doute elle n'obtint pas de notre jeune étourdie, mais que nous autres, impartiale postérité, nous lui accorderons cordialement.

Deux anecdotes : voilà tout ce qui nous reste du long temps de jeunesse que Suzanne Bernard parcourut, de quinze ans à trente. L'imagination voudrait la suivre dans ces heures si lentes qui se sont écoulées pour elle, dans ce loisir que tant de rêves ont traversé sans doute. On aimerait à voir ces beaux yeux que l'espérance et le désir ont fait briller, dont l'ennui a dû souvent voiler l'éclat. L'âme rêveuse de l'enfant qui était encore à naître se préparait déjà dans ces années oisives. Mais notre curiosité ne sait où porter son regard : pas une lettre ne nous reste, pas une ligne que nous puissions commenter. Du roman de cette belle personne, nous ne connaissons que le dénouement : elle finit par épouser un ami d'enfance.

Aussi bien que Suzanne Bernard, le marié était d'un caractère libre et fier, d'une nature aventureuse ; ils appartenaient tous deux à ce qu'on appellerait aujourd'hui la jeune Genève. Un siècle nouveau s'était ouvert : les esprits émancipés sentaient arriver à eux un souffle inconnu. On entrait dans une époque de relâchement, de plaisir et de gaîté. Les pères avaient vécu dans des temps difficiles et durs ; ils avaient accepté une vie étroite, soumise à des lois austères ; les fils héritaient du fruit de leurs peines ; de longues économies avaient fini par créer l'aisance ; le goût des arts commençait à naître.

Les marques de la race persistent indélébiles à travers les générations qui se succèdent ; mais chacun de ceux qui meurent emporte avec lui quelque chose qui ne revient plus, et chaque flot de jeunesse amène du nouveau au jour. Le portrait des Genevois du XVIIe siècle avait été tracé dans le style imagé de l'époque, par Jacob Laurent qui écrivait en 1635 : « Vous avez des jugemens solides et des esprits propres pour les sciences. Le courage ne vous défaut non plus, ni la constance contre tous accidens. On vous ferait grand tort, qui vous prendrait pour des casaniers et des souffle-

cendres. Vous êtes passionnément amoureux de vos libertés et de votre patrie. Vous êtes du naturel des palmes qui se redressent, tant plus on les veut abaisser. — Et cependant n'êtes point sujets à vous troubler à la façon de l'eau, à exciter les orages comme les vents, ni à vous soulever ainsi que font les vagues. Vous n'êtes pas comme ces poissons qui ne se plaisent que dans l'agitation des ondes, ni comme les chameaux qui recherchent l'eau trouble pour y boire. Vos humeurs ne ressemblent point à celle des piverts, qui se réjouissent lorsque l'air s'obscurcit et qu'il doit faire mauvais temps. Il n'y arriverait aucun changement, s'il n'y avait que vous pour en être les causes. » Les Genevois du XVIII[e] siècle se reconnaissaient toujours dans les premiers traits de cette peinture; mais il en eût fallu effacer toute la seconde moitié : elle ne répondait plus à l'humeur remuante qui amena cent ans de troubles dans la petite république.

Ils ne sont plus, ils ne sont plus les mêmes,
Ces Genevois, si sages autrefois :
Trop de sang dauphinois
A coulé dans leurs veines.

Ce sont de mauvais vers qui couraient à cette époque dans la ville. Le rimeur ne savait pas son métier; mais le patriote voyait clair. La seconde poussée de l'immigration française, qui fut à Genève la suite de la révocation de l'édit de Nantes, avait introduit dans la vieille cité beaucoup de nouveaux venus, étrangers aux traditions locales, ingénieux et vifs, instinctivement favorables à tout ce qui était large et libéral. Dans les anciennes familles, les uns se raidissaient contre cet esprit novateur, les autres s'y laissaient séduire.

« Les Genevois, dit Rousseau quelque part, avec un sincère amour pour leur pays, ont tous une si grande inclination pour les voyages, qu'il n'y a point de contrée où l'on n'en trouve de répandus. La moitié de nos concitoyens, épars dans le reste de l'Europe et du monde, vivent et meurent loin de la patrie. Nous sommes forcés d'aller chercher au loin les ressources que notre terrain nous refuse, et nous pourrions difficilement subsister, si nous nous y tenions enfermés. » Le goût des voyages s'était en effet éveillé à Genève. L'affluence des réfugiés, aiguillonnés par le besoin, qui prenaient pour eux les petits métiers, poussait au dehors les fils des anciennes familles; ceux-ci voulaient des carrières qui souriaient davantage à leur amour-propre; et ne trouvant pas à se placer dans leur ville natale, ils allaient chercher fortune ailleurs. Dans l'entourage immédiat d'Isaac Rousseau, nous voyons son oncle Jacob établi à Londres (1685), son oncle André à Ham-

bourg (1685), son cousin germain Jacques en Perse (1708), son beau-frère Gabriel Bernard à Venise (avant 1710), son frère André à Amsterdam (1712). Lui-même, qui s'était marié au printemps de 1704, après une seule année passée avec sa femme, et celle-ci venant de lui donner un fils, imagina de partir pour Constantinople, en la laissant à Genève. On se demande le motif de ce départ.

La question d'argent y était sans doute pour quelque chose. Deux mois après avoir signé le contrat de mariage qui détaille les différentes valeurs dont était formée la dot assez ronde de sa femme, Isaac Rousseau avait dû emprunter mille florins. On ne voit pas pourquoi. Sa belle-mère consentit à lui servir de caution : elle ne devait pas être contente. L'hiver suivant, le mari prit le parti de vendre, pour avoir de l'argent liquide, une des créances qui constituaient l'avoir de sa femme. Évidemment, le budget du jeune ménage était mal équilibré. On voit d'ici les yeux de la belle-mère, on entend ses discours. Elle habitait dans la même maison que les deux époux. Elle mit son gendre en fuite, oserait-on dire. Ce n'est qu'une hypothèse; mais elle est plausible, beaucoup plus que d'autres qu'on pourrait former.

Je ne crois pas, par exemple, qu'Isaac Rousseau ait pris part aux troubles de 1707, dont Pierre Fatio fut le fauteur et la victime. S'il eût été là, certes il eût pris parti pour le démagogue qui ameutait le peuple genevois, et lui rappelait ses vieux droits souverains; mais on ne trouve pas son nom sur les listes de suspects qui furent dressées alors, où figure entre autres le nom de son père David. Isaac était déjà parti pour l'Orient, plus d'une année avant que ces dissensions éclatassent, puisque c'est à la date du 22 juin 1705 qu' « étant sur son départ pour faire voyage », il donne une procuration à sa femme pour gérer ses affaires pendant son absence.

Isaac Rousseau était un homme querelleur. Trois fois, le Conseil eut à le menacer ou le punir pour de graves incartades. Voici ce que dit son registre de l'une d'entre elles : « Lundi 9 janvier 1702. M. le lieutenant ayant rapporté hier, à l'issue du prêche, que le sieur Rousseau fils avait envoyé un cartel à un gentilhomme anglais dont il prétendait avoir été insulté; qu'il était sorti de la ville dans le dessein de l'aller attendre aujourd'hui qu'il doit partir : il a été dit qu'on ordonne au sieur Rousseau père de faire revenir incessamment son fils; qu'autrement on le rendra responsable des événemens. »

Ce caractère irritable de son père, Jean-Jacques en a certainement hérité. S'il n'a pas été proprement querelleur, c'est que jusqu'à douze ans il a été élevé par des femmes, sa tante Suzon

et Mlle Lambercier ; que de douze ans à seize, les coups dont était prodigue avec lui son patron Du Commun ont abattu son courage ; qu'enfin, dans les années de jeunesse qui suivirent, demeurant dans le besoin et se sentant sans appui, il ne put subsister qu'à force d'humilité, en sorte que l'habitude de provoquer l'adversaire lui a manqué ; mais il était susceptible et se choquait facilement, et ce défaut chez lui se marqua singulièrement avec l'âge.

Revenons au départ d'Isaac. Si quelque estrif, fruit de son humeur batailleuse, eût été la cause de son voyage aux rives du Bosphore, c'eût été sans doute une grosse affaire ; elle eût laissé des traces que nous retrouverions, et nous n'en voyons aucune. C'est encore une hypothèse à abandonner.

Il y a un autre trait de la nature d'Isaac, qu'on peut remarquer aussi chez son fils Jean-Jacques, et qui a contribué sans doute à l'étrange détermination prise par le jeune époux : il avait quelquefois des idées qui tombaient de la lune. A vingt-deux ans, ce compagnon horloger, qui avait fait le long apprentissage d'un métier lucratif, avait un beau jour mis de côté ses outils pour prendre un violon et donner des leçons de danse. Cette lubie n'eut qu'un temps très court ; mais elle dénote un esprit capable de bizarreries, un homme porté à prendre son parti à l'improviste, en étonnant sa famille et ses amis par les décisions les moins judicieuses. Je crois que ce plaisir d'être singulier, ce goût des aventures, combiné avec quelques embarras financiers et quelques difficultés d'intérieur, nous donne l'explication la plus vraisemblable de cette étourdissante désertion du foyer conjugal, de la part d'un homme qui possédait une femme si séduisante, qui l'aimait, qui était aimé d'elle. Elle lui demeura fidèle ; quand il revint de Constantinople au mois de septembre 1711, après six ans d'absence, elle eut de lui son second fils Jean-Jacques, qui naquit le 28 juin 1712. Son mari pouvait se louer d'elle ; elle lui avait « gardé la foi », selon l'expression de la liturgie nuptiale dans l'Église protestante. Nous féliciterons donc Suzanne de sa vertu ; mais que penserons-nous de la prudence d'Isaac ?

Un mari qui plante là sa femme, un père qui ne s'inquiétera guère de voir ses deux enfans quitter étourdiment leur pays et s'en aller à l'aventure : voilà notre homme. Il était d'une coupable insouciance à l'égard des siens. Son fils aîné François Rousseau est sans doute mort de misère dans quelque coin ; avec quels sentimens pour son père ? on ne sait. Sa femme et son fils cadet Jean-Jacques ont conservé jusqu'à la fin de l'attachement pour lui : c'est qu'il était aimable, malgré tout.

« On vous ferait tort, qui vous prendrait pour des casaniers et des souffle-cendres. » Ce mot, cité plus haut, de Jacob Laurent, s'applique bien à Isaac Rousseau, et ceci, du moins, est à son éloge. On doit reconnaître en lui, à côté de ses graves défauts, quelques-unes des qualités qui distinguent ses compatriotes, une certaine hardiesse, ce goût de pousser des reconnaissances dans l'inconnu, qui a conduit le savant de Saussure au sommet des Alpes. Ne pas craindre d'aller loin et de marcher seul, c'est ce qui fait les pionniers, et il y a aussi des pionniers d'idées. Pour ce trait de caractère et pour le précédent, le fils d'Isaac a tenu de son père.

Celui-ci, qui passa en Orient les dernières années de sa jeunesse, y travailla de son métier d'horloger, fit des montres, et vécut au milieu de la « petite assemblée genevoise », de la « petite église recueillie dans Constantinople ». Comme son fils Jean-Jacques qui, en 1754, fréquentait assidûment les assemblées de dévotion à l'hôtel de l'ambassadeur de Hollande à Paris, il suivait les prêches du ministre Pierre Harenc, chapelain de l'ambassade de Hollande à la Porte Ottomane. Quand il se rembarqua pour revenir au pays, cet ecclésiastique le chargea d'une lettre de complimens pour la Compagnie des pasteurs et professeurs de l'Église et Académie de Genève; elle y fut lue le 2 octobre 1711. Isaac Rousseau, nous dit son fils, « avait beaucoup de religion. Galant homme dans le monde, il était chrétien dans l'intérieur. » Les services du dimanche qu'il allait entendre avec ses compatriotes, établis comme lui au quartier de Péra, lui rappelaient la patrie absente. Ces horlogers et ces négocians, petit groupe perdu dans l'immense ville, avaient plaisir à se trouver réunis dans une chapelle; la parole de l'orateur sacré était comme une voix du pays qui les ramenait aux émotions de leur jeunesse. En l'écoutant, ils sentaient revivre toute la poésie de leurs souvenirs. A vrai dire, leur imagination n'était sensible à aucune autre. La majesté de l'Orient, le charme de ses jours et de ses nuits, le tableau coloré de ses races agglomérées, les ruines de la Grèce et les traces des grands événemens de l'histoire, ils contemplaient tout cela avec une sécheresse genevoise : ils étaient fermés à cet ordre de sentimens et d'idées. Jean-Jacques parle çà et là des entretiens que son père aimait avoir avec lui; Isaac lui a mis au cœur l'amour de la patrie et l'orgueil d'être citoyen de Genève; il m'apprit, dit Rousseau,

..... qu'ayant, par ma naissance,
Le droit de partager la suprême puissance,
Tout petit que j'étais, faible, obscur citoyen,
Je faisais cependant membre du souverain.
— Avec le lait, chez nous, on suce ces maximes.

Mais de ses souvenirs d'Orient, il semble qu'Isaac Rousseau n'ait pas dit un mot à son fils. Il n'avait point été frappé, semble-t-il, des spectacles qu'il avait eus sous les yeux, et qui ne lui avaient pas inspiré grand attrait. Il est curieux d'observer que cette lacune se retrouve aussi chez Jean-Jacques. Quand celui-ci vint habiter Venise, — une ville qui avait tant de fenêtres ouvertes sur le monde oriental, — il ne tourna jamais ses regards de ce côté. L'auteur du *Café de Surate*, celui de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, ont eu les yeux et l'esprit plus ouverts.

La belle-mère d'Isaac Rousseau mourut au printemps de 1710. Suzanne restait seule avec son fils François, qui avait cinq ans. L'isolement ne tarda pas à lui paraître triste et dangereux; elle rappela son mari. Il nous serait précieux de lire la lettre qu'elle lui écrivit alors, et qui le fit revenir. Nous donnerions beaucoup pour retrouver ces quatre pages; mais nous n'avons pas une ligne d'elle, rien que sa signature au bas de quelques paperasses de notaires.

> Voilà nos gens rejoints, et je laisse à penser
> De combien de plaisirs ils payèrent leurs peines.

Isaac Rousseau et sa femme eurent quelques mois de bonheur, et Jean-Jacques vint au monde. Huit jours après sa naissance, la fièvre puerpérale, qu'on ne savait pas alors soigner comme aujourd'hui, enleva la mère, et jeta le deuil dans la maison. Devenu veuf à quarante ans, Isaac prit chez lui sa sœur cadette pour tenir son ménage et élever ses deux enfans.

L'auteur des *Confessions* a fait une charmante peinture de cette aimable personne : « J'étais toujours avec ma tante, dit-il, à la voir broder, à l'entendre chanter, assis ou debout à côté d'elle, et j'étais content. Son enjouement, sa douceur, sa figure agréable m'ont laissé de si fortes impressions que je vois encore son air, son regard, son attitude ; je me souviens de ses petits propos caressans; je dirais comment elle était vêtue et coiffée, sans oublier les deux crochets que ses cheveux noirs faisaient sur ses tempes, selon la mode de ce temps-là. » On aimerait à avoir le portrait de « cette fille pleine de grâce, d'esprit et de sens » ; on n'a que celui de Mme Fazy, sa sœur aînée, qui nous représente une personne âgée et sérieuse.

Au temps où toutes deux étaient jeunes, le Consistoire, qui ne perdait de vue aucune de ses ouailles, avait eu un coup de férule à leur donner à elles aussi. A vrai dire, il n'y avait qu'une peccadille à leur reprocher. Un dimanche d'été, après le sermon de l'après-midi, assises dans la rue de la Cité à la porte de leur maison, — on voit comme les mœurs étaient simples, — elles

avaient joué aux cartes. Le Consistoire en fut informé et les fit appeler devant le pasteur et l'ancien de leur quartier, qui les censurèrent, et les exhortèrent à ne plus donner un tel scandale.

Soumis à une personne aussi bien morigénée, les enfans d'Isaac eussent été bien élevés si leur père l'eût secondée dans sa tâche. Mais c'était un homme léger, jaloux de son loisir, point assidu au travail; la jolie situation de fortune qu'il tenait de sa femme, semble avoir lentement décliné. Son fils aîné devenait un mauvais sujet. Avec son fils cadet, dont l'intelligence était précoce, Isaac, après le repas du soir, lisait des romans, ceux du grand siècle, ces œuvres d'un tour si fier et si noble, que les lecteurs d'aujourd'hui trouvent insipides, et qui ont su plaire autrefois à La Fontaine, à Mme de Sévigné : *l'Astrée*, *Cléopâtre*, *le Grand Cyrus*. « Il n'était question d'abord, dit Rousseau, que de m'exercer à la lecture par des livres amusans ; mais bientôt l'intérêt devint si vif, que nous lisions tour à tour sans relâche, et passions les nuits à cette occupation. Quelquefois mon père, entendant le matin les hirondelles, disait tout honteux : Allons nous coucher; je suis plus enfant que toi. » L'anecdote est charmante; mais quel solécisme en pédagogie! Le pli donné de bonne heure à l'imagination de l'enfant l'a préparé sans doute à être un jour le rival heureux de ces auteurs qui l'enchantaient : Honoré d'Urfé, la Calprenède, Mlle de Scudéry. Isaac Rousseau, s'il eût vécu assez pour lire *la Nouvelle Héloïse*, eût eu le droit de s'applaudir des bons résultats de sa méthode éducative; toujours est-il qu'aucun homme sérieux ne la recommandera.

Mais c'était après tout une vie agréable, calme et douce, qu'on menait à son foyer. Dix années se passèrent ainsi, pendant lesquelles Jean-Jacques eut une enfance heureuse; il ne lui manquait que des compagnons de son âge : point de sœur et point de cousines; la différence d'âge entre son frère et lui était trop grande pour qu'ils eussent les mêmes amusemens. D'une nature bien douée et fine, d'un caractère un peu féminin, il se plaisait à la société des grandes personnes, sa tante et son père. Au milieu de l'innocence de ses premières années, il exerçait déjà sur son entourage cet attrait personnel qui lui valut tant d'amis le long de sa carrière, et qu'il possédait même encore dans sa morose vieillesse, quand Bernardin de Saint-Pierre vint lui rendre visite et fut saisi par son charme. Dans le petit cercle de famille que présidait l'horloger, la vie était étroite et sans horizon; l'impression qu'en reçut l'âme de l'enfant n'en fut que plus pénétrante. Un cadre resserré comme celui-là fut pour lui, dans les rêves de toute sa vie, une des conditions du bonheur.

Le cours de cette tranquille existence fut interrompu par une fâcheuse aventure. Le caractère emporté d'Isaac Rousseau l'engagea dans une querelle où tous les torts furent de son côté; il ne se tira d'affaire qu'en se condamnant lui-même à l'exil. Un jour, au mois de juin 1722, se promenant avec un ami à une lieue de la ville, ils firent mine d'entrer dans un pré. L'herbe était haute; le propriétaire qui était sur les lieux, voyant le dégât qu'ils allaient faire, les interpella vivement. Isaac Rousseau, qui était armé, le mit en joue, tout simplement. Ainsi menacé, l'autre, qui était à cheval, partit au galop, alla chercher quelques paysans au village de Meyrin, et revint aussitôt avec eux, mais il ne put mettre la main sur l'horloger et son compagnon: ils avaient décampé, abandonnant le terrain à leur adversaire. Il se nommait Pierre Gautier; c'était un ancien officier, de bonne famille, qui avait été capitaine dans les chevaliers gardes du corps du roi de Pologne. Il avait connu les hasards de la guerre au temps où le roi de Suède Charles XII avait mis en feu tout le Nord, il était rentré au pays depuis quelques années.

Isaac Rousseau avait failli être arrêté, et n'avait échappé à cette humiliation que par la fuite; il en gardait rancune à Pierre Gautier. Dans l'après-midi du 10 octobre 1722, le rencontrant dans une des rues de la ville, il s'avança vers lui, l'aborda, et le regarda sous le nez pendant quelque temps: « Vous me regardez bien, voulez-vous m'acheter? lui dit l'autre. — N'est-ce pas vous, repartit Rousseau, qui vouliez me mener à Meyrin? Ne dites mot, venez, sortons de la ville, et nous déciderons cela avec l'épée. — J'ai quelquefois mis l'épée à la main, répondit Gautier, mais avec les gens de votre sorte, je ne me sers que du bâton. » Isaac Rousseau portait l'épée, il la tira, et sans attendre que son adversaire se fût mis en garde, il lui porta un coup; la pointe de l'épée égratigna la joue de Gautier. Celui-ci, en reculant, tira l'épée à son tour, on les sépara. La conduite d'Isaac Rousseau avait été incorrecte de toute manière.

Le lendemain, Pierre Gautier porta plainte au lieutenant de police contre son agresseur. Un de ces jeunes magistrats, qu'on appelait à Genève *auditeurs*, fut chargé de l'information, il reçut la déposition de Gautier et de sept témoins. Isaac Rousseau, assigné, jugea à propos de quitter la ville. Les jugemens qu'un tribunal prononce contre un contumace sont toujours sévères. Le conseil condamna Rousseau à venir demander pardon, genoux en terre, à Dieu, à la Seigneurie et au sieur Gautier, à trois mois de prison en chambre close, à cinquante écus d'amende et aux dépens. Isaac Rousseau s'était réfugié dans la petite ville vau-

doise de Nyon, au bord du lac Léman; il y passa le reste de sa vie, vingt-cinq ans.

Après le départ du chef de famille, on plaça l'aîné des deux enfans en apprentissage chez un maître horloger, et Jean-Jacques à la campagne, chez le pasteur d'un petit village, au pied du Salève. Nature impressionnable et mobile, en quittant à dix ans le foyer paternel, il entrait dans le cours accidenté d'une jeunesse où se succédèrent beaucoup d'influences diverses; son éducation interrompue recommença à plus d'une reprise, sans jamais s'achever. Mais la fuite de son père marque le moment où s'arrêta sur lui l'action de la famille.

Chercher à ressaisir cette action dans sa source la plus haute et lointaine, presque inaccessible, dans les traditions et le caractère des aïeux; noter les ressemblances que peut avoir un fils avec un père, une mère, avec des grands parens, que nous connaissons en définitive si peu, c'était bien conjectural, c'était une de ces entreprises qui laissent à peine espérer un demi-succès : il faut se tenir pour content d'avoir posé quelques points de repère.

Une chose au moins est certaine. Jean-Jacques Rousseau est un enfant des classes moyennes de la société genevoise; il appartient par toute son ascendance à de très bonnes et anciennes familles. Ses quatre bisaïeuls étaient bourgeois de Genève : un horloger, un maître tanneur, un marchand drapier, un homme de loi. Et si, de plusieurs côtés, on arrive en cherchant ses origines à des familles de paysans, sur d'autres points du tableau généalogique, on trouve, au nombre de ses collatéraux ou de ses ancêtres, des membres de la plus haute aristocratie de Genève, qui ont occupé dans la ville les magistratures suprêmes au XVe, au XVIe, au XVIIe, au XVIIIe siècle.

« Le caractère genevois est comme une tonsure, » a-t-on dit; et les détails donnés plus haut sur cette discipline locale qui ressemblait à celle d'un séminaire, aideront à le comprendre. Mais cette originalité peut avoir des conséquences inattendues et fâcheuses. De même qu'un prêtre, s'il perd son intégrité, est beaucoup plus abaissé qu'un autre, un enfant de la bourgeoisie genevoise peut tomber très bas s'il ne garde pas son rang. Les égaremens de sa jeunesse ont fait marcher Rousseau dans la boue, et il y serait resté s'il n'avait pas trouvé sur sa route des personnes de cœur qui ont eu pitié de lui et lui ont tendu la main. Il était né bourgeois, mais il s'était laissé déchoir, et c'est pourquoi il est du bas peuple par quelques côtés de son caractère.

EUGÈNE RITTER.

POÉSIE

LE JARDIN DE LA NUIT

OFFRANDE FUNÉRAIRE

Viens. Le soir assombrit le fleuve aux calmes eaux
Et la berge est humide où nous cueillons encore,
Au murmure plus frais du vent dans les roseaux,
Les fleurs du crépuscule après les fleurs d'aurore.

Tes pas comme les miens sont graves au retour
Et le cœur est plus faible alors que la nuit tombe.
Notre joie a cueilli toutes les fleurs du jour ;
Nous les déposerons sur la prochaine tombe.

Ces fleurs qui nous lassaient de leur poids parfumé
Couvriront le tombeau des mortes, nos sœurs tristes :
Le narcisse mourant pour s'être trop aimé,
Les iris violets comme les améthystes,

Les nénuphars couleur de l'aube, les lys d'eau,
La jacinthe irisée ainsi que les opales,
Les fleurs qui nous chargeaient d'un odorant fardeau
Couvriront le tombeau des mortes, nos sœurs pâles.

Près de la tombe en fleur courbant nos jeunes fronts,
Restons pieusement dans l'herbe agenouillées;
Nous qui vivons, pensons au jour où nous serons
Sous un tertre inconnu des mortes oubliées.

Effleurant d'un pied d'ombre un gazon ténébreux,
Nous rejoindrons l'essaim des âmes fugitives
Et nos mains cueilleront, loin de ces bords heureux,
Les iris noirs éclos aux stygiennes rives.

CIEL NOCTURNE

Vos invisibles mains, ô Fileuses de l'Ombre,
Des voiles constellés entremêlent sans bruit
Les fils étincelans, et tournent dans l'air sombre
Les funèbres fuseaux des rouets de la Nuit.

Dans la trame éclatante où palpitent les astres,
Ensevelissez les destins mystérieux,
D'héroïques espoirs et d'orgueilleux désastres
Ou la cendre d'un songe à jamais glorieux.

Mais pour le mal secret d'une âme tendre et fière
Et pour l'obscur tourment dont souffre un cœur troublé,
Silencieuses Sœurs douces à ma prière,
N'ourdissez pas les fils du suaire étoilé.

Fileuses, attendez que la lune illumine
Le ciel pur du reflet de sa pâle clarté,
Et chargeant vos fuseaux de la lueur divine,
Filez diligemment un linceul argenté.

Afin que la douceur de l'inutile rêve
Repose ensevelie au plus nocturne pli,
Aux rouets ténébreux entremêlez sans trêve
Le rayonnant silence et l'éternel oubli.

SUR UN LUTH D'IVOIRE

O vous dont j'évoquais — pâles Musiciennes
Qui frôliez l'instrument qu'à mon tour j'ai frôlé —
Les gestes de jadis, les grâces anciennes,
Votre rêve jamais ne me fut révélé.

Pourtant le son plaintif des cordes que j'effleure,
Mystérieux écho du long passé vibrant,
A sans doute charmé vos tristesses d'une heure,
Ou votre vaine attente, ou votre espoir mourant.

Quand, présent disparu que l'avenir ignore,
Ma vie aura l'attrait de ce songe effacé,
Quelle main passera, frémissante et sonore,
Où mes doigts oubliés auront déjà passé?

Sur le fragile ivoire, errante et passagère,
Éveillant les échos de ces airs que j'aimais,
Cette main sera tienne, ô future Étrangère!
Toi que mes yeux éteints ne connaîtront jamais.

Pense aux sœurs d'autrefois, douce Inconnue! à celles
Dont les jours sont finis et les amours lointains;
Tu rejoindras aussi ces âmes fraternelles
Qui, dans le frêle essor de leurs vols incertains,

Fantômes fugitifs, éternels et sans nombre,
Sous la pâle lueur de taciturnes cieux,
Furtivement, avec de vagues gestes d'ombre,
Frôlent d'un doigt muet les Luths silencieux.

LE JARDIN DE LA NUIT

Si l'aile inévitable et sombre doit s'étendre
Sur tes grands yeux si doux et sur ton jeune front,
Si l'horreur de la mort hante ton âme tendre,
Viens : les fleurs ont des voix qui te consoleront !
Sœur des belles-de-nuit, tu sauras les entendre.

Belles de ta beauté, pâles de tes pâleurs,
Les roses des rosiers éclos au clair de lune
Dont la blanche corolle est faite de lueurs,
Mystérieusement, effeuillent une à une
Au nocturne jardin leurs lumineuses fleurs.

Et les fleurs de jasmin, de lys et d'ancolie
Et celles que la nuit seule voit s'entr'ouvrir,
Ont l'ineffable attrait de ta bouche pâlie,
Le charme douloureux de ce qui doit mourir
Ainsi que ta jeunesse et ta mélancolie.

Ton cœur triste est rempli par l'horreur du trépas,
Son vol irrésistible en frémissant t'effleure,
Son souffle effacera la trace de tes pas,
Ta vie est le prestige et le parfum d'une heure,
Et les fleurs qui t'aimaient ne te survivront pas.

Mais de l'instant suprême épuisant les délices,
Éloigne l'inutile et ténébreux effroi,
Penche ton pâle front vers les pâles calices
Et respire, dans l'ombre exhalé jusqu'à toi,
L'arome fraternel des fleurs consolatrices.

***

ÉDUCATION ET INSTRUCTION

I

Éducation et *Instruction*, ces deux termes, — que l'on oppose et que, malheureusement, on a raison d'opposer aujourd'hui l'un à l'autre, — ont longtemps été presque synonymes, et, si l'ancienne langue ne les confondait pas, nous trouvons que nos vieux *Dictionnaires* les définissaient volontiers l'un par l'autre. A la vérité, l'éducation s'entendait plutôt du gouvernement ou de la direction des mœurs, et l'instruction, de la culture ou du développement de l'esprit; mais les deux mots s'équivalaient à peu près dans l'usage; et le classique *Traité des Études*, que Rollin avait d'abord intitulé : *De la manière d'enseigner et d'étudier les belles-lettres par rapport à l'esprit et au cœur*, en servirait au besoin de preuve. Nos pères, qui nous valaient bien, n'auraient pas compris que l'on prétendît *élever* un enfant sans l'*instruire*, c'est-à-dire, et de mot à mot, sans le fournir, sans le munir, sans l'armer, — *instruere*, — des connaissances indispensables pour se conduire dans la vie, mais ils n'auraient pas davantage admis que l'on se proposât de l'*instruire* sans l'*élever*, c'est-à-dire qu'on lui mît une arme dans la main sans l'avertir à quelle occasion, dans quels cas, et surtout avec quelles précautions il en pourrait user. C'est ainsi qu'autrefois, l'*Éducation* et l'*Instruction*, si elles se distinguaient l'une de l'autre, ne se séparaient pourtant pas; se soutenaient ou s'entr'aidaient; et, finalement, se rejoignaient dans l'unité d'un même résultat.

Comment donc et depuis quand la séparation s'est-elle opérée? Nous pouvons exactement le dire. C'est depuis que l'État, voilà tantôt cent ans, a cru devoir prendre à sa charge le fardeau de l'instruction publique. C'est depuis qu'ayant proclamé

l'« excellence de la nature, » les Encyclopédistes ont donné pour but à l'éducation, de « développer toutes les puissances d'un être, » comme si, parmi ces « puissances » il n'y en avait pas de radicalement malfaisantes! Et c'est enfin depuis que le plus mal élevé de nos grands écrivains a violemment désuni deux des choses les plus inséparables qu'il doive y avoir au monde : le droit de l'individu et celui de la société.

Quel est ou quel devrait être, en effet, l'objet propre de l'éducation? Si nous le demandons aux plus écoutés de nos pédagogues, ce serait, disent-ils, de former des hommes, et je le veux bien, mais en le disant ils n'oublient qu'un point : c'est qu'il y a beaucoup de sortes d'hommes. On peut se proposer de former des « athlètes; » on peut se proposer de former des « gens du monde »; et si nous connaissions une manière assurée de former des saint Vincent de Paul, évidemment on ne l'emploierait pas à former des César ou des Napoléon. La vraie question est donc de savoir quelle sorte d'hommes nous voulons former, et, tout justement, c'est ici que la difficulté commence. Condorcet l'avait-il sentie, quand, — dans le premier de ses *Mémoires sur l'Instruction publique*, — il posait en principe que « l'éducation publique doit se borner à l'instruction? » Et il en donnait de fort bonnes raisons, parmi lesquelles je me contenterai de relever celle-ci, que « la liberté des opinions deviendrait illusoire si la société s'emparait des générations naissantes pour leur dicter ce qu'elles doivent croire. » Mais ce scrupule fait voir trop de délicatesse! Nous pouvons bien regretter, — et personnellement je le regrette, — que l'éducation ne soit pas demeurée chose privée; nous ne pouvons pas faire qu'il n'existe une éducation publique et que, par conséquent, il n'y ait lieu de songer à l'organiser. Et j'admets, d'autre part, que la première vertu d'un programme ou d'un plan d'éducation soit la facilité même avec laquelle il variera selon les circonstances : il peut y avoir un temps de former des « soldats », et il peut y en avoir un autre de former des « marchands ». Mais ce programme ne saurait pourtant flotter toujours, et il faut qu'il contienne quelque chose de fixe. Nous plaindrons-nous éternellement de l'insuffisance actuelle de l'éducation, sans dire une fois de quoi nous nous plaignons? et réclamerons-nous à perpétuité des « chaires de pédagogie » sans préciser ce que nous souhaitons qu'on y enseigne?

Non, sans doute; et d'autant que, pour le dire, nous n'avons besoin ni de méditations si profondes, ni surtout de tout cet appareil dont nos éducateurs s'embarrassent? Mais il suffit de

considérer quelques-uns des objets que l'on a proposés à l'éducation, et, quelque divers qu'ils soient en apparence, ou même contradictoires, on reconnaîtra promptement ce qu'ils ont tous au fond de commun, — et d'un.

Par exemple, nous avons fait de grands efforts, en France, depuis quelques années, pour développer le goût des exercices qu'on appelle maintenant « olympiques ». Et, à la vérité, comme nous avions choisi, naguère, pour diminuer la part du latin dans nos classes, le moment même où les Allemands l'augmentaient dans leurs gymnases, nous avons aussi choisi, pour acclimater chez nous le canotage et le *foot ball*, le temps précis où les Anglais, mieux inspirés peut-être, nous en dénonçaient à l'envi les effets désastreux « sur le moral et sur la santé des générations nouvelles. » Mais ce n'est pas aujourd'hui le point; et tout ce que j'invite ici le lecteur à chercher avec moi, c'est la raison profonde, la raison secrète et comme inconsciente, ou à peine et confusément entrevue, de cet engouement pour « l'athlétisme ». Il n'en trouvera pas d'autre que le vague espoir d'améliorer la qualité de la race. « Plus le corps est faible, a dit quelque part Rousseau, plus il commande; plus il est fort, et plus il obéit. » Je n'en crois absolument rien! Des sens exigeans, et comme « surnourris », sont moins faciles à dominer que des sens paresseux et comme « spiritualisés ». Quel rapport encore y a-t-il entre le nombre de livres ou de *pounds* que l'on pèse, et la finesse ou la force de l'intelligence? Mais ce qui est vrai, c'est que les enfans vigoureux deviennent des hommes robustes, et les hommes robustes engendrent des enfans vigoureux. Une race répare ainsi les pertes que le vice ou la maladie lui font subir par ailleurs. Elle se maintient, comme l'on dit. Elle entretient cette santé du corps qui est comme la base physique de son « indice » intellectuel, s'il n'en est pas la mesure. Elle soutient, en deux mots, son personnage historique. Qu'est-ce à dire, sinon que le développement de l'éducation physique n'a pas du tout pour objet le plaisir, ni même l'intérêt de la génération présente, mais celui de la génération future? On n'en méconnaît point les dangers, ou même les ridicules. Mais on estime, et à bon droit, que ni ridicules ni dangers n'en sauraient balancer l'intérêt supérieur, patriotique, national, humain même; ou, en d'autres termes encore, on estime que le premier intérêt de la communauté française étant de durer et de se continuer comme telle, il n'y a pas lieu de s'arrêter à des inconvéniens *individuels* que compensent des gains *sociaux*.

Considérons maintenant une autre forme, ou une autre « idée »

de l'éducation, la plus opposée qu'il se puisse à la précédente, et admettons que l'objet en soit de former des « gens du monde ». Quoique Fronsac et Lauzun soient morts, il ne manque pas d'esprits un peu superficiels pour qui le tout de l'éducation ne consiste, on le sait, que dans la politesse des mœurs, l'élégance des manières, et la courtoisie du langage. Quelques mères, beaucoup de mères, de bonnes mères, n'y voient guère autre chose, et elles croient avoir assez rempli leur tâche quand elles ont fait de leur fils « un homme bien élevé. » Allez au fond de cette idée de l'éducation : qu'y trouverez-vous? Quelque chose de parfaitement analogue à ce que nous avons trouvé dans l'idée de l'éducation par « l' athlétisme. » Oh! assurément, il y a des différences, et je ne sais pourquoi j'imagine que Milon de Crotone devait être un homme « assez mal élevé. » Peu de boxeurs se sont acquis dans l'histoire une réputation de « gentleman » accompli. Mais quand la courtoisie du langage, la politesse des mœurs, l'élégance des manières, ne seraient pas, elles aussi, comme la vigueur du corps, des qualités de race, utiles, précieuses, nécessaires à entretenir; — quand elles ne nous serviraient pas à nous donner les uns aux autres l'illusion de ce que nous devrions être en réalité; — quand cette politesse, en passant de leurs manières dans les œuvres de nos écrivains, n'aurait pas contribué pour sa part à la fortune universelle de notre littérature française; — il resterait toujours qu'un « homme bien élevé » c'est celui qui se gêne ou qui se contraint pour les autres. L'idée de quelque contrainte fait donc encore ici partie de la notion même de l'éducation. En ce sens, « élever » quelqu'un, c'est l'habituer à réprimer ceux de ses mouvemens, à retenir celles de ses paroles, à garder pour lui ceux de ses sentimens qui pourraient contrarier, effaroucher, ou blesser les autres. Un intérêt général, qui est ici l'intérêt du « monde », est donc reconnu comme supérieur à celui de l'individu, comme assez important pour que chacun de nous y subordonne, y soumette, y plie sa « nature; » et nous aboutissons à la même formule : contrainte *individuelle* en vue d'un gain *social*.

Ai-je besoin d'insister et de multiplier les exemples? Former un « citoyen » ou former un « soldat », — je dis bien les former, et non pas les dresser, — c'est leur apprendre l'art de subordonner quelque chose d'eux-mêmes et de leurs « droits naturels » aux intérêts ou aux droits de la communauté. Pas d' « armée »; pas de « patrie »; pas de « société » sans cela! Mais c'est aussi pourquoi, tout le reste n'étant que secondaire et comme accidentel, nous pouvons dire avec assurance que l'objet fixe de l'éducation est de substituer en tout homme le pouvoir agissant des « mobiles so-

ciaux » à l'impulsion native, — et toujours assez énergique, — des « mobiles individuels ». On peut d'ailleurs discuter la nature et l'étendue des droits de la société, ou de la patrie même. On peut discuter la question de savoir si, n'existant qu'en elles et que pour elles, nous ne devons donc vivre aussi que pour elles. On peut se demander s'il est vrai que nous leur appartenions avant de nous appartenir. Et ce sont de graves problèmes, que nous nous garderons bien de trancher comme à la volée. Mais il n'en est pas moins certain qu'en tout temps, sous toutes les latitudes, ce sont bien les intérêts permanens de la patrie ou de la société qui déterminent ou qui règlent, et qui doivent régler la matière de l'éducation publique. La patrie et la société ont le droit de nous « élever » pour elles; ou plutôt elles y sont obligées, puisqu'elles ne peuvent subsister qu'à cette condition.

Il en résulte premièrement qu'entre l'éducation et l'instruction, s'il y a d'ailleurs de nombreux rapports, ces rapports n'ont rien de constant ni surtout de nécessaire. L'optimiste le plus déterminé que je connaisse au monde, — c'est l'excellent sir John Lubbock, l'auteur du *Bonheur de vivre*, — communiquait, l'année dernière, au Congrès de sociologie je ne sais quelle statistique d'où il semblait ressortir que « le progrès de l'éducation et celui de la moralité allaient de pair en Angleterre. » Heureuse Angleterre! dirons-nous donc, et surtout heureux accident! car la statistique n'a rien découvert de semblable ni en France ni nulle part ailleurs, en Allemagne ou en Amérique. Là, au contraire, nous voyons que de grands ignorans, qui ne savent ni l'antiquité ni les sciences, ni les langues, ni même l'orthographe, n'en sont pas moins de fort honnêtes gens. Inversement, nous constatons que toute leur instruction n'a pas préservé quelques malheureux des pires défaillances, et ni brevets, ni diplômes ne les ont empêchés de succomber aux plus vulgaires tentations. Un pessimiste ajouterait-il qu'en plus d'une occasion le criminel ne s'est servi de son instruction que comme d'un moyen plus facile ou plus sûr de commettre son crime? Il le pourrait, au moins! et je m'empresse aussitôt de dire que cela ne prouve rien ni contre l'instruction, ni contre l'utilité de la répandre, et de l'étendre, mais cela semble prouver qu'elle n'a que des rapports lointains ou irréguliers avec l'éducation; — et ce n'est pas une petite affaire que de les régulariser.

C'est qu'aussi bien l'instruction, telle que nous la comprenons de nos jours, n'a plus du tout pour objet la culture désintéressée ni, comme on disait jadis, l'enrichissement ou l'ornement de l'esprit, mais la seule utilité de celui qui s'instruit. On n'étudie

plus le latin « pour le savoir », mais pour passer des examens, ou quelquefois « pour l'enseigner », ce qui n'est, après tout, qu'une manière de s'en servir. Supposé qu'il ne servît plus à rien d'immédiat, d'effectif et de pratique, on ne l'étudierait plus. Reportez-vous, là-dessus, au livre célèbre de Raoul Frary : *La Question du latin;* et mesurez, depuis dix ans, ce que nous avons fait de progrès en ce sens (1). Pareillement, et de quelque illusion que l'on se flatte soi-même, on n'étudie pas la physique ou la chimie pour le plaisir philosophique de connaître « les secrets de la nature, » mais uniquement pour s'en faire un moyen d'existence, et, s'il se peut, une supériorité dans la lutte pour la vie. C'est comme si nous disions que, de toutes les obligations que la société nous impose, l'instruction n'en reconnaît qu'une, qui est celle d'être chacun les artisans de notre propre fortune. Son idéal est de nous procurer des moyens de parvenir. S'il y en a de plus prompts ou de plus sûrs que d'autres, son unique souci n'est que de les substituer aux anciens. Et je ne l'en blâme ni ne l'en loue, pour le moment; mais je constate; et je dis que tout ce que l'on fait, tout ce que l'on pourra faire *pour* l'instruction ainsi comprise, on le fera *contre* l'éducation.

Car ce que l'on développe d'abord ainsi, c'est l'esprit d'individualisme; et, la considération du succès dominant toutes les autres, il ne saurait plus être question de rien sacrifier. Un moraliste a dit qu' « il ne fallait pas arranger pour soi seul les affaires de sa vie! » Quelle erreur était la sienne! Il raisonnait, en vérité, comme si chacun de nous n'était pas pour soi le centre du monde, et que sa principale affaire ne fût pas de développer « toutes les puissances de son être! » N'en avons-nous pas le droit, puisque nous les trouvons en nous, ces puissances, et qu'apparemment la nature ne les y a pas mises en vain? Nous en avons même le devoir, puisque la seule chose qui importe, c'est de faire son chemin ou, pour parler plus exactement, sa « trouée » dans le monde. Et qui sait, — ajoute-t-on, — qui sait si, de tous les services que les autres attendent de nous, celui-ci n'est pas justement le plus grand que nous leur puissions rendre? Quand il lui ferait produire des millions pour lui-même, une découverte scientifique finit toujours par profiter à l'humanité tout entière autant ou plus qu'à son inventeur, et pareillement, le surcroît de valeur que nous nous donnons à nous-mêmes finit par devenir un gain pour toute la société! Tandis qu'ils ne songent, l'un qu'à faire fortune et l'autre qu'aux intérêts de son amour-

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 décembre 1885 : *La Question du latin.*

propre, ou de « sa gloire », les opérations de l'industriel enrichissent, et les œuvres de l'artiste honorent tout un pays! Songeons donc à nous d'abord, et aux autres ensuite. Est-ce qu'en effet les autres se gênent ou se contraignent pour nous? est-ce qu'ils n'usent pas contre nous de tous leurs avantages? est-ce que ce ne serait pas une duperie que de ne pas les imiter? Il faut l'avouer: telles sont bien les leçons qui se dégagent de tous nos programmes, de toutes nos méthodes. La culture intensive du Moi en fait le premier et le dernier mot. Nos programmes d'instruction ne visent qu'à nous rendre chacun le plus fort ou le plus habile au jeu de la concurrence vitale. C'est exactement le contraire de ce que se proposait l'éducation; — et si son objet était de substituer, comme nous l'avons dit, le pouvoir des mobiles sociaux sur les mobiles individuels; tout au rebours, l'instruction, telle qu'on la donne, ne semble avoir pour but que d'assurer la victoire des mobiles individuels sur les mobiles sociaux.

D'un autre côté, si l'objet de l'éducation était aussi de mettre parmi les hommes, en les obligeant à des concessions réciproques, une apparence au moins de paix et de concorde, qui ne voit que, telle qu'on la donne, l'instruction ne saurait aboutir qu'à favoriser un esprit de contention et de lutte? « Que faire dans cette foule d'hommes à chacun desquels on a dit dès l'enfance: Sois le premier! » Ainsi s'exclame quelque part Bernardin de Saint-Pierre, et il y a bien quelque vérité dans ce cri. L'émulation a-t-elle d'ailleurs produit de si mauvais effets dans nos collèges? et si l'on supprimait demain le *Concours général*, est-on bien sûr que les choses en iraient beaucoup mieux? Si les hommes sont de « grands enfans », les enfans sont de « petits hommes », et nous avons besoin de hochets à tout âge. Aussi, ce qui me paraît beaucoup plus dangereux, est-ce d'avoir organisé l'instruction de telle sorte que la vie même y soit présentée comme un perpétuel combat de chacun contre tous. La faute en est-elle à Darwin? C'est ce que je n'examine point aujourd'hui, me réservant de traiter à son tour cette question de la moralité de la doctrine évolutive. Mais, en attendant, si le conseil que l'on donne le plus fréquemment à la jeunesse est celui de « faire son chemin; » — si, ce que l'on efface tous les jours de nos anciens programmes d'instruction, ce sont toutes les matières dont l'utilité n'a pas quelque chose d'évident, ou plutôt de *tangible;* — si nous habituons enfin nos élèves à considérer l'instruction comme une arme enchantée dont la possession leur garantirait la certitude de la victoire, ne nous étonnons pas qu'à mesure que la part de l'instruction augmente, celle de l'éducation diminue. Telles, en effet,

que nous venons d'essayer de les définir, il est clair que l'éducation et l'instruction non seulement n'ont plus de rapports entre elles, mais elles sont devenues la sourde et dangereuse contradiction l'une de l'autre. Tandis que l'éducation continuait, par un reste d'ancienne habitude, de tendre au progrès pacifique de l'institution sociale, au contraire, l'instruction ne tendait, de toutes les manières, qu'au progrès de l'individualisme. Bien loin de s'aider ou de se soutenir comme autrefois, elles se séparaient tous les jours plus profondément l'une de l'autre ; le fossé se creusait entre elles ; et, si nous écoutons les plaintes ou les avertissemens qui se font entendre de toutes parts, nous en sommes venus au point que l'on désespère aujourd'hui de les réunir.

Ce n'est pas une raison de ne pas l'essayer. *Sublata causa, tollitur effectus*, dit un ancien adage : quand on connaît la cause du mal, c'est une chance au moins que l'on a d'en trouver le remède ; et Claude Bernard a fondé là-dessus toute la « médecine expérimentale. » Sachant comment s'est opéré le divorce actuel de l'éducation et de l'instruction, nous avons dans cette connaissance même quelque moyen de les rapprocher, sinon encore de les réunir. Puisqu'on avoue que « la qualité de l'instruction ne s'accroît pas avec la quantité », comme aussi que « l'instruction ni n'implique ni ne contient l'éducation, » c'est d'ailleurs un grand point de gagné. Pour en gagner deux ou trois autres, il nous faut préciser encore davantage, et dire maintenant quelles causes plus particulières ont, de notre temps, aggravé ou accéléré les effets de la cause plus générale que nous venons de mettre en évidence.

II

« Je n'exagère pas en affirmant qu'il n'y a pas un de nos économistes du XVIIIe siècle qui n'ait fait dans quelque partie de ses écrits l'éloge de la Chine... Ce gouvernement imbécile et barbare... leur semble le modèle le plus parfait que puissent copier toutes les nations du monde... Ils se sentent émus et comme ravis à la vue d'un pays dont le souverain absolu, mais exempt de préjugés, laboure une fois l'an la terre de ses propres mains..., *où toutes les places sont obtenues dans des concours...* qui n'a pour religion qu'une philosophie, et pour aristocratie que des lettrés. » C'est Tocqueville qui s'exprime ainsi dans un des plus curieux et des plus pénétrans chapitres de son *Ancien Régime*. Otez le « souverain absolu », — ou, si vous le voulez, appelez-le du nom de « suffrage universel », — n'est-ce pas encore aujourd'hui

l'idéal de quelques-uns d'entre nous ? et quels cris ne pousserions-nous pas, tous ensemble peut-être, s'il était question non pas même d'abolir, mais de modifier un peu profondément le régime des concours ! Le concours est en France le palladium de l'égalité. Comme les Chinois, nous avons mis le concours à l'entrée de toutes les carrières publiques, ou de presque toutes, — en attendant que l'on nomme les députés eux-mêmes ou les ministres au concours, — et, parmi les « conquêtes de 1789 », je n'en vois guère à laquelle nous tenions tous, plus et plus fermement qu'au concours, comme les Chinois. Les plus téméraires de nos réformateurs, ceux qui ont le plus médit des « examens » en général et du « baccalauréat » en particulier, qui n'est pas un concours, semblent avoir tous respecté le principe du concours; et je ne dis pas qu'il aient eu tort d'agir ainsi, par politique, pour ne pas demander trop de choses à la fois, et parce que l'idée même du concours est devenue comme inséparable de la notion même de la démocratie; mais il faut cependant savoir que, si quelque cause plus particulière a nui chez nous au progrès de l'éducation, c'est assurément et en premier lieu la superstition ou l'idolâtrie du concours.

Ce n'est pas seulement qu'elle entretienne chez la jeunesse une fièvre ou, pour mieux dire, une fureur d'émulation dont on a maintes fois signalé les déplorables conséquences. Tout le monde sait, — nous le faisions tout à l'heure observer, — que, de dix-huit à vingt-cinq ans, les jeunes Français ne travaillent qu'à s'éliminer les uns les autres du champ de la « lutte pour la vie; » et tant pis pour les traînards ou les retardataires ! Mais, comme le concours n'a lieu qu'entre des intelligences, il ne fait donc connaître aussi que la valeur intellectuelle des concurrens ; et voilà ce qu'il y a de grave. Car, en mettant les choses au mieux, et en supposant que le succès ne soit pas un effet, — comme après tout on l'a vu quelquefois, — du hasard ou de la fortune, le vainqueur du concours est donc « plus intelligent » que les vaincus : en est-il pour cela « plus moral? » Il a l'intelligence plus ouverte ou plus vive, et la mémoire plus tenace, ou la parole plus facile : en a-t-il pour cela le caractère mieux trempé ? C'est ce que ses « compositions » ne sauraient nous apprendre, ni même son « oral ». Nous avons constaté qu'il avait quelque teinture d'histoire ou de physique : nous ne savons pas s'il a quelque idée de la justice ou de la charité. Le volume du tronc de cône ou la préparation du phosphore n'ont plus de mystères pour lui : nous ignorons s'il a jamais entendu parler de dévoûment ou d'abnégation. Disons enfin le mot, il a de l'instruction : de quelle manière et pour quelle fin en usera-t-il?

Ne craignons pas de le répéter : si c'est là ce qu'il y a de grave, c'est justement aussi ce que favorise le principe du concours. Grâce au concours, on a poussé très loin l'instruction dans tous les genres, mais l'éducation manque de sanction immédiate et pratique. Ayez-en ou n'en ayez pas, c'est exactement la même chose, puisque la valeur morale ne comporte ni cotes ni coefficiens. Pas plus que l'examinateur, le professeur n'a donc à s'en soucier. Qui voulez-vous alors qui s'en soucie ? Ce ne sera même pas la famille, — dont la bonne volonté redouterait d'entraver la préparation du concours, — et quand elle a réussi à « caser » son enfant, elle s'en remet à la vie de lui apprendre à vivre.

Il ne sera certainement pas facile d'atténuer les dangers des concours! mais peut-être eût-on pu ne pas les aggraver à plaisir, et c'est ce qu'on a fait en augmentant, en surchargeant, en alourdissant les programmes à l'infini. La faute en est, dit-on, aux circonstances, plus fortes que les bonnes volontés; aux progrès mêmes de l'instruction; aux exigences des services publics; à la nécessité, — qu'on n'avoue pas, mais qu'on subit, — de diminuer le nombre des candidats, en les décourageant. Quoi donc ! céderons-nous toujours aux circonstances, et n'essaierons-nous pas de lutter au moins contre elles, sinon de les vaincre et de les dominer? L'art de la politique et celui de l'administration se réduiraient à trop peu de chose s'ils ne consistaient que dans une espèce de résignation musulmane aux circonstances! Toute une partie du gouvernement n'a pas d'autre ni de plus important objet que de leur résister, ou de les diriger, ou de se les adapter au lieu de s'adapter à elles. Si nos programmes sont trop chargés, vainement donc nous répétera-t-on, avec des regrets ou des sanglots dans la voix, qu'on n'y saurait que faire; et il faut qu'on les allège. Les intérêts de l'instruction ne sont pas ici seuls en cause; il y en a de non moins importans dont il faut aussi qu'on tienne compte; et c'est ce qui m'amène à parler de ce que l'on a fait pour l'instruction aux dépens encore de l'éducation, en organisant jadis le Conseil supérieur actuel de l'Instruction publique.

Dans l'ancien Conseil, — celui de 1850 et de 1873, — des magistrats, des militaires, des conseillers d'État « en service ordinaire », des administrateurs, des évêques, des pasteurs siégeaient aux côtés des représentans naturels de l'instruction publique. C'était comme si l'on eût dit qu'avant d'être une question « professionnelle » la question de l'instruction publique était une question « sociale ». Et qui de nous, en effet, pourrait s'en désintéresser? De quelque manière que l'on définisse l'école ou le collège, nous avons tous le droit, nous avons l'obligation de nous

inquiéter pour quelle fin, dans quel esprit, et comment on les organise. Il ne saurait être indifférent à personne de connaître au juste ce que l'on y enseigne, pour quelles raisons, et quelles en peuvent être les suites. C'est ce que je tâcherais de montrer, si je ne l'avais fait il y a tantôt quinze ans, et puis, et surtout si l'on ne l'avait fait ailleurs, et bien plus éloquemment que je ne le saurais faire. « Pour préparer les jeunes gens aux épreuves de la vie, — disait le duc de Broglie à la tribune du Sénat, dans la séance du 24 janvier 1880, — vous croyez que vous n'avez rien à apprendre de ceux qui ont traversé ces épreuves et les ont victorieusement surmontées? Vous croyez que, pour former les vertus militaires du soldat, vous n'avez rien à apprendre du général qui a gagné ses grades sur les champs de bataille? Vous croyez que, pour former l'intégrité du juge, vous n'avez rien à apprendre du magistrat qui a blanchi sous le harnais? Vous croyez que, pour former la probité du commerçant, vous n'avez rien à apprendre de celui qui a conquis à la fois la fortune, le crédit, et la considération par le travail? » Et ailleurs : « Mais ce n'est pas tout, et il ne faut pas songer uniquement aux connaissances qui sont nécessaires pour les diverses professions. Il y a encore et surtout les vertus, les qualités morales qui sont nécessaires aussi dans chacune de ces professions... Puis il y a aussi les qualités et les vertus générales qui conviennent à tous les états et à toutes les professions; il y a à former le caractère, l'énergie de la volonté, le sentiment du devoir; à inspirer l'esprit de dévouement et d'abnégation, de sacrifice et de travail. Il y a à la fois une éducation professionnelle et générale que vous devez donner à la jeunesse, — et auprès desquelles l'instruction, quelque importance qu'elle ait, et que nous lui reconnaissions, n'est pourtant qu'une considération secondaire et inférieure. » M'accusera-t-on de médire du Conseil supérieur de l'Instruction publique, si j'ose avancer que les professeurs qui le composent, et parmi lesquels il y en a d'éminens, n'ont pas toujours ainsi compris leur rôle, ni peut-être ne pouvaient ainsi le comprendre? Le Conseil actuel n'est formé que de représentans de l'instruction publique; tous et naturellement beaucoup plus soucieux des intérêts de l'instruction que des questions « sociales ». S'ils peuvent avoir des clartés de tout, ils n'ont de compétence indiscutable que comme professeurs; et, rien de mieux, s'il ne s'agissait que de former des professeurs; mais quoi! c'est du régime entier de notre éducation nationale qu'ils décident.

Or les professeurs, qui ont beaucoup de qualités, ne laissent pas d'avoir aussi quelques défauts, dont le principal n'est certes

pas d'aimer passionnément l'objet de leurs études, — c'est au contraire là leur grande vertu, — mais ils lui attribuent de surcroît une vertu moralisatrice. Je me prendrai bravement pour exemple. Si j'avais l'honneur de faire actuellement partie du Conseil supérieur de l'Instruction publique, je sens très bien que j'y plaiderais la cause de l'histoire de la littérature,... et de l'évolution des genres. Je ne pourrais m'empêcher de réclamer pour elles une large place dans les programmes; et, en y songeant, j'ai quelque idée qu'on me l'accorderait, si je consentais de mon côté à augmenter celle de la physique ou de la chimie. Je soutiendrais qu'il n'y a pas d'instruction complète sans un peu d'histoire naturelle; et, comme on ne saurait parfaitement connaître Corneille sans avoir lu La Calprenède, je demanderais l'inscription de *Cassandre* au programme. Que répondrais-je, après cela, si l'on me proposait d'y inscrire un peu de droit grec ou de chimie organique? C'est bien ainsi que, d'année en année, nos programmes se sont allongés, alourdis, compliqués. L'historien plaidait la cause de l'histoire; le jurisconsulte ou le médecin celle du droit ou de la médecine; ils la gagnaient; — et finalement tout le monde y perdait. C'est pourquoi je suis convaincu que, si le Conseil supérieur de l'Instruction publique était autrement composé, je veux bien qu'il ne le fût pas d'hommes plus « compétens », mais il le serait de plusieurs sortes d'hommes, et l'instruction n'en irait pas plus mal, mais l'éducation en irait beaucoup mieux.

Et si le caractère de l'instruction était moins « utilitaire » ou moins « professionnel », croyez-vous par hasard que l'éducation y perdît? Vous rappelez-vous les *Temps difficiles*, de Dickens, et le personnage de Thomas Gradgrind? « Thomas Gradgrind, monsieur, l'homme des faits, l'homme des réalités, l'homme qui procède d'après le principe : deux et deux font quatre, et rien de plus, et qu'aucun raisonnement n'amènera jamais à concéder une fraction en sus! Thomas Gradgrind, monsieur, avec une règle et des balances, et une table de multiplication dans la poche, monsieur, toujours prêt à mesurer ou à poser le premier colis humain venu, et à vous en donner exactement la jauge... En toutes choses vous devez vous laisser guider et gouverner par les faits. Vous ne marchez pas en fait sur des fleurs : donc on ne saurait vous permettre de les fouler aux pieds sur un tapis. Vous ne voyez pas que les oiseaux ou les papillons des pays lointains viennent se percher sur vos assiettes : donc on ne saurait vous permettre de peindre sur vos faïences des papillons ou des oiseaux étrangers. Vous ne rencontrez jamais un quadrupède se promenant du haut en bas d'un mur, donc vous ne devez pas représenter des qua-

drupèdes sur vos murs. » Il m'a toujours semblé que, dans leur forme humoristique, et même un peu caricaturale, ces propos de Thomas Gradgrind exprimaient et raillaient assez heureusement quelques-uns des moindres dangers d'une instruction uniquement utilitaire et professionnelle. De quelque manière qu'elle puisse être donnée, l'instruction professionnelle aura toujours contre elle d'être essentiellement particulière, et en conséquence de n'être pas... générale, ou vraiment humaine, comme on disait jadis : *humaniores litteræ!*

N'aurais-je pas beau jeu de faire à cette occasion la brève apologie des idées générales, et de répondre à tant de bons plaisans qui n'ont l'air ni d'en soupçonner la véritable origine, ni de savoir quelle en est la valeur dans l'éducation? Ils les confondent avec les idées vagues ou banales; et ils ne voient pas que tous, tant que nous sommes, c'est par elles seulement, c'est par les idées générales que nous sortons de nous-mêmes; que nous nous dégageons de notre spécialité professionnelle; que nous nous élevons au-dessus de notre condition d'un jour. C'est grâce à elles que nos idées particulières, — celles que nous tenons de notre hérédité, celles que nous tirons de notre expérience, — réussissent à s'ordonner, et comme à s'organiser en une vivante conception de notre temps, de l'homme, et du monde. C'est à elles que nous devons, selon la vive et spirituelle expression de Pascal, de ne pas nous prendre les uns les autres pour des « propositions » ou des théorèmes de géométrie. C'est par elles que nous communiquons les uns avec les autres, et en ce sens il faut convenir qu'elles sont le lien de la société. Nos idées particulières nous divisent; nos idées générales nous rapprochent et nous réunissent. N'est-ce pas assez dire quelle en est l'importance dans l'éducation, si même l'éducation ne consiste pour une grande part à opérer la transformation de nos idées particulières en idées générales? Car nos idées particulières, c'est nous, c'est ce qu'il y a de plus individuel et, par conséquent, de plus excentrique en nous; mais nos idées générales, c'est ce qu'il y a de vraiment humain en nous, et, par conséquent, c'est en nous ce qu'il y a de vraiment social.

On ne saurait donc trop mettre nos éducateurs en garde contre les dangers de l'instruction « professionnelle »; ou du moins, on ne saurait trop leur conseiller, pour la donner, d'attendre que l'éducation générale de l'enfant ou du jeune homme soit faite. « Spécialiser » l'enfant de trop bonne heure, c'est le priver, eussent dit les anciens, « de la moitié de son âme; » et nous dirons, nous, que, — sans qu'il s'en doute, sans que les familles ou les maîtres

s'en aperçoivent peut-être, — c'est l'enfermer dans sa condition. Nous lui procurons les moyens de s'élever jusqu'à un certain degré de l'échelle sociale, et puis, nous ne les lui retirons pas, non, ce serait trop dire, mais, avec notre instruction professionnelle, nous arrêtons brusquement l'essor de son ambition. Nous le parquons dans un métier. Nous le marquons pour être ajusteur ou mécanicien. Nous le dressons, nous ne le formons pas. Nous sacrifions à un avantage apparent, et combien passager! comme celui d'abréger le temps de l'instruction, les vrais intérêts du jeune homme lui-même et ceux de la société... Ne le verrons-nous pas enfin? et que, si l'instruction est assurément un bienfait, ce ne peut être que dans la mesure où l'éducation la précède, la soutient en quelque manière, et la préserve contre ses propres excès?

III

Quel remède à ces maux? et comment nous y prendrons-nous « pour rendre une âme à l'école, » — c'est depuis quelque temps l'expression à la mode, — ou seulement, et comme on l'a dit avec moins d'emphase, « pour faire du collège un lieu d'enseignement moral? » J'ai des raisons, qu'on vient de voir, de joindre ensemble ici ce qui regarde le collège et ce qui regarde l'école. Conseillerons-nous aux maîtres d'*hypnotiser* l'élève indocile? Il y en a qui l'ont fait! Ou bien encore imiterons-nous un haut fonctionnaire de l'instruction publique? C'est très sérieusement qu'il proposait, l'année dernière, à une assemblée réunie tout exprès de chercher avec lui sous quel pseudonyme on pourrait réintroduire « le nommé Dieu » dans les écoles; et, comme il craignait sans doute que quelque conseiller municipal ou quelque député n'éventât l'artifice, il demandait que ce pseudonyme, assez transparent pour les enfans, ne le fût pas pour M. Camille Pelletan ou pour M. Lavy. La discussion fut longue : les plus timides hasardèrent l'*Idéal* ou l'*Au-delà;* de plus hardis, ou de plus naïfs, proposèrent *le Père;* et finalement on se sépara sans avoir rien décidé... Je crois rêver moi-même en écrivant ces choses, et nous préserve l'*Idéal* ou l'*Au-delà* d'un semblable remède! C'est par la grande porte qu'il faut que Dieu rentre dans les écoles, et si quelqu'un croit aujourd'hui ne pouvoir plus s'en passer, il faut qu'il nous le dise, — et qu'on le sache!

D'autres moyens, plus francs, seraient peut-être aussi d'une application plus facile, mais surtout plus prochaine; et, par exemple, puisque ce sont les mères qui forment les enfans, on pourrait

essayer de refaire l'éducation de la femme. Nous ne sommes pas ici les ennemis des lycées de jeunes filles, ni, généralement, de tout ce que l'on a fait, depuis une vingtaine d'années, pour améliorer la condition de la femme, en lui donnant les moyens de se suffire à elle-même. Aussi bien nous souvenons-nous d'avoir jadis défendu les « précieuses » contre les plaisanteries des moliéristes endurcis, et nous convenons volontiers que, si les « pédantes » sont insupportables, les sottes n'en sont pas pour cela d'un plus agréable commerce. Mais, puisque les femmes doivent être un jour des mères, et que, comme on l'a dit fortement, « la nature ne fait jamais une mère qu'elle ne fasse en même temps une nourrice, » nous devons, nous, toujours nous souvenir que le mot de « nourriture » a longtemps été synonyme d'éducation, — et je crains que nos programmes ne l'aient quelquefois oublié. Je voudrais me tromper, et que l'on me montrât clairement mon erreur! Mais les programmes de nos lycées de jeunes filles diffèrent-ils assez des programmes de nos lycées de garçons? On y enseigne presque les mêmes matières, et sans doute avec les mêmes méthodes. Garçons et filles, ce sont de même, ou à peu près, les mêmes examens qu'ils passent, et devant les mêmes juges. Si cependant il n'est rien dont on fasse plus de plaintes que de l'ennuyeuse uniformité qui gouverne notre système entier d'instruction publique, ne pourrait-on pas commencer par diversifier un peu ce que les programmes des lycées de jeunes filles ont de trop semblable encore à ceux des lycées de garçons? et que risquerait-on d'en tenter l'entreprise? Je ne doute pas qu'elle n'eût d'heureux résultats, si le principe en était qu'à titre de mères les femmes sont avant tout les éducatrices de la génération future. C'est aussi bien le principe de toutes les faveurs dont nous voyons que les lois ont comme entouré le mariage; et ainsi les vrais intérêts, les intérêts essentiels de la femme comme femme, se trouveraient concorder avec ceux de la société. Quand on voudra vraiment « réformer » nos lycées de garçons, il faudra commencer par « réformer » nos lycées de jeunes filles.

C'est alors seulement qu'on examinera s'il y a lieu de supprimer les internats; et, pour quelques inconvéniens qu'ils présentent ou quelques dangers même, peut-être alors s'apercevra-t-on qu'ils ne laissent pas d'avoir quelques avantages. Je n'en retiendrai qu'un. Dans une société comme la nôtre, où tant de souvenirs du passé se mêlent, pour les contrarier, aux exigences de la démocratie future, les internats sont peut-être la meilleure école d'égalité qu'il y ait. C'est ce qui justifie la Révolution et l'Empire de les avoir organisés. Ce que les grandes guerres du commencement de

ce siècle ont fait pour fondre ensemble, dans une indivisible unité, l'ancienne France et la nouvelle, nos internats l'ont fait à leur manière, depuis quatre-vingts ans, et ils le font encore tous les jours. Ils atténuent les différences que le hasard de la naissance et celui de la fortune ont pu mettre entre les hommes. Ils apprennent à l'enfant que sa puissance ou son « caprice » ne sont pas la mesure de ses droits. Ils usent, pour ainsi parler, les aspérités naturelles des caractères. Ils impriment profondément en nous la marque de l'esprit national. Et quand après cela j'entends qu'on leur reproche ce qu'ils ont de trop militaire, — et qui n'est qu'une affaire de tuniques et de tambours, — pourquoi ne souhaiterais-je pas que le reproche fût en effet mérité? Si nous faisions vraiment au collège l'apprentissage des vertus morales du soldat, quel mal y verrait-on? Nous ne formerons jamais trop tôt les hommes à la discipline et à l'abnégation. Et si c'est là, si ce pourrait être l'un des grands bienfaits de l'internat, cette seule raison me suffirait pour en combattre la suppression. Voyons les choses comme elles sont : les dangers de l'internat ne sont pas plus grands que ceux du « militarisme »; — et, cependant, nous faut-il des armées?

La question en soulève une autre, — qui est celle des « maîtres d'études, » — et à laquelle, si l'on était sage, on n'attacherait pas moins d'importance en matière d'éducation qu'on n'en accorde en matière d'organisation militaire à la « question des sous-officiers. » Je veux dire par là qu'au lycée comme au régiment, ce qu'il est presque le plus nécessaire, — mais aussi le plus difficile d'assurer, — c'est le recrutement, la valeur, et la solidité des « cadres ». Qui des deux est le plus rare, d'un bon adjudant ou d'un brillant officier? Je n'ose en décider. Mais un excellent maître d'études est sans aucun doute plus difficile à rencontrer qu'un brillant professeur. C'est que le professeur, après tout, pour briller, n'a tout uniment qu'à courir sa carrière : il n'a qu'à se développer dans le sens de ses aptitudes. Rien de tel que d'aimer passionnément l'histoire pour la bien apprendre, et, par suite, pour l'enseigner d'une manière qui passionne à son tour! Au contraire, ce que nous demandons aux maîtres d'études n'est rien de moins que l'une des formes les plus pénibles du dévouement et de l'abnégation. Il faudrait le savoir et les traiter en conséquence. « Voulez-vous de bons cadres, — écrivait-on ici même il y a quinze ou seize ans, — élevez-les à la hauteur d'une institution, sachez y intéresser l'opinion publique. Surtout, grandissez vos sous-officiers devant le public, devant l'armée, et devant eux-mêmes. » C'est précisément ce que nous dirons des maîtres d'études. Eux

non plus, leur situation n'est ce qu'elle devrait être ni à leurs propres yeux, ni dans l'Université, ni surtout devant le public. Quoi qu'on ait fait pour eux, on ne les considère pas comme une « institution », mais comme un expédient, — dont encore on serait bien aise de pouvoir se passer. L'administration ne semble avoir senti ni ce que pourrait être la grandeur de leur rôle, ni quelle en est l'importance actuelle. Eux-mêmes ne voient dans leurs fonctions qu'un moyen d'en sortir, et ils ont bien raison, s'il n'y en a guère de plus ingrates. Mais il en pourrait être autrement, et que faudrait-il pour cela ? Que l'on comprît, que l'on aidât, que l'on provoquât l'influence de tous les momens qu'ils exerceront sur les enfans, — quand on le voudra.

Et nous nous occuperons enfin des professeurs, qu'à la vérité nous n'accablerons point des lourds écrits de Basedow ou des exemples de Pestalozzi; dont nous ne ferons point des pédagogues ni des « philanthropinistes; » mais à qui nous nous contenterons de rappeler que, si l'on est — comment dirai-je? propriétaire ou clubman, — on n'est pas professeur pour soi. Nous leur dirons que leur « métier » n'est pas un « métier » comme un autre, mais qu'ils ont contracté, rien qu'en le choisissant, un engagement de conscience, auquel donc ils ne sauraient manquer sans une espèce de forfaiture. Nous ajouterons qu'ayant pris vraiment charge d'âmes, on ne leur demande point de se transformer en prédicateurs perpétuels de morale, mais ils n'oublieront jamais ce que la moindre de leurs paroles peut remuer de fâcheux dans l'esprit de leurs élèves. Comme d'ailleurs ce n'est pas à propos du carré de l'hypoténuse ou de la formation des doublets dans la langue française, qu'ils auront lieu d'appliquer ces conseils, nous essaierons de rendre à l'éducation littéraire quelque chose au moins de son ancien prestige. Et si l'on se récrie sur ce mot, si l'on nous accuse de vouloir former des « rhéteurs » et des « beaux esprits », nous nous moquerons des clameurs; nous prendrons nous-même l'offensive; et nous répondrons en montrant quelques-uns des dangers d'une éducation purement « scientifique ».

Ils sont nombreux et ils sont graves.

Qui donc reprochait à Auguste Comte de n'avoir jamais connu ni seulement entrevu « l'infinie variété de ce fond multiple, fuyant, capricieux et insaisissable qui est la nature humaine? » C'est Ernest Renan. Il ajoutait encore : « M. Comte croit bien comme nous qu'un jour la science donnera un symbole à l'humanité; *mais la science qu'il a en vue est celle des Descartes, des Galilée, des Newton...* L'Évangile, la poésie, n'auraient plus ce

jour-là rien à faire. » Il disait aussi : « M. Comte croit *que l'humanité se nourrit exclusivement de science*, que dis-je? de petits bouts de phrase comme les théorèmes de géométrie, de formules arides! » Et je sais bien que Renan n'était pas un savant, ni même un esprit scientifique. Si je l'avais pu croire, ses meilleurs amis, ses plus sûrs confidens se seraient chargés de me détromper! Ainsi tombent nos illusions! Non, Renan n'était pas un savant, et il n'avait pas le droit de parler au nom de la science. Voilà qui est, comme l'on dit, désormais acquis au débat, et je ne suis pas fâché, pour ma part, d'avoir obtenu cet aveu. Ce qui n'empêche, après cela, que lorsqu'il signalait ce premier danger d'une éducation purement scientifique, il avait raison, et, sur ce point au moins, je partage entièrement son avis.

Vérités métaphysiques, vérités morales, vérités historiques, esthétiques ou critiques, si je puis ainsi dire, il y a des vérités que les méthodes scientifiques ne peuvent pas atteindre ; et, encore une fois, je la répète, pourquoi faut-il que ce soient justement les vérités qui nous intéressent ou qui nous importent le plus ? Définissons exactement les termes : il n'y a de science à proprement parler que de ce qui se compte ou de ce qui se pèse ; et ainsi, tout ce qui ne se pèse pas, tout ce qui ne se compte point, n'étant pas du domaine de la « science », la critique ou l'histoire ne sont pas des « sciences ». Leur objet cependant, ou leur matière, si l'on veut, n'en existe pas moins, n'en est pas moins une réalité tout aussi substantielle, et en tout cas plus « humaine » que la matière de la physique ou de la chimie même. Je ne pense pas avoir à le prouver. Pour les vérités morales, nous aurons beau nous inspirer de l'histoire naturelle ou de la physiologie, nous ne tirerons pas de la « nature », ni par conséquent de la « science », un atome de dévouement. Et quant aux vérités métaphysiques ou, si vous l'aimez mieux, quant à cette inquiétude, cette angoisse de l'inconnaissable, dont la « science » se raille, ou qu'elle nie, ce doute fécond, qui est le titre d'honneur ou de noblesse de l'humanité, si vous voulez savoir ce que c'est qu'une civilisation sans métaphysique, étudiez la Chine! L'angoisse métaphysique n'a jamais tourmenté les fils de Confucius; mais aussi ce sont les Chinois! Je dis donc que le grand danger d'une éducation purement scientifique est, avant tout, dans son indifférence ou dans son incompétence à l'égard de ces vérités.

...Quæ
Desperat tractata nitescere posse, relinquit!

Elle néglige, — quand elle ne se donne pas des airs de le dédai-

gner, — tout ce qui échappe nécessairement à ses prises. Elle le relègue au pays des chimères ou du rêve. Et pour perfectionner l'esprit humain, elle commence par le mutiler!

Elle se met alors en devoir, — le plus innocemment du monde, mais aussi le plus sûrement, — de le rétrécir, et sans doute c'est un autre danger. Si « le grand progrès de la réflexion moderne a été de substituer la catégorie du devenir à la catégorie de l'être, la conception du relatif à la conception de l'absolu, le mouvement à l'immobilité », c'est en effet ce que beaucoup de nos savans ignorent, et l'on vient de voir pourquoi leur éducation purement scientifique était d'ailleurs incapable de le leur enseigner. Géomètres ou physiciens, chimistes ou physiologistes, ils raisonnent dans l'absolu, et fondés qu'ils sont sur un déterminisme dont ils ne comprennent pas toujours le sens, ils croient, comme l'on dit, plus ferme que roc, à l'objectivité, à la nécessité, à l'éternité de leurs lois. « Avant la fistule et après la fistule : » c'est ainsi que Michelet divisait le règne de Louis XIV! « Avant la science et après ou depuis la science : » c'est ainsi qu'à leur tour les savans ne reconnaissent que deux époques dans l'histoire de l'humanité : la première et la seconde, la première qui fut celle de l'ignorance, et la seconde qui est celle de la certitude. « C'est un fait! » les entend-on dire; et quand ils le disent, ils oublient ce mot si profond et si vrai « que, si l'expérimentateur doit soumettre ses idées au critérium des faits, on ne saurait admettre qu'il y soumette sa raison; car alors il éteindrait le flambeau de son seul critérium intérieur, et il tomberait nécessairement dans le domaine de l'occulte et du merveilleux. » La phrase est de Claude Bernard. Mais, parce qu'ils manquent du sentiment ou du sens de la relativité des faits, beaucoup de savans manquent d'esprit critique, et, manquant d'esprit critique, leur confiance en eux-mêmes n'a trop souvent d'égale que leur crédulité. C'est une suite comme inévitable de l'éducation purement scientifique. Elle déshabitue les esprits du doute; et le catholique le plus convaincu des vérités de sa religion n'y croit pas plus obstinément que le savant à l'infaillibilité de ses expériences ou de ses calculs. N'avons-nous donc tant attaqué la « superstition » que pour la déplacer? et n'aurions-nous brûlé les anciens dieux que pour en adorer, sur de nouveaux autels, de nouveaux et de plus tyranniques?

Car l'intolérance est fille de l'étroitesse d'esprit. Nous autres, — beaux esprits ou rhéteurs, historiens ou littérateurs, — quand nous avons une opinion sur l'évolution du droit romain ou sur les origines de la féodalité, sur la formation de la langue française ou sur les caractères du romantisme, nous sommes toujours prêts

à la corriger ou à en changer, pourvu qu'on nous en donne de bonnes et valables raisons. Mais les savans, — j'ai grand soin, comme on le voit, de ne plus dire la « science », et de ne plus parler comme si la science était représentée par les savans, — la plupart des savans n'admettent pas que l'on discute leurs conclusions, ni seulement qu'on les critique. J'en appelle pour preuve à la fureur d'opposition que soulèvent parmi eux tous les novateurs! Ceux qui n'ont à la bouche aujourd'hui que les grands noms de Claude Bernard, de Darwin, et de Pasteur, n'oublient en effet que de nous dire, lorsqu'ils les prononcent avec tant d'emphase, ce que Pasteur, Darwin, et Claude Bernard ont dû dépenser de courage et de génie pour triompher des prétendues certitudes que leur opposaient les savans de leur temps. Lisez plutôt le livre étonnant que Flourens, il n'y a pas quarante ans, écrivait sous le titre d'*Examen du livre de M. Darwin sur l'origine des Espèces*. C'était au nom de la science et des faits qu'il parlait, comme encore, et plus récemment, l'illustre professeur Peter quand il s'acharnait à nier les découvertes de Pasteur. Et quelle indulgence, aussi bien, voulez-vous que témoignent à l'erreur, — comme ils l'appellent, — des gens qui se croient en possession de la certitude, des moyens de la démontrer, et du pouvoir ou du droit de l'imposer? Les contredire ou leur résister, ce n'est pas manquer seulement d'esprit scientifique, mais c'est s'inscrire en faux contre la vérité même! Ils en ont reçu le dépôt, et, plutôt que de le trahir, ils le défendront de toutes les manières, *quibuscumque viis*, ce qui est bien, si je ne me trompe, la formule de l'intolérance. Autre danger de l'éducation purement scientifique! Les grands savans, les vrais savans, qui se la donnent à eux-mêmes, ont quelquefois l'art d'en éviter les dangers, mais ils n'en transmettent pas toujours le secret à leurs élèves, et, en attendant, elle encourage, elle favorise, elle nourrit chez les demi-savans l'esprit d'intolérance et d'orgueil. « On ne discute pas avec les catholiques, ni avec les spiritualistes, » écrivait hier même l'un d'entre eux, demi-physiologiste et demi-psychologue; et Calvin ni Torquemada n'auraient pu certainement mieux dire; — et croyez qu'il ne s'en doutait pas!

Pour toutes ces raisons, — et bien d'autres encore que l'on pourrait ajouter, — si l'on veut faire du collège « un lieu d'enseignement moral » ou « rendre une âme à l'école, » il convient donc et avant tout qu'à tous les degrés de l'enseignement secondaire et primaire, on mesure et qu'on dose, avec infiniment de prudence et de tact, la part beaucoup trop considérable de l'instruction scientifique. Je ne parle pas, bien entendu, de l'enseignement supé-

rieur. Mais ni l'enfance ni la jeunesse ne sont capables de porter l'ivresse dont la science étourdit d'abord ses néophytes, et c'est affaire à la maturité. Comme d'ailleurs il importe aux intérêts de la science qu'elle soit toujours en mouvement, il faut elle-même qu'elle prenne garde à ne pas créer dans les esprits des préjugés qui s'opposeraient plus tard à son progrès. Où sont aujourd'hui la physique, la chimie, la physiologie d'il y a trente ans seulement, et qu'en connaissons-nous pour les avoir étudiées au collège, et depuis oubliées? Précisément ce qu'il en faut pour nous défier de leurs découvertes récentes, y résister d'abord, et trop souvent n'y rien comprendre. Et enfin, et surtout, dans la rapidité de la vie contemporaine, le temps que nous ne retrouverons plus de contracter des habitudes morales et sociales, il est urgent de le reconquérir sur celui que, pendant la jeunesse et l'enfance, on donne de trop à l'éducation scientifique.

Car toutes ces mesures seront vaines si l'on ne s'applique pas à faire pénétrer dans les esprits, et comme à y graver profondément, ces belles paroles de Lamennais : « La société humaine est fondée sur le don mutuel ou le sacrifice de l'homme à l'homme, ou de chaque homme à tous les hommes, et le sacrifice est l'essence de toute vraie société. » C'est ce que nous avons désappris depuis tantôt un siècle, et s'il faut nous remettre à l'école, c'est pour le rapprendre. Pas de société sans cela, ni d'éducation, si, comme nous avons essayé de le montrer, l'éducation doit former l'homme pour la société. L'individualisme, voilà de nos jours l'ennemi de l'éducation, comme il l'est de l'ordre social. Il ne l'a pas toujours été, mais il l'est devenu. Il ne le sera pas toujours, mais il l'est. Et, sans travailler à le détruire, — ce qui serait tomber d'un excès dans un autre, — voilà pourquoi, durant de longues années encore, tout ce qu'on voudra faire pour la famille, pour la société, pour l'éducation, comme pour la patrie, c'est contre l'individualisme qu'il faudra qu'on le fasse.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

REVUE DRAMATIQUE

GYMNASE : *L'Age difficile*, comédie en trois actes de M. Jules Lemaître.
COMÉDIE-FRANÇAISE : *Le Pardon*, comédie en trois actes de M. Jules Lemaître.

Cette quinzaine nous a apporté deux comédies de M. Jules Lemaître. Les délicats ne se plaindront pas. A vrai dire ni l'une ni l'autre ne nous a entièrement satisfaits ; mais elles contiennent des parties remarquables, et, alors même qu'il se trompe, M. Jules Lemaître reste infiniment séduisant. Ces deux comédies sont par le système de composition et par l'apparence extérieure assez différentes. L'*Age difficile* est l'étude d'une crise morale ; c'est aussi une comédie de mœurs du genre qu'on est convenu d'appeler « bien parisien. » Un « vieux marcheur, » une jeune détraquée, un Alphonse de manières distinguées, y figurent les spécimens les plus modernes d'une société qui, paraît-il, est la nôtre et que l'Europe aurait tort de nous envier. Comment ces passagers du dernier bateau parisien peuvent-ils être en intimité avec les autres personnages de la pièce, gens de vie paisible et d'allure bourgeoise, et comment ont-ils pu « s'accrocher » avec eux ? On ne le voit pas clairement. C'est une disparate qui nous gêne. Certaines situations scabreuses, des mots d'une crudité voulue, une tirade d'un cynisme sans gaîté, sont des concessions à l'esprit du boulevard. Cela fait contraste avec l'esprit qui est proprement celui de M. Jules Lemaître, tout d'élégance et de discrétion. De là une impression d'incohérence. Elle est encore augmentée par la nature de l'interprétation. La présence de Mme Judic, si charmante du reste sous ses cheveux blancs, réveille en nous je ne sais quels souvenirs d'opérette. Mme Judic est restée la fine diseuse que l'on sait : elle détaille la prose de M. Lemaître comme elle faisait les couplets de jadis. C'est au Théâtre-Libre que nous fait songer M. Antoine ; rien de plus amusant d'ailleurs que de voir le jeu de M. Antoine à côté de celui de M. Dieudonné : c'est le rapprochement ironique et l'antithèse suggestive de deux poncifs. Les autres interprètes : M. Calmettes, Mlles Yahne et Lecomte, sont excellens. Il faut louer surtout M. Mayer pour la souplesse et le naturel de son jeu. M. Mayer est l'un des meilleurs comédiens que nous ayons aujourd'hui. — Le *Pardon* est uniquement une pièce d'analyse. Cela en fait l'originalité et la valeur. Pas de décors, pas d'épisodes, pas de mots d'auteur. Rien qui vienne distraire notre attention. Un dialogue direct où tous les mots portent. Une action

rapide où les faits se pressent et se hâtent au risque de heurter la vraisemblance. Nous ne sommes pas ici pour nous amuser, nous sommes ici pour faire de la psychologie, semblent dire Georges, Suzanne et Thérèse. C'est du théâtre d'expérimentation. Nous sommes au laboratoire. On se souvient de la *Visite de noces* plus encore que de nos comédies classiques.

Une pièce de ce genre ne pouvait être confiée qu'à des interprètes d'élite. Elle les a trouvés à la Comédie-Française. M. Lemaître sera le premier à reconnaître tout ce que le *Pardon* doit à Mlle Bartet. Elle a été admirable. Il est impossible de mettre dans la composition d'un rôle plus d'intelligence, plus de profondeur et plus de variété. L'accent qu'elle donne à chacune de ses répliques nous laisse deviner tout un travail de vie intérieure. M. Worms et Mme Barretta ont fait de leur mieux. Par malheur ils ont cru que ce qu'il y avait de mieux à faire c'était d'être eux-mêmes. Ils ont interprété leurs personnages à leur propre ressemblance. Ils ont contribué par là à nous les rendre plus difficiles à comprendre. Mme Barretta est exquise de douleur vertueuse; nous n'admettons pas que cet ange ait pu faillir ainsi que cela arrive aux femmes de chair. M. Worms est concentré, joue en dedans et nous donne l'impression d'on ne sait quelle sombre énergie; on ne s'explique pas qu'un homme si maître de soi ait sa part, une si large part, de l'humaine faiblesse.

Je ne m'attarderai pas à exposer le sujet de ces deux comédies et à indiquer par le menu les moyens dont l'auteur s'est servi. Cette étude a été faite partout. Il en est une autre qui me semble devoir être beaucoup plus attachante et plus instructive. Ce qu'il y a en effet de plus intéressant dans les pièces de M. Lemaître, c'est encore M. Lemaître. Il s'y met lui-même et nous y livre beaucoup de soi. Il y exprime ses idées, il y traduit les nuances de sa propre sensibilité. C'est lui que nous devinons derrière ses personnages, et ceux-ci ne sont que les porte-parole de sa philosophie. Il l'avoue de bonne foi, avec cette ingénuité qui prend sous sa plume un si grand charme. Dans le feuilleton où il nous conte la genèse de l'*Age difficile*, il écrit: « Imaginer c'est toujours se ressouvenir, et c'est toujours de nous-mêmes que nous nous ressouvenons. La fable que je cherchais est sortie peu à peu d'une pensée qui m'est habituelle et qui est elle-même un des fruits de mon expérience individuelle et de ma vie même. » Il nous convie ainsi à écarter le voile de ces fictions légères. Le théâtre, comme la critique ou le roman, n'est pour lui qu'un moyen de nous renseigner sur le dernier état de son âme et sur la tournure que prennent ses réflexions. Nous n'avons garde de nous en plaindre. Un esprit tel que le sien est d'une qualité trop rare pour qu'il ne soit pas d'un prix inestimable d'assister à toutes les phases de son développement. M. Lemaître est par essence un moraliste. Ce qui fait l'objet de sa

curiosité toujours en éveil, c'est l'objet même qui s'impose à la réflexion de tous ceux qui pensent. Il voudrait se rendre compte des mobiles les plus secrets d'où dépendent nos actions. Demandons-nous donc quelle est, aux dernières nouvelles, la conception qu'il se fait de l'activité humaine. Elle est d'une précision, d'une simplicité et d'une netteté qui ne laissent véritablement rien à désirer.

« Es-tu inconscient ? » demande au vieux marcheur un personnage de l'*Age difficile*. Lui, sans se troubler : « Si j'étais inconscient, je ne le saurais pas. » Cette réponse, si spirituelle, est un aveu. Inconscient, ce Vaneuse, qui fait avec le détachement le plus philosophique la théorie et l'apologie de ses vices, persuadé qu'on a le droit de faire ou de laisser faire toutes les vilenies pourvu qu'on ait l'air de ne pas s'en apercevoir. Inconscient ce Montaille qui se livre tranquillement au plus ignoble des métiers, soucieux seulement de conserver un extérieur de dignité. Inconsciente surtout cette Yoyo, petite bête de joie, guidée uniquement par son instinct dont les manifestations lui semblent tout à fait dénuées d'importance. Ce trio est éminemment méprisable. Et c'est bien pour tel que nous le donne M. Lemaître. C'est le côté des coquins. Voici le côté des honnêtes gens. On peut négliger Jeanne Martigny, créature toute passive. Pierre, son mari, est fait d'une étoffe pareille : c'est une étoffe très peu résistante. L'analyse de son caractère est dans la pièce de M. Lemaître une partie vraiment supérieure. Pierre est de ceux que leur complexion destine à être toujours dominés, à subir toutes les influences, à flotter sans direction à la merci des êtres et des choses. Il agit contrairement à ses désirs et à rebours de ce qu'on n'ose appeler sa volonté. Sa conduite donne à ses sentimens et à ses résolutions un perpétuel démenti. Il trompe sa femme sans avoir cessé de l'aimer. Peut-on même dire qu'il la trompe? Bien plutôt il s'est laissé séduire. On l'a pris. Il n'a rien mis de son cœur dans une aventure à laquelle il est resté comme étranger. C'est un timide. — M. Chambray n'est pas un timide. Il serait plutôt le contraire. Il a le goût de l'autorité et il en a la manie. Il est énergique. Il a vécu. Il connaît le monde. Il n'est pas seulement un homme de science : il est un homme d'action. Il a le premier remonté les sources du Niger, il a découvert son coin d'Afrique. Il le dit avec une modestie qui témoigne bien de la grandeur de son âme ; car, après tout, nous n'avons pas tous découvert notre coin d'Afrique. Il s'est dévoué à l'éducation d'une petite fille qui n'est pas sa fille. Il lui a sacrifié sa carrière. Il fait de nobles choses sans affectation, sans fracas, sans en tirer vanité, très simplement. Cela n'est pas banal. En vérité, celui-là est un homme... M. Chambray marie sa nièce : par son affection tyrannique il trouble et compromet le bonheur des jeunes gens. Quand on l'avertit de sa maladresse, il ne sait pas prendre virilement son parti : il préfère s'attarder à de mesquines taquineries. Cela nous surprend un peu. Mais on nous fait observer que

le cœur a de ces contradictions. Tels sont d'ailleurs les effets de l'« âge difficile »; et en cela même consiste l'enseignement que l'auteur a voulu nous donner. Nous passons condamnation, bien persuadés au surplus qu'il est telles postures ridicules et malpropres où jamais un Chambray ne se laissera surprendre. Il a déjà mis à la raison le mari de Yoyo. Voici que Yoyo maintenant essaie sur lui ses séductions. Il accueille les avances de la jeune femme de la façon même que nous avions prévue, et lui répond avec une franchise dépourvue d'élégance. Ce grain de brutalité ne nous déplaît pas. Un Chambray ne saurait être dupe des évanouissemens sur commande. Attendez. Que s'est-il donc passé? Tout d'un coup, Chambray conclut le marché qu'on est venu lui proposer. Il sera auprès de Yoyo le successeur de son neveu. Subitement, il s'est converti à la doctrine du « tout à la joie ». L'austère Chambray s'est changé en Chambray le fêtard. Cependant il reçoit la visite d'une vieille dame qu'il a aimée du temps qu'elle était jeune. Il suffit de quelques mots d'entretien et Chambray opère en sens inverse une conversion aussi brusque et soudaine que celle à laquelle nous venons d'assister. Décidément si cet homme est de fer, c'est à la manière des girouettes, qui tournent à tous les vents.

Cette inconsistance éclate de façon plus significative encore dans la conduite des personnages du *Pardon*. Suzanne a trompé son mari. Grâce à un interrogatoire que le mari lui fait subir dans une scène cruelle, — admirable d'ailleurs de hardiesse et de vérité, — nous savons très bien comment les choses se sont passées. Suzanne est romanesque. Elle est de celles qui aiment à aimer. Son mari est un laborieux, très absorbé par des travaux scientifiques, obligé à de fréquentes absences, et à qui il arrive de négliger sa femme. L'amant, bon psychologue et spécialiste avisé, a profité de ces circonstances. Il a meublé un appartement. Suzanne y est venue. Elle y est revenue. Nous savons tout cela. Suzanne n'en sait rien. Quand elle y songe, elle se demande, dans toute la sincérité de son cœur, comment cela a bien pu arriver, et si par hasard ce ne serait pas l'histoire d'une autre. — Thérèse est l'amie de Suzanne, mais elle ne lui ressemble guère. Elle n'est pas romanesque. Elle est raisonnable. Elle est froide. Elle désapprouve Suzanne de toutes les forces de son honnêteté et de toute la conviction de son insensibilité. Bientôt d'ailleurs elle se conduit exactement de la même manière que sa coupable amie. Et il est bien vrai que chez elle la faute nous paraît moins digne d'excuse, parce qu'il nous avait semblé qu'elle fût moins accessible à l'entraînement. — Georges a été trompé par sa femme. Il a souffert dans son amour-propre. Et il a souffert aussi dans son amour. Car il aime vraiment celle qui l'a trahi; il l'aime, même infidèle; il le prouve en pardonnant. Il jure que désormais le passé sera aboli, qu'il n'en sera plus jamais question, qu'une vie nouvelle va commencer. A peine a-t-il fait ce serment qu'il y

manque. Il torture Suzanne de toutes les questions qu'il avait promis de lui épargner. Cela est humain; nous ne songeons pas à y contredire. Cette enquête à laquelle le mari ne peut s'empêcher de soumettre sa femme témoigne de sa jalousie et atteste donc sa passion. Attendez quelques minutes. Georges tout à l'heure auprès de Suzanne rugissait comme un Othello. Il soupire maintenant aux pieds de Thérèse. Il est guéri comme par enchantement de ses rancunes et trouve qu'on a bien tort d'empoisonner ainsi la vie, qui est courte. Et lui aussi il connaîtra les douceurs de l'adultère! Laissez encore passer quelques jours. Georges est déjà dégoûté de sa brève aventure. Il laisse Thérèse attendre vainement aux rendez-vous qu'il lui a donnés, à peu près comme Chambray manquait au rendez-vous de Yoyo. Car tous ces personnages ont médité sur l'art de traiter les femmes comme elles le méritent. Il n'aime plus Thérèse. L'a-t-il jamais aimée? Il a trompé Suzanne comme elle-même l'avait trompé, sans savoir comment ni pourquoi... Ainsi vont les choses. Des forces agissent en nous que nous ignorons. Nous en constatons l'existence le jour où elles se révèlent par leurs effets. Nous assistons à notre propre vie en témoins. Nous y sommes spectateurs, non pas acteurs. La conséquence est qu'il faut assister à ce spectacle avec beaucoup de détachement.

Cette théorie nous est présentée avec un caractère de généralité. M. Lemaître ne nous laisse pas entendre qu'il ait voulu étudier des cas particuliers. Il ne nous donne pas ses personnages pour des êtres d'exception. Bien au contraire. Il s'est appliqué à écarter tout ce qui, chez eux, aurait pu être un trait individuel. Georges, Suzanne, désignés par un simple nom de baptême, c'est un homme et une femme comme ils sont tous. Sont-ce des malades, et faut-il les plaindre? Nullement. Faut-il les haïr? Moins encore. Ils n'ont pas été choisis comme des spécimens de laideur morale; ce seraient plutôt personnages sympathiques. C'est peu de dire qu'ils représentent l'humanité moyenne. Ils appartiennent à l'élite. Ils sont très cultivés. Ils s'expriment en un langage dont la délicatesse est souvent exquise. Cette délicatesse du langage est signe de la délicatesse de leurs âmes. Ils ont une vie intérieure. Ils analysent leurs sentimens avec une acuité dont peu sont capables. Ils ont conscience qu'ils ne sont pas parmi les plus mauvais d'entre nous. Ils le disent, non sans en éprouver quelque satisfaction. Ils font partie de l'humanité supérieure. — Et ce sont des pleutres!

De là vient l'espèce particulière de la morale qui se dégage de ces comédies. Car ceux qui feraient à M. Lemaître le reproche de ne pas se préoccuper de morale lui feraient le plus injuste des reproches. Il n'est pas pareil à un artiste soucieux uniquement de faire une belle œuvre d'art. Il n'est pas un observateur qui se contente de nous renseigner sur ce qui est, sans s'inquiéter de nous instruire de ce qui doit être. Il est au contraire attiré par le plus louable des instincts vers ce

qui a trait à la direction morale. Il a toujours mis le soin le plus attentif à nous proposer des règles de conduite et des principes de vie. C'est de ce souci même que procède chacune de ses pièces. C'est sous la forme d'une maxime de morale qu'elles se présentent d'abord à son esprit. « La vérité, c'est de se marier à vingt-cinq ans, d'être grand-père à cinquante, et ainsi de suite. » Tel est l'aphorisme sur lequel repose l'*Age difficile*. La sagesse des nations et la prudence bourgeoise ne nous donnent pas de leçons plus solides ni plus incontestables. Il est vrai seulement que cette morale prend un accent un peu spécial quand on sait de quelles déductions elle est chez M. Lemaître l'aboutissement. C'est parce qu'il est très persuadé de notre faiblesse que l'auteur nous conseille d'étayer cette faiblesse de tous les soutiens qu'ont inventés les hommes. La famille lui semble utile surtout parce qu'elle nous met en garde contre nous. Et alors cette objection se présente trop aisément, c'est que les devoirs eux-mêmes que nous impose la famille sont une sauvegarde insuffisante; car, pour se conformer à ces devoirs, encore faut-il y apporter de l'abnégation, un esprit de sacrifice, et, pour tout dire, une certaine dose d'énergie personnelle. — De même ce ne sont pas les préceptes moraux qui manquent dans le *Pardon*. Il en est un qui revient à plusieurs reprises : c'est qu'il ne faut pas faire de mal à autrui, qu'il faut éviter de répandre autour de nous la douleur et qu'il ne faut pas faire souffrir les innocens. Les personnages de M. Lemaître proclament cette règle avec insistance; et ils la violent avec continuité. — Y a-t-il une thèse dans le *Pardon?* Le mot serait bien gros pour une pièce si mince. Du moins est-il vrai qu'on nous y donne un conseil, celui de l'indulgence. Évitons les excès d'une sévérité fâcheuse! Ne soyons pas impitoyables à la faute d'autrui! Soyons charitables et bons! Mais cette indulgence encore quelles sont les raisons qui doivent nous y incliner? Hélas! c'est que nous ne sommes pas sûrs de nous. Ceux qui ont commis le péché de suffisance et qui ont beaucoup présumé de leurs forces reçoivent de la réalité des démentis cruels et ironiques. Cette erreur que nous condamnons aujourd'hui chez notre prochain, demain peut-être elle sera la nôtre. C'est cela qui doit nous rendre modestes et pitoyables. La bonté est un corollaire de la faiblesse. Elle est un autre aspect de l'universelle veulerie.

J'ai essayé d'indiquer comment M. Lemaître se représente le jeu de notre activité — ou, si l'on préfère, les états de notre passivité, — et quelle morale découle de sa théorie psychologique. Que vaut en elle-même cette conception? Est-elle vraie? Est-elle humaine? Est-elle intéressante? Je n'ai pas à le rechercher. Je dois ici l'examiner seulement au point de vue dramatique. Or, j'ai peur qu'elle ne soit en contradiction avec les exigences du théâtre, entendues au sens le plus large et le plus général du mot. Ce dont nous avons surtout besoin au théâtre, c'est de clarté. Nous voulons comprendre

le drame auquel nous assistons. Nous voulons suivre l'enchaînement des causes et des effets. Nous voulons voir naître les actes dans les mobiles qui les ont produits. Le devoir de l'auteur dramatique est d'éclairer pour nous la conscience de ses personnages. Mais la conscience des personnages de M. Lemaître, par définition, est obscure. Comment pourraient-ils nous renseigner sur ce qui se passe en eux, puisque eux-mêmes ils l'ignorent? Ils sont tout les premiers étonnés par le spectacle de leur propre conduite, et ils ont peine à s'y reconnaître. Ils ne sont occupés qu'à se démentir. Nous assistons à des transformations imprévues et à des contradictions inexpliquées. Cela nous déconcerte et nous fâche. — D'autre part il semble bien que l'un des élémens essentiels au théâtre soit l'action. Cette action ne consiste pas dans les épisodes plus ou moins habilement agencés d'une intrigue compliquée. Elle résulte de la lutte entre la volonté et les obstacles que lui opposent soit des volontés étrangères, soit la passion ou l'instinct. L'issue de cette lutte est ce qui produit l'intérêt et ce qui provoque une curiosité d'ordre supérieur. Mais vouloir, c'est justement ce dont les personnages de M. Lemaître sont incapables. Lutter, ils ne l'essaient même pas. Ce sont les circonstances qui les conduisent. C'est le hasard qui agit à leur place. Leur vie dépend de toutes les sollicitations extérieures. Elle n'a pas de centre et de principe fixe. De là vient que les pièces où elle nous est contée n'ont pas d'unité. Elles semblent toujours près de finir. Elles ne se continuent pas, elles recommencent. Et de là vient aussi qu'elles sont languissantes. Ce qui leur manque, c'est le principe même du mouvement.

Telle est la cause la plus profonde par laquelle s'expliquent les reproches qu'on est en droit d'adresser aux comédies de M. Jules Lemaître. Il en est une autre qui, jusqu'ici, a compromis le succès de toutes ses tentatives dramatiques. C'est la nonchalance qu'il apporte à la composition de ses pièces. Cette nonchalance peut être un charme sous la plume de l'écrivain, surtout si elle n'est qu'apparente. Elle est insupportable au théâtre. Or elle est partout sensible et se traduit de toutes sortes de manières dans les pièces de M. Lemaître. Par dédain des habiletés où excellait ce pauvre Scribe il néglige les menus artifices de la scène. Il fait entrer ses personnages ou les congédie suivant qu'il a besoin d'eux ou suivant qu'il trouve qu'on les a assez vus. Je ne le chicanerai pas sur ce point outre mesure. Mais comment se fait-il qu'il emprunte au théâtre de Scribe ces mêmes moyens artificiels qu'il tient en si fort mépris ? Dans *le Pardon* c'est une voilette oubliée qui renseigne la jalousie de Suzanne. Oh! cette voilette, usée pour avoir traîné dans tant de drames et tant de vaudevilles! — Ceci est plus grave. A mesure que l'œuvre s'avance, il semble que l'auteur se fatigue, qu'il perde patience et courage. Dans l'*Age difficile,* le premier acte est un acte d'exposition très agréable ; au second acte se trouve une fort belle

scène, celle de l'explication entre les deux jeunes gens ; au troisième arrivent toutes les scènes contestables, celles-là mêmes qui soulèvent objections les plus sérieuses, qui nous font craindre d'avoir les mal compris les intentions de l'auteur et qui gâtent notre plaisir. Dans le *Pardon* le premier acte et la moitié du second sont de l'allure la plus franche et du dessin le plus arrêté. Les hésitations commencent avec le revirement imprévu du caractère de Georges. Le troisième acte semble ne pas avoir été écrit de la même main. Tout y est incertain et indécis. On y devine le remplissage. Les acteurs eux-mêmes ne se sentant plus soutenus par leur rôle, débitent leurs répliques sans y mettre le même accent. On ne les suit plus. La pièce s'achève dans la double indifférence des interprètes et des spectateurs. On dirait que l'écrivain s'est avant le temps lassé de son œuvre et qu'il lâche la partie. — Cette même négligence fait qu'on accuse M. Lemaître de manquer de vigueur. Il se contente d'indications où il faudrait des développemens; il ne pousse pas une situation à bout; il laisse ses personnages se raconter et analyser leurs sentimens au lieu de chercher à traduire ces sentimens en actes et à nous en donner une expression visible et tangible. Ces personnages ne nous apparaissent qu'en de superficielles esquisses; on se demande si l'auteur croit à leur réalité et si pour les faire vivre devant nous il a commencé par vivre de leur vie. Cela est grêle. Et cela est incomplet. L'impression dernière est d'une déception. On espérait un tableau : on est en présence d'une ébauche dont quelques parties seulement sont poussées et mises au point. M. Lemaître, depuis six ans qu'il travaille pour le théâtre, n'est plus un débutant; c'est pourquoi on lui ferait injure en lui dissimulant la vérité. Tout ce qu'il met de pénétration dans l'analyse, d'acuité dans l'observation, de simplicité et de naturel dans le dialogue, et de vigueur même dans quelques scènes, sert surtout à nous faire regretter qu'il ne se soit pas cru encore obligé de faire l'effort nécessaire afin de réaliser l'œuvre complète qu'il nous doit, qu'il semble chaque fois près de nous donner et que nous en sommes encore à attendre.

RENÉ DOUMIC.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra : *La Montagne Noire*, drame lyrique en 4 actes; paroles et musique de Mme Augusta Holmès.

Il y a des précédens au cas de Mme Augusta Holmès, et tous ces précédens sont fâcheux. Il semble que la composition musicale, j'entends la grande composition, ne soit décidément pas besogne féminine. Les femmes ont été souvent en musique de grandes interprètes; jamais jusqu'ici de grandes créatrices. On peut citer, quand on a de l'érudition, ou qu'on a parcouru seulement les annales de l'Académie de musique, on peut citer quelques auteurs féminins d'opéras tous également infortunés. C'est d'abord, au XVIIe siècle, une dame de La Guerre, qui avait commencé par être claveciniste de Mme de Montespan. Elle mit en musique un *Céphale et Procris*, de Duché, qui fut représenté, non sans insuccès, en 1694. Au commencement du siècle suivant, une demoiselle Barbier écrivait, en collaboration avec un abbé, les poèmes des *Fêtes de l'Été*, du *Jugement de Pâris* et des *Plaisirs de la campagne*. Après cette librettiste, voici des musiciennes encore : Mlle Duval, dont un ballet en quatre actes et un prologue, *les Génies*, eut neuf représentations (1736); Mlle Villard de Beaumesnil, avec *Tibulle et Délie ou les Saturnales* (1784); Mme Devismes, avec *Praxitèle ou la Ceinture*, joué quatorze fois en 1800. Enfin, le 14 novembre 1836, l'Opéra donnait *la Esmeralda*, poème de Victor Hugo, musique de Mlle Louise Bertin. L'œuvre tomba. Elle tomba même de haut, étant donné l'attente, l'espoir que devaient avoir éveillé maintes strophes du

grand poète saluant Muse et presque Déesse sa jeune collaboratrice. Quelquefois, lui écrivait Hugo,

Quelquefois, quand l'esprit vous presse et vous réclame,
Une musique en feu s'échappe de votre âme,
Musique aux chants vainqueurs,
Au souffle pur, plus doux que l'aile des zéphires,
Qui palpite et qui fait vibrer comme des lyres
Les fibres de nos cœurs.

Voilà comment la poésie chantait le talent de Mlle Bertin. Et voici comment l'analysa la critique; critique indulgente et critique de l'époque, s'il en faut croire le style de ce curieux morceau. On lit dans le Dictionnaire biographique de Fétis : « Mlle Bertin puisa de bonne heure le goût des arts dans sa famille, où les peintres, les musiciens et les gens de lettres les plus célèbres venaient avec plaisir, parce qu'ils y étaient reçus avec cordialité. La peinture fixa d'abord son attention; mais ne considérant l'art que dans ses résultats, elle ne voulut commencer à l'apprendre qu'en faisant un tableau, et pour la première leçon on fut obligé de lui donner une toile et des pinceaux. Cette méthode lui réussit. Mais bientôt son penchant pour la peinture fut effacé par un goût passionné pour la musique. Elle jouait du piano et possédait une voix de contralto pleine d'énergie... Elle brûlait du désir d'écrire un opéra; mais il n'entrait pas dans sa tournure d'esprit de commencer pour cela par apprendre l'harmonie ni le contrepoint; il fallait lui enseigner à écrire des airs, des morceaux d'ensemble et des ouvertures, comme on lui avait montré à faire des tableaux. Mlle Bertin écrivait ses idées, qui insensiblement prenaient la forme des morceaux qu'elle voulait faire; l'harmonie se régularisait de la même manière, et l'instrumentation, d'abord essayée d'instinct et remplie de formes insolites, finissait par rendre la pensée du jeune compositeur. En procédant ainsi il se trouva qu'un jour un opéra en trois actes, dont le sujet était *Guy Mannering*, était achevé. Quelques amis se réunirent autour du piano et essayèrent cette production née d'une manière si singulière; ils y trouvèrent ce qui y était en effet : de l'originalité, qui dégénérait quelquefois en bizarrerie, mais surtout un sentiment énergique des situations dramatiques qu'il était surprenant de trouver dans une femme. »

Représenté sur un théâtre de salon, dans l'intimité, *Guy Mannering* obtint un succès d'estime, ou plutôt d'amitié, qui décida de la vocation de Mlle Bertin. Elle écrivit encore avec Scribe un certain *Loup-Garou*. « Mais quoiqu'il y eût là, poursuit Fétis, plus d'habitude de faire (*sic*) que dans *Guy Mannering*, il y avait moins d'effet dans la musique, parce que le genre de la pièce n'avait aucune analogie avec la manière de sentir du compositeur. Mlle Bertin se retrouva bien plus

dans le cercle de ses idées quand elle entreprit d'écrire pour le Théâtre-Italien un opéra de *Faust*, où toute l'énergie de son âme put s'exhaler à l'aise... Mlle Bertin n'a pas reculé devant une entreprise plus grande et plus difficile encore. » — Cette entreprise dernière était la composition d'*Esmeralda*. On sait quel en fut le succès.

Cette page de critique semble fournir sur la nature artistique non seulement de Mlle Bertin, mais peut-être de son émule actuelle, des indications, ou tout au moins des inductions précieuses. Chez Mme Holmès comme chez sa devancière, ce qu'avant tout on a jusqu'ici vanté, n'est-ce pas justement l'énergie, et comme on dit avec importance : « un tempérament », ou encore « une nature ». Quand les femmes ont du talent, il plaît à notre orgueil d'hommes qu'elles n'en aient qu'à notre manière. Or parmi les quelques musiciennes qu'on cite aujourd'hui, Mme Holmès est sans doute et de beaucoup la plus masculine. Elle écrivit à la gloire de la République et de la dernière Exposition certaine *Ode triomphale*, qu'un homme, plusieurs peut-être, n'auraient jamais faite plus virile. Ce n'est pas tout, et par d'autres traits encore, l'auteur de *la Montagne Noire* ressemble à celui, ou à celle d'*Esmeralda*. Elle aussi joue du piano, dit-on, et très bien. Elle possède également, on l'assure, une voix pleine d'énergie et c'est, paraît-il, merveille de l'ouïr. Hélas! elle a brûlé aussi d'écrire un opéra et j'ai grand'peur que dans sa tournure d'esprit (pour parler comme Fétis) il ne soit pas entré de commencer par apprendre l'harmonie ni le contrepoint. Elle a sans doute écrit ses idées, mais ses idées n'ont pas pris insensiblement, comme celles de l'heureuse Mlle Bertin, la forme des morceaux qu'elle voulait faire; l'harmonie, plus rebelle, ne s'est pas régularisée, et l'instrumentation est demeurée ce qu'elle était d'abord : essayée d'instinct et remplie de formes insolites.

Deux fois muse, Mme Holmès chante ses propres vers; paroles et musique, son œuvre n'est que sienne. En voici le sujet. Aslar et Mirko, deux compagnons de guerre, s'étaient liés, suivant, dit-on, une coutume locale, par un serment d'honneur commun et de fraternel patriotisme. Une femme survint, une Turque, une belle ennemie, Yamina, et pour la suivre Mirko fut traître à son serment, à son frère d'armes, à sa fiancée, à sa patrie. Une première fois l'héroïque Aslar réussit à ramener le faible Mirko. Mais ayant échoué dans une seconde et suprême tentative, il tua son ami pour le sauver de la honte, et, sur le cadavre, lui-même se frappa.

Il n'est pas seulement charitable, il est juste de relever dans la partition de Mme Holmès une page qui n'est point méprisable : c'est une espèce d'Orientale, soupirée au second acte par Yamina se souvenant de son pays. J'en aime la mélodie aux notes graves et lourdes de langueur, les harmonies un peu maladives et l'accompagnement où

tombent et retombent sans cesse de clairs arpèges de flûtes. Cela est excellent, et puis, et surtout cela marque nettement l'un des deux aspects ou des deux pôles entre lesquels oscilla toujours, comme l'âme de Mirko son héros, le talent de Mme Holmès.

Oui, le talent, car il y en eut, avant *la Montagne Noire*, dans *Irlande*, et dans *les Argonautes*, et dans les mélodies charmantes, belles quelquefois, que cette main de femme écrivit, plus prudente alors et plus heureuse. La note que donne la cantilène de Yamina, c'est la note voluptueuse, pâmée, celle des *Ivresses*, ou de ces fameuses *Griffes d'Or*, dont le titre seul est comme un programme de frénésie et de délire. C'est la note encore d'un *Hymne à Eros* qui restera parmi les meilleurs chants de Mme Holmès, étant l'un des plus passionnés et des plus contenus à la fois. L'autre note, à l'autre extrémité de la lyre, c'est la note innocente, presque enfantine, et pieuse avec naïveté : celle du gracieux *Noël : Trois anges sont venus ce soir*. Et volontiers j'oublierai *la Montagne Noire*, je l'ai déjà même oubliée pour ces deux derniers *lieder*. Il y a quelques années, je les entendis chanter par un grand artiste. C'était à Barcelone, pendant les fêtes d'une exposition. La ville espagnole était en liesse : on y respirait le printemps et la joie. Il me souvient qu'un soir, un soir de mai, soir de ce jour où j'avais entendu l'une et l'autre mélodie par les rues où fourmillait la foule, une procession passa. Tout le monde aussitôt se mit à genoux. Devant le prêtre qui portait Dieu, des enfans psalmodiaient et jetaient des fleurs. Puis le cortège s'éloigna et disparut. Le silence se fit avec la solitude. La nuit tomba, la nuit d'Espagne, tiède et caressante. Alors *Eros* et *Noël*, le chant pieux et le chant d'amour, me revinrent ensemble, et tous deux se mêlèrent étrangement dans mon souvenir, comme se mêlaient dans l'ombre le parfum de l'encens et celui des roses.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février.

Une sorte d'accalmie règne sur nous depuis une quinzaine de jours. A quoi doit-on l'attribuer? A un peu de fatigue, sans doute : après les agitations de ces derniers temps, le même besoin de repos s'impose à tout le monde; les plus passionnés et les plus ardens n'y échappent pas. A la nécessité de discuter et de voter le budget : le pays commençait à manifester de l'impatience, et même de l'inquiétude, en voyant se prolonger une situation anormale dont il devenait impossible de prévoir le terme. Peut-être aussi à l'amnistie qui a enlevé, au moins provisoirement, un prétexte aux agitateurs. Il faudrait avoir perdu toute mémoire pour compter sur les effets durables de cette mesure; nous savons par expérience combien ils sont éphémères; mais lorsque l'amnistie intervient au milieu d'une lassitude générale, elle donne passagèrement l'illusion d'une détente. Au fond, elle n'a eu qu'un bon résultat, qui a été de permettre au nouveau président de la République de prendre possession de ses fonctions au milieu d'une tranquillité relative. C'est à lui surtout que l'amnistie a profité, et le résultat, à ce point de vue, est assurément des plus heureux. A voir les manifestations qui se sont produites au Congrès de Versailles, au moment où M. Félix Faure a été proclamé président, on aurait cru que la campagne d'injures, d'outrages et de violences qui avait été poursuivie contre M. Casimir-Perier, allait se détourner sur son successeur sans rien perdre de sa violence. Les bancs occupés par les socialistes et par les radicaux avaient pris un caractère tout à fait volcanique. Les voix s'élevaient, rauques et agressives; les poings se dressaient avec fureur. Au bout de quarante-huit heures, il ne restait plus rien de cette ébullition menaçante. La sympathie générale avec laquelle était accueillie l'élection du nouveau président n'était troublée par aucune protestation discordante. Et cela sera pour le mieux, pourvu que cela dure; mais c'est déjà quelque chose d'avoir bien commencé.

On a vu rentrer triomphalement en France, d'abord à Calais, puis à Paris, M. Henri Rochefort. Une foule immense s'est transportée à la gare du Nord pour l'acclamer à son arrivée, et, dès qu'on a reconnu

dans un landau la figure pâle du pamphlétaire, avec son toupet légendaire, toujours indiscipliné mais blanchi, les applaudissemens ont éclaté. L'ordre a, d'ailleurs, été parfait, et, dès le lendemain de cette journée où tant de cris ont été poussés, tout est retombé dans le silence et dans la banalité de la vie courante. Qu'importe, au surplus, que M. Rochefort fasse son article quotidien à Paris, au lieu de le faire à Londres? En ce qui le concerne, l'amnistie n'a rien qui nous choque, et nous croyons même, contrairement à un sentiment assez commun, que c'est dans l'application à sa personne qu'elle provoque le moins de critiques. On ne nous soupçonnera d'aucune complaisance pour M. Rochefort; mais enfin les faits pour lesquels il a été condamné sont déjà anciens et se rattachent à des circonstances dont il ne reste que le souvenir. Qui sait même si d'autres, plus coupables que lui, n'ont pas échappé au châtiment? En tout cas, le boulangisme est déjà histoire ancienne, et c'est pour des situations de ce genre que les amnisties sont faites, parce qu'elles complètent et, en quelque sorte, achèvent l'oubli. Il n'en est pas de même lorsqu'elles interviennent au milieu d'une lutte ardente, alors que les passions sont le plus excitées, soit contre nos institutions, soit contre les hommes qui les représentent, soit contre la société elle-même. L'amnistie, en pareil cas, ressemble à une faiblesse. Le désarmement qu'elle produit n'est que temporaire; le découragement qu'elle provoque dans la magistrature et dans le jury risque d'être plus profond et plus durable, et il y aurait quelque naïveté à s'y tromper. Voilà pourquoi l'amnistie de M. Rochefort est celle qui nous déplaît le moins : encore voudrions-nous être bien sûr que, si le boulangisme est déjà loin derrière nous, il n'y en a pas quelque autre en formation, qui est peut-être moins loin devant nous. Quelques personnes le pensent, et il ne faudrait pas commettre beaucoup de fautes pour leur donner raison.

Le jour même où M. Henri Rochefort rentrait à Paris, avaient lieu sur un autre point de la grande ville les obsèques de M. le maréchal Canrobert. La cérémonie a été digne du vaillant soldat auquel la République rendait des honneurs nationaux. Mais ce n'est pas sans quelques difficultés que le gouvernement avait obtenu des Chambres le vote des crédits nécessaires à ces funérailles. La discussion, au Palais-Bourbon et surtout au Luxembourg, a été pénible. Tout le monde rendait hommage au courage militaire du maréchal Canrobert et aux services qu'il a rendus sur les champs de bataille, mais on lui reprochait sa participation au 2 décembre, et aussi le rôle qu'il a joué à Metz, en 1870, au moment de la reddition de la place et de la capitulation de l'armée. Reproches bien injustes : dans l'une et dans l'autre circonstance, Canrobert était en sous-ordre ; il ne commandait pas en chef ; il devait obéir. Encore a-t-il raconté lui-même qu'au 2 décembre, au moment du bombardement de la maison Sallandrouze,

son intervention avait consisté à faire cesser le feu. L'occasion a paru bonne à quelques orateurs pour remettre en question le degré ou du moins la nature de l'obéissance que le soldat ou l'officier inférieur doit à ses chefs, problème de casuistique qu'il est toujours dangereux d'agiter et où les Chambres s'égarent le plus souvent. Au surplus, lorsqu'un homme comme le maréchal Canrobert vient à disparaître, ce n'est pas dans quelques détails de sa longue carrière qu'il faut le juger, mais dans l'ensemble de sa vie. Canrobert, nous l'écrivions il y a quinze jours, n'a été qu'un soldat, mais il l'a été au suprême degré. Peu fait pour les les grandes responsabilités, il était un agent d'exécution incomparable. Sa modestie égalait d'ailleurs son courage ; il savait se dévouer, se sacrifier, se mettre de côté, jusqu'au moment où résonnaient les premiers bruits de la bataille. Alors il était admirable, et l'héroïsme se dégageait de lui pour se communiquer à tous. On a dit de certains hommes qu'on devient brave rien qu'en les regardant : Canrobert était de ceux-là. Aussi, avec le concours du temps qui avait consacré sa gloire et fait de lui le dernier des maréchaux de France, était-il devenu un symbole : il était le représentant attitré de notre vieille armée d'Afrique, de Crimée et d'Italie. Le gouvernement s'est honoré par l'initiative qu'il a prise, et le cœur de la France, qui ne s'inspire pas des passions et des préjugés des politiciens, était avec lui. Tandis que la foule oisive et frivole se précipitait au-devant de M. Rochefort, amoureuse de mouvement et de bruit, l'imposante cérémonie des Invalides correspondait au sentiment même de la patrie.

Il y a peu de chose à dire des débats parlementaires qui se sont succédé depuis quinze jours. La Chambre a fini par se consacrer tout entière au budget, et il n'était que temps. M. Ribot, président du Conseil, a montré dès le premier moment une très ferme résolution de ne pas se livrer et s'abandonner aux questions et interpellations qu'il plairait à tel ou tel de lui adresser. La Chambre lui en a su gré, car elle ne demande qu'à travailler. Seulement elle le fait avec lenteur. Elle en est à son premier budget, et tant de discours ont été préparés en vue de cette discussion que rien ne peut les empêcher de s'épancher à la tribune. Chaque député nouveau croit avoir des idées nouvelles et tient à les exprimer; les anciens espèrent qu'ils seront plus heureux en développant les leurs devant la Chambre actuelle qu'ils ne l'ont été avec les assemblées précédentes. Il en résulte que de tout petits budgets, comme celui de l'agriculture ou des postes, remplissent plusieurs journées, et l'on tremble en songeant à ce qu'exigeront certains autres. Certes, un troisième douzième provisoire est indispensable; on le savait, on s'y attendait; mais, au train dont on marche, il est à craindre qu'un quatrième ne le devienne à son tour. S'il en est ainsi, il faudra trouver de nouveaux moyens pour équilibrer le budget Les deux premiers douzièmes nous ont coûté 8 millions : deux autres

coûteront autant. Le déficit s'élève actuellement à 25 millions. Les procédés par lesquels M. Ribot y a pourvu, en découvrant dans la Caisse des dépôts et consignations des ressources qu'on ne lui soupçonnait pas, sont assurément très ingénieux : nous souhaitons qu'ils soient justifiés par l'événement. Mais le moment d'épiloguer est passé; il faut aboutir. Les discussions de fond sont renvoyées au budget de 1896 : puisse-t-il n'en être pas écrasé!

En dehors de ses travaux ordinaires, la Chambre a nommé une commission chargée de statuer sur la mise en accusation éventuelle de M. Raynal. Les radicaux et les socialistes avaient fondé sur cette commission de grandes espérances. Il s'agissait de savoir si M. Raynal, ministre des travaux publics en 1883, n'avait pas commis quelque crime ignoré jusqu'à ce jour en négociant avec les Compagnies de chemins de fer les conventions de cette époque. A dire la vérité, l'accusation, au moins dans ces termes, ne tient pas debout : tout le monde sait que les conventions de 1883 ont obéré les Compagnies plutôt qu'elles ne les ont enrichies. En tout cas, elles étaient le meilleur et même le seul moyen de construire, il y a onze ans, le réseau de chemins de fer dont on regardait, à tort ou à raison, la construction comme une nécessité. Mais les radicaux et les socialistes se sont appliqués à troubler et à égarer l'opinion à ce sujet. Il a été convenu, dans la polémique de leurs journaux, que les conventions étaient « scélérates », mot banal qu'on applique indifféremment à toutes les lois qui déplaisent. Le récent arrêt par lequel le Conseil d'État a donné tort à l'État contre deux Compagnies de chemins de fer, à propos d'une contestation sur un point spécial des conventions, a rendu une opportunité artificielle à des questions qui étaient devenues confuses dans l'esprit public. Les socialistes en ont habilement profité pour demander une commission d'enquête qui, dans leur pensée, devait avoir un double objet : le premier, de mettre M. Raynal en accusation ; le second, de dénoncer les conventions de 1883 comme entachées de fraude, ou du moins comme provenant d'un malentendu. On peut deviner ce que serait devenue cette commission si elle était tombée sous la main des radicaux et des socialistes : elle aurait réclamé des pouvoirs judiciaires, sous prétexte de s'éclairer sur la culpabilité de M. Raynal, et, de plus, elle aurait entrepris une vaste enquête administrative qui aurait porté sur la construction et l'exploitation de notre dernier réseau de chemins de fer. Tout cela pouvait conduire très loin, durer très longtemps, causer beaucoup d'inquiétudes, prêter à de nombreuses spéculations, et aboutir à des résultats équivoques. M. Millerand, promoteur de la commission d'enquête, a proposé à la fin d'une séance de la composer de 33 membres : ce nombre était en rapport avec l'importance qu'il entendait lui attribuer, avec les développemens qu'il voulait lui faire prendre. Le gouvernement était absent : la Chambre, sans direc-

tion, a donné une fois de plus satisfaction à M. Millerand. On a pu craindre, dès ce moment, que les socialistes n'eussent cause gagnée; mais, à la surprise générale, la Chambre s'est montrée dans ses bureaux très différente de ce qu'elle avait été en séance publique. On a pu voir une fois de plus combien les mêmes députés se ressemblent peu suivant les conditions où ils opèrent. En séance, ils obéissent à l'entraînement du moment, à des impressions parfois fugitives, mais le plus souvent très vives; dans les bureaux, après quelque vingt-quatre heures de réflexion, ils se ravisent, retrouvent leur sang-froid et votent suivant une conscience rassise. La déception des socialistes a été grande : sur les 33 commissaires élus, un seul appartenait à leur groupe; encore a-t-il donné sa démission. Le résultat est donc très différent de ce qu'on avait espéré d'un côté, et de ce qu'on avait craint de l'autre. Est-ce à dire que la commission manquera à son devoir et qu'elle ne s'appliquera pas à faire la lumière? Non, assurément; mais cette lumière, elle la fera vite, et elle la portera sur des points précis, au lieu de la promener et de l'égarer sur un espace indéfini, ou, si l'on veut, mal défini. La commission, et nous ne l'en blâmons pas, tient à se rendre compte de ce qu'ont produit les conventions de 1883 au point de vue des intérêts de l'État : elle n'oubliera pas, toutefois, que M. Raynal a été dénoncé, que sa cause lui a été soumise, et qu'on ne doit pas laisser un homme un jour de plus qu'il n'est nécessaire sous le poids d'aussi lourdes accusations.

La discussion du budget des affaires étrangères n'a pas eu grande importance au Palais-Bourbon. Nous ne parlons que pour mémoire de l'inévitable amendement sur la suppression de l'ambassade auprès du Saint-Père : c'est une question qui, chaque année, semble perdre de son intérêt. Autrefois, elle était traitée par les principaux orateurs du parti radical; elle l'a été, cette fois, par un socialiste, M. Prudent-Dervillers. Il n'a pas rajeuni le débat, et M. Hanotaux s'est déclaré incapable de le renouveler lui-même : il s'est borné à dire que la situation n'était pas changée, et que les argumens, qui avaient convaincu les Chambres précédentes, étaient encore bons pour celle-ci. Il a lu un discours de M. Goblet qui se déclarait partisan de l'ambassade auprès du Vatican, et M. Goblet est monté à la tribune pour déclarer qu'il n'avait pas changé d'avis. A l'entendre, la suppression de notre ambassade doit suivre la séparation de l'Église et de l'État, et non pas la précéder, ni en être la première étape. M. Goblet est passé aux affaires; il a le sentiment de certaines nécessités de gouvernement qui échappent à beaucoup de ses amis. Il ne conçoit la séparation de l'Église et de l'État qu'à la suite d'une négociation avec Rome, et, dit-il, pour négocier, il faut un ambassadeur. Nous allons plus loin : alors même que l'Église serait séparée de l'État, la France devrait

conserver une ambassade auprès du Vatican. Ne fût-ce qu'à l'occasion de son protectorat sur les catholiques d'Orient, elle aura toujours des affaires politiques à traiter avec le Saint-Siège. Ne voyons-nous pas, d'ailleurs, des puissances qui n'ont pas les mêmes raisons que nous d'avoir à titre permanent un représentant auprès du pape, y envoyer des chargés d'affaires provisoires qui finissent par s'y éterniser? L'Église catholique, qu'elle soit ou non séparée de l'État, est, dans tous les pays du monde, une puissance avec laquelle les gouvernemens doivent compter. Si, à un moment quelconque, nous venions à supprimer notre ambassadeur, ou même à le remplacer par un simple ministre, nous aurions seulement diminué, avec notre influence, l'efficacité de notre action. M. Prudent-Dervillers a parlé des ménagemens que nous devons à l'Italie : sans doute, mais ils ne vont pas jusque-là. L'Italie ne peut pas s'offenser, ni même s'étonner que nous restions fidèles à une vieille tradition. Son gouvernement serait probablement très heureux de pouvoir, malgré la faible distance qui sépare le Quirinal du Vatican, entretenir, lui aussi, un ambassadeur auprès du souverain pontife. Ce ne serait pas, à ses yeux, de l'argent mal employé. Si nous supprimions le nôtre, il en serait enchanté, cela va sans dire, mais ne nous en saurait aucun gré : il tâcherait seulement de profiter de la faute que nous aurions commise.

On a beaucoup parlé, depuis quelques jours, des rapports de la France et de l'Italie : le départ de M. Ressman, et la nomination, à sa place, de M. le comte Tornielli ont servi de prétexte. M. le comte Tornielli est sur le point d'arriver en France; il y sera bien reçu. Rien ne serait plus injuste que de lui tenir rigueur du rappel de M. Ressman : lui-même n'a-t-il pas été rappelé de Londres dans des conditions à peu près analogues ? Quelles que soient les intentions avec lesquelles son gouvernement l'envoie auprès de nous, il ne tardera pas à s'apercevoir que les nôtres ont toujours été et qu'elles sont restées parfaitement amicales à l'égard de l'Italie, et, cette constatation faite, il lui sera difficile d'avoir une autre attitude que son prédécesseur. On assure qu'il est homme de parfait bon sens et de sang-froid. Dans une seule circonstance, les journaux lui ont prêté un langage qui ne semblait pas le désigner à l'ambassade de Paris. C'était à Londres, dans un banquet, au moment où nous recevions les marins russes. M. le comte Tornielli aurait déclaré avec beaucoup d'humour qu'en Italie, lorsqu'on faisait accueil à des amis, on ne mettait pas la maison sens dessus dessous. Hâtons-nous d'ajouter que ce propos a été démenti aussitôt, et qu'il l'a été encore depuis, avec des assurances qui n'en laissent rien subsister. Nous ne voyons qu'un fait dans la nomination de M. le comte Tornielli : c'est qu'il a la confiance de son gouvernement, et cela nous suffit, — pourvu toutefois qu'il la conserve, lorsqu'il lui fera part de ce qu'il aura vu et entendu à Paris.

Il pourra dissiper bien des nuages, mais ici encore il faut dire : Pourvu que son gouvernement s'y prête, ce qui n'est pas, de sa part, une disposition constante. Dans ces derniers temps en particulier, M. Crispi a paru désirer qu'on ne le crût pas très bien avec nous. Le rappel même de M. Ressman, les attaques dirigées par la presse italienne contre notre propre ambassadeur à Rome, la malencontreuse affaire du capitaine Romani, ont créé une situation qui serait devenue facilement tendue, si nous nous y étions tant soit peu prêtés. Mais nous nous sommes bien gardés de le faire. Nous ne sommes pas à la veille d'élections générales, et, si nous y étions, nous n'aurions pas besoin, pour parler fortement aux esprits, d'exciter le chauvinisme national. Peut-être n'en est-il pas tout à fait de même de M. Crispi. Dans la lutte acharnée qu'il poursuit contre ses adversaires, et où il déploie une fertilité de ressources et une force de caractère peu communes, il compte certainement beaucoup sur l'exaltation du patriotisme pour atteindre le but qu'il s'est proposé. Il veut qu'on ait le sentiment que la patrie, c'est lui; qu'il en est le rempart, comme il est le rempart du trône, ne pouvant pas, à son grand regret, être en même temps celui de l'autel; que lui seul soutient un édifice battu des flots de tous les côtés. De notre côté pourtant, les flots sont restés calmes, et rien n'a pu leur donner même une apparence d'agitation. Il est en vérité impossible, en ce moment, de faire croire à un danger de conflit en Europe. Aussi M. Crispi s'est-il tourné vers l'Afrique, et a-t-il envoyé en Abyssinie des renforts qui portent à 12 ou 13 000 hommes les forces dont dispose le général Baratieri. On connaît les succès récens que ce général a obtenus : la France ne pouvait en prendre aucun ombrage. Que l'Italie trouve en Afrique de la gloire et des avantages dont la civilisation profitera, rien de mieux. Tout ce que nous lui demandons, c'est qu'en se développant de son côté, elle nous laisse notre liberté du nôtre. Elle n'ignore, ni notre situation au golfe de Tadjoura, ni l'arrangement que nous avons conclu autrefois avec l'Angleterre à propos du Harrar. Dans toutes ces régions, nous avons des titres antérieurs, des droits, des intérêts que nous ne pouvons pas sacrifier. Au cours de la discussion du budget des Affaires étrangères, M. Flourens a posé à M. Hanotaux une question à ce sujet, et ce dernier s'est borné à répondre que dans toutes les affaires d'Afrique il avait montré une décision d'esprit et de caractère qui devait inspirer confiance à la Chambre.

Il avait le droit de tenir ce langage, et il l'aurait eu plus encore quelques jours après, lorsque a été publié l'arrangement passé avec la Belgique à l'occasion du Congo. Cet arrangement prouve qu'entre deux pays voisins et deux gouvernemens qui veulent s'entendre, l'accord est toujours possible, même sur des ques-

tions délicates. On sait que le roi Léopold, il y a déjà quelque temps, a manifesté l'intention de céder le Congo à la Belgique, et dès ce moment le gouvernement de la République a dû se préoccuper de ce que deviendrait notre droit de préférence lorsque cette éventualité se réaliserait. Depuis, le bruit a couru, et il se trouve confirmé, que le roi, devançant l'époque où il s'était proposé de faire ce transfert, était à la veille de l'accomplir. Dès lors, la question prenait pour nous un caractère d'urgence qui ne nous permettait plus d'atermoyer : il fallait absolument arriver à une solution qui ne laissât place à aucune ambiguïté.

Notre droit date du mois d'avril 1884. A cette époque, deux lettres ont été échangées entre M. Strauch, président de l'Association internationale du Congo, et M. Jules Ferry, président du Conseil et ministre des affaires étrangères, par lesquelles un droit de préférence était assuré à la France pour le cas où l'Association serait amenée à réaliser ses possessions. Plus tard, l'État indépendant a remplacé l'Association internationale; mais il a hérité de ses obligations et de ses charges, et, par conséquent, il a dû reconnaître notre droit. Toutefois, en 1887, le gouvernement du Congo nous a fait savoir que, tout en reconnaissant ce droit, et même en le confirmant, le roi l'interprétait dans ce sens que nous ne pourrions pas l'opposer à la Belgique. Nous aurions pu protester alors, et soutenir que notre privilège n'admettait aucune exception; nous ne l'avons pas fait : nous nous sommes bornés à donner acte au gouvernement congolais de son interprétation, en tant qu'elle n'était pas contraire aux engagemens antérieurs. Que valait exactement cette réserve? Peu de chose, à notre avis. Elle avait été faite pour maintenir la question ouverte jusqu'au jour où elle devrait être définitivement résolue par le fait de l'accession du Congo à la Belgique; mais, dès ce moment, la disposition où était la France de ne pas opposer son droit à cette dernière était très clairement indiquée.

Il était prudent, sans doute, de conserver un moyen de nous dégager pour le cas où nous aurions eu à nous plaindre soit du Congo, soit de la Belgique, et où la cession se serait faite avec des conditions périlleuses pour nous; mais, dans le cas contraire, le gouvernement congolais et le gouvernement belge étaient autorisés à croire qu'ils ne nous rencontreraient pas entre eux pour empêcher leur accord. Cette politique était sage. User de notre droit contre la Belgique aurait été en abuser. Il était naturel et légitime que le roi Léopold eût toujours entendu réserver à son pays la belle colonie qu'il avait fondée en Afrique au prix de beaucoup d'argent et de beaucoup d'efforts. Mais il devait être expressément stipulé que si nous renoncions à opposer notre privilège à la Belgique, celle-ci le reconnaîtrait dans sa plénitude, et renoncerait elle-même à céder la totalité ou une partie quelconque de ses possessions avant de nous avoir mis en

mesure de l'exercer. L'occasion était bonne de substituer aux expressions un peu vagues dont nous nous étions servis en 1884, en traitant avec une association commerciale, les termes plus explicites du vocabulaire diplomatique qui sert aux arrangemens entre États européens. Bien loin de regretter d'avoir la Belgique pour voisineen Afrique, nous devions d'ailleurs nous féliciter de lui voir prendre la place de l'État du Congo. Nous aurons désormais en face de nous une nation et un gouvernement que nous connaissons, que nous aimons, avec lesquels nous savons comment il convient de négocier et dans quelle mesure les traités les engagent. Cela vaut mieux que d'avoir affaire à un État africain, quelque éminent que soit son souverain : le roi Léopold n'est qu'un homme, le gouvernement belge est un gouvernement constitutionnel. Le premier essai que nous avons fait d'une entente directe avec lui a été heureux, puisqu'il a abouti à l'arrangement du 5 février. La Belgique s'interdit de faire jamais de cessions de territoire à titre gratuit. Si elle aliène ses possessions à titre onéreux, en totalité ou en partie, elle reconnaît à la France un droit de préférence. Tout échange avec une puissance étrangère, toute location desdits territoires, en tout ou en partie, aux mains d'un État étranger ou d'une Compagnie étrangère investie de droits de souveraineté, donneront également ouverture à notre droit de préférence, et feront, par suite, l'objet d'une négociation préalable entre le gouvernement de la République et le gouvernement belge. Ce sont là, pour nous, des avantages très appréciables. Les territoires compris dans le Congo belge sont immenses; ils occupent en surface une grande partie de l'Afrique; dans ces vastes régions, aucune modification territoriale ne pourra se produire sans une négociation avec nous. Des surprises du genre de celle que nous avons éprouvée lorsque a été publié le traité anglo-congolais du mois de mai dernier deviendront impossibles. Tout cela était compris sans doute dans notre droit de préférence, mais il était bon de l'en faire sortir et de le préciser. En s'y prêtant, la Belgique a montré qu'elle entendait maintenir avec la France les meilleurs rapports de voisinage, en Afrique comme en Europe, Elle a fait plus : elle a voulu régler en une seule fois toutes les questions pendantes entre nous. En conséquence, nous avons procédé à la délimitation de nos possessions respectives dans le Stanley-Pool, et il a été décidé qu'une commission mixte se réunirait à Paris pour délimiter certaines autres parties de la frontière dans la région du Manyanga-Quilliou. Ainsi, tout a été prévu, tout a été réglé, et deux gouvernemens européens ont donné en quelque sorte l'exemple et le modèle des négociations et des traités qui ne laissent place à aucune équivoque. Ils en seront récompensés en évitant, à l'avenir, les préoccupations qui ont rendu parfois un peu difficiles nos rapports avec l'État indépendant du Congo.

Un nouveau et très important succès des Japonais vient d'attirer l'attention de l'Europe sur les affaires de l'extrême Orient : nous voulons parler de la prise de Weï-Haï-Weï, qui fait en quelque sorte pendant à Port-Arthur à l'entrée du golfe de Petchili. Les deux places, celle-ci au Nord et celle-là au Sud, sont à l'extrémité de deux immenses promontoires qui commandent militairement l'entrée du golfe. Si l'on songe que la flotte chinoise s'était réfugiée après ses désastres dans le Petchili, on doit considérer qu'elle y est aujourd'hui bloquée et que la mer appartient tout entière aux Japonais. Leur base d'opération est fixée, leurs communications sont assurées en vue de la campagne prochaine. L'objectif de cette campagne, qui s'ouvrira avec le printemps, sera certainement Pékin. On ne voit plus aujourd'hui ce qui pourrait empêcher l'armée du Mikado d'y arriver, et même assez rapidement. Il faut rendre aux Japonais la justice qu'ils ont tiré un bon parti de l'hiver. On croyait que ce serait pour eux une morte-saison, au moins au point de vue militaire, et la rigueur du climat autorisait à le penser. Ils ont compris, en effet, qu'une campagne sur terre était impossible, mais la mer leur restait ouverte et toutes les côtes de la Chine étaient exposées à leurs coups : ils ont admirablement choisi les points où ils devaient les frapper, et la sûreté de leurs manœuvres leur fait grand honneur. Une armée qui a traversé de pareilles épreuves, et qui les a supportées sans un moment de défaillance, est prête pour les opérations les plus difficiles.

Pendant ce temps, que font les Chinois ? Ils ont l'air de vouloir gagner du temps, comme si ce n'était pas le meilleur moyen de tout perdre. Un autre pays, dans la situation où se trouve la Chine, traiterait tout de suite et à tout prix. Les plus grands sacrifices ne sont pas en disproportion avec les dangers qui menacent le Céleste-Empire. Sans doute il se sauvera par sa masse, mais les parties essentielles, politiquement et commercialement, en sont déjà sous la main du vainqueur, et la monarchie est bien malade : il est probable que des révolutions intérieures viendront encore compliquer et compléter l'œuvre de la guerre. La Chine n'a pourtant trouvé jusqu'ici d'autre chose à faire que d'amuser le tapis avec des négociations dilatoires : ce rôle conviendrait mieux aux Japonais. On comprend que ceux-ci ne soient pas pressés de traiter ; ce qui est inexplicable, c'est que les Chinois leur envoient des négociateurs qui n'ont pas même des pouvoirs en règle. De tels procédés sont peut-être de mise avec les Européens, et nous en avons su quelque chose : dans notre désir de traiter, nous n'avons pas été quelquefois très difficiles sur la qualité des négociateurs. La diplomatie d'extrême Orient aime ces procédés qui ne l'engagent jamais complètement ; mais ils deviennent la plus inintelligente des routines dans la situation presque désespérée où la Chine se

trouve. La diplomatie occidentale, à son tour, doit être prête pour les événemens qui se préparent : elle serait dès maintenant inexcusable de ne les avoir pas prévus.

Mais elle l'a fait, certainement, puisque la reine Victoria, dans son discours adressé au Parlement qui vient de rentrer en session, a inséré la phrase suivante : « Je vois avec regret que la guerre se poursuit entre la Chine et le Japon. J'ai maintenu une entente complète et cordiale avec les puissances qui ont des intérêts dans ces régions, et je ne manquerai pas de saisir toute occasion favorable pour provoquer la cessation des hostilités. » La France et la Russie sont évidemment les puissances auxquelles le discours du Trône fait allusion. Le message glisse d'ailleurs assez rapidement sur les questions de politique étrangère ; il ne parle guère que de l'arrangement conclu avec nous pour la délimitation des frontières entre la colonie anglaise de Sierra-Leone et nos possessions voisines, et enfin des troubles de l'Arménie et de l'entente qui s'est faite entre la Porte et plusieurs puissances européennes pour la nomination d'une commission d'enquête, auprès de laquelle ces puissances seraient représentées. « Mes relations avec les puissances étrangères, dit la reine, continuent d'être cordiales et satisfaisantes. » Nous pouvons remarquer nous-mêmes avec satisfaction que la reine n'a rappelé que les questions sur lesquelles nous nous sommes mis d'accord avec son gouvernement.

Pour ce qui est de la politique intérieure, le discours du Trône annonce un nombre considérable de projets de loi : quelques-uns, s'ils sont jamais votés, ne le seront pas par la Chambre actuelle, et, s'ils le sont, la Chambre des lords est là pour les repousser. La guerre a été déclarée à celle-ci par lord Rosebery avec une telle violence que la question constitutionnelle pèse sur toutes les autres et doit être résolue la première. C'est du moins ce qu'a déclaré lord Salisbury lorsqu'il a pris la parole dans la discussion de l'adresse. « Il serait nécessaire, a-t-il dit, de faire un appel au peuple, et cet appel aurait déjà dû être fait au moment où la Chambre des lords a rejeté le bill du *home rule*. » A quoi lord Rosebery a répondu, non sans soulever quelque hilarité, que les relations qui existent entre les deux Chambres constituent un danger pour le pays, mais qu'il n'était pas opportun de proposer une mesure à ce sujet « parce que le vote de cette mesure serait suivi d'une dissolution immédiate pour laquelle le gouvernement n'aperçoit pas de nécessité ». Au fond, le parti conservateur n'a aucune hâte de voir dissoudre la Chambre ; il sent bien que le temps travaille pour lui. Pourtant, un effort a été fait, et se renouvellera sans doute à la Chambre des communes pour mettre le gouvernement en demeure de procéder à des élections immédiates. La majorité libérale est aujourd'hui si faible que la manœuvre peut réus-

sir d'un moment à l'autre. Elle était de 41 voix après les élections de juillet 1892, et n'est plus aujourd'hui que de 15, et même de moins dans certains cas. Ainsi un amendement de M. Jeffreys, qui demandait à la Chambre de déplorer à la fois les misères de l'agriculture, celles de l'industrie textile et celles des ouvriers sans travail, n'a été repoussé que par 12 voix. Certes, ce n'est pas une logique très simple qui a présidé à la rédaction de cet amendement, mais son auteur espérait, en juxtaposant ces morceaux disparates, former une coalition meurtrière contre le gouvernement, et il ne s'est pas trompé de beaucoup. Les ouvriers sans travail, les inemployés comme on les appelle, ont à la Chambre un avocat dans M. Keir-Hardie, le chef du parti ouvrier indépendant : sir William Harcourt a eu l'habileté de le désarmer en promettant une commission d'enquête parlementaire, qui serait chargée de rechercher les causes et les remèdes du mal. M. Keir-Hardie, comme on le voit, sait à l'occasion se contenter de peu. L'opposition comptait davantage sur un autre amendement présenté par M. John Redmond, le chef des neuf députés parnellistes qui ont fait défection au parti libéral. M. John Redmond demandait la dissolution immédiate afin que le pays pût se prononcer sur le *home rule*. Malgré l'appui que lui a prêté M. Arthur-James Balfour, l'amendement a été repoussé par 20 voix de majorité, ce qui a provoqué de vifs applaudissemens sur les bancs ministériels. Mais le ministère ne compte certainement pas sur la persistance d'une majorité tout accidentelle, due à ce fait qu'un certain nombre de conservateurs, en dépit des conseils de leur leader, n'ont pas cru pouvoir voter avec les parnellistes. La majorité vraie est probablement inférieure à 15 voix : c'est dire qu'elle est à la merci d'un mécontentement, d'une manœuvre habile, ou simplement du hasard. Tout le monde est convaincu que la session qui s'ouvre est la dernière de la Chambre actuelle : la seule question est de savoir si elle sera brusquement interrompue par un vote de la Chambre elle-même, ou si elle aboutira au terme encore ignoré que lord Rosebery lui a fixé dans son esprit.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT VINGT-SEPTIÈME VOLUME

QUATRIÈME PÉRIODE — LXIVe ANNÉE

JANVIER — FÉVRIER 1895

Livraison du 1er Janvier.

Livraison du 15 Janvier.

Livraison du 1er Février.

Livraison du 15 Février.

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 32102.